UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00368878 5

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s2collectiondesm66peti

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BERWICK, TOME II.
SOUVENIRS DE MADAME DE CAYLUS.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

HF.6
P4916 co
Petitot, Claude Bernard

COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS
CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR MESSIEURS

A. PETITOT ET MONMERQUÉ.

TOME LXVI.

542706
3.6.52

PARIS,
FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.
1828.

54270
6 5 52

MÉMOIRES

DU

MARECHAL DE BERWICK.

SECONDE PARTIE.

[1704] Cet hiver, l'Empereur ayant, par le moyen des Anglais et des Hollandais, engagé le Portugal à se déclarer pour la ligue, résolut d'envoyer en Portugal son second fils l'archiduc Charles, afin de tâcher d'exciter, par la présence de ce prince, les Espagnols à se déclarer contre Philippe v, d'autant que l'amirante de Castille, qui s'étoit retiré à Lisbonne, avoit assuré que la nation espagnole ne demandoit pas mieux, pour peu qu'elle fût soutenue. Sur ce principe, l'Empereur déclara l'archiduc roi d'Espagne, et le fit passer en Hollande, d'où il devoit aller en Portugal avec douze mille hommes de troupes anglaises et hollandaises : sur quoi le Roi fit marcher en Espagne dix-huit bataillons et dix-neuf escadrons au secours de son petit-fils, et je fus nommé le général de ces troupes. Puységur, maréchal de camp, et qui avoit depuis nombre d'années fait la charge de maréchal des logis de l'armée en Flandre, fut envoyé à l'avance à Madrid, afin de faire les arrangemens pour tout ce qui regardoit la guerre. Après avoir réglé avec Orry les endroits où se devoient faire les

magasins, et donné les instructions pour tous les préparatifs nécessaires, il alla visiter les frontières de Portugal, afin de pouvoir à mon arrivée me rendre un meilleur compte de toutes choses. Mais à son retour il se plaignit très-vivement de ce qu'Orry l'avoit trompé, n'ayant rien trouvé de ce qu'on lui avoit assuré être déjà dans les magasins. Sur cela grandes lettres furent écrites à Versailles. L'abbé d'Estrées, ambassadeur de France, ennemi juré de madame des Ursins, et par conséquent d'Orry, qui en étoit la créature et le conseil, se joignit à Puységur; le roi et la reine d'Espagne prirent le parti d'Orry : de manière que le Roi, ne sachant que croire, m'ordonna d'examiner cette affaire, et de lui mander la vérité de ce que j'aurois découvert sur cela, aussi bien que sur toutes les autres brouilleries de la cour d'Espagne.

J'arrivai à Madrid le 15 février, où d'abord Sa Majesté Catholique me fit capitaine général de ses armées. Je fis aussi la cérémonie de me couvrir, ayant été introduit à l'audience par le duc d'Arcos comme parrain, selon la coutume d'Espagne. Je commençai ensuite par examiner ce qui regardoit les magasins, comme ce qui m'importoit le plus. Toute la tracasserie entre Puységur et Orry ne venoit que d'un mot mal entendu; car Orry avoit dit à l'autre, en présence du roi d'Espagne, que les magasins seroient faits, et Puységur avoit cru qu'il l'avoit assuré qu'ils étoient faits. Orry faisoit voir clairement que comme on n'avoit pu déterminer les endroits des différens emplacemens jusqu'à l'arrivée de Puységur, il n'avoit pas été possible dans ce peu de temps de faire les magasins marqués; et qu'ainsi n'y ayant point de sa

faute, il ne pouvoit avoir été assez sot pour vouloir, sans aucune nécessité ni intérêt, en imposer à un homme qui partoit dans l'instant pour aller sur les lieux en question, et qui au bout de trois jours en découvriroit la fausseté. Le roi d'Espagne, prince véridique, m'assura que ce qu'Orry disoit étoit la vérité.

Ce point éclairci, je voulus tâcher d'approfondir le sujet des animosités entre l'abbé d'Estrées et madame des Ursins. Voici en peu de mots ce que je découvris en être la première cause. Le cardinal d'Estrées, qui avoit été envoyé en Espagne, après le retour de Sa Majesté Catholique de sa campagne d'Italie, pour y être chargé des affaires de France, vouloit tout gouverner en premier ministre : madame des Ursins, camariéra major de la Reine, aussi ambitieuse et hautaine que le cardinal, vouloit aussi de son côté être la maîtresse, ou du moins paroître l'être; ce qui ne tarda pas à refroidir l'amitié qu'ils avoient autrefois contractée à Rome. Orry, qu'on avoit envoyé de France pour travailler sous l'ambassadeur à l'arrangement des finances, crut que le caractère et la jalousie de ces deux rivaux lui pourroient fournir le moyen de s'ériger lui-même en ministre. Pour cet effet, comme il trouvoit plus d'accès pour la flatterie dans madame des Ursins, et que de plus celle-ci pouvoit être plus utile à ses projets, ayant la confiance de la Reine et tout pouvoir sur son esprit, il s'attacha totalement à elle, et eut grand soin de lui faire remarquer les manières du cardinal, comme aussi de lui insinuer qu'il ne tenoit qu'à elle de gouverner entièrement cette monarchie; et que pour lui il travaille-

roit de toutes ses forces pour lui être de quelque utilité. Il n'est pas étonnant que de pareils discours fissent leur effet : ainsi ils concertèrent ensemble tout ce qu'il falloit faire pour éloigner le cardinal. A la sollicitation de la Reine, le roi Catholique en écrivit à son grand-père avec tant d'instance, qu'il l'obtint.

L'abbé d'Estrées, neveu du cardinal, ayant forte envie de devenir ambassadeur, fit sa cour autant qu'il put à madame des Ursins, blâmant devant elle la conduite de son oncle; et enfin fit si bien, qu'à force de promettre qu'il ne feroit jamais que ce qu'il lui plairoit, et qu'il dépendroit totalement de ses volontés, elle engagea Sa Majesté Catholique d'écrire en France pour que l'abbé succédât au cardinal. Cela fut accordé, et en apparence le nouvel ambassadeur vivoit dans une parfaite intelligence avec elle; mais la princesse des Ursins ayant eu quelque soupçon que l'abbé n'agissoit pas de bonne foi, engagea le roi d'Espagne à faire prendre à la poste le paquet de l'ambassadeur pour M. de Torcy. Elle y trouva l'éclaircissement qu'elle cherchoit; car l'abbé y décrioit sa conduite, et se lamentoit de la dissimulation qu'il étoit obligé d'avoir. Madame des Ursins, après avoir pris copie de cette lettre, et avoir mis sur la marge de l'original ses réponses et ses réflexions, l'envoya elle-même par un courrier au Roi, et se plaignit hautement de la perfidie et des calomnies de l'abbé : mais aussi ce qu'elle venoit de faire déplut fort à la cour de France, qui considéroit cette action comme un attentat au droit des gens, les dépêches des ambassadeurs devant toujours être sacrées.

Il est aisé de croire qu'après cet éclat la haine entre

les partis contendans montée à un tel point ne pouvoit être assouvie que par la destruction de l'un des deux. La princesse des Ursins avec Orry étoit soutenue de la Reine ; l'abbé avoit pour lui M. de Torcy et la plupart des ministres de la cour de France, et tout ce qu'il y avoit d'Espagnols mécontens du ministère de Madrid : Puységur s'étoit aussi joint à ce dernier, fâché de ce qu'Orry s'étoit justifié de l'accusation intentée contre lui. A mon arrivée, chacun voulut tâcher de me mettre de son côté ; la Reine ne dédaigna pas de m'en prier : mais je parlai si franchement sur tout cela et aux uns et aux autres, qu'ils virent bientôt que je n'entrerois pas dans leurs tracasseries, ayant d'ailleurs assez d'occupations importantes pour ne me point embarquer dans des discussions aussi désagréables qu'inutiles aux affaires dont j'étois principalement chargé. Je m'appliquai donc à régler tout ce qui pouvoit avoir rapport aux préparatifs pour l'ouverture de la campagne. Je dois cette justice à Orry qu'il n'omit rien de ce qu'il pouvoit croire nécessaire ou utile ; car, quoique sans caractère quelconque, il se mêloit de tout, et faisoit tout.

Le roi d'Espagne voulant commander son armée en personne, je le déterminai à partir de Madrid le 4 de mars, pour s'approcher de la frontière. Il est vrai qu'il n'y avoit encore rien de prêt pour l'ouverture de la campagne ; mais comme l'abbé d'Estrées avoit ordre de la cour de presser le départ de Sa Majesté Catholique, je crus devoir le seconder du mieux que je pourrois. Le Roi, qui étoit très-irrité contre madame des Ursins, vouloit éloigner son petit-fils de la Reine, afin d'en obtenir plus aisément le renvoi

de madame des Ursins. Je n'avois nulle part à ce dessein, et qui plus est je l'ignorois. J'accompagnai Sa Majesté Catholique jusqu'à Placencia, où il fut déterminé qu'il resteroit jusqu'à ce que je lui fisse savoir que tout étoit prêt, et que, pour presser les affaires, je me rendrois à Alcantara. Je ne fus pas long-temps sans être obligé de faire un tour à Placencia. L'abbé d'Estrées avoit reçu l'ordre de faire partir incontinent de Madrid la princesse des Ursins, et avoit pour cet effet une lettre à remettre au roi d'Espagne; mais comme l'on craignoit que l'abbé, pour qui ce prince avoit conçu une aversion étonnante, ne pût peut-être pas venir à bout tout seul de cette commission, j'eus ordre de l'appuyer s'il étoit nécessaire, et d'employer même les termes les plus forts pour engager Sa Majesté Catholique à consentir à la volonté du Roi. Nous chargeâmes le père d'Aubenton, confesseur de Sa Majesté Catholique, d'en faire premièrement l'ouverture à ce prince; et, malgré toute sa tendresse pour la Reine, son amitié pour la princesse, il ne balança pas un instant à se conformer aux désirs du Roi. Ainsi l'abbé n'eut autre chose à faire qu'à donner sa lettre, et moi qu'à consoler le roi d'Espagne, qui étoit pénétré du chagrin que ressentiroit la Reine de cette aventure. J'écrivis à madame des Ursins pour lui témoigner la part que je prenois à son malheur, mais en même temps pour lui conseiller, comme son ami, d'obéir avec toute la promptitude et la soumission possible; car, malgré le consentement de Sa Majesté Catholique, nous n'étions pas sûrs de ce que feroit la Reine, princesse d'une vivacité, d'une sensibilité et d'une hauteur infinie. Madame des Ursins ne balança pas

sur le parti qu'elle avoit à prendre; et, pour montrer son obéissance, elle partit de Madrid dès le lendemain qu'elle eut reçu l'ordre. La Reine fut outrée de rage et de douleur; elle jetoit feu et flammes contre les ennemis de la princesse, et contre ceux qu'elle croyoit avoir contribué à ce changement, ou même en avoir été bien aises : et l'on ne peut pas dire qu'elle eût tort, car ils n'avoient pas eu pour elle les égards ni le respect qui lui étoit dû. Rien n'étoit plus piquant, pour une reine qui se sentoit, que de se voir enlever une personne en qui elle avoit une entière confiance. Leurs Majestés Catholiques, irritées de ce que l'abbé d'Estrées venoit de faire, écrivirent si fortement au Roi contre lui, qu'ils obtinrent promesse qu'il seroit rappelé; et en effet le duc de Gramont fut nommé, mais il ne put arriver que dans le mois de juin. Ainsi l'abbé resta à l'armée jusqu'à ce temps-là.

Tous nos arrangemens faits, nous résolûmes d'ouvrir la campagne le premier jour de mai. Notre projet étoit que le roi d'Espagne entreroit en Portugal par la droite du Tage, et se rendroit maître de Salvatierra, Monsanto, Castel-Branco, et de tout le pays jusqu'à Villaveilla; qu'en même temps le prince de Tzerclaës, marchant par l'autre côté du Tage, prendroit Castel-de-Vide, Port-Alègre, et se rendroit à Missa pour communiquer avec nous par le moyen d'un pont de bateaux que nous devions faire à Villaveilla; que de là nous descendrions à Abrantès, d'où nous verrions ensuite le parti que nous aurions à prendre, cela dépendant des mouvemens que feroient les ennemis, de la position du pays, que nous ne connoissions pas, et même de la saison, qu'on nous avoit assuré ne pas

permettre de rester campés au-delà du mois de juin. Don Francisco Ronquillo, gouverneur des armes de la Vieille-Castille, et sous lui Joffreville, maréchal de camp français, venoit aussi, pour faire diversion, d'entrer en Portugal du côté d'Alméida, avec quinze escadrons. Le roi d'Espagne s'étant rendu à Alcantara le 3 de mai, son armée se mit en marche le lendemain; nous avions environ vingt-cinq bataillons et quarante escadrons. L'on investit Salvatierra, dont le gouverneur et la garnison, composée de deux bataillons, se rendirent au bout de deux jours prisonniers de guerre : il nous en auroit fallu au moins douze s'ils eussent voulu se défendre; mais le Portugais, qui dès que nous parûmes tira force coups de canon, se rendit prisonnier de guerre dès que je le fis sommer au nom de Sa Majesté Catholique, en faisant même beaucoup d'excuses d'avoir tiré, ne sachant pas la présence de ce prince, envers qui il n'avoit garde de manquer de respect.

Les châteaux de Segura et de Rosmarinos se rendirent aussi de la même manière. Nous envoyâmes un détachement, qui au bout de trois jours prit le château de Monsanto; de là nous avançâmes à Castel-Branco, qui ne se défendit que quatre jours. Il est assez surprenant que des endroits qui pouvoient faire quelque résistance se soumissent si facilement, tandis que les bourgs, les villages, et tous les lieux ouverts par où nous passâmes, se défendirent, et par là furent saccagés.

Il pensa nous arriver à Castel-Branco une aventure fâcheuse. Quelques Français et Espagnols se querellèrent au sujet de quelque butin; ils en vinrent aux

mains, et il y en eut plusieurs de tués de part et d'autre : les balles même vinrent dans un champ où le roi d'Espagne faisoit sa halte. J'accourus dans l'instant; et par bonheur j'en imposai si bien aux deux nations, que depuis ce temps il n'y eut rien de pareil.

Après la prise de Castel-Branco, ayant su que le général Fagel étoit campé avec deux bataillons hollandais à sept ou huit lieues de nous, à mi-côte de la Sierra-Estraja, auprès de Sourcira, nous détachâmes le marquis de Thouy, lieutenant général, avec huit bataillons et quelques escadrons, pour tâcher de le surprendre.

Cela réussit à merveille; et les deux bataillons, qui se croyoient en sûreté par leur position et par notre éloignement, furent à la pointe du jour enveloppés. Fagel se sauva tout seul; mais le major général Veldren et tout le reste fut pris.

Le prince de Tzerclaës, loin d'exécuter de son côté ce dont nous étions convenus, étoit resté sur la frontière d'Estramadure, alléguant pour raison que le duc de Schomberg, général des Anglais, étant campé à Estremos avec un corps considérable, lui couperoit les vivres, et toute communication avec notre pays.

Tzerclaës avoit pourtant douze bataillons, dont quatre français, et trente escadrons; et Schomberg n'avoit en tout que trente compagnies de cavalerie. La timidité de Tzerclaës alla même à un tel point, qu'il fut plusieurs fois prêt de retourner sous Badajoz; et il n'en fut empêché que par le chevalier d'Asfeld, maréchal de camp français, que j'avois mis exprès auprès de lui. Voyant donc que, malgré les ordres réitérés du roi d'Espagne, il n'avançoit pas, nous fûmes

obligés de passer le Tage à Villaveilla pour l'aller chercher. Nous laissâmes deux bataillons et un escadron pour la garde du pont, et à Castel-Branco cinq bataillons et quinze escadrons, aux ordres de M. de Gaëtano, maréchal de camp espagnol. J'avois voulu y laisser M. de Thouy, lieutenant général français; mais il s'en excusa par l'espèce de manie qu'il avoit de ne jamais vouloir ce qu'on lui proposoit, s'imaginant toujours que c'étoit quelque ruse de ses ennemis, dont il croyoit sans raison avoir un grand nombre, pour l'éloigner, ou pour lui jouer quelque pièce. Nous allâmes à Missa, et de là à Port-Alègre, où enfin le prince de Tzerclaës arriva en même temps que nous.

Cette place, qu'il avoit trouvée très-forte, et qui pour la prendre requéroit beaucoup d'artillerie, fut prise le lendemain de notre arrivée par le chevalier d'Asfeld en six heures de temps. On avoit pendant la nuit fait monter du canon sur une hauteur qu'on croyoit impraticable : de là on découvroit dans la ville et dans les ouvrages, de manière qu'après qu'on eut tiré quelque temps les ennemis abandonnèrent les ouvrages, dont nous étant emparés, la garnison, composée de deux bataillons portugais et d'un anglais, se rendit prisonnière de guerre.

Pendant que nous étions occupés dans l'Alentejo, le marquis de Las-Minas, général des Portugais, avoit assemblé auprès d'Alméida dix-huit bataillons et autant d'escadrons. Il commença par piller le bourg de Guinaldo; et de là traversant la Sierra-Estraja à Pena-Major, il attaqua Monsanto, qu'il reprit. Sur cela M. de Gaëtano, qui étoit campé à Castel-Branco, craignant qu'on ne lui coupât les vivres, qu'il tiroit de la Zarza,

et que même les ennemis n'attaquassent Salvatiera, se replia à la Zarza, où se trouvoit M. de Ronquillo, lieutenant général, et gouverneur des armes de la Vieille-Castille, qui, sur la marche de Las-Minas, y étoit venu avec son petit corps. Me fiant très-peu au savoir faire de ces généraux espagnols, j'envoyai M. de Joffreville en diligence pour les joindre : dès qu'il fut avec eux, il persuada à Ronquillo de marcher en avant sur les ennemis; mais comme il étoit à propos de les reconnoître avant que de se trop engager, il laissa son infanterie, au nombre de huit bataillons, à un défilé, et s'avança avec quinze escadrons. Il trouva toute l'armée portugaise qui marchoit à lui : ainsi, jugeant que la partie n'étoit pas égale, il se retira. Les ennemis étoient si près, que cela ne se put faire qu'après avoir fait plusieurs charges; mais il se comporta avec tant de prudence et de valeur, qu'il culbuta toujours ce qui se présenta, et enfin repassa le défilé. Ensuite il marcha, sans être suivi, jusqu'à Salvatierra, vers laquelle place il avoit mandé à son infanterie de prendre les devants. Il y arriva une aventure assez bizarre : comme il avoit plu, plusieurs cavaliers et fantassins de l'arrière-garde ayant déchargé leurs armes, l'infanterie, qui commençoit à camper auprès de la Zarza, s'imaginant que c'étoit les ennemis qui avoient battu la cavalerie, prit tout à coup l'épouvante, et s'enfuit jusqu'à Alcantara. Les bagages furent pillés par ceux des soldats qui, moins saisis de peur, songèrent à profiter du désordre où étoit tout le monde. Le lendemain, toute cette infanterie, fort honteuse, revint à la Zarza rejoindre Ronquillo et Joffreville. J'avois détaché le marquis de Risbourg, maréchal de

camp, avec trois bataillons et six escadrons, pour aller, par Villaveilla et Castel-Branco, renforcer le corps de Ronquillo; et Joffreville lui avoit donné pour le rendez-vous de leur jonction le défilé que j'ai marqué ci-dessus. Risbourg ne sachant rien de l'affaire qui s'étoit passée, y arriva quelque temps après l'action, et découvrit facilement que les troupes qu'il y voyoit n'étoient pas les nôtres. Il ne laissa pas de faire si bonne contenance, que les ennemis, aussi peu avertis de sa marche que lui de la leur, n'osèrent l'attaquer, ne sachant pas quelle étoit sa force; ce qui donna le temps à Risbourg de se retirer à Castel-Branco, où je le joignis le lendemain avec huit bataillons et quatorze escadrons, ayant laissé le roi d'Espagne campé à Nissa avec le reste de l'armée.

Mon intention étoit d'aller au secours de Monsanto; mais ayant appris qu'il étoit rendu, je voulois marcher au marquis de Las-Minas. Pour cet effet, j'avertis Ronquillo de se trouver avec ses troupes à Duero, afin de me joindre; et le lendemain ayant avec les miennes passé la rivière de Pont-Sul, j'y allai camper.

Les ennemis, qui ignoroient mon arrivée, marchèrent par l'autre côté du Pont-Sul sur le chemin de Castel-Branco, dans le dessein d'aller rompre notre pont sur le Tage. Ma jonction étant faite, je remarchai à la pointe du jour par le même chemin; et ayant repassé le Pont-Sul, je campai près de Castel-Branco, avec intention de marcher le lendemain aux ennemis: mais ceux-ci, pour le coup, avertis que j'y étois avec un gros corps, se retirèrent dans l'instant vers la montagne, et se placèrent sous Pena-Major. Voyant donc qu'il n'y avoit plus moyen de les attaquer, je laissai

au comte d'Aguilar, lieutenant général, le commandement de ce camp, et retournai de ma personne rejoindre Sa Majesté Catholique. Dans ce temps-là le marquis de Villadarias, capitaine général d'Andalousie, s'étoit approché de nous avec dix bataillons et quelques escadrons. Il eut ordre de faire le siége de Castel-de-Vide, et nous lui envoyâmes le chevalier d'Asfeld avec huit bataillons français. La place de soi-même n'étoit pas bonne; mais toutefois, comme outre l'enceinte de la ville il y avoit un bon et grand château, nous aurions eu de la peine à nous en rendre maîtres, tant par rapport à notre médiocre artillerie, mal fournie de tout, que par rapport aux chaleurs, qui étoient devenues excessives. Mais par bonheur, au bout de quatre jours de siége, notre canon ayant commencé à égratigner la muraille, le gouverneur portugais demanda à capituler, et envoya en otage un colonel portugais et un anglais. On leur proposa d'être prisonniers de guerre; sur quoi l'Anglais se mit à jurer et tempêter, disant qu'il n'y consentiroit jamais : mais nous trouvâmes moyen d'intimider le gouverneur, en l'assurant que s'il se défendoit nous passerions tous les hommes au fil de l'épée, tandis que les femmes se trouveroient nécessairement exposées à la brutalité des soldats; au lieu que, se rendant maintenant, nous laisserions à lui et aux officiers tous leurs équipages, et qu'on s'engageroit à empêcher tout pillage et désordre dans la ville.

Il consentit donc à se rendre prisonnier de guerre; et les Anglais n'y voulant point acquiescer, les Portugais nous introduisirent dans la ville. Sur cela les Anglais voulurent se saisir du château; mais le gou-

verneur, pour leur ôter le moyen de se défendre, avoit fait jeter dans le puits toute la poudre; en sorte que les Anglais furent contraints de subir le sort du reste de la garnison, qui consistoit en deux bataillons portugais et un anglais.

Pendant le siége de Castel-de-Vide, le duc de Gramont, nouvel ambassadeur, arriva au camp de Nissa; et l'abbé d'Estrées, deux jours après, prit congé de Sa Majesté Catholique, bien joyeux de sortir avec honneur d'un emploi où il ne recevoit que des dégoûts. Le Roi, quelque temps auparavant, lui avoit envoyé le cordon bleu, pour marque publique de la satisfaction qu'il avoit de lui : chose d'autant plus agréable, qu'il y avoit peu ou point d'exemple qu'on l'eût donné à un ecclésiastique qui n'étoit ni évêque ni cardinal.

Les chaleurs étant devenues si insupportables qu'il n'étoit plus possible de tenir la campagne, nous décampâmes de Nissa le premier de juillet, et retournâmes sur les terres d'Espagne, pour prendre des quartiers de rafraîchissement.

Le roi Catholique s'en retourna à Madrid, le prince de Tzerclaës à Badajoz; et le marquis de Villadarias, après avoir pris le château de Marveon, rasé Port-Alègre et Castel-de-Vide, reprit le chemin d'Andalousie : quant à moi, je me rendis à Ciudad-Rodrigo; et le comte d'Aguilar, après avoir rasé Castel-Branco, revint à Alcantara. La raison pourquoi nous fîmes raser toutes nos conquêtes, à la réserve de Marveon, de Salvatierra et de Segura, c'étoit le grand éloignement de ces places, la difficulté de les ravitailler, et le nombre de troupes qu'il auroit fallu pour les garder; ce qui auroit trop affoibli notre armée, déjà extrê-

mement diminuée par les maladies. Le marquis de Las-Minas voyant que nous avions séparé l'armée, marcha de Pena-Major pour se rendre à Alméida, et de là pareillement mettre ses troupes en quartier; mais comme pour la commodité du chemin il effleura notre frontière, cela m'obligea de rassembler les quartiers voisins, crainte qu'il n'eût dessein d'attaquer Ciudad-Rodrigo, qui n'avoit pour toute fortification qu'une simple muraille, et qui par conséquent auroit été pris avant que de pouvoir être secouru. Mais dès que les ennemis eurent passé le Coa et réparti leurs troupes, j'en fis autant des miennes, que j'étendis derrière Ciudad-Rodrigo, entre le Duero et la Sierra de Gata. Ainsi finit cette première campagne, dont le succès auroit dû être plus considérable; mais la timidité et l'imbécillité du prince de Tzerclaës nous fit perdre, ainsi que je l'ai dit, un mois tout entier de deux que nous avions, et par là nous empêcha d'aller jusqu'à Abrantès, à quatorze lieues au-dessous de Villaveilla, et à quatorze seulement de Lisbonne. Nous aurions pu nous y établir, y faire descendre notre pont, et peut-être même que, la seconde campagne, nous aurions pu aller jusqu'à Lisbonne; mais le retardement de l'exécution de ce projet donna le temps aux ennemis de s'accommoder dans les grandes montagnes qui séparent Villaveilla d'avec Abrantès.

Le duc de Schomberg ne fit pas un meilleur personnage, car il resta toujours les bras croisés à Estremos ou Elvas, sans jamais songer à nous inquiéter en rien, ni même à nous observer; de manière que, tant que nous fûmes dans l'Alentejo, nous ne vîmes pas un seul de ses partis : aussi fut-on en Angleterre

si mécontent de lui, que le comte de Galloway fut envoyé pour commander à sa place.

La grande faute des généraux ennemis fut dans la disposition de leurs troupes avant l'ouverture de la campagne; car, au lieu de les mettre à portée de se pouvoir joindre en corps d'armée pour nous faire tête de quelque côté que nous allassions, ils les répartirent, partie d'un côté, partie de l'autre du Tage, sans avoir seulement eu la précaution de faire un pont de bateaux ni à Villaveilla ni à Abrantès, pour leur communication. C'est aussi ce qui nous détermina à marcher tout droit en avant le long du Tage, afin de profiter de leur mauvaise situation, et de les empêcher de se joindre du reste de la campagne. Cela nous réussit, et auroit peut-être causé la perte du Portugal, si le prince de Tzerclaës eût exécuté ce dont nous étions convenus, et si nous n'avions manqué de beaucoup de choses essentielles pour une entreprise de cette nature. Nous fûmes toujours dans une grande disette de pain, dont quelques gens vouloient rejeter la faute sur Orry, sans trop se soucier d'examiner si c'étoit la sienne ou non. Pour moi, qui dois le mieux savoir qu'un autre, et qui n'ai jamais eu d'amis ni d'ennemis que par rapport au bien du service, je me crois obligé d'excuser Orry en partie : en voici la raison. Puységur, qu'on avoit envoyé dès le mois de décembre pour arranger les préparatifs de guerre, ayant réglé qu'on se serviroit de caissons à la manière de France, Orry en fit aussitôt faire le nombre suffisant; mais malheureusement il se trouva que dans le pays où nous fîmes la guerre, et dont Orry avoit moins le temps que Puységur de

s'informer, les chemins étoient presque impraticables pour les voitures; en sorte que nombre de caissons se brisoient, et par conséquent le pain n'arrivoit jamais à temps, ni en la quantité requise : de plus, comme nous étions fort avant en Portugal, et qu'il falloit que nos convois vinssent de loin, les chaleurs gâtoient une partie du pain : à la vérité il y avoit en cela beaucoup de la faute des commis, qui, pour gagner davantage en donnant plus de poids au pain, ne le cuisoient jamais assez; ce qui contribuoit à le faire gâter plus tôt. Orry ne pouvoit être lui-même partout à soigner toutes choses, et je lui dois cette justice qu'il n'épargnoit point ses peines pour remédier à tous ces malheurs; mais aussi ses ennemis faisoient de leur côté tout ce qu'ils pouvoient pour le faire échouer, au hasard de tout ce qui en pourroit arriver de fâcheux pour nos maîtres. Nous n'avions aussi que très-peu d'artillerie, et encore moins de munitions de guerre; de manière que si quelqu'une des places que nous prîmes eût voulu se défendre, je doute que nous eussions eu de quoi la prendre. Le manque d'orge pensa faire périr toute notre cavalerie espagnole; et nous autres étrangers en fûmes cause, pour n'avoir pas voulu croire les gens du pays, qui nous assuroient qu'il falloit nécessairement donner de l'orge aux chevaux d'Espagne, sans quoi ils périssoient. Nous étions accoutumés, dans les autres pays, à ne donner à la cavalerie que les fourrages que l'on trouvoit sur terre : cette expérience fit que dans la suite nous nous conformâmes à la manière espagnole. Notre cavalerie française diminua aussi des deux tiers par les chaleurs. J'établis mon quartier général à Sa-

lamanque, où j'appris la victoire de M. le comte de Toulouse dans la Méditerranée, sur la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande [1]. J'en fis la réjouissance, quoique intérieurement j'eusse une douleur vive, ayant su en même temps par un courrier de la cour que le maréchal de Tallard avoit été battu et pris à Hochstedt [2] : nouvelle bien plus importante; car la première ne servoit qu'à retenir cette année les Catalans dans leur devoir, et à donner de la réputation au comte de Toulouse, au lieu que la dernière nous chassoit totalement de l'Allemagne, et nous ramenoit à défendre nos frontières d'Alsace.

Le prince de Darmstadt débarqua cet été à Gibraltar, et s'empara de cette place [3], dont la garnison étoit très-foible et le gouverneur imbécile. Sur cela le duc de Gramont m'écrivit pour me représenter l'importance de reprendre cette place au plus tôt, et pour me proposer d'y envoyer à cet effet un gros détachement. Je n'en jugeai pas comme lui, prévoyant que dans peu j'aurois toutes les forces du Portugal sur les bras; et ainsi, malgré tout ce qu'il m'écrivit par ordre du roi d'Espagne, je refusai net. En effet, j'avois eu des avis réitérés que les ennemis, informés du mauvais état où la mortalité des hommes et des bêtes nous avoit réduits, se préparoient à profiter de notre foiblesse, et qu'en conséquence ils rassembloient devers Coimbre et Aguarda toutes les troupes réglées du Portugal, ne laissant de l'autre côté du Tage que des milices. Leur projet étoit bon; car s'ils avoient voulu faire des efforts de l'autre côté du Tage, il ne leur auroit pas été facile de réussir en peu de temps :

(1) Le 24 août. — (2) Le 13 août. — (3) Le 4 août.

indépendamment des places qu'ils y auroient trouvées, comme Alcantara, Valencia, Marveon, Albukerque et Badajoz, ce côté-là étoit fort éloigné de Madrid, et même pour y aller il falloit traverser un pays fort aride, et ensuite passer le Tage. Ils auroient pareillement trouvé des places entre la Sierra de Gata et le Tage, et de grandes difficultés pour les subsistances; ils auroient laissé Alcantara et notre armée derrière eux : au lieu qu'entre le Duero et la Sierra de Gata ils ne trouvoient que Ciudad-Rodrigo, ville sans défense, ainsi que je l'ai marqué ci-devant; et de là à Madrid il n'y avoit que cinquante lieues, tout bon pays, très-abondant, et si ouvert, qu'il n'étoit guère possible d'arrêter un ennemi qu'avec des forces à peu près égales. Je savois pour certain que l'armée des ennemis seroit composée de trente-sept bataillons, dont dix étoient anglais ou hollandais, et de cinquante escadrons. Je n'avois à leur opposer que dix-huit bataillons français réduits à rien, et trente-sept escadrons des plus foibles, sans compter cinq bataillons espagnols de garnison à Ciudad-Rodrigo, ne faisant que cinq cents hommes. Le reste des troupes espagnoles étoit en Estramadure aux ordres du prince de Tzerclaës, dont l'infanterie étoit si diminuée, qu'il n'y avoit pas un bataillon qui passât cent hommes.

J'avertis la cour de Madrid des mouvemens des ennemis, de leurs projets, et de la nécessité de m'envoyer au plus tôt une augmentation de troupes, afin d'arrêter l'ennemi, ou si cela ne se pouvoit qu'en combattant, d'être en état de le faire avec un peu moins de désavantage.

Le prince de Tzerclaës, qui voyoit de son côté un grand mouvement, à cause des milices portugaises qui alloient remplacer les troupes réglées, écrivit fortement sur le danger où il étoit, disant que Badajoz alloit être assiégé, et que toute l'Estramadure seroit perdue si on ne lui envoyoit du secours. Sur cela on fit partir de Madrid les régimens des gardes, infanterie et cavalerie, pour l'aller joindre, et l'on m'ordonna de lui envoyer aussi des troupes. Non-seulement je refusai de le faire, mais j'écrivis que les appréhensions de ce général étoient chimériques, et que je pouvois donner pour certain que dans très-peu de temps le roi de Portugal et l'archiduc viendroient m'attaquer. L'on continua pourtant à ne faire nulle attention à toutes mes représentations; à quoi Puységur, qui se trouvoit alors à Madrid, aida beaucoup, car il soutenoit que les ennemis ne pouvoient rassembler une armée suffisante pour se présenter devant moi. Ainsi je fus traité de visionnaire.

Cependant les Portugais continuoient leurs préparatifs à Alméida, et leurs troupes se rendirent de toutes parts à Aguarda. Les princes même étoient arrivés à Coimbre avec les statues de saint Antoine de Padoue, et ils avoient déjà publié leur départ pour la frontière. Je récrivis encore si fortement, qu'à la fin on commença à croire que je pourrois peut-être avoir raison : ainsi l'on fit prendre la route de Salamanque aux gardes à cheval, et l'on envoya ordre au prince de Tzerclaës de faire avancer le marquis de Bay, lieutenant général, avec quinze escadrons, auprès d'Alcantara, afin d'être à portée de marcher de son côté ou du mien, selon le besoin. Le premier de septembre,

je me campai à Castras, à quatre lieues en arrière de Ciudad-Rodrigo, avec dix bataillons les plus éloignés : je plaçai à une lieue de moi à San-Spiritus la cavalerie espagnole, et ordonnai au reste des troupes d'être prêt à marcher au premier ordre. Le 13, j'eus avis que les ennemis commençoient à s'assembler sous Alméida : sur cela, ne doutant plus qu'ils ne se missent bientôt en mouvement, je me mis en marche dès le même soir avec la cavalerie pour aller me poster à Felices-el-Chico, qui n'est qu'à trois lieues d'Alméida, et sur la rivière d'Agueda, dont j'avois résolu de disputer le passage. Cette rivière prenoit sa source dans la Sierra de Gata, devers Pedrosin, au milieu de montagnes difficiles et couvertes de bois; de là elle couloit par des fonds dont les bords étoient assez escarpés, et venoit en passant auprès de Ciudad-Rodrigo traverser toute la plaine en deçà de la Sierra de Gata, puis elle alloit se jeter dans le Duero : à la vérité il y avoit beaucoup de passages, et si peu d'eau durant l'été qu'elle ne couloit presque plus; mais les bords, comme j'ai déjà dit, étoient très-escarpés en beaucoup d'endroits. Toute mon infanterie se rendit le lendemain à Felices-el-Chico, et je me fis joindre en peu de jours par la cavalerie française et par le marquis de Bay.

La cour de Madrid, avertie de ce qui se passoit sur la frontière, commença à avoir une si grande frayeur, qu'elle m'envoya ordre de rester sur la défensive, et surtout de ne point risquer une action. Je répondis qu'il falloit nécessairement défendre l'Agueda, ne connoissant point d'autre poste où je pusse arrêter les ennemis, et les empêcher d'aller à Madrid. Sur cela l'on

me récrivit encore qu'absolument l'on me défendoit une action, et qu'ainsi j'eusse à me retirer à mesure que les ennemis avanceroient. Malgré tous ces ordres si positifs du roi d'Espagne, je crus qu'il y alloit de sa couronne de n'en rien faire, et je résolus de défendre l'Agueda, au hasard de tout ce qui en pourroit arriver, étant convaincu que si je ne le faisois l'Espagne étoit perdue; ainsi qu'il valoit mieux risquer la bataille avec quelque espérance de succès, que de tout abandonner et de tout perdre sans coup férir, manœuvre honteuse et infâme.

Vers la fin du mois, les ennemis décampèrent d'auprès d'Alméida, et se campèrent à une lieue de moi. Ayant reconnu mon poste, qu'ils trouvèrent inattaquable, ils longèrent par leur droite le long de la rivière, et j'en fis de même par ma gauche, campant toujours vis-à-vis d'eux. Au bout de quelques jours de marche, ils se campèrent à une petite lieue de Ciudad-Rodrigo. Auprès de cette ville la rivière faisoit un coude ou demi-cercle, et les ennemis s'étoient placés au centre de ce demi-cercle, également à portée de tenter les passages qui étoient au-dessus et au-dessous de la ville. Cette situation m'obligea de faire une manœuvre que la seule nécessité pouvoit excuser. Je séparai mon armée en deux, de manière qu'une moitié étoit éloignée de l'autre d'une grosse demi-lieue, la ville se trouvant dans l'entre-deux. Toutes les troupes que j'attendois m'ayant alors joint, j'avois six mille cinq cents hommes de pied et trois mille cinq cents chevaux; les ennemis avoient dix-huit mille hommes de pied bien effectifs, et cinq mille chevaux. Cette grande supériorité rendoit encore ma sépara-

tion plus dangereuse; mais c'étoit un parti forcé, et il n'y avoit pas moyen sans cela de disputer le passage de la rivière, mon unique ressource. De l'autre côté de la rivière, à moitié chemin du camp ennemi, il y avoit une hauteur qui régnoit fort loin, toujours parallèle à la rivière; nous l'occupions par nos gardes de cavalerie, de manière que les ennemis ne pouvoient reconnoître notre situation sans avoir auparavant chassé nos gens; et c'est ce qu'ils balançoient à faire, ne voyant pas ce qui étoit derrière pour les soutenir. Au bout de deux jours, comme je me promenois sur les hauteurs vis-à-vis de ma droite, je vis qu'environ deux mille fantassins et mille chevaux sortoient de la droite du camp ennemi pour aller vers les hauteurs devant notre gauche. Le marquis de Thouy, qui commandoit, ayant vu ce mouvement, fit avancer quelques troupes du piquet pour soutenir nos gardes; et comme je vis que les ennemis tâtonnoient fort, je m'ébranlai avec deux cents chevaux que j'avois menés avec moi. Pour les faire paroître plus en nombre, je les partageai en dix troupes, et longeai toujours par la crête de la hauteur, comme si je voulois aller tomber sur le flanc des détachemens ennemis. Cela réussit; les généraux portugais firent halte, et reprirent ensuite le chemin de leur camp.

Les ennemis résolurent de ne plus s'amuser à nous tâter par détachemens, mais de marcher avec toute l'armée : ainsi le 8 octobre ils décampèrent à la petite pointe du jour, et se mirent en marche par leur droite vers notre gauche. Dès que je vis qu'ils se portoient tous de ce côté-là, j'y fis dans l'instant marcher ma droite. Voici ma disposition : comme l'on ne pouvoit,

à moins de remonter près de trois lieues, traverser la rivière d'Agueda au-dessus de Ciudad-Rodrigo que fort près de l'abbaye de la Charité, où il y avoit un gué à passer six escadrons de front, j'appuyai la droite de mon infanterie à ce couvent, et étendis le reste jusqu'à une petite maison, sur un terrain élevé qui dominoit la plaine par où les ennemis devoient déboucher en sortant du gué. A la gauche de cette maison, je mis sur deux lignes l'aile gauche de cavalerie, à l'exception de six escadrons que M. de Joffreville porta sur une hauteur plus encore à gauche, à dessein de tomber sur le flanc des ennemis dès qu'au sortir de l'eau ils voudroient se former. J'y plaçai aussi quatre pièces de canon, et le reste de mon artillerie étoit dispersé le long de notre front, dans les endroits d'où l'on découvroit mieux l'eau et la plaine. A la droite de l'abbaye je mis en bataille mon aile droite de cavalerie, et derrière le centre de l'infanterie je plaçai deux régimens de dragons.

Vers les neuf heures, nos gardes s'étant retirées des hauteurs de l'autre côté de la rivière, les ennemis s'y formèrent, ayant leur centre vis-à-vis du gué. Ils commencèrent ensuite à nous canonner; mais notre canon leur répondit si vivement, que leur artillerie se tut au bout de deux heures. Ils firent descendre des détachemens soutenus de quelques bataillons, pour approcher de la rivière; mais notre canon les fit bientôt rebrousser chemin. Enfin après nous avoir bien regardés, et vu que notre contenance n'étoit pas de gens qui voulussent les laisser passer impunément, ils se remirent en marche vers les trois heures après midi, et retournèrent au camp d'où ils étoient partis le ma-

tin. A mesure qu'ils se retiroient, nos gardes reprenoient leurs anciens postes, et notre droite retourna à son camp au-dessous de Ciudad-Rodrigo.

Pendant que les deux armées étoient en présence et se canonnoient, je reçus deux courriers : l'un m'apportoit la permission du roi d'Espagne de combattre, et l'autre l'ordre du Roi de m'en retourner en France dès que le maréchal de Tessé, nommé pour me succéder, seroit arrivé à Madrid, et que la campagne seroit finie. Un homme à qui je dis le contenu des lettres me conseilla de ne point balancer à aller attaquer les ennemis ; mais je ne crus pas qu'en honneur et en conscience je pusse pour une pique particulière hasarder mal à propos l'affaire générale, et qu'il suffisoit pour ma gloire d'avoir fait échouer les grands projets des ennemis. J'expliquerai ci-après les raisons de mon rappel.

Les ennemis restèrent encore deux jours dans ce camp ; mais comme ils y souffroient beaucoup faute de vivres, nos partis rôdant continuellement entre Alméida et leur armée, et que d'ailleurs, malgré toutes les belles promesses de l'amirante, ils ne voyoient pas un seul Espagnol passer de leur côté, ils résolurent de reprendre le chemin de Portugal ; ce qu'ils exécutèrent le 12 octobre. Je m'avançai avec ma cavalerie, pour tâcher d'attaquer leur arrière-garde ; mais ils se retirèrent en si bon ordre, qu'il ne nous fut pas possible de les entamer. Ils prirent leur route plus en arrière, afin de s'éloigner plus de nous, et d'être moins inquiétés. En trois marches ils arrivèrent à Alméida, où ils demeurèrent jusqu'à la fin du mois, que les pluies continuelles étant survenues, ils se sé-

parèrent entièrement; sur quoi nous en fîmes autant.

Pendant tous ces mouvemens que je viens de raconter, les ennemis, pour faire diversion, avoient fait assembler à Castel-de-Vide toutes leurs milices : ils s'avancèrent même avec du canon à Valencia d'Alcantara, où ils mirent le siége. Dès que le roi de Portugal et l'archiduc se furent retirés d'auprès de nous, je fis partir en diligence le marquis de Bay avec quinze escadrons; il arriva en peu de jours auprès de Valencia : sur quoi les Portugais levèrent au plus tôt le siége. Après cela je laissai le commandement de la frontière au marquis de Thouy, et je me rendis à Madrid, pour y attendre l'arrivée du maréchal de Tessé.

Le roi d'Espagne fit la cérémonie de me donner la Toison d'or, dont il m'avoit honoré à la fin de la première campagne. Mon successeur étant arrivé le 10 à la cour de Madrid, j'en partis le 12, pour retourner en France.

Voici ce qui regarde le motif de mon rappel. Le duc de Gramont, en arrivant en Espagne, s'étoit mis en tête qu'il y devoit gouverner tout aussi despotiquement que les cardinaux de Richelieu et Mazarin l'avoient autrefois fait en France. Je ne m'opposai point à cela en ce qui regardoit le civil; mais pour la guerre, je n'étois nullement d'humeur à l'en laisser le maître, croyant qu'il étoit raisonnable de me consulter en tout, et même d'en passer par mes décisions : de là il s'ensuivit que ce duc ordonnoit tout, sans me le communiquer ni me consulter; et moi, ferme dans mon principe, je refusois d'exécuter ce que je n'approuvois pas. J'avois toutefois l'attention de lui en

expliquer les raisons par écrit, et je lui marquois très-fortement non-seulement le tort qu'il avoit de s'oublier à mon égard, mais aussi le préjudice qui pourroit en arriver au bien du service. Il est aisé de s'imaginer que cette conduite déplaisoit fort à l'ambassadeur : aussi ne voyant pas d'autre moyen pour réussir dans ses desseins, il résolut de tâcher de mettre un autre à ma place. Pour cet effet, il représenta vivement au roi d'Espagne que j'étois un homme extraordinaire, entêté, difficile à vivre, et ne voulant obéir aux ordres de Sa Majesté qu'autant qu'il me plaisoit; qu'ainsi il falloit absolument se défaire de moi. Puységur, devant qui l'on tenoit tous ces discours, ne s'y opposa point, et je crois même qu'il n'auroit pas été fâché d'un changement, espérant que sous un autre général il auroit plus d'autorité et de crédit que sous moi. Le marquis de Rivas, secrétaire d'Etat, seconda aussi le duc de Gramont, mais par d'autres vues, car il y a grande apparence qu'il cherchoit un bouleversement général des affaires : sa conduite me le faisoit juger ainsi ; car si j'avois exécuté les ordres qu'on m'avoit donnés d'envoyer des troupes à Gibraltar et à Badajoz, je me serois trouvé totalement sans armée, et les ennemis auroient marché jusqu'à Madrid sans trouver le moindre obstacle.

Plusieurs autres ministres du conseil de Madrid vinrent à l'appui de la boule, peut-être autant par mauvaise volonté pour le service de Sa Majesté Catholique, que par l'aversion qu'ils ont toujours eue pour ceux qui leur tiennent tête, ou qui ne veulent pas faire aveuglément leurs volontés. A toutes les raisons qu'on avoit données au roi d'Espagne, on ajouta

qu'il étoit du bien du service que le général fût maréchal de France, afin que les généraux espagnols ne fissent aucune difficulté de lui obéir : prétexte frivole, puisque le grade de capitaine général étant le premier en Espagne, étoit, par rapport à la guerre, égal à celui de maréchal de France. M. de Villa-d'Arias le soutint au maréchal de Tessé lorsqu'il alla pour commander au siége de Gibraltar. Le marquis de Bay en a fait de même envers moi en 1706.

Quoi qu'il en soit, si l'on avoit été content de moi, et qu'il ne m'eût manqué que le bâton de maréchal de France, rien n'étoit plus facile; car lorsqu'on veut bien confier à un homme le commandement de ses armées (ce qui est l'essentiel de cette haute dignité), on ne doit pas se faire beaucoup prier pour joindre les titres au pouvoir.

La reine d'Espagne agissoit contre moi par un autre motif; elle espéroit que par le moyen du maréchal de Tessé, qui étoit fort bien avec sa sœur la duchesse de Bourgogne, elle pourroit obtenir le rappel de madame des Ursins, chose qu'elle n'espéroit pas que je voulusse tenter.

Enfin le roi d'Espagne, persécuté sur mon chapitre, écrivit au Roi son grand-père pour le prier de me révoquer, et d'envoyer un maréchal de France, sans toutefois s'expliquer davantage. La lettre fut si pressante, que le Roi ne crut pas pouvoir refuser son petit-fils.

Quand le maréchal de Tessé, qui étoit fort de mes amis, fut arrivé à Madrid, il demanda naturellement à la Reine si elle n'avoit pas lieu d'être contente de

la campagne que je venois de faire. Elle répondit que l'on m'estimoit fort, et que j'avois rendu de grands services. Il lui fit encore d'autres questions à mon sujet, auxquelles la Reine répondoit toujours d'une façon avantageuse pour moi; sur quoi le maréchal lui dit : « Mais pourquoi donc l'avez-vous fait rappeler? « — Que voulez-vous que je vous dise, répondit « cette princesse? C'est un grand diable d'Anglais, « sec, qui va toujours tout droit devant lui. »

Le duc de Gramont, en me faisant ôter le commandement de l'armée, avoit eu intention de faire mettre à ma place quelqu'un de ses amis dont il pût être le maître; mais l'expédient qu'il avoit imaginé pour établir son pouvoir lui cassa le cou, car la Reine, qui ne l'aimoit point du tout, à cause des discours qu'il lui avoit tenus contre madame des Ursins, eut grand soin de faire envoyer un général tel qu'elle le souhaitoit : aussi, deux jours après l'arrivée du maréchal de Tessé, le duc de Gramont fut brouillé avec lui; et Leurs Majestés Catholiques firent si bien qu'on le rappela. M. Amelot fut choisi de la main de madame des Ursins pour lui succéder. Elle retourna ensuite triomphante à Madrid, et y ramena Orry, que le duc de Gramont avoit fait congédier dès le mois de juillet.

A mon retour à Versailles, le Roi, après beaucoup de discours obligeans, me demanda pour quelle raison son petit-fils lui avoit écrit pour me faire ôter d'Espagne. Je répondis que puisque Sa Majesté ne le savoit pas, j'étois satisfait; car cela me prouvoit qu'elle n'étoit point mécontente de ma conduite.

[1705] L'on m'envoya commander en Languedoc à la place du maréchal de Villars (1), que le Roi destinoit pour l'armée de la Moselle. Je me rendis à Montpellier au mois de mars : j'y trouvai les affaires assez tranquilles en apparence ; mais pourtant, dans le fond, les huguenots ne respiroient qu'après des occasions de recommencer la révolte. Le maréchal de Montrevel, au moyen d'une véritable armée, les avoit battus en 1703; le maréchal de Villars, qui lui avoit succédé, avoit trouvé moyen, par la négociation, de désunir les chefs et de disperser les membres : mais le mal restoit toujours enraciné dans les cœurs; de manière qu'il n'y avoit qu'une grande attention et une grande sévérité qui pût empêcher le feu de se rallumer. Aidé des lumières et des conseils de M. de Basville, homme des plus sensés qu'il y eût en France, je m'appliquai à prévenir tout ce qui pouvoit causer des troubles, et je déclarai que je ne venois ni comme persécuteur ni comme missionnaire, mais dans la résolution de rendre justice également à tout le monde, de protéger tous ceux qui se comporteroient en fidèles sujets du Roi, et de punir avec la dernière rigueur ceux qui oseroient y contrevenir.

Le même jour que j'entrai dans la province, l'on prit un nommé Castanet, prédicant, lequel fut roué à Montpellier, convaincu de toutes sortes de crimes énormes, et non pour fait de religion, comme on a affecté de le publier dans les pays étrangers.

Au retour d'une tournée que je fis dans les Cévennes, étant un soir chez M. de Basville, intendant de la

(1) *De Villars* : Le maréchal de Villars a écrit des Mémoires, qui font partie de cette série.

province, un espion nous vint avertir qu'il y avoit dans Montpellier nombre de chefs des camisards, lesquels y étoient venus à dessein de concerter un nouveau soulèvement. Nous fîmes ce que nous pûmes pour savoir de lui dans quelles maisons ils pouvoient être, pour les arrêter; mais, malgré nos menaces et nos promesses, cet espion, fanatique lui-même, ne voulut jamais nous en dire davantage. Je fis donc assembler dans l'instant la milice bourgeoise de la ville, que l'on distribua dans tous les quartiers, et puis je fis faire la visite de toutes les maisons : je défendis que le lendemain on ouvrît les portes que je ne l'ordonnasse, bien résolu de ne point laisser échapper les camisards. Vers la pointe du jour, le lieutenant du prevôt trouva dans une chambre trois inconnus qui se mirent d'abord en défense, de manière qu'il y en eut un de tué; les deux autres furent légèrement blessés. Un de ceux-ci, qui étoit Génevois, déserteur du régiment de Courten, suisse, me dit que si je voulois lui sauver la vie il me découvriroit tout; et sur ce que je lui promis qu'en cas que ce qu'il savoit méritât cette grâce je la lui accorderois, il me raconta qu'ils étoient venus à Montpellier pour y exécuter un projet formé contre M. de Basville et moi, ce qui devoit être le signal de la révolte générale; que tous les chefs des camisards étoient à Nîmes pour y régler leurs affaires, et qu'ils avoient de toutes parts fait provisions d'armes et de munitions : il offrit de plus de nous montrer les maisons où ces gens-là se tenoient à Nîmes. Ainsi je le fis partir en poste avec des gardes, pour s'y rendre plus diligemment. En effet, l'on y arrêta Ravanelle, Jonquet, Du Villar, et beaucoup d'autres. M. de Basville et moi

nous y arrivâmes peu d'heures après; et sachant que Catinat étoit dans la ville, je fis tant de peur aux habitans, que celui chez qui il étoit l'obligea de sortir de sa maison, crainte d'être pendu, ainsi que je l'avois fait publier à son de trompe. Ce Catinat fut donc pris dans les rues; et comme il demanda à me parler, on me l'amena. Il me dit qu'il souhaitoit de me voir en particulier, ayant quelque chose d'important à me communiquer. Je le fis entrer dans ma chambre, les mains liées derrière le dos, et alors je voulus savoir ce qu'il avoit à me dire : il me répondit que c'étoit pour m'avertir que la reine d'Angleterre, dont il avoit la commission, feroit au maréchal de Tallard, prisonnier à Nottingham, le même traitement que je lui ferois. On n'a peut-être jamais ouï parler d'une pareille effronterie : aussi le renvoyai-je sur-le-champ à M. de Basville, qui, par une commission particulière de la cour, faisoit le procès à tous ces misérables.

Il y en eut environ une trentaine de convaincus, et de mis à mort. Ravanelle et Catinat, qui avoient été grenadiers dans les troupes, furent brûlés vifs, à cause des sacriléges horribles qu'ils avoient commis. Villar et Jonquet furent roués : le premier étoit lieutenant de dragons, fils d'un médecin de Saint-Hippolyte, garçon bien fait, qui paroissoit avoir de l'esprit, et qui, à cause de la facilité qu'il avoit d'entrer chez nous, s'étoit chargé d'exécuter le projet formé contre M. de Basville et moi. Il l'avoua, et sembloit même s'en faire gloire.

Pour montrer jusqu'où va le fanatisme, je dirai ce que ce Du Villar répondit à M. de Basville lorsqu'il le jugeoit : lui ayant été représenté qu'il étoit étonnant

comment un homme comme lui s'étoit associé de si grands scélérats, il s'écria : « Ah, monsieur, plût à « Dieu que j'eusse l'ame aussi belle qu'eux ! »

Je sais qu'en beaucoup de pays l'on a voulu noircir tout ce que nous avons fait contre ces gens-là ; mais je puis protester, en homme d'honneur, qu'il n'y a sortes de crimes dont les camisards ne fussent coupables : ils joignoient à la révolte, aux sacriléges, aux meurtres, aux vols et aux débordemens, des cruautés inouïes, jusqu'à faire griller des prêtres, éventrer des femmes grosses, et rôtir les enfans. C'est aussi cette horrible conduite qui fut cause qu'il n'y eut jamais parmi eux que la lie du peuple : s'ils avoient vécu en chrétiens, et qu'ils se fussent seulement déclarés pour la liberté de conscience et la diminution des impôts, ils auroient engagé dans la révolte non-seulement tous les huguenots du Languedoc, dont on prétend que le nombre monte à deux cent mille, mais il y a apparence que la contagion se seroit communiquée aux provinces voisines ; et peut-être même que beaucoup de catholiques, ennuyés de payer les impôts, se seroient aussi joints à eux. Il est étonnant que les Anglais et les Hollandais, qui fomentoient sous main cette révolte, ne leur envoyassent pas des chefs capables de mieux conduire les affaires, ou du moins ne leur donnassent pas de meilleurs avis.

Cette expédition faite à Nismes, nous retournâmes à Montpellier, où l'on avoit aussi arrêté plusieurs complices, qui furent pareillement exécutés.

Nous trouvâmes, par les papiers pris sur les camisards et par leur confession, qu'il y avoit dans le canton de Berne deux cents fanatiques prêts à venir

en Languedoc, et que Du Villar, dont j'ai ci-devant parlé, devoit être le chef de toute la révolte : nous découvrîmes aussi les marchands par qui se faisoient les remises d'argent, et ils furent pendus. Nous arrêtâmes dans la suite plusieurs gens qui couroient les champs, et qui commettoient des désordres; et, à force d'exécutions, en un mois de temps le calme fut rétabli : toutefois de temps en temps on voyoit paroître quelques bandes de camisards, qui étoient d'abord pris et dissipés par les troupes que j'avois dispersées par pelotons dans tous les endroits les plus dangereux.

Pendant cet été les ennemis se rendirent maîtres de la Catalogne; mais ce fut moins par la force que par la défection des habitans, et par la négligence des cours de Versailles et de Madrid. Rien n'étoit plus facile que de l'empêcher, et l'on n'a reconnu que trop tard les conséquences de cette perte : pour la réparer, il en a coûté aux deux couronnes un nombre infini d hommes, et bien de l'argent; le roi d'Espagne même en a pensé être détrôné. La principale cause de ce malheur vint de ce que le ministre le plus accrédité, sur qui rouloient ces sortes d'affaires, n'avoit ni le talent de prévoir le mal, ni le sens d'y remédier : aussi, par son incapacité, a-t-il mis la France au bord du précipice, d'où elle ne s'est tirée que par miracle.

Pour revenir au fait présent, dès le mois de mai j'avertis M. de Chamillard [1] des menées qui se for-

(1) *De Chamillard* : Michel de Chamillard. Il fut d'abord conseiller au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'Etat, contrôleur général des finances, et enfin ministre de la guerre. Il renonça à ces deux dernières places en 1708 et en 1709, et mourut en 1721.

moient dans cette principauté par les émissaires de l'archiduc; que même il y avoit déjà un commencement de révolte aux environs de Vic, et que l'on y publioit hautement que ce prince devoit incessamment arriver sur la flotte anglaise. En effet, j'avois eu avis qu'il s'étoit embarqué à Lisbonne avec dix-sept bataillons et quelque cavalerie. Je représentois que la perte de la Catalogne entraîneroit celle de l'Arragon et de Valence; que le roi d'Espagne se trouvant attaqué en même temps par le côté du Portugal, auroit de la peine à se soutenir, et seroit en grand danger d'être chassé de l'Espagne, ce qui finiroit honteusement une guerre que le Roi avoit si glorieusement soutenue jusqu'alors; que de plus, la Catalogne perdue, l'on seroit obligé d'envoyer un corps d'armée dans le Roussillon, pour couvrir cette frontière des incursions des ennemis, outre que les réfugiés pourroient tenter de faire par là une irruption en Languedoc. Je proposois pour remède que le Roi mît garnison française dans Roses et Gironne, et que pour cet effet l'on fît passer incontinent en Catalogne quelques bataillons et quelques régimens de dragons, afin de contenir les Catalans dans le devoir, et pouvoir, en cas de descente de la part de l'archiduc, former une armée de dix ou douze mille hommes pour s'opposer à ses entreprises : il étoit de plus nécessaire de soutenir M. de Velasco, vice-roi de Catalogne, sujet fidèle, mais homme de peu de courage. Il avoit à la vérité dans Barcelone quatre mille hommes de troupes réglées, mais il n'osoit en envoyer hors de la ville, crainte que les bourgeois, qu'il savoit être malintentionnés, ne se rendissent

maîtres de la place. Ainsi la présence d'un corps français y auroit suppléé, auroit encouragé les sujets fidèles, et contenu les séditieux. Je fis voir que ma proposition se pourroit exécuter sans toucher aux armées que le Roi avoit sur différentes frontières; car mon projet étoit que l'on prît en Provence quatre mille hommes des troupes de la marine, quatre bataillons de la comté de Nice, quatre du Languedoc, et quatre du Roussillon; on les auroit remplacés par les milices, lesquelles auroient suffi pour la garde du pays et des places, vu l'éloignement des ennemis, assez occupés ailleurs.

Nous avions trois régimens de dragons à portée de marcher avec nous, et cent officiers irlandais réformés à cheval; il y avoit à Perpignan un train d'artillerie en bon état, et M. Dupont d'Albaret, intendant du Roussillon, se chargeoit de me fournir tout le nécessaire pour les vivres : de manière qu'en trois semaines nous aurions été en état de former une armée capable d'écraser les Catalans rebelles, et de faire tête à l'archiduc lorsqu'il auroit voulu débarquer. J'écrivis sur cela des lettres très-fortes et très-pressantes, j'envoyai même des courriers; mais je ne pus jamais faire comprendre au ministre l'importance de l'affaire. A la fin, lassé de mes importunités, il me marqua que le Roi n'étoit pas assez puissant pour fournir une armée pour la défense de chaque province de la monarchie espagnole. Le beau raisonnement, quand je lui faisois voir qu'il s'agissoit de toute l'Espagne, et que, sans rien déranger ailleurs, le Roi n'avoit qu'à se servir des troupes qui étoient alors inutiles où

elles se trouvoient, et à portée des lieux menacés, qu'il étoit si important de mettre en sûreté!

L'on sera peut-être étonné de ce que je me mêlois d'une affaire qui ne me regardoit pas, et l'on croira volontiers que le motif d'être de quelque chose, et à la tête d'une armée, étoit principalement ce qui me faisoit agir. Je ne puis nier que, peu content d'être oisif en province dans un temps de guerre très-vive, j'aurois souhaité de me retrouver dans mon élément naturel; mais le bien de la cause commune, que je voyois visiblement péricliter par les nouvelles que je recevois, et par la connoissance que j'avois de l'Espagne, y avoit la plus grande part. Quoi qu'il en soit, la suite a fait voir que j'avois raison. La flotte anglaise arriva devant Barcelone le 22 août, au nombre de soixante-six vaisseaux de guerre, treize galiotes à bombes, et cent bâtimens de transport. Sur cela je redoublai mes instances, d'autant qu'il n'étoit plus douteux que les ennemis n'en voulussent à la Catalogne, où il y avoit déjà huit à dix mille miquelets sous les armes pour l'archiduc, et qu'ainsi l'on ne pouvoit avoir aucune inquiétude pour Toulon. Les réponses furent toujours sur la négative. Je ne me rebutai pourtant pas d'abord, tant la chose me paroissoit de conséquence; mais jamais M. de Chamillard ne voulut rien écouter, quoique les gouverneurs espagnols de toutes les places de Catalogne joignissent leurs représentations aux miennes : tout ce que je pus obtenir après maints courriers fut un ordre à M. de Quinson, commandant en Roussillon, d'envoyer un secours d'hommes et de munitions au gouverneur de

Roses : ce qui préserva cette place. Cependant l'archiduc avoit débarqué auprès de Barcelone, dont il forma le siége. Velasco, qui craignoit encore plus le dedans que le dehors, se trouvoit fort embarrassé. Le château de Mont-Jouy pris, et les batteries dressées contre la ville, l'on fit le 4 octobre une espèce de capitulation, mais qui fut très-mal observée; car les miquelets, profitant des pourparlers, entrèrent dans la place, et ouvrirent les portes aux ennemis. Le prince de Darmstadt avoit été tué au Mont-Jouy, et milord Peterborough restoit seul général auprès de l'archiduc.

Barcelone pris, non seulement toute la Catalogne se déclara contre le roi d'Espagne, mais aussi le royaume de Valence. L'Arragon ne branla pas encore, craignant d'être châtié à cause du voisinage des troupes castillanes. Les places de Gironne, Lérida, Mequinença, Monçon, Tortose, Tarragone et Cardone, furent ou rendues de gré, ou surprises par les ennemis, n'y ayant que peu ou point de garnison.

Vers le milieu d'octobre, je reçus ordre du Roi d'aller faire le siége de Nice. Cette place étoit une des plus fortes qu'il y eût en Europe; c'étoit l'ouvrage de tous les ducs de Savoie, qui en avoient consécutivement augmenté les fortifications. M. de Chamillard n'avoit déterminé cette entreprise que pour se disculper d'avoir, par le vain projet du siége de Turin, qu'il vouloit faire faire à son gendre le duc de La Feuillade, sans toutefois avoir aucuns des préparatifs nécessaires, d'avoir, dis-je, par là empêché M. de Vendôme de rien entreprendre pendant cette campagne.

L'on ne me donna qu'une très-médiocre armée; et si je n'avois engagé M. de Vauvré, intendant de la marine à Toulon, et nommé pour être mon intendant à ce siége, à me donner le double d'artillerie de ce qui étoit porté dans l'ordre de la cour, je ne sais si j'aurois pu réussir. Je partis le 20 d'octobre, et fus droit à Toulon, où je pressai le départ du chevalier de Bellefontaine, qui devoit transporter par mer à Villefranche toute notre artillerie. Il y avoit pour la comté de Nice un traité de suspension d'armes qui devoit durer jusqu'au 30 du mois; et il étoit même stipulé qu'on s'avertiroit réciproquement dix jours d'avance en cas de rupture, ou qu'on ne voulût pas prolonger l'armistice. J'écrivis donc à M. Paratte, maréchal de camp, qui commandoit à Villefranche, pour qu'il en avertît le marquis de Carail, gouverneur de Nice. Le 31, je passai le Var, et me rendis devant la place : mon armée étoit composée de quinze bataillons très-foibles et d'assez mauvaise qualité, outre un bataillon de la marine. Je n'avois pris avec moi que deux cents dragons, à cause de la rareté des fourrages. La garnison consistoit en trois régimens d'infanterie et trois compagnies de camisards, faisant en tout deux mille hommes. J'établis mon quartier à Simiers, tant à cause du voisinage de la ville, que parce que ce couvent se trouvoit au centre de la circonvallation, et que j'y étois plus à portée d'occuper le poste de la Trinité, par où les ennemis pouvoient venir au secours.

Les vents contraires empêchèrent notre flotte d'arriver; et les pluies continuelles grossirent tellement toutes les rivières, que je me trouvai pendant plu-

sieurs jours entre le Var et le Paillon, sans pouvoir avoir commerce ni avec Antibes ni avec Villefranche. Enfin le temps s'étant remis au beau, Bellefontaine parut, et je fis toutes les dispositions nécessaires pour le siége. Il falloit commencer par la ville, qui n'étoit pas forte; mais toutefois, comme il y avoit des bastions revêtus, je fus obligé d'y aller dans les formes. Le 4 au soir, je me saisis du couvent de Saint-Jean-Baptiste dans le faubourg, qui étoit fort près de l'endroit par où je voulois attaquer la ville. L'on commença aussitôt à travailler à une batterie de quatre pièces, et l'on fit des tranchées de communication nécessaires pour y aller en sûreté; mais le canon ne put y être placé que le 13 au soir : le 14, je fis sommer la ville. Le marquis de Senantes sortit; et la capitulation ayant été faite, la garnison monta au château, et nous fîmes entrer des troupes dans la ville. Jusqu'alors les ennemis ne tiroient point sur nos gens, et je défendois qu'on tirât sur eux : car, faisant travailler à quelques batteries de canon et de mortiers contre le château, j'étois bien aise de le faire tranquillement. Le marquis de Senantes, fils du marquis de Carail, au bout de deux jours me revint trouver pour me déclarer de la part de son père que si dans l'instant je ne renouvelois l'armistice, il alloit faire tirer sur nous. Je lui répondis que mon ordre n'étoit point d'entrer dans aucun traité, et qu'ainsi il pouvoit faire ce qu'il voudroit. Sur cela le feu commença de part et d'autre : il étoit même extraordinaire que le marquis de Carail eût tant tardé.

Je n'avois pu, avant la prise de la ville, bien reconnoître le château, ni me déterminer par où je

l'attaquerois. Nous employâmes donc quelques jours à tout examiner avec le sieur Filey, maréchal de camp, et ingénieur en chef.

La place avoit trois fronts, l'un du côté de la ville, un autre du côté de Simiers, et le troisième du côté de Montalban. Nous trouvâmes que celui de la ville se montroit le plus; mais il étoit difficile d'y conduire du canon, et de le placer : de plus, les ouvrages étoient sur des rocs vifs cachés par une chemise de maçonnerie, sur lesquels le canon n'auroit rien fait. Le duc de Vendôme, qui pendant la dernière guerre avoit commandé dans la ville, étoit cependant pour cette attaque; celui de Simiers avoit pareillement ses difficultés par rapport à l'emplacement des batteries; mais il y avoit de plus une trop grande quantité d'ouvrages, une double enceinte, un fossé taillé dans le roc, double chemin couvert miné partout; ce qui, vu la saison et le peu de troupes que nous avions, qui ne faisoient que cinq mille hommes, auroit rendu cette attaque des plus longues et des plus douteuses. Le maréchal de Vauban vouloit absolument que j'attaquasse le château par cet endroit : le Roi m'en avoit envoyé, par un courrier, le projet et le plan qu'il en avoit faits; mais, par les raisons susdites, je ne le voulus pas. Le maréchal de Catinat, qui en 1691 l'avoit attaqué par là, ne l'auroit pas pris, si par bonheur une bombe n'eût fait sauter le magasin et détruit le puits.

Il ne restoit donc que l'attaque du côté de Montalban, que nous trouvions la seule praticable, tant à cause de la commodité d'y conduire du canon, que par le manque d'ouvrages que l'on avoit négligé d'y

faire, dans la supposition que l'escarpement empêchoit d'y pouvoir monter.

Etant ainsi déterminés, nous commençâmes dès le 16 novembre à faire travailler à nos batteries : comme c'étoit par le canon que je comptois de réussir dans ce siége, je ne voulus point qu'aucune pièce tirât que toutes ne fussent prêtes pour tirer à la fois, afin d'éteindre plus promptement le feu des ennemis, et d'ouvrir tellement la place qu'elle fût obligée de se rendre. Nous établîmes cinquante pièces de gros canon pour battre en brèche du côté de Montalban, et vingt sur la hauteur de Saint-Charles pour battre le rempart à revers, outre seize mortiers. Les chiourmes des galères montèrent le canon de Villefranche jusqu'à la hauteur de Montalban, et de là le traînèrent dans les batteries. Le chevalier de Roanez, qui commandoit nos galères, se donna pour cela des soins continuels.

Nous ne fîmes point de tranchées réglées, mais seulement des boyaux pour conduire aux batteries. Pendant que nous y faisions travailler, les assiégés firent plusieurs sorties, dans lesquelles ils furent toujours repoussés avec perte. Le mauvais temps, le mauvais terrain, et le peu de travailleurs que notre petite armée pouvoit fournir, furent cause que nos batteries ne purent commencer à tirer que le 8 de décembre. Ce fut alors un beau spectacle; car les ennemis répondirent par cinquante pièces de canon à nos soixante-dix, et à nos seize mortiers : l'artillerie de part et d'autre tiroit comme la mousqueterie, et le bruit et la fumée étoient tels qu'on ne pouvoit ni voir ni s'entendre. Nous eûmes ce jour-là le sieur de Filey et un bri-

gadier d'ingénieurs tués d'un même coup de canon.

La bonté de la maçonnerie et l'éloignement de nos batteries, qu'il n'avoit pas été possible de placer plus près que de deux à trois cents toises, à cause d'un grand fond qui se trouvoit au pied du glacis, retardèrent de beaucoup les brèches, qui ne se trouvèrent en état que dans les premiers jours de janvier. J'avois trouvé moyen, quelque temps auparavant, de me rendre maître de l'ouvrage à corne qui couvroit le fond du côté de Simiers, et dont nos batteries avoient ouvert les branches; et par ce moyen je comptois de faire couler par le chemin couvert quelques détachemens pour monter à une des brèches, car nous en avions trois. [1706] J'avois résolu de donner l'assaut général le 6 au matin, et mes dispositions étoient faites; mais le marquis de Carail ne jugeant pas à propos de s'exposer à être emporté, fit battre la chamade le 4 au soir. La capitulation fut réglée dans l'instant, et le lendemain matin le régiment Dauphin prit possession d'une porte; ou, pour mieux dire, comme elle étoit si bouchée qu'on ne put l'ouvrir, il entra dans le château par la brèche. Nous accordâmes au marquis de Carail tous les honneurs de la guerre, et cela d'autant plus volontiers que j'avois grande impatience d'être maître de la place; je savois que le duc de Savoie avoit déterminé de la secourir, et qu'actuellement le comte de Thaun étoit arrivé à Tende, en deçà des Alpes, à neuf lieues de Nice, avec trois mille hommes de troupes réglées et autant de milices; mais dès qu'il sut la prise du château, il se retira en Piémont. J'envoyai le sieur de Grimaldi, brigadier, avec quelques bataillons, du côté de Jospel

et de Breglia, et tout le comté se soumit ensuite. Je disposai les troupes en quartiers d'hiver, et retournai en Languedoc, ayant laissé à M. de Paratte le commandement de Nice et du comté.

Nous ne perdîmes à ce siége que six cents hommes, et les ennemis environ autant. Nous y fîmes une prodigieuse consommation de poudre; elle se montoit à près de sept cent milliers.

Le Roi avoit ordonné qu'on rasât totalement le château; ce qui fut si bien exécuté, qu'il ne paroît plus qu'il y en ait jamais eu dans cet endroit. Nous trouvâmes dans la place près de cent pièces de canon, et beaucoup de munitions de guerre.

Le Roi, imbu de l'opinion que l'escarpement rendoit l'approche inaccessible par le côté de Montalban, m'avoit mandé qu'il craignoit fort qu'après avoir perdu beaucoup de temps et consommé bien des munitions, je ne fusse obligé d'en revenir à l'attaque proposée par M. de Vauban. Pour faire voir que je ne m'étois point trompé, je montai à cheval avec cinquante officiers jusqu'au haut de la brèche.

Dès le commencement du siége j'avois représenté que la plus grande difficulté que je trouverois dans l'entreprise seroit le peu de troupes que j'avois, et qu'ainsi il me falloit nécessairement envoyer un renfort. Sur les instances que je fis, l'on ordonna au maréchal de Villars, qui commandoit sur le Rhin, de m'envoyer trente-deux compagnies de grenadiers; mais elles n'arrivèrent point à mon camp, ayant été arrêtées à Antibes pendant quelques jours par le mauvais temps.

A mon arrivée devant Nice, ayant visité le pays,

je fis faire au-delà de mon camp des redoutes sur les hauteurs, afin de barrer l'entre-deux du Var et du Paillon : mon intention en les construisant n'étoit autre que de prévenir toute surprise, et me donner le temps de rassembler mes troupes; car n'ayant qu'une très-petite armée, et beaucoup de terrain à garder, j'étois foible de partout, et par conséquent hors d'état de résister à un corps considérable qui seroit tout d'un coup tombé sur moi. J'avois donc résolu, en cas de l'approche d'un secours, de ne laisser que ce qui auroit été nécessaire pour la garde des batteries, et de marcher avec le reste au devant des ennemis, pour les combattre le plus diligemment que je pourrois. Il est étonnant que le duc de Savoie n'y ait pas songé d'abord, ayant par le col de Tende si peu de chemin à faire; car, vu la situation des quartiers en Italie, l'expédition auroit été faite avant que le duc de Vendôme ou le duc de La Feuillade en eussent pu être informés, et sans même qu'ils pussent en aucune façon l'empêcher, et m'être d'aucun secours.

Au mois de février 1706, le Roi me fit maréchal de France, et m'ordonna en même temps de me rendre en Espagne, pour y commander l'armée contre le Portugal. Le roi d'Espagne avoit résolu d'aller en personne faire le siége de Barcelone, et pour cet effet menoit avec lui les troupes françaises, hors quatre escadrons qu'il laissoit en Castille aux ordres de M. de Joffreville.

Le comte de Toulouse, amiral de France, devoit aussi se rendre devant Barcelone avec une escadre de vingt vaisseaux de ligne, et y porter toute l'artillerie

et les munitions de guerre nécessaires pour le siége.

Le maréchal de Tessé n'approuvoit nullement ce projet, par bien des raisons. Il considéroit les difficultés qu'il y avoit à traverser cinquante lieues de pays ennemi, rempli de défilés, de montagnes, de rivières, et sans autre secours de vivres que ce que l'on meneroit avec soi : l'incertitude de la mer pour fournir tout le nécessaire quand l'on seroit devant Barcelone, et l'apparence que la flotte combinée pourroit peut-être arriver au secours avant la prise de la place, le faisoit trembler pour la réussite d'une entreprise qui ne pouvoit échouer sans que l'on courût risque de perdre en un instant toute l'Espagne. L'armée que Sa Majesté Catholique pouvoit mener ne lui paroissoit pas assez considérable, n'y ayant que trente-huit bataillons et soixante escadrons; de plus, il craignoit que pendant l'éloignement du Roi et des troupes les Portugais ne se servissent de l'occasion pour aller droit à Madrid, et se rendre maîtres de toute la Castille. Malgré tout ce que le maréchal put dire, le roi d'Espagne demeura ferme dans sa résolution; mais, pour obvier à ce dernier inconvénient, il pria le Roi son grand-père d'envoyer un général pour commander sur les frontières de Portugal.

Ce fut donc sur moi que le choix tomba. Dans la dépêche de M. de Chamillard, il m'y faisoit une grande énumération des troupes espagnoles qui devoient composer mon armée, et me marquoit que le Roi alloit faire marcher quinze bataillons français pour me joindre. J'ai pourtant appris depuis qu'il n'avoit jamais eu en pensée d'exécuter ce dernier article, et qu'il ne me l'avoit écrit que pour m'engager plus

aisément au voyage d'Espagne. Dès que j'eus reçu le courrier de la cour, j'en dépêchai un à Madrid à M. Orry, pour lui dire que j'y serois incessamment; mais que, pour ne pas perdre un temps précieux dans des conjonctures si importantes, je le priois de faire envoyer incontinent les ordres en Andalousie et en Galice pour faire marcher sur le Tage toutes les troupes qui ne seroient pas absolument nécessaires pour la garde des places, de manière que, les trouvant dans le centre de la frontière, je pusse à mon arrivée en former une armée, et faire tête aux Portugais.

Je partis de Montpellier le 27 de février, et me rendis le 12 mars à Madrid, où je trouvai que M. Orry n'avoit rien exécuté de ce que je lui avois mandé, ne m'alléguant d'autre raison sinon qu'il m'attendoit avant d'envoyer aucun ordre. Cette faute pensa coûter cher; car les ennemis s'étant peu de temps après mis en campagne, il n'y eut plus moyen de rassembler aucune armée; et si j'avois eu affaire à des gens un peu entendus et vifs, l'Espagne étoit perdue.

Après avoir fait avec la reine d'Espagne les arrangemens convenables, je partis pour Badajoz, où j'arrivai le 27. Les ennemis ayant assemblé leur armée, qui consistoit en quarante-cinq bataillons et cinquante-six escadrons, étoient venus dès le 25 camper entre Elvas et Campo-Major. Si les troupes d'Andalousie et de Galice m'avoient joint, j'aurois campé dès-lors sous Badajoz, dans un poste que je reconnus pouvoir être facilement mis hors d'insulte; mais le duc d'Icar, vice-roi de Galice, sous divers prétextes avoit gardé ses troupes; et le marquis de Villadarias, loin d'exécuter les ordres qu'il avoit reçus, avoit fait marcher les

siennes du côté de Cadix, sous prétexte qu'il craignoit pour cette place, à cause de quelques vaisseaux ennemis qui y paroissoient. Il étoit clair que Villadarias ne pouvoit croire ce qu'il avançoit; car quelle apparence que dans le temps que l'archiduc étoit menacé d'être attaqué dans Barcelone il songeât à faire le siége de Cadix, qui est une très-bonne place? De plus, l'armée portugaise n'y pouvoit aller qu'en pénétrant dans l'Andalousie; ce qu'elle ne pouvoit faire qu'après avoir pris Badajoz. C'étoit donc Badajoz qu'il falloit sauver, et pour cela il falloit avoir une armée.

Cette quantité de généraux indépendans dans l'étendue d'une même frontière étoit pernicieuse : chacun vouloit avoir une armée, et aucun ne pouvoit seul en avoir une assez considérable pour s'opposer aux entreprises d'un ennemi qui réunissoit ensemble toutes ses forces. J'ai aussi su depuis que les ordres envoyés de Madrid n'avoient point été assez positifs; car des ministres, quoique très-ignorans dans notre métier, vouloient pourtant toujours agir à leur tête; et c'est ce qui rendoit ma situation plus difficile, ayant autant à combattre Madrid que les ennemis.

Je retournai le lendemain 28 camper à Talaverra, à trois lieues de Badajoz, avec vingt-sept escadrons pour toute armée. Je mandai au comte de Fiennes de me venir joindre le plus diligemment qu'il pourroit avec dix escadrons. Joffreville devoit suivre avec ce qu'il pourroit ramasser en Castille; mais cela se réduisit à trois escadrons de dragons.

Les ennemis ayant marché par leur gauche, prirent la route d'Alcantara; sur quoi je marchai par Caserès et Arroyo-del-Puerco à Brocas, qui n'est qu'à trois

lieues d'Alcantara, où je fis entrer huit bataillons, outre les deux qui y étoient déjà en garnison. Les ennemis étant arrivés sur la rivière de Salar, ne crurent pas devoir s'aller placer devant Alcantara tant que je serois à Brocas : ainsi ils marchèrent à moi. Je fis d'abord bonne contenance; mais voyant que toute leur armée y étoit, je songeai à la retraite. J'ordonnai à ma seconde ligne de s'aller poster de l'autre côté d'un grand ravin à deux lieues de Brocas, et à moitié chemin d'Arroyo-del-Puerco; et avec la première je commençai à me retirer. Dès que les ennemis nous virent ébranler, ils s'avancèrent tous en bataille le plus diligemment qu'ils purent; mais nous étions déjà entrés dans la forêt avant que d'être atteints. Je formai plusieurs lignes dans le bois, à quelque distance les unes des autres : la première fut d'abord chargée et rompue par le grand nombre d'ennemis, mais elle se rallia bientôt et rechargea; il y eut ensuite nombre de charges, dans lesquelles nous avions quelquefois de l'avantage; mais comme nous ne songions qu'à nous retirer, le désordre se mit dans nos régimens, qui s'en allèrent au grand galop. Les ennemis toutefois, étonnés de me voir choisir un bois pour donner un combat de cavalerie, ne s'avançoient qu'en ordre, ne doutant pas qu'il n'y eût de l'infanterie dans ce bois : cela, joint à la bonne contenance de quatre escadrons français commandés par le comte de Fiennes, qui s'étoit formé en arrière des Espagnols, arrêta totalement les ennemis, qui n'osèrent s'avancer davantage.

Je ralliai ma cavalerie de l'autre côté du ravin, où j'avois ordonné à ma seconde ligne de se placer, mais

où je ne la trouvai pas; car don Domingo Canal, maréchal de camp, qui la commandoit, n'avoit point compris l'ordre que je lui avois donné; et, au lieu de se former derrière le ravin, il s'étoit mis un quart de lieue plus bas, dans une prairie qui lui parut fort commode pour repaître. L'on peut aisément croire que, ne trouvant pas cette seconde ligne, mon embarras n'eût pas été petit si les ennemis m'avoient poussé avec vigueur. J'eus bien de la peine à découvrir où étoit Canal, et je ne le sus qu'après que les ennemis se furent tout-à-fait retirés à Brocas. Nous perdîmes à cette action environ une centaine d'hommes : je crois qu'il en coûta du moins autant aux ennemis, avec le comte de San-Vicente, officier général portugais.

Les ennemis firent ensuite le siége d'Alcantara, pendant lequel je restai à Arroyo-del-Puerco. La place en soi étoit très-mauvaise, n'y ayant ni fossé, ni chemin couvert, ni ouvrage extérieur : toutefois, comme elle avoit des bastions, que les assiégeans n'avoient que très-peu d'artillerie, et fort peu d'expérience dans l'art militaire, elle eût pu tenir long-temps, si le sieur Gasco, maréchal de camp, qui en étoit gouverneur, eût fait son devoir. Je lui avois marqué dans ses instructions qu'il devoit se défendre le plus long-temps qu'il pourroit; que quand il y auroit brèche, il eût à faire une capitulation honorable; que si les ennemis alors ne lui en vouloient pas accorder d'autre que de se rendre prisonnier de guerre, il eût à sortir avec sa garnison par l'autre côté du Tage. Il auroit pu facilement se faire un passage, car le corps ennemi qui y étoit ne consistoit qu'en deux régimens de ca-

valerie : la nature de ce pays, plein de broussailles et de ravins, étoit très-favorable à ce dessein, et il auroit pu pendant la nuit couler le long de la Lagon, et remonter vers la Moraleja : la cavalerie ne pouvoit l'inquiéter par là; et avant que les ennemis eussent pu être avertis de sa marche, et qu'ils eussent pu détacher de l'infanterie pour le suivre, il auroit eu au moins deux heures d'avance. S'il ne pouvoit exécuter ce que je viens de dire, je lui ordonnois positivement de soutenir l'assaut, plutôt que de consentir à être prisonnier de guerre.

Il ne fit rien de ce que je lui marquois; il n'attendit pas même qu'il y eût brèche pour battre la chamade, et il se rendit prisonnier de guerre. Je m'étois avancé avec ma cavalerie à Las-Ventas, à quatre lieues d'Alcantara, pour faciliter la capitulation, et tâcher de faire croire aux ennemis que je songeois à secourir la place; mais inutilement, car Gasco consentit à tout ce qu'ils voulurent sans le moindre débat, et livra la place le 14 avril. Il ne donnoit pour excuses que l'envie de sauver au Roi la garnison, comme si, n'y ayant point de cartel, nous pouvions la ravoir quand nous voudrions. Dans la situation des affaires, il valoit mieux courir le risque d'être emporté; car, au bout du compte, l'on ne pouvoit forcer par une petite brèche de dix toises au plus un corps de cinq mille hommes de pied sans qu'il en coûtât bien du monde, et cela auroit pu déranger ou retarder les autres projets des ennemis. Je ne voulus point répondre aux lettres que m'écrivit Gasco, ne convenant point d'avoir commerce avec un homme qui avoit manqué si essentiellement à son honneur, à son devoir, à son

pays, à son roi et à son général. J'avois été trompé dans l'opinion que j'avois conçue de lui dès la première campagne que j'avois commandée en Espagne, et je l'aurois préféré à tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux espagnols.

Alcantara et sa garnison perdue dès l'entrée de la campagne me jetoit dans un furieux embarras, d'autant que, par la faute du conseil de Madrid et par la désobéissance des capitaines généraux, j'étois hors d'état de pouvoir opposer un corps suffisant aux ennemis, lesquels se trouvant alors à cheval sur le Tage, étoient maîtres de se porter où bon leur sembleroit, et par conséquent nous donnoient également jalousie de toutes parts, sans que d'aucun côté on pût leur résister. J'aurois donc fort souhaité qu'ils eussent pris le parti d'aller assiéger Badajoz, d'autant que cela les auroit éloignés de Madrid, les auroit peut-être occupés jusqu'aux grandes chaleurs, et auroit pu donner le temps d'arriver au secours que nous attendions de France après l'expédition de Catalogne.

La cour de Madrid, qui jusqu'alors sembloit ne rien appréhender, et regardoit même ce que je mandois comme une crainte chimérique, ouvrit enfin les yeux sur le danger où elle étoit. Orry résolut de former dix bataillons de milices, et me proposa dès qu'ils m'auroient joint de livrer bataille; mais cela ne suffisoit pas pour tenter fortune. Je crus donc qu'il valoit mieux disputer le terrain autant que l'on pourroit, jusqu'à ce que j'eusse un corps de bonnes troupes suffisant pour les grandes aventures.

Les ennemis passèrent le Tage à Alcantara le 20 avril; sur quoi je le passai aussi au pont Cardinal,

ayant déjà fait prendre les devants à M. de Joffreville avec douze escadrons.

Comme j'appris que les ennemis venoient droit à Placencia où je m'étois campé, je ne doutai plus que leur dessein ne fût d'aller à Madrid : ainsi je dépêchai un courrier pour en avertir la reine d'Espagne, et lui représenter que si les ennemis continuoient leur marche, elle n'avoit point d'autre parti à prendre que celui de venir se mettre à notre tête. Les raisons que je lui donnois étoient qu'elle y seroit plus en sûreté, que sa présence contiendroit les troupes, animeroit les provinces éloignées et voisines à se maintenir dans leur devoir; au lieu que, se retirant ailleurs, elle sembleroit abandonner la partie, et que la plupart des peuples étant déjà saisis de peur, l'on verroit dans l'instant une révolution générale.

Je voulois qu'en même temps que la Reine viendroit me trouver elle écrivît des lettres circulaires pour exhorter tous les bons sujets de la venir joindre à son camp. Vu le génie de la nation et la singularité de l'action, il y avoit lieu de croire que de tous côtés un nombre infini de personnes seroient accourues sous l'étendard de cette princesse, dont les manières nobles et caressantes les auroient engagées à se sacrifier pour le maintien de la cause de son mari.

La princesse des Ursins et M. Amelot n'approuvèrent pas ma proposition; et l'endroit le plus éloigné du péril étoit celui qu'ils avoient résolu de préférer. Orry m'avoit aussi proposé de me faire joindre par les garnisons françaises de Pampelune, Fontarabie et Saint-Sébastien; mais je n'avois garde d'y donner les mains, car il étoit de la dernière importance de ne

pas nous dessaisir de ces places, dont la perte auroit totalement bouché l'entrée aux secours que nous espérions de France.

Les ennemis continuèrent leur marche jusqu'à Placencia, d'où je me retirai, trois lieues en arrière, à la Massagona, sur la rivière de Tietar. J'y avois placé huit bataillons, qui étoient mon unique infanterie; et j'avois fait retrancher les principaux gués, afin de faire croire aux ennemis que je voulois garder ce poste, et peut-être par là les obliger de prendre un autre chemin, et ainsi gagner du temps : ce qui étoit ce que je cherchois. Les ennemis, après avoir resté trois jours à Placencia, vinrent droit à moi avec toute leur armée. Comme je les vis tout de bon songer à me chasser de là, je ne crus pas qu'il convînt de hasarder une affaire, d'autant que la rivière étoit fort basse, et mes retranchemens trop étendus : ainsi je fis marcher en arrière mon infanterie; je restai avec la cavalerie jusqu'à midi, et puis me retirai en bataille au travers des bois, car c'étoit le terrain qui me convenoit le mieux pour cacher ma foiblesse et mes manœuvres. Joffreville fit l'arrière-garde avec douze troupes de cavalerie, et par sa bonne contenance empêcha les ennemis, pendant une heure et demie, de passer la rivière, quoiqu'ils fissent un feu continuel de leur artillerie et de leur infanterie sur lui, et sur un détachement de dragons qui gardoient les retranchemens. Dès qu'il se fut retiré les ennemis passèrent, et le suivirent pendant une demi-lieue sans oser le charger; de manière que cela se passa en escarmouches. Leur armée se campa sur les bords de la rivière de notre côté, et y resta un jour entier. Le 3 mai, ils s'avancèrent à

Cassa-Texada, d'où je me retirai à leur approche; et le 4 ils campèrent à Almaras, et moi auprès de la Peralada, à trois lieues de là.

La lenteur de la marche des ennemis provenoit de l'incertitude où ils étoient sur ce qu'ils avoient à faire : ils ignoroient aussi bien que nous ce qui se passoit à Barcelone, dont le roi d'Espagne faisoit le siége; car ils n'en pouvoient avoir des nouvelles que par mer, ce qui étoit très-long : et comme nous n'avions nulle communication par terre avec le camp de Sa Majesté Catholique, nous ne pouvions non plus en recevoir des lettres que par des bâtimens qui les portoient de la rade de Barcelone à Collioure; et de là par Bayonne à Madrid. Les ennemis donc craignoient de s'avancer trop avant, de peur que, Barcelone pris, le roi d'Espagne ne revînt tout à coup avec toute son armée avant qu'ils en fussent informés, et qu'alors ayant tout le pays contre eux, ils n'eussent grande difficulté à regagner le Portugal; ce qui les détermina à rester à Almaras quelque temps : mais au bout de huit jours n'ayant aucunes nouvelles, ils prirent le parti d'aller faire le siége de Ciudad-Rodrigo, qui ne pouvoit les occuper long-temps, et ensuite s'avancer à Salamanque, afin d'y attendre le succès de Barcelone. Ils décampèrent le 11 mai, et reprirent le chemin de Placencia et de Coria, afin d'être plus à portée de leurs convois, qu'ils tiroient de Portugal. Le 20, ils investirent Ciudad-Rodrigo. Cette ville (on ne peut l'appeler place) n'avoit ni dehors, ni fossé, ni chemin couvert, ni flancs; une simple muraille en faisoit l'enceinte : toutefois, quoiqu'il n'y eût qu'un bataillon et quelques milices, elle se défendit jusqu'au 26

au soir, et ne se rendit que la brèche faite : elle obtint même une capitulation honorable. Je m'étois tenu à Saint-Martin-del-Rio jusqu'après la prise de Ciudad-Rodrigo, ensuite de quoi je me repliai à Salamanque.

J'y appris le premier de juin, par un courrier de France, le malheureux dénouement du siége de Barcelone. Le roi d'Espagne, après avoir pris le Mont-Jouy, avoit conduit de ce côté-là ses attaques contre la ville, qu'il avoit battue pendant plusieurs jours; mais avant que d'avoir fait une brèche suffisante, la flotte ennemie arriva : ainsi le comte de Toulouse, inférieur en nombre, étant obligé de se retirer à Toulon, il ne fut pas possible au roi d'Espagne de continuer le siége, attendu qu'il n'avoit plus de vivres; outre que la flotte portoit à l'archiduc un secours de douze bataillons. Il ne fut donc plus question que de savoir par où l'armée se retireroit. Les Espagnols vouloient que ce fût par le même chemin qu'on étoit venu; mais le manque de vivres fit choisir le plus court pour arriver en pays ami, dont nous étions les maîtres : ainsi il fut déterminé qu'on gagneroit le Lampourdan, ce qui se pouvoit aisément en quatre ou cinq jours; au lieu que par Igualada et Lérida il en falloit au moins dix avant que d'arriver en Arragon, outre que la fidélité des Arragonais étoit fort ébranlée, et que le pays par où il falloit passer étoit beaucoup plus difficile que l'autre, tant par les montagnes et défilés, que pour le passage des rivières.

Sa Majesté Catholique décampa le 11 mai, et fut obligée d'abandonner toute sa grosse artillerie et ses munitions de guerre, n'ayant ni le temps ni les bêtes

nécessaires pour l'emmener : les malades et blessés restèrent pareillement. Il faut dire, à la louange de milord Peterborough, qui commandoit les troupes de l'archiduc, qu'il eut toute l'attention possible pour empêcher les miquelets de les égorger. Les ennemis suivirent les premiers jours l'armée du roi d'Espagne; mais dès qu'elle eut passé le Ter, se trouvant en sûreté et à portée des vivres, elle fit quelque séjour, en attendant les ordres de la cour. Le roi d'Espagne regagna le Roussillon, pour se rendre par Bayonne à Madrid le plus diligemment qu'il pourroit; et le chevalier d'Asfeld eut ordre de prendre les devants, et de se rendre à Bayonne, afin d'y régler tout ce qu'il falloit, tant pour le passage de Sa Majesté Catholique que pour celui des troupes.

Dès que je fus informé de la résolution du roi d'Espagne de venir à Madrid, je dépêchai un courrier pour supplier la Reine de l'en détourner; car, vu la situation des ennemis et notre foiblesse, il étoit impossible de les empêcher d'y aller : ainsi il me paroissoit que Sa Majesté Catholique devoit s'épargner la honte d'être obligée de s'enfuir de sa capitale huit jours après y être retournée. Je proposois que ce prince vînt en droiture à Burgos, où il se trouveroit plus à portée de rentrer en Castille si nous en étions chassés : sa présence y auroit animé les Castillans, et le bruit de son arrivée faisant peut-être croire aux ennemis que la tête des troupes arrivoit, ils auroient été bride en main; ce qui étoit ce que nous devions principalement souhaiter. Je comptois de me replier sur le Douro, et y rassembler le plus de troupes qu'il me seroit possible pour en défendre le passage aux ennemis : en tout

cas, après les avoir amusés à mon ordinaire, je me serois retiré sur Burgos et Vittoria, jusqu'à ce que les trente bataillons et vingt escadrons français qui devoient venir m'eussent joint. Je ne voulois nullement me retirer du côté de Pampelune, car c'étoit me mettre dans le coin de l'Espagne le plus reculé, d'où j'aurois eu de la peine à ressortir à cause du passage de l'Ebre, outre que nous y aurions eu plus de difficulté pour nos subsistances; au lieu que par Burgos nous serions d'abord au centre de la Castille, dans le pays du monde le plus abondant.

Je mandai la même chose à M. d'Asfeld, afin qu'il en parlât au roi d'Espagne à son passage à Bayonne; mais le Roi avoit une telle impatience d'être avec la Reine, qu'il n'écoutoit rien, et alloit toujours en avant. Il prit donc le chemin de Pampelune comme le plus court, et se risqua sans escorte au travers de la Navarre, effleurant l'Arragon, qui s'étoit révolté dès que le siége de Barcelone eut été levé.

La Reine et son conseil ne lui avoient pas écrit comme je les en avois suppliés; car, en dépit de mes avis, ils faisoient cent mille choses de leur tête, et d'ordinaire c'étoient des fautes auxquelles j'avois ensuite la peine de remédier.

Les ennemis eurent nouvelle de la levée du siége de Barcelone le même jour que moi. Milord Peterborough avoit dépêché un courrier par mer au marquis de Las-Minas et au comte de Galloway, pour leur en donner avis, et leur faire savoir que l'archiduc alloit bientôt s'approcher de Madrid, où il comptoit que l'armée portugaise se rendroit aussi, afin de se joindre tous, et de nous chasser totalement d'Espagne.

Sur cela, le 3 juin, les ennemis se mirent en marche d'auprès de Ciudad-Rodrigo, et arrivèrent le 6 à Salamanque; je m'en étois retiré la veille, me tenant également à portée du chemin de Madrid et de celui de Valladolid, car il étoit encore incertain lequel ils prendroient. Le bruit de leur armée étoit pour le premier; mais je craignois plus le second, attendu que par là ils nous chassoient de Madrid sans y aller, et que, par les contradictions que j'éprouvois de la part du ministère, je n'avois pas encore eu le temps de faire les arrangemens nécessaires pour la jonction des troupes derrière le Douro.

Le 12, les ennemis décampèrent de Salamanque, et prirent le chemin de Penaranda : ainsi il n'y eut plus à douter qu'ils n'allassent à Madrid. L'on me proposa encore de défendre le passage de Guadarrama; mais je n'y voulus point consentir, d'autant que l'on pouvoit passer partout à droite et à gauche, et qu'ainsi les ennemis se trouvant tout à coup derrière moi m'auroient ôté toute communication avec la France et Madrid; et quand même j'aurois arrêté l'armée portugaise, l'archiduc arrivant par l'Arragon, je me serois trouvé entre ces deux armées sans ressource ni retraite. Je suppliai seulement la Reine d'ordonner que les troupes qu'on venoit de former à Madrid y campassent; que M. de Las-Torres, qui arrivoit de Valence avec quinze escadrons et quelques bataillons, se mît à portée de nous joindre quand il en seroit besoin; que Leurs Majestés Catholiques fussent prêtes à partir d'un moment à l'autre, et que l'on eût soin d'avoir à Guadalaxara et sur la route de Burgos des farines pour notre subsistance. Je renvoyai à Ba-

dajoz six bataillons, afin de ne pas laisser l'Estramadure totalement dégarnie : quant au peu d'infanterie qui me restoit, je la fis marcher vers Ségovie; ensuite avec ma cavalerie je me retirai, à mesure que les ennemis avançoient. Sur ces entrefaites, nous eûmes la triste nouvelle de la défaite du maréchal de Villeroy à Ramillies; ce qui donna lieu au duc de Marlborough de se rendre maître sans coup férir de Bruxelles, et de la plus grande partie de la Flandre.

Le 17 juin, les ennemis étant venus camper à la Bajoz, je détachai Joffreville avec quinze escadrons, pour aller par Ségovie au Puerto-del-Paular, afin d'observer ce qui pourroit se passer de ces côtés-là, et empêcher que les ennemis ne pussent envoyer des partis sur le chemin que la Reine devoit tenir en allant à Burgos. J'ordonnai à mon infanterie de marcher de Ségovie à Somosierra sur le chemin de Madrid, et à Aranda-de-Douro, où je comptois tenir ferme le plus long-temps que je pourrois; et je mandai à M. de Las-Torres de nous attendre à Torrejon. Je passai avec le reste de ma cavalerie le Puerto-de-Guadarrama, que je fis garder par un détachement de dragons et de quatre compagnies de grenadiers, afin d'obliger les ennemis, que je connoissois pour gens de grande prudence, d'y venir en cérémonie. En effet, ils ne passèrent le Puerto que le 23; je m'étois retiré le 20 au Pardo, et le lendemain le roi d'Espagne me joignit à Funcaral, à deux lieues de Madrid. La Reine avoit pris la veille le chemin de Burgos, où elle se rendit sans être en aucune façon inquiétée.

Madame des Ursins et les courtisans qui se trouvoient avec elle firent tout ce qu'ils purent pour la

faire aller à Pampelune ; mais M. Amelot et moi l'empêchâmes, en représentant au roi d'Espagne que si elle alloit en Navarre, ce seroit confirmer tout le monde dans la croyance que Leurs Majestés Catholiques avoient dessein de se retirer tout-à-fait en France ; au lieu que la Reine allant s'établir à Burgos avec les conseils, toutes choses reprendroient bientôt le train ordinaire, et les peuples se rassureroient.

Nous allâmes le 22 camper à Torrejon, où M. de Las-Torres nous joignit : ainsi nous avions cinquante-cinq escadrons, y compris Joffreville, qui côtoyoit alors la Sierra pour couvrir la marche de la Reine, et observer les ennemis ; j'avois aussi laissé le comte de Fiennes avec huit cents chevaux pour les amuser, et faire la même manœuvre que j'avois faite jusque là, la présence du roi d'Espagne ne me le permettant plus.

Le 24, les ennemis arrivèrent à Las-Rosas, à quatre lieues de Madrid : le comte de Fiennes y eut quelques escarmouches avec leur avant-garde, et se retira en très-bon ordre.

Le 25, ils campèrent auprès de Madrid : nous nous retirâmes à Alcala, de là à Guadalaxara, et puis à Sopetran, afin de nous mettre hors de portée de pouvoir être surpris. Comme la désertion commençoit à se mettre dans la cavalerie espagnole, et que les partisans de la maison d'Autriche avoient soin de publier que le roi d'Espagne vouloit abandonner la partie, Sa Majesté Catholique alla à la tête de ses troupes, qu'on avoit mises exprès en bataille : il les harangua, escadron par escadron, pour les assurer qu'il étoit résolu de rester en Castille, et qu'ainsi il espéroit

qu'ils ne l'abandonneroient pas; qu'il attendoit dans peu les troupes de France, et qu'alors il marcheroit aux ennemis pour les combattre. Ce discours fit son effet, et depuis ce jour la désertion cessa. En marchant à Sopetran, nous avions envoyé M. de Joffreville à Somosierra pour couvrir le pays de ce côté-là, et nous procurer des subsistances. Nous étions sur ce point fort embarrassés, Orry n'ayant pris aucune mesure pour nous en procurer, quoique je lui en eusse écrit dans toutes mes lettres, et qu'il n'eût point d'autre affaire à songer : mais, comme j'ai déjà dit, jamais il ne voulut seulement imaginer que les ennemis pussent venir à Madrid, et n'en convint que lorsqu'ils y furent.

Nous avions aussi un autre embarras auquel nous ne pouvions remédier que par le secours de la France, savoir, le manque d'argent : ce qui nous détermina à faire partir Orry en poste pour Paris, afin d'y représenter nos besoins, et de tâcher en même temps d'emprunter quelque argent sur les pierreries de la Reine, qu'il porta avec lui. Ce fut M. Amelot qui m'en fit premièrement la proposition; et d'abord je m'y opposai, par la raison que je ne savois à qui m'adresser pour tous les détails, outre qu'il étoit le seul au fait des finances d'Espagne, dont il avoit toujours caché avec soin la connoissance à qui que ce fût : mais enfin la nécessité où nous étions, et l'impossibilité de trouver des ressources ailleurs, me fit consentir à son voyage, à condition qu'il reviendroit au plus tôt. Dès que les Espagnols le virent parti, ils se mirent à se déchaîner si publiquement contre lui, que je me crus obligé de m'opposer autant à son retour que j'avois

été contre son départ. En effet, il étoit de la justice et de la bonté de Sa Majesté Catholique d'avoir quelque complaisance pour le goût d'une nation qui venoit de lui donner des preuves si éclatantes de son attachement pour sa personne, et à la fidélité de laquelle il étoit uniquement redevable de la conservation de sa couronne.

M. Amelot avoit eu de la peine à se rendre à mes raisons; craignant de déplaire à la Reine et à madame des Ursins; mais enfin son bon sens et les discours qu'il entendoit tenir devant lui le déterminèrent, et nous écrivîmes conjointement en France pour qu'on y gardât Orry : j'envoyai à ce dernier et à la princesse des Ursins copie de ma dépêche au Roi, afin qu'ils vissent que je n'agissois point par des souterrains. La cour de France goûta nos raisons, et Orry eut ordre de rester à Paris.

Orry étoit homme de beaucoup d'esprit, très-éloquent, et d'un travail infini; mais il vouloit trop entreprendre, ce qui faisoit qu'il ne pouvoit trouver assez de temps pour finir aucune affaire : son imagination étoit si vive, qu'elle lui fournissoit des expédiens pour tout; mais aussi dès qu'il avoit projeté quelque chose, il s'imaginoit et assuroit hardiment qu'elle étoit faite : il excelloit principalement dans la connoissance et le maniement des finances; et je doute que personne y eût mieux réussi, s'il avoit travaillé sous un homme habile et posé qui lui eût fait tenir pied à boule, et l'eût empêché de se mêler d'autre chose. Ses vues pour la politique et pour la guerre étoient presque toujours fausses; mais la bonne opinion qu'il avoit de lui-même les lui faisoit soutenir

comme bonnes. Ses manières dures, et le changement total qu'il avoit fait dans les coutumes d'Espagne, lui attirèrent la haine de toute la nation : ses ennemis l'accusoient d'avoir beaucoup volé; mais je lui dois cette justice d'assurer que, quoique je l'aie souvent ouï dire, personne ne m'a jamais pu citer un fait; s'il a pris, il l'a fait avec adresse.

Le marquis de Ribas, qui étoit secrétaire du despacho universal à la mort de Charles II, et qui avoit dressé et fait signer à ce prince le fameux testament par lequel il déclaroit le duc d'Anjou pour son successeur, étoit tombé depuis en disgrâce par cabales de cour; de manière qu'il resta à Madrid lorsque nous l'abandonnâmes, et même assista aux conseils convoqués au nom de l'archiduc.

Le marquis de Las-Minas et milord Galloway crurent qu'ils pourroient faire un usage merveilleux de ce ministre; ainsi ils lui proposèrent de donner une déclaration comme quoi le testament étoit supposé : mais, quoiqu'il eût manqué à la fidélité qu'il devoit à son roi, il ne voulut jamais faire ce qu'ils lui demandoient, malgré toutes leurs promesses et toutes leurs menaces, alléguant qu'il avoit quitté le parti de Philippe V parce qu'on l'avoit chassé; mais qu'il ne pouvoit en honneur signer une fausseté. Cette circonstance, connue de peu de personnes, est assez remarquable : aussi ce fut en cette considération que, lorsque nous retournâmes à Madrid, le roi d'Espagne se contenta de l'exiler dans sa terre à deux lieues de là, sans lui faire d'autre mal; même l'année d'après, à l'occasion de la naissance du prince des Asturies, il eut permission de reparoître à la cour.

Les ennemis restèrent auprès de Madrid jusqu'au 5 de juillet, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils eussent nouvelles certaines de la marche de l'archiduc. Ce prince ne devoit partir de Barcelone que le 21 de juin : d'abord il avoit résolu de passer par le royaume de Valence; mais la révolte de l'Arragon lui fit prendre le chemin de Saragosse. Les généraux ennemis, pour faciliter sa marche à Madrid, se campèrent sur le Carama auprès de Torrejon, et avancèrent un petit corps à Alcala; sur quoi nous nous retirâmes à Xadraque. Nous avions alors en tout cinquante-cinq escadrons et dix-neuf bataillons espagnols : nous renvoyâmes partie de ces derniers à Siguenza et Atienza sur nos derrières, afin d'être plus libres dans nos mouvemens. L'Andalousie cependant faisoit des merveilles pour le roi d'Espagne; elle levoit quatre mille chevaux, et quatorze mille hommes de pied : pareillement les peuples de la Vieille et Nouvelle-Castille envoyoient de tous côtés faire à Sa Majesté Catholique des protestations de leur zèle et de leur fidélité, l'assurant qu'au premier signal ils prendroient les armes, et courroient sur les ennemis. En effet, ils assommoient tout ce qui s'écartoit de leur armée, et ils arrêtoient tous les courriers : par ce moyen j'étois régulièrement instruit d'avance de tous leurs desseins. Les ennemis, en arrivant à Madrid, avoient envoyé un détachement à Tolède, où la Reine douairière fit proclamer roi l'archiduc son neveu, et arbora son étendard au haut du palais; mais les habitans, au bout de quelques jours, prirent les armes, saisirent tout ce qu'il y avoit de gens affectionnés au parti contraire, arrachèrent l'étendard, proclamèrent Philippe V, et mirent des

gardes chez la Reine douairière, qu'ils traitèrent pourtant toujours avec respect, quoiqu'ils la tinssent prisonnière. Les peuples de la Manche se mirent en même temps en campagne, et se saisirent des passages sur le Tage, afin d'empêcher que les ennemis ne pussent venir sur eux.

Les généraux voyant que les peuples leur étoient unanimement contraires, et qu'ils ne pouvoient se dire maîtres que du terrain où ils campoient, et craignant qu'à la fin notre armée grossissant et la leur diminuant, ils ne se trouvassent dans de grands embarras, écrivirent à Lisbonne pour que les troupes portugaises de l'Alentejo eussent ordre de les venir joindre par le pont d'Almaraz ; mais la prise des courriers empêcha qu'on ne pût savoir en Portugal rien de positif sur l'état des affaires en Espagne, et par conséquent qu'on y pût prendre aucunes mesures. Nous apprîmes le 15 juillet, par des lettres interceptées du comte de Noyelles, des envoyés d'Angleterre et de Portugal, au marquis de Las-Minas et à milord Galloway, que l'archiduc devoit arriver le 12 à Saragosse, où le comte de Noyelles étoit déjà ; nous apprîmes en même temps que, pour favoriser le passage de ce prince, les ennemis avoient marché à Guadalaxara : sur quoi ne voulant plus rien risquer jusqu'à l'arrivée de nos troupes, que j'attendois dans huit jours au plus tard, et dont on ne pouvoit plus empêcher la jonction, je priai le roi d'Espagne d'aller à Atienza, et je me plaçai derrière l'Hénarès à Sirouetté, environ à une lieue de Xadraque, pour observer plus sûrement les mouvemens des ennemis, et être même à portée de tomber par une marche forcée sur l'archi-

duc, s'il effleuroit de trop près la frontière de Castille. Toutes nos troupes françaises arrivèrent le 28 à Sirouetté, en sorte que nous avions alors quarante-neuf bataillons et soixante-dix-huit escadrons : à la vérité nos trente bataillons français n'avoient pas trois cents hommes chacun, l'un portant l'autre. Les ennemis, à cause des troupes qu'ils avoient laissées à Alcantara et à Ciudad-Rodrigo, n'avoient plus que quarante bataillons et cinquante-trois escadrons; mais ils attendoient encore dix à douze bataillons et une vingtaine d'escadrons, qui leur devoient venir avec l'archiduc et milord Peterborough.

J'avois résolu de marcher le 29 en longeant l'Hénarès, pour me rendre dans la plaine de Marchamalo, afin de combattre les ennemis, et de les obliger à quitter la Castille; mais le même jour 29 nous commençâmes à voir la tête de leur armée, qui venoit droit sur Xadraque : ce qui me détermina à rester à Sirouetté, attendu que, par la difficulté du pays et la proximité des ennemis, il auroit été dangereux de faire cette marche en plein jour. Ils furent long-temps sur les hauteurs avant que d'oser descendre dans la plaine de Xadraque, où étoit le comte de Fiennes avec cinq cents chevaux; et ce ne fut qu'avec de grandes précautions, et après avoir tiré du canon sur lui, qu'ils s'y déterminèrent. A six heures du matin, le roi d'Espagne nous joignit; et vers les quatre heures du soir les ennemis, qui ignoroient totalement l'arrivée de nos troupes, et croyoient n'avoir affaire qu'à notre cavalerie espagnole, firent les dispositions pour attaquer le pont sur l'Hénarès, où nous avions mis quatre cents hommes d'infanterie. Pour cet effet,

leurs dragons à pied, et deux bataillons soutenus de six escadrons, descendirent en bataille vers la rivière; mais, aux premiers coups de canon qu'on lâcha au milieu de ces troupes, elles se retirèrent en confusion. Le reste de la journée se passa en escarmouches et en canonnades, dont nous ne pouvions être que difficilement incommodés, à cause des hauteurs qui nous couvroient.

Le lendemain, les ennemis firent encore de grands mouvemens, et voulurent se former en bataille sur la hauteur vis-à-vis de nous; mais notre artillerie les fit bientôt retirer : ils avoient aussi fait couler quelque infanterie dans les haies proche du pont, que nos gens en chassèrent dans l'instant. Voyant que les ennemis balançoient sur le parti qu'ils avoient à prendre, je résolus de passer la nuit la rivière de Conomarez, qui étoit sur notre droite, pour aller nous poster sur le flanc gauche des ennemis, entre Espinosa et Xadraque, et par là leur couper la communication avec Guadalaxara. J'allai donc reconnoître moi-même notre marche, et j'avois déjà donné tous les ordres nécessaires pour un mouvement qui demandoit de grandes précautions; mais à l'entrée de la nuit, comme nous étions prêts à nous ébranler, j'appris que les ennemis avoient décampé. La crainte que nous ne gagnassions leurs derrières, ainsi que c'étoit notre dessein, les y détermina. Ils n'avoient appris la jonction de nos Français qu'après être arrivés à Xadraque, et cela par nos déserteurs; encore d'abord ils n'en vouloient rien croire, et s'imaginoient que le grand nombre de tentes, et la grande étendue de terrain que nous occupions, étoit une ruse de guerre pour leur

faire accroire que nous avions beaucoup de monde. Il étoit pourtant étonnant que nos troupes étant venues par la Navarre, et ayant longé la frontière d'Arragon pendant quarante lieues de pays, ils n'en eussent point été informés : cela ne donne pas une bien haute idée de la capacité ni de la prévoyance de leurs généraux.

Si, au lieu de s'amuser à Madrid à y faire proclamer l'archiduc et à y attendre de ses nouvelles, ils eussent marché tout de suite après moi, ils m'auroient infailliblement chassé par delà l'Ebre avant l'arrivée des secours; et alors j'aurois eu bien de la peine à remarcher en avant, outre que l'archiduc et milord Peterborough auroient eu le temps de les joindre en toute sûreté.

Voyant donc que les ennemis avoient décampé, et la situation du pays ne permettant pas de les attaquer dans leur retraite, nous ne nous mîmes en marche que le lendemain 31, et fûmes camper à Espinosa. Les ennemis ne s'arrêtèrent pas qu'ils n'eussent passé l'Hénarès, entre Ita et Guadalaxara. Les partis que nous avions lâchés après eux, joints aux paysans, tuèrent plus de trois cents traîneurs, et en prirent deux cents.

Le lendemain, premier du mois d'août, nous nous mîmes en marche un peu après minuit, pour aller droit aux ennemis, qui avoient campé la même nuit à Jonquera, à deux lieues de nous: mais, à cause d'un très-grand défilé, nous ne pûmes déboucher dans la plaine que vers les dix heures du matin. Les ennemis s'étoient mis en marche dès la pointe du jour pour aller à Marchamalo; leur camp étoit mar-

qué, et partie de leurs troupes y étoient déjà entrées.

Nous marchâmes sur quatre colonnes, ayant à l'avant-garde huit troupes de carabiniers soutenues de trois régimens de dragons, que commandoit M. de Cilly, maréchal de camp. Les ennemis avoient laissé auprès de Jonquera six troupes de cavalerie pour faire l'arrière-garde : on lâcha sur eux à toutes jambes deux troupes de carabiniers, qui les culbutèrent, et en prirent ou tuèrent une cinquantaine. Dès que les ennemis virent que nous venions droit à eux, ils tirèrent un coup de canon pour avertir les fourrageurs et maraudeurs qu'ils alloient décamper; mais, n'osant s'aventurer au travers de la grande plaine, ils passèrent avec grande précipitation l'Hénarès, et se campèrent sur les hauteurs de l'autre côté. Comme nous vîmes qu'il n'étoit pas possible de les joindre, et que l'armée étoit fort fatiguée, tant à cause de la longueur de la marche qu'à cause du chaud excessif, nous campâmes ce jour-là à Fontanar, à une lieue de Guadalaxara; et le lendemain nous nous avançâmes à Marchamalo. Ayant reconnu que le poste des ennemis étoit excellent, d'autant que leur droite étoit appuyée à Guadalaxara, leur gauche à un grand ravin, et qu'ils avoient devant eux l'Hénarès, dont les bords étoient très-escarpés, nous ne songeâmes qu'à nous placer de manière à leur couper le chemin de Madrid, et en même temps assurer nos convois, qui ne nous pouvoien venir que d'Atienza : pour cet effet nous nous mîmes sur une seule ligne, la gauche tirant vers Fontanar, et la droite près de la Loubera; ce qui faisoit deux lieues d'étendue.

Nous détachâmes après midi M. de Legal, lieutenant

général, avec mille cinq cents fantassins, mille cinq cents chevaux et trois pièces de douze, pour aller s'emparer d'Alcala, à deux lieues de notre droite, et par où les ennemis pouvoient uniquement avoir communication avec Madrid. M. de Legal ne trouva aucune résistance à Alcala, que les ennemis abandonnèrent à son approche pour se retirer à leur armée : il les suivit, et les ayant atteints, ils se jetèrent dans le château de San-Tolcas, où, après quelques volées de canon lâchées de notre part, ils se rendirent prisonniers de guerre, au nombre de quatre cents fantassins et quarante chevaux. Un lieutenant général portugais, nommé don Antonio Araouer, les commandoit. L'on prit aussi un grand convoi qui alloit à l'armée ennemie.

Le roi d'Espagne fit partir le même jour don Antonio Delvalle, pour aller avec huit cents chevaux prendre possession de Madrid; ce qu'il exécuta le 4 août, jour marqué pour l'arrivée de l'archiduc dans cette capitale. Environ trois à quatre cents hommes, officiers ou miquelets, voulurent se défendre dans le palais du Roi; mais, faute de vivres, au bout de deux jours ils se rendirent.

Les ennemis ignoroient si absolument et l'arrivée des secours de France et notre marche, que l'on prit nombre de seigneurs espagnols qui venoient à notre armée, la prenant pour celle de l'archiduc. On les envoya à Pampelune, aussi bien que les prisonniers qu'on avoit faits dans le palais.

Il est à remarquer que le marquis de Las-Minas avoit donné cinq cents pistoles pour faire nettoyer le palais; et en effet nous les y fîmes employer.

Nous trouvâmes les pontons des ennemis, et beaucoup d'attirails de guerre et munitions de bouche, qu'ils avoient laissés à Madrid.

Les habitans de Ségovie, apprenant ce qui se passoit, prirent les armes, et forcèrent la garnison portugaise qui étoit dans le château de se rendre. La capitulation portoit qu'elle sortiroit avec armes, et seroit conduite en Portugal, à condition de ne point servir de six mois.

Les peuples de la partie de l'Estramadure entre le Tage et la Sierra-de-Gata se mirent sous les armes, et reprirent la Moraleja et Coria. Ceux de Salamanque, après avoir proclamé Philippe v, et mis en prison quelques Portugais et Castillans du parti de l'archiduc, avoient déterminé de tomber sur un grand convoi qui partoit de Ciudad-Rodrigo pour Madrid; mais les Portugais en étant avertis ne le firent pas partir : toutefois, pour punir cette ville de son audace, ils assemblèrent un corps de quatre à cinq mille hommes, et marchèrent quelque temps après à Salamanque, qui fut obligée d'ouvrir ses portes au bout de deux jours de siége, et de se racheter du pillage pour une somme de cinquante mille pistoles. Le 6, l'archiduc arriva au camp de Guadalaxara avec trois bataillons et six escadrons, et le lendemain milord Peterborough avec trois bataillons et dix escadrons. Le marquis de Bay, capitaine général de l'Estramadure, y ayant laissé pour commandant le marquis de Risbourg, nous joignit avec un régiment de cavalerie.

Nous fûmes avertis que le 11 les ennemis devoient marcher le même soir, et qu'ils avoient déjà envoyé leurs équipages sur une hauteur à une lieue derrière

leur camp. En effet, à l'entrée de la nuit ils se mirent en mouvement; et comme il étoit important de gagner toujours les devants pour couvrir Madrid et Tolède, et leur barrer le retour en Portugal, le chevalier d'Asfeld, lieutenant général, fut détaché à onze heures du soir avec vingt-cinq escadrons, dix bataillons, et dix pièces de campagne, pour se rendre diligemment à Alcala : il fut suivi le matin par le reste de l'armée. Les ennemis, qui marchèrent de nuit par un pays très-difficile, ne purent aller camper qu'entre Loranja et Aubité, sur la Tajuna. Le 13, nous allâmes à Torrejon, et fîmes passer la Xarama à M. d'Asfeld, afin d'être à portée d'avoir plus promptement une tête sur le Tage; car je savois qu'ils vouloient tâcher de gagner Tolède avant nous, afin d'être les maîtres de communiquer avec le Portugal, et même de se maintenir par ce moyen de l'autre côté du Tage.

Le 14, les ennemis allèrent se poster de l'autre côté de la Tajuna, la droite à Chinchon, et la gauche à Colmenar; sur quoi nous campâmes à Cien-Pocuelos, où l'on mit la gauche, et la droite s'étendoit devers le Tage au-dessous d'Aranjuez. J'envoyai un détachement de cavalerie et d'infanterie à ce dernier lieu, pour aider les manchegots, qui s'y étoient rendus au nombre de sept à huit cents, pour garder ce poste : il nous étoit nécessaire, tant pour avoir des nouvelles si les ennemis vouloient passer le Tage, que pour nous mettre toujours entre eux et Tolède.

Les ennemis se voyant, par nos mouvemens et manœuvres, dans l'impossibilité d'exécuter leur dessein, restèrent à Chinchon le plus long-temps qu'ils purent; mais ce fut toujours avec grande incommodité,

à cause que nos partis et les paysans infestoient tellement les environs de leur camp, que tout autant qu'il en sortoit, c'étoit autant de pris : ce qui rendoit leur subsistance très-difficile, et leur faisoit perdre beaucoup de monde.

J'avois, environ dix jours auparavant, détaché don Juan de Zereceda, colonel de cavalerie, avec cent cinquante cavaliers ou dragons, pour aller enlever un convoi qui venoit de Valence. Il le trouva à Guété, vingt lieues en arrière du camp des ennemis : il attaqua l'escorte, qui consistoit en cent cinquante fantassins et quarante maîtres; il en tua soixante-dix sur la place, et prit le reste avec deux pièces de canon : il amena le tout au camp. L'équipage de milord Peterborough s'y trouva malheureusement, et fut pillé.

Le général Windham, qui étoit en marche de Valence avec cinq ou six bataillons pour joindre l'archiduc, s'arrêta à Guété, afin d'empêcher que nos partis n'y retournassent, et pour y préparer des vivres pour l'armée ennemie, qui dans peu seroit obligée de marcher de ces côtés-là. Milord Peterborough ne pouvant s'accommoder avec milord Galloway, qui ne vouloit pas lui céder l'honneur du commandement, étoit reparti du camp de Guadalaxara pour Valence, d'où ensuite il retourna en Angleterre.

Le sieur Cavaloty, lieutenant colonel, ayant avec deux cents chevaux tombé sur un fourrage des ennemis auprès de Fuente-Duegna, battit l'escorte, tua trois cents hommes sur la place, en prit deux cent soixante-dix, et cinq cents chevaux. Le sieur Carillo, colonel de cavalerie, attaqua un poste de trois cents hommes que les ennemis avoient mis à un moulin sur

le Tage, et les tua ou prit tous. Sur les mouvemens des Portugais du côté de Salamanque, on envoya le marquis de Bay dans la Vieille-Castille, avec deux bataillons et trois escadrons, auxquels se devoient joindre quatre bataillons de Badajoz et neuf escadrons.

Le roi d'Espagne, convaincu de la mauvaise conduite qu'avoit tenue la Reine douairière, crut qu'il ne convenoit pas à ses intérêts de la laisser en Espagne durant la guerre : ainsi il envoya à Tolède le duc d'Ossonne, capitaine des gardes du corps, avec un détachement, pour la mener à Bayonne. Elle en fut très-mortifiée; elle auroit pourtant dû en être bien aise, puisque cela l'éloignoit des occasions de donner aucun soupçon, et d'être à l'avenir inquiétée.

L'armée des ennemis décampa le 9 septembre, et marcha à Fuente-Duegna, où ils passèrent le Tage; sur quoi nous allâmes camper auprès d'Aranjuez, partie du côté de la rivière et partie de l'autre, afin d'être également à portée de nous opposer aux ennemis, de quelque côté qu'ils voulussent aller. Le 10, ayant été averti qu'ils prenoient le chemin de Barrajas, nous nous avançâmes à Ocana. Le 11, je marchai à Santa-Cruz avec vingt bataillons et cinquante escadrons, afin de pouvoir diligenter la marche des ennemis, et tomber sur leur arrière-garde si l'occasion s'en présentoit; mais, au bruit de ma marche, ils allèrent se poster à Velez.

Comme je vis qu'ils s'éloignoient du chemin de Guété, et que de Velez ils pouvoient aller dans le royaume de Valence par un beau pays très-abondant, sans passer à Cuença, ou même qu'ils pourroient, en longeant par leur gauche, tâcher de gagner la Gua-

diana, et essayer par là de s'établir une communication avec le Portugal, je résolus de leur barrer l'un et l'autre chemin. Pour cet effet, je marchai de Santa-Cruz à la Caveza, afin de prendre le dessus des ruisseaux qui couvroient leur camp, et de pouvoir me mettre sur leur flanc gauche. Je fis prier Sa Majesté Catholique de marcher aussi à la Caveza avec le reste de l'armée; ce qu'il fit : mais dès que les ennemis furent informés de nos mouvemens, ils ne voulurent pas risquer de nous attendre dans leur camp, où nous pouvions les attaquer avec grande aisance, n'y ayant plus de défilé ni ruisseau entre nous. Ainsi ils décampèrent précipitamment, et voulurent d'abord prendre la route de Salicès, qui étoit plus commode; mais comme ils virent, par la poussière de nos colonnes, que nous approchions, ils se replièrent tout court en arrière, et, passant une montagne très-difficile, ils reprirent le chemin de Cuença. Nous campâmes à Velez, et ils ne séjournèrent plus qu'ils n'eussent passé le Xucar, rivière très-considérable.

La marche que nous venions de faire nous avoit si éloignés de nos vivres, que nous étions fort embarrassés comment pouvoir aller plus en avant : toutefois il étoit nécessaire de ne point donner le temps aux ennemis de se reconnoître. Pour en mieux venir à bout, je crus qu'il falloit se débarrasser d'une foule de personnes qui nous étoient à charge, et qui nous auroient pu contraindre dans nos mouvemens : ainsi je suppliai le roi d'Espagne de s'en aller à Madrid, où d'ailleurs le bien des affaires demandoit sa présence.

Je me déterminai ensuite à une manœuvre assez singulière : ce fut de faire prendre à chaque brigade

d'infanterie une route différente, et de leur donner rendez-vous à vingt-cinq lieues de là, auprès de la Roda; outre que par là les troupes trouvoient plus aisément de la subsistance qu'en marchant en corps d'armée, je dérobois aux ennemis la connoissance de mon projet, qui étoit de passer le Xucar au-dessous d'Alarcon, et de tâcher de les joindre dans la plaine avant qu'ils eussent gagné le Gabriel. Je détachai M. de Legal avec mille chevaux pour les serrer de plus près, et je suivis avec toute la cavalerie. Dès qu'ils eurent passé le Xucar, ils se crurent en sûreté; et voulant séjourner aux camps de Villa-Nueva et de Perale, je m'avançai à Picasso sur le Xucar, pour leur faire accroire que je n'avois d'objet que de les observer de loin : mais quand je vis que, par la supputation des marches, mon infanterie seroit un tel jour à la Roda, je m'y portai diligemment avec ma cavalerie, et de là je marchai sur le Xucar à Fuente-Santa, où j'avois donné rendez-vous à toute l'armée. Le 24 septembre au soir, nous passâmes la rivière, et arrivâmes au grand jour à Quintanar, où nous sûmes par nos partis que les ennemis étoient en marche. En effet, étant instruits que nous passions le Xucar, ils avoient décampé, et pris le chemin d'Iniesta, pour gagner le pont de Valdecona sur le Gabriel. Nous redoublâmes notre marche, et tous nos dragons se portèrent en diligence sur leur arrière-garde, qui étoit composée de vingt escadrons et dix bataillons: mais, malgré tout ce que nous pûmes faire, on ne put les arrêter dans la plaine, et ils eurent le temps de se mettre en bataille de l'autre côté d'Iniesta, où ils appuyèrent leur droite, et s'étendirent sur une hauteur, ayant devant

eux un ruisseau assez petit, mais difficile à passer pour la cavalerie. L'on culbuta quelques escadrons de l'arrière-garde, dont on tua ou prit environ quatre cents, comme aussi deux cents charrettes et plusieurs équipages. La marche que nous venions de faire étant de sept grandes lieues, sans eau, et par un très-grand chaud, notre infanterie ne put arriver qu'à quatre heures du soir : je voulus alors longer le ruisseau par ma droite, afin de le passer au-dessous de la gauche des ennemis, où il étoit plus praticable; mais la nuit ne nous donna pas le temps d'exécuter notre projet : ainsi il fallut rester en bataille jusqu'au jour pour manœuvrer. Pendant la nuit, les ennemis se retirèrent par les montagnes au pont de Valdecagna, dont ils n'étoient éloignés que de deux lieues et demie, et passèrent le Gabriel à la pointe du jour. M. d'Auzeville, brigadier, les suivit avec mille chevaux, fit nombre de prisonniers, et prit beaucoup de bagages.

N'y ayant plus d'espérance de joindre les ennemis, j'allai camper à Terrasson, sur le ruisseau de Quintanar, tant pour y trouver de l'eau et laisser reposer les troupes, que nos marches continuelles avoient extrêmement fatiguées, que pour être plus à portée d'arranger nos vivres, faire les dispositions pour le reste de la campagne, et voir ce que deviendroient les ennemis.

Ils avoient laissé dans Cuença trois bataillons, et un détachement de mille hommes de pied, avec un régiment de cavalerie. Je détachai M. de Hessy, lieutenant général, avec sept bataillons, vingt-cinq compagnies de grenadiers, huit cents chevaux et trois pièces de douze (notre unique grosse artillerie), pour

en faire le siége. J'envoyai aussi M. de Pons, lieutenant général, avec cinq cents chevaux et un bataillon, à Molina d'Arragon, pour couvrir la Castille de ce côté-là.

Les ennemis, craignant que nous ne trouvassions encore moyen de les aller chercher de l'autre côté du Gabriel, continuèrent leur marche dans le royaume de Valence, se contentant de laisser garnison dans Requena. Ainsi la Castille se trouva libre des troupes de l'archiduc, les Portugais s'étant retirés en même temps de Salamanque, sur l'approche du corps que Sa Majesté Catholique y avoit fait marcher.

N'y ayant plus rien à craindre pour le secours de Cuença, à cause de la retraite des ennemis, je résolus de me porter du côté du royaume de Murcie, dont l'évêque me crioit vivement au secours. Les Anglais avoient pris dès le 4 septembre le château d'Alicante; ils s'étoient ensuite emparés d'Orihuela, et de là avoient marché à Murcie, pour s'en rendre maîtres. Le manque de subsistances m'empêchant de marcher en corps d'armée, je fis avancer devers Villena M. de Joffreville, avec dix bataillons et dix-huit escadrons; et je fis marcher en droiture à Murcie M. de Medinilla, maréchal de camp, avec quatre bataillons et neuf escadrons. Dès que les ennemis apprirent l'approche de ces troupes, ils levèrent le siége de Murcie, et se retirèrent à Alicante. Medinilla ayant délivré l'évêque de Murcie, alla attaquer Orihuela, qu'il prit l'épée à la main, après quelques heures de résistance. Il n'y avoit point d'Anglais dedans; les seuls habitans, animés par les moines, la défendoient, quoiqu'il n'y eût aucune sorte de fortification, ni

même de murailles tout autour : aussi la ville fut-elle pillée, et quantité de peuple et de moines y périrent. Le gouverneur d'Alicante envoya deux cents hommes pour se jeter dans Orihuela, dont le château étoit assez bon; mais un détachement de notre cavalerie tomba dessus, et les tua tous, hors quinze que l'on fit prisonniers.

Cuença se rendit le 9 septembre, la garnison prisonnière de guerre : les sieurs de Humada, maréchal de camp espagnol, et de Palm, brigadier hollandais, commandoient dans la ville. L'armée ennemie, après être entrée dans le royaume de Valence, se porta devers la frontière de Castille, de l'autre côté de Xucar, afin d'empêcher que nous ne pénétrassions par là.

Ils se séparèrent en plusieurs corps et en différens endroits, pour la commodité des subsistances; mais à portée de se rejoindre s'il en étoit besoin. Le principal quartier étoit Xativa, où se tenoient les généraux.

Je m'avançai donc à Villena avec le gros de l'armée, et je poussai M. de Joffreville vers Elché, où les ennemis avoient mis garnison, afin de nous en rendre maîtres. Le colonel Bowles, anglais, qui étoit dans Elché avec quatre cents hommes de pied, quatre cents dragons, cent chevaux, et nombre de paysans, refusa de se rendre à M. de Joffreville; mais y étant arrivé moi-même deux jours après, il se rendit prisonnier de guerre. Il en coûta fort cher à cette ville, des plus jolies et des plus riches qu'il y eût en Espagne : car, quoique malgré moi elle eût été en partie pillée, nous en tirâmes encore quatre-vingt mille sacs de blé, et vingt mille pistoles en or.

Les ennemis étant totalement rencognés dans les montagnes de Valence, il étoit question de voir ce que nous pourrions entreprendre.

Le manque d'artillerie étoit le principal obstacle à des conquêtes : j'y avois pourtant pourvu, autant qu'il dépendoit de moi et des foibles moyens de la cour d'Espagne. Dans cette vue, après avoir, par l'arrivée des secours de France, repris la supériorité sur les ennemis, j'avois fait donner les ordres pour que de Séville l'on nous envoyât quatre pièces de vingt-quatre. Elles furent long-temps en chemin, faute de chariots convenables et d'affûts; mais enfin, ayant avis qu'elles approchoient, et m'étant aussi arrivé quatre pièces de seize de Madrid, je me déterminai au siége de Carthagène, d'autant que je n'avois pas assez d'artillerie pour entreprendre celui d'Alicante.

Carthagène étoit une ville considérable par le nombre de ses habitans, par sa richesse, et par la beauté de son port. De plus, se trouvant alors sur nos derrières, il étoit nécessaire de nous en rendre maîtres pour la sûreté du pays et de nos quartiers.

Il me fallut quelque temps pour nos préparatifs; et même (chose assez singulière) je fus obligé de faire provision de seaux, par la raison que dans toute la plaine de Carthagène il n'y a point d'autre eau que des puits : de manière qu'il fallut faire distribuer tant de seaux par bataillons et escadrons, sans quoi l'armée n'auroit pu boire.

J'arrivai devant la place le 11 novembre : après l'avoir reconnue, je la trouvai entourée de murailles, et bien flanquée, quoique sans fossé ni chemin couvert; d'ailleurs pourvue d'une prodigieuse artillerie.

Je fis d'abord occuper une hauteur qui étoit assez près de la place, et le 13 j'y fis mettre quelques pièces de huit; mais elles furent bientôt réduites au silence par le gros feu des ennemis. Le soir, j'ouvris la tranchée; et dès le lendemain 14 nous travaillâmes aux batteries, qui se trouvèrent en état, et tirèrent le 17 au matin. La brèche se fit très-aisément : ainsi la ville capitula le même soir. Je ne leur voulus accorder d'autres conditions que celle d'être prisonniers de guerre. Il y avoit dans la place deux bataillons valenciens, cent cinquante chevaux, et trois mille paysans. Le sieur de Valère, maréchal de camp espagnol, y commandoit. Trois galères qui se trouvoient dans le port se sauvèrent la nuit. Nous trouvâmes dans la place soixante-quinze pièces de gros canon, et trois mortiers. Pendant les six jours de siége, le feu de l'artillerie fut très-considérable; nous ne perdîmes pourtant que deux cents hommes.

Cette expédition faite, et la saison étant fort avancée, je ne songeai plus qu'à séparer l'armée. Pour cet effet, j'établis dans Orihuela M. de Hessy, lieutenant général, avec dix bataillons et huit escadrons, pour couvrir le royaume de Murcie. J'envoyai à Yecla M. d'Asfeld, lieutenant général, avec quatre bataillons et quinze escadrons, pour y être à portée de Villena, contenir les ennemis, et les empêcher d'inquiéter les quartiers que nous avions dans la Manche. Je fis aussi passer pareil nombre de troupes entre le Xucar et le Gabriel pour la sûreté de ce côté-là de la Castille, et pour assurer notre communication avec Molina d'Arragon. Le quartier général fut mis à Albacette, à peu près dans le centre des quartiers et de

la frontière; après quoi je partis pour Madrid, où j'arrivai le 5 de décembre.

Ainsi finit cette campagne, des plus singulières par les différens événemens. Les commencemens nous avoient fait envisager une ruine totale des affaires; mais les suites devinrent aussi utiles que glorieuses aux armes des deux couronnes. L'ennemi maître de Madrid, nulle armée pour l'arrêter, le Roi obligé de lever le siége de Barcelone et de se retirer en France, tout cela sembloit décider du sort de l'Espagne; et, sans contredit, si nos ennemis eussent su profiter de la conjoncture et pousser leur pointe, l'archiduc en auroit été roi, sans espérance de retour pour Sa Majesté Catholique : mais les fautes grossières que commirent ses généraux, jointes à la fidélité sans exemple des Castillans, nous donnèrent le temps et les moyens de reprendre le dessus, et de rechasser les ennemis hors de la Castille.

Les deux armées firent, pour ainsi dire, le tour de l'Espagne : elles commencèrent la campagne près de Badajoz, et, après s'être promenées au travers des deux Castilles, la finirent aux royaumes de Valence et de Murcie, à cent cinquante lieues de là.

Nous fîmes quatre-vingt-cinq camps; et quoique tout se passât sans action générale, nous en tirâmes autant d'avantage que si l'on eût gagné une bataille; car, de compte fait, nous fîmes dix mille prisonniers.

Cette année fut remplie d'événemens malheureux pour la France et pour l'Espagne. La Flandre fut perdue par la bataille de Ramillies (1), l'Italie par celle

(1) *De Ramillies* : Cette bataille fut livrée le 23 mai. Le maréchal de Villeroy commandoit l'armée française.

de Turin [1], et l'Espagne par la levée du siége de Barcelone, et par notre retraite de Madrid : nous fûmes les seuls qui eûmes le bonheur de nous relever de notre perte.

Je ne puis omettre une chose des plus bizarres et des plus incompréhensibles, concernant un officier général portugais. Etant au mois d'avril sur la frontière de Portugal, il m'écrivit par un paysan un billet, pour me dire que quoiqu'il ne fût pas connu de moi, il avoit tant de respect pour Sa Majesté Catholique, qu'il me donneroit avis de tout ce qui se passeroit. Ce message me surprit fort; mais comme je crus que je ne courois point de risque en établissant un commerce avec cet homme, je lui répondis très-poliment, avec assurance de mon estime et de mon amitié : aussi fut-il très-exact à me mander à l'avance tous les différens mouvemens que les ennemis devoient faire, et cela me fut de grande utilité. Pendant que nous étions campés à Cien-Pocuelos, et les ennemis à Chinchon, il me fit dire qu'il avoit grande envie de me voir; qu'il le pourroit facilement quand il seroit de jour, sous prétexte de visiter les gardes; et que si je voulois lui envoyer quelque officier à un tel endroit, il s'y rendroit la nuit, et viendroit me trouver chez moi. En effet, le tout s'exécuta selon qu'il l'avoit proposé, et j'eus avec lui une conversation de deux heures, dont je fus très-content, par le compte exact et détaillé qu'il me rendit de l'état des ennemis et de leurs desseins. En prenant congé de moi, il me pria de vouloir bien contribuer à le faire retourner bientôt en Por-

(1) *Celle de Turin* : Le maréchal de Marsin, qui commandoit l'armée sous le duc d'Orléans, y fut tué le 7 septembre.

tugal, et me dit que pour en venir à bout il feindroit d'être extrêmement mal le matin que les ennemis décamperoient, et qu'il demanderoit à M. de Las-Minas la permission de rester; qu'il m'enverroit un trompette pour me prier de lui donner une garde; qu'ensuite, après s'être reposé quelque temps pour faire semblant de se remettre, je lui accorderois un congé pour aller en Portugal. Il joua sa comédie à merveille. M. de Las-Minas, qui l'alla voir, le trouva tout couvert de sang, qu'il disoit avoir vomi, et lui permit de m'envoyer demander une sauve-garde. J'accomplis tout ce dont nous étions convenus; et ce qui est risible, j'en fis l'hiver suivant l'échange contre un de nos officiers généraux, prisonnier en Portugal. Ce visionnaire avoit en tête qu'il servoit le roi son maître par ce beau manége; « car, disoit-il, il n'est point de son « intérêt d'avoir la guerre avec l'Espagne : ainsi il faut « que les mauvais succès lui ouvrent les yeux, et lui « fournissent un prétexte pour abandonner les alliés. » L'envie d'en parler avec les ministres de Lisbonne, la plupart ses parens, étoit une des principales raisons qui lui faisoient souhaiter si ardemment de retourner en Portugal.

Les Anglais avoient, cette même campagne, projeté de faire une descente en Guienne; et pour cet effet ils avoient embarqué à Portsmouth douze régimens d'infanterie, et trois cents dragons montés : outre cela, ils avoient à bord un nombre suffisant d'officiers français réfugiés pour former six régimens d'infanterie et quatre escadrons de dragons; de plus, ils avoient beaucoup d'armes, d'outils, de munitions de guerre, une grosse artillerie, et une somme très-

considérable d'argent : neuf bataillons et trois régimens de dragons étoient aussi campés à Cork en Irlande pour la même fin, et les vaisseaux de transport y étoient tout prêts. Le comte de Rivers étoit le général de cette expédition.

Toute cette flotte devoit venir vers l'entrée de la Garonne, et le débarquement se devoit faire entre Blaye et l'embouchure de la Charente. Ils devoient se saisir de Saintes, afin d'empêcher qu'on ne pût venir sur eux avant qu'ils eussent le temps de se fortifier, et afin de pouvoir plus facilement faire couler les réfugiés vers le Quercy et les Cévennes. Selon ce que ceux-ci feroient, l'armée se détermineroit; et le moins qu'ils se proposoient c'étoit de brûler les vaisseaux à Rochefort. Si, par la révolte des peuples, ils trouvoient praticable de s'établir en Guienne, ils y auroient pendant l'hiver fait passer un nombre plus considérable de troupes, afin d'y avoir une armée suffisante pour s'y maintenir et faire la guerre.

J'ai cru devoir insérer dans ces Mémoires ce que je viens de rapporter, quoique hors de mon sujet, à cause que ce projet a été su de peu de personnes, et que j'en ai appris le détail par un des ministres d'Angleterre sur qui tout avoit roulé.

Les vents contraires firent échouer ce projet : ainsi les troupes destinées pour cette expédition passèrent par mer au royaume de Valence.

Peu après mon retour à Madrid, nous y apprîmes que M. de Bay avoit surpris Alcantara, où il y avoit deux bataillons portugais. Cette nouvelle étoit de grande conséquence, par rapport à la frontière de Portugal.

Environ le même temps, M. de Pons, lieutenant général, que j'avois mis pour commandant du côté de Molina d'Arragon, voulant se montrer homme entreprenant, se mit en campagne avec neuf escadrons, un bataillon de troupes réglées, et quelques milices, et s'avança à Calamoche en Arragon : les ennemis ayant rassemblé un corps de troupes, l'y surprirent et le battirent; il y perdit trois à quatre cents hommes : le sieur Grafton, brigadier, y fut pris.

Comme je craignis que M. de Pons, naturellement un peu étourdi, ne fît encore quelques fautes, j'y envoyai M. de Joffreville pour commander sur toute cette frontière, et je lui donnai quatre régimens de cavalerie d'augmentation.

[1707] Au commencement du mois de janvier, je reçus du Roi une longue dépêche sur les projets de la campagne.

Le duc de Noailles, qui cherchoit pratique, souhaitoit d'entrer par le Roussillon en Catalogne avec une armée, pour y faire diversion, et dans la suite me joindre s'il en étoit besoin; mais je trouvois que la première partie de sa proposition étoit dangereuse, par la raison que les ennemis, qui se seroient trouvés précisément entre le duc de Noailles et nous; n'avoient qu'à rassembler toutes leurs forces, et attaquer celui des deux qu'ils auroient voulu, sans que l'autre pût ni le secourir, ni savoir même ce qui se passoit; de manière que s'ils venoient à battre l'une des deux armées, ils pouvoient après cela retomber sur l'autre.

La seconde partie de la proposition du duc de Noailles étoit, selon moi, impraticable, attendu que la communication qu'il prétendoit s'ouvrir par la Seu

d'Urgel, le long de la Sègre, avoit nombre d'obstacles presque insurmontables, tant par la longueur du chemin que par la nature du pays, rempli de défilés, de précipices, et de montagnes très-rudes.

Mon sentiment étoit qu'en fait de guerre il falloit aller au plus sûr, et par conséquent faire entrer par la Navarre les vingt-quatre bataillons et vingt-trois escadrons que le Roi destinoit pour renforcer l'armée d'Espagne. Ces troupes auroient été toujours à portée de nous joindre, ou d'être jointes par nous; chaque jour j'aurois de leurs nouvelles, et je pourrois diriger leurs mouvemens selon qu'il me paroîtroit convenir.

Je voulois d'abord qu'elles fissent la conquête de l'Arragon; après quoi, si l'ennemi se tenoit rencogné derrière les montagnes du royaume de Valence, j'aurois assiégé Lérida très-commodément, en faisant venir de Pampelune le canon et tout l'attirail nécessaire.

Si l'armée des ennemis passoit en Arragon pour s'opposer à nos entreprises, je m'y serois porté avec toutes nos troupes réunies; s'ils entroient en Castille par Villena, ou en Murcie par Orihuela, je me serois opposé à eux avec la plus grande partie de l'armée; mais j'aurois laissé de l'autre côté du Tage un corps suffisant pour soumettre l'Arragon et même la Valence, si les ennemis s'en éloignoient trop.

Comme il n'étoit pas aisé d'expliquer bien clairement toutes choses par lettres, j'envoyai au Roi le marquis de Brancas, maréchal de camp, pour en rendre un compte plus détaillé.

Après avoir donné tous les ordres nécessaires pour

les préparatifs de la campagne, j'allai moi-même à Molina pour y visiter le pays, et fixer mes projets sur la connoissance que j'en aurois. Pendant ce voyage je reçus un courrier de France, au sujet de la proposition que le Roi me fit de faire passer en Espagne M. le duc d'Orléans à la tête de vingt-quatre bataillons et vingt-quatre escadrons, pour commander le corps du côté de la Navarre, si je le jugeois à propos.

Ce prince souhaitoit ardemment de se trouver à la tête d'une armée, afin de réparer le malheur qui lui étoit arrivé en Italie la campagne précédente : son courage et son ambition lui faisoient espérer qu'il en trouveroit des occasions, car il faisoit plus de cas de la vraie gloire que de la grandeur de sa naissance.

Je retournai donc au plus tôt à Madrid pour déterminer ma réponse de concert avec Leurs Majestés Catholiques, qui furent charmées d'apprendre qu'ils auroient leur oncle pour généralissime. Nous avions eu avis que les troupes aux ordres de milord Rivers, arrivées quelque temps auparavant à Lisbonne, en étoient reparties, et qu'elles venoient à Alicante : cela nous obligea à faire une nouvelle répartition de nos forces pour les armées du Portugal et de la Castille. L'archiduc, après l'arrivée du secours, pouvoit avoir, dans l'étendue de la Catalogne, de l'Arragon et de la Valence, soixante-neuf bataillons et quatre-vingt-neuf escadrons ; nous ne pouvions lui opposer, à cause des garnisons qu'il falloit laisser pour la sûreté de Cadix et autres places, que cinquante-cinq bataillons et quatre-vingt-dix-neuf escadrons : ainsi je proposois que l'on nous fît joindre incessamment par quatorze des bataillons nouvellement destinés pour l'Espagne ;

que les dix autres avec les vingt-trois escadrons s'assemblassent à Tudela, pour de là entrer en Arragon en même temps que nous commencerions nos mouvemens. Quant à la personne de M. le duc d'Orléans, je suppliois le Roi de l'envoyer en droiture me joindre, ne convenant pas que ce prince fût ailleurs qu'à la tête du gros de l'armée; et j'assurois Sa Majesté que je n'omettrois rien pour contribuer à la gloire de son neveu, et d'un petit-fils de France. Je suppliois surtout le Roi de vouloir bien, sans perte de temps, faire passer à Pampelune le plus d'artillerie et de munitions de guerre qu'il seroit possible, afin que si nous gagnions la bataille qui, selon toutes les apparences, se donneroit à l'ouverture de la campagne, nous fussions en état d'en profiter.

Il ne restoit aux ennemis, en Portugal, que douze bataillons, et autant d'escadrons : ainsi nous en donnâmes pareil nombre au marquis de Bay, pour leur faire tête.

Le Roi approuva tout ce que j'avois proposé; et m'ayant laissé la nomination de l'officier général pour commander le corps qui devoit agir en Arragon, je me déterminai en faveur de M. de Legal, l'ancien lieutenant général, d'autant que M. d'Arennes, qui marchoit avec ces troupes, étoit plus ancien que M. de Joffreville, sur qui naturellement j'aurois dû jeter les yeux, tant par rapport à son mérite personnel, que parce qu'il commandoit déjà de ce côté-là.

La flotte anglaise arriva à Alicante au commencement de février, et y débarqua les troupes qu'elle avoit à bord; sur quoi les ennemis, qui se trouvoient trop resserrés dans leurs quartiers, s'étendirent à

Elché, Elda, Novelda, et dans plusieurs autres endroits.

Comme j'appris qu'ils rassembloient toutes les voitures de l'Arragon et de Valence, et qu'il paroissoit par toutes leurs manœuvres qu'ils avoient dessein de se mettre bientôt en campagne, je partis de Madrid le 15 février, pour me rendre sur la frontière. J'arrivai à Yecla le 23, et voyant que les ennemis étoient en grand mouvement, je fis rapprocher de San-Clemente les troupes qui étoient sur les derrières; et afin d'être plus en état de rassembler toutes nos forces, je retirai d'Orihuela celles qui y étoient, me contentant de mettre un bataillon dans le château. Je ne laissois pas que d'être embarrassé, attendu que nos recrues n'étoient pas encore arrivées, que nos magasins n'étoient pas encore faits, et que les voitures pour le service des vivres nous manquoient. Je pressai tant que je pus le munitionnaire général, et je tâchai de ramasser dans le pays de quoi aider à suppléer à nos besoins.

Quelques bataillons ennemis voulurent entrer dans la Oya de Castalla; mais le chevalier d'Asfeld y ayant envoyé cinq cents hommes, ils rebroussèrent chemin: toutefois, comme cette vallée étoit très-commode, ils y marchèrent avec un corps de dix mille hommes, et s'y établirent.

J'avois placé en avant le sieur de Zereceda avec son régiment de cavalerie, comme l'officier de l'armée le plus propre à me donner de bonnes nouvelles. Il eut avis qu'il devoit sortir d'Alicante un gros convoi pour les troupes qui étoient dans la Oya de Castella; sur quoi il s'alla embusquer à une demi-lieue d'Alicante,

avec quatre-vingts maîtres choisis. Au lieu du convoi, il vit sortir de la ville un bataillon anglais, qu'il laissa approcher à cinquante pas de lui : s'apercevant alors que le bataillon marchoit en colonne, et les armes en bandoulière, sans songer à lui qui se trouvoit caché dans un fond entouré d'arbres, il débusqua tout à coup, et entra à toutes jambes au milieu du bataillon, qui n'eut le temps ni de se reconnoître ni de se former : il en tua cent, et prit les autres quatre cents, avec leurs équipages. Il n'eut que quatre cavaliers de tués ou blessés. Cette action étoit des plus hardies et des plus brillantes; mais aussi il prit si bien son temps, et sut si bien profiter de la négligence des ennemis, que l'on ne peut l'accuser d'avoir été téméraire. C'étoit le meilleur partisan qui fût peut-être en Europe, fort entreprenant, mais fort sage; il avoit de plus un talent merveilleux pour la connoissance du pays, et pour les marches et autres mouvemens de guerre : je lui trouvai tant de bon sens, tant de capacité, et tant de vues pour notre métier, que je le consultois en tout, et que souvent je me suis repenti de n'avoir pas suivi ses conseils. Je dois ajouter une circonstance qui fait voir le caractère de la nation espagnole. Le sieur Zereceda, dès qu'il eut fait son coup, détacha le sieur de Funbuena, capitaine dans son régiment, avec vingt cavaliers, pour aller aux portes d'Alicante observer ce qui en pourroit sortir, et lui en donner avis; car, avec le peu de troupes qu'il avoit, il étoit fort embarrassé de ses prisonniers. Funbuena lui manda que tout étoit tranquille, et que l'occasion étoit si favorable, que s'il vouloit lui envoyer vingt cavaliers de plus, il se flattoit de prendre

Alicante. Zereceda, en m'en rendant compte, me donnoit la raison de cette proposition : *Porque todo le parecia pauco por su gran valor* (1).

Dès les premiers jours d'avril, les ennemis commencèrent à camper à Xativa, et le 8 toute leur armée vint camper à Fuente-la-Yguera, à quatre lieues d'Yecla; sur quoi je donnai les ordres pour faire assembler toutes nos troupes à Chinchilla, quatorze lieues en arrière d'Yecla. Le 12, les ennemis s'avancèrent à Yecla, d'où le chevalier d'Asfeld, que j'y avois laissé, me vint joindre à Montalègre, où j'étois campé avec une quarantaine d'escadrons. Les ennemis firent une marche de nuit pour nous y surprendre; mais nos troupes en ayant été averties à temps se retirèrent à Petrola, et de là à Chinchilla, où j'étois résolu d'attendre de pied ferme, d'autant que c'étoit une belle plaine, et que je comptois y être joint à temps par le gros des troupes.

Les ennemis s'étoient hâtés de se mettre en campagne, afin de tâcher d'en venir à une bataille avant l'arrivée des secours qui venoient de France; mais voyant qu'à mesure qu'ils avançoient nous reculions, ils crurent qu'il leur étoit inutile et même dangereux d'avancer davantage sans avoir préalablement pris Villena, et de plus qu'en l'attaquant cela me donneroit peut être envie de marcher au secours, et à eux par conséquent occasion de batailler. Ils remarchèrent donc le 16 de Montalègre, et se campèrent le 18 devant Villena, où je n'avois laissé que deux cents hommes aux ordres du sieur Grossetête, capitaine

(1) *Porque todo, etc.* — Parce que sa grande valeur lui faisoit paroître tout facile.

dans Charolais. Le château avoit de bonnes murailles, flanquées par de grosses tours : les ennemis crurent que la ville s'étant rendue à leur arrivée, le château ne demandoit pas grande cérémonie; mais le commandant les obligea à ouvrir la tranchée, et à faire des batteries. Ainsi le siége traînoit en longueur.

Cependant toutes nos troupes étant arrivées à Chinchilla, je remarchai en avant le 18, et le 19 nous campâmes à Montalègre, où nous fûmes obligés, faute de vivres, de séjourner jusqu'au 23.

Comme je craignois pour Villena, je détachai deux mille cinq cents hommes de pied et quatre cents chevaux pour aller attaquer Ayora, à trois lieues de nous, afin d'échanger cette garnison contre celle de Villena, que je supposois devoir être prise. Le comte de Pinto, maréchal de camp, qui commandoit ce détachement, fut obligé de faire des batteries contre le château; mais le 23, en arrivant à Almanza, ayant appris que le siége de Villena étoit levé, je ne doutai plus qu'ils ne vinssent à moi : ainsi je renvoyai en diligence chercher le détachement d'Ayora, qui ne rejoignit que le 25 au matin. En effet, ce même jour, qui étoit le lendemain de Pâques, les ennemis parurent (1) en colonnes vers les huit heures du matin, et se mirent en bataille vis-à-vis de nous dans la plaine entre Almanza et Caudeté : ils avoient mêlé cavalerie et infanterie; pour nous, nous étions rangés sur deux lignes, à la manière ordinaire. Le canon de notre droite commença à tirer à trois heures; mais à peine eut-il tiré vingt volées, que les ennemis ayant passé un grand ravin qui étoit

(1) *Les ennemis parurent :* L'armée ennemie avoit pour généraux le marquis de Las-Minas et lord Galloway.

devant leur gauche, occupèrent la hauteur où étoit cette batterie : sur quoi j'ordonnai que notre armée s'ébranlât pour charger. Le combat commença par la droite : notre cavalerie chargea la gauche des ennemis avec tant de valeur qu'elle la renversa; mais l'infanterie ennemie fit un si grand feu sur nos gens, qu'ils furent obligés de se retirer : toutefois notre cavalerie se rallia, et rechargea encore celle des ennemis, qui s'étoit reformée à la faveur de son infanterie. A cette charge, les ennemis furent encore culbutés; mais le feu des bataillons contraignit derechef notre cavalerie à se retirer. Voyant qu'il seroit difficile sans infanterie de rien faire à cette droite, je fis avancer de la seconde ligne la brigade du Maine, que commandoit M. de Bulkeley : elle chargea l'infanterie ennemie, et la défit entièrement; notre cavalerie chargea en même temps, et alors la gauche des ennemis fut totalement mise en déroute.

Notre gauche, commandée par M. d'Avaray, avoit fait plusieurs charges; mais quoiqu'elle eût gagné du terrain, et qu'elle fût même soutenue de la brigade de la Sarre, elle n'avoit pu rompre les ennemis. Notre droite, après avoir tout battu devant elle, s'étant venu mettre en bataille sur le flanc gauche de la droite des ennemis, ils voulurent se retirer; mais nous les serrâmes de si près que bientôt ils se débandèrent; et se sauvant à bride abattue, leur infanterie fut toute taillée en pièce.

Les affaires n'avoient pas eu un pareil succès dans le centre, où les ennemis avoient battu le gros de notre infanterie; et même deux de leurs bataillons ayant pénétré nos deux lignes, s'étoient avancés jus-

qu'aux murs d'Almanza. Don Joseph Amezaga, maréchal des logis de cavalerie, y accourut avec deux escadrons d'Ordenès Viejo, les chargea et les défit. Le reste de l'infanterie ennemie voyant que la nôtre se rallioit, qu'il y avoit des brigades qui n'avoient pas chargé, que leur aile gauche étoit battue, et que l'aile droite s'en alloit fort en désordre, voulut se retirer; mais dans la retraite plusieurs bataillons furent chargés, et taillés en pièces. Le comte de Dona, maréchal de camp, gagna une montagne couverte de bois avec treize bataillons; et le lendemain matin, se voyant investi sans espérance de se pouvoir sauver, il se rendit prisonnier de guerre.

Cette victoire fut complète : les ennemis y eurent cinq mille hommes de tués; on leur fit près de dix mille prisonniers; on leur prit cent vingt drapeaux et étendards, toute leur artillerie, et la plupart de leurs bagages, auxquels ils avoient fait prendre le matin la route de Fuente-la-Yguerra. Parmi les prisonniers il se trouva six maréchaux de camp, autant de brigadiers, et vingt colonels. Milord Galloway, général des Anglais, y perdit un œil; il devoit même être pris, mais il trouva moyen de s'échapper. Notre perte en tout montoit environ à deux mille hommes. Les sieurs d'Avila, de Polastron et de Sillery, brigadiers, y furent tués; le duc de Sarno, maréchal de camp, et le marquis de Saint-Elme, brigadier, y furent blessés.

Le duc d'Orléans, qui s'étoit arrêté à la cour avant de partir, et qui, au lieu de venir en droiture à l'armée, ainsi que je le lui avois proposé, avoit voulu passer à Madrid pour y voir la Reine sa nièce, arriva le jour même de la bataille à Albacette, à douze lieues

d'Almanza, et nous joignit le lendemain 26. Son Altesse Royale, pour profiter de la victoire, prit la résolution d'entrer dans le royaume de Valence, de l'autre côté du Xucar, avec trente-sept bataillons et cinquante escadrons. M. d'Asfeld, avec treize bataillons et vingt-six escadrons, devoit marcher à Xativa, pour se rendre maître de tout le pays en deçà de cette rivière. Les troupes venant de France devoient entrer en Arragon, et marcher droit à Saragosse; après quoi, selon le projet que j'avois fait l'hiver, nous devions entreprendre le siége de Lérida.

La difficulté des subsistances étoit notre plus grand embarras : ainsi il fallut quelques jours pour nous arranger; mais comme nous n'avions plus d'ennemis à craindre, nous crûmes que nous pourrions fonder nos espérances sur les vivres que nous trouverions dans le pays où nous allions entrer, d'autant qu'il n'étoit pas possible d'en faire venir de Castille.

En conséquence, le 28 nous nous mîmes en marche; et après avoir passé le Xucar à Alcala-del-Rio, nous arrivâmes le 2 de mai devant Requena. La garnison, composée de deux bataillons, se rendit prisonnière de guerre.

Nous continuâmes notre marche pour entrer par Bunnol dans le royaume de Valence; sur quoi les ennemis se retirèrent, avec les débris de leur armée, du côté de Tortose. Dès que nous fûmes à Chesté, à quatre lieues de Valence, nous fîmes sommer cette ville de se soumettre, afin d'éviter les malheurs d'un siége. Les magistrats envoyèrent des députés, qui prêtèrent obéissance le 8; et aussitôt nous y envoyâmes le sieur de Luallé, lieutenant général, avec

dix bataillons et sept escadrons, pour en prendre possession. Tout le pays, à l'exemple de la capitale, s'empressa de venir se soumettre.

Son Altesse Royale, voyant qu'il n'y avoit plus de difficulté dans la conquête du royaume de Valence, repartit le 9 pour se rendre par Madrid en Navarre, et se mettre à la tête de l'armée qu'y rassembloit le sieur de Legal. Ce prince arriva à Tudela en peu de temps, et se mit aussitôt en marche pour Saragosse. Le comte de La Puebla, lieutenant général, qui y commandoit pour l'archiduc, se retira à son approche, et tout l'Arragon se soumit dans l'instant.

Je ne dois pas omettre une circonstance singulière. Le comte de La Puebla, pour tâcher de contenir les peuples le plus long-temps qu'il pourroit, et par là retarder la marche du duc d'Orléans, fit accroire aux habitans de Saragosse que les bruits que l'on faisoit courir d'une nouvelle armée venant de Navarre étoient supposés, et même que le camp qui paroissoit n'avoit rien de réel; que ce n'étoit qu'un fantôme formé par art magique : sur quoi le clergé alla en procession sur le rempart, et de là, après beaucoup de prières, exorcisa les prétendus spectres que l'on voyoit. Il est étonnant que le peuple fût assez crédule pour donner dans une pareille imagination, dont il ne fut détrompé que le lendemain, lorsque les hussards de l'armée du duc d'Orléans ayant poussé vivement une garde de cavalerie de La Puebla jusqu'aux portes de la ville, y coupèrent plusieurs têtes. Alors la peur les saisit, et les magistrats partirent au plus tôt pour se soumettre à Son Altesse Royale. Je n'aurois pas cru ce que je viens de raconter, si je n'en avois été as-

suré à Saragosse même par tous les principaux de la ville.

Cependant, après avoir amassé quelques farines à Valence, je m'avançai devers l'Ebre avec trente bataillons et quarante escadrons, afin de pousser tout-à-fait les ennemis de l'autre côté de cette rivière, nettoyer totalement le royaume de Valence, et ensuite joindre monseigneur le duc d'Orléans. Le marquis de Las-Minas et le comte de Galloway se retiroient devant moi à mesure que j'avançois.

Je donnai au chevalier d'Asfeld le commandement général du royaume de Valence, et augmentai son corps de troupes jusqu'à vingt bataillons et trente-six escadrons, afin qu'il fût en état de soumettre tout le pays, et de faire tête aux ennemis s'ils vouloient y rentrer lorsque je serois passé en Arragon.

Enfin le 23 j'arrivai vis-à-vis de Tortose; je chassai les ennemis d'un faubourg qu'ils occupoient en deçà de l'Ebre, et je donnai ordre pour qu'on attachât le mineur à un ouvrage qui couvroit le pont de bateaux, afin d'empêcher que les ennemis ne pussent repasser cette rivière, et nous inquiéter. Ils défirent d'eux-mêmes le pont de bateaux; mais l'ouvrage ne fut pris qu'après mon départ.

J'attendois l'arrivée du chevalier d'Asfeld avant que de quitter tout-à-fait le royaume de Valence; il avoit assiégé Xativa, dont les habitans, soutenus de six cents Anglais, se défendirent avec une opiniâtreté incroyable. L'on ne put jamais les engager à se rendre; de manière que, la brèche faite, et nos troupes s'y étant logées, il fallut y mener du canon pour ruiner les retranchemens qu'ils avoient faits en arrière; il

fallut même attaquer rue par rue, et maison par maison : ces enragés se défendoient partout avec une bravoure et une fermeté inouïe. Enfin, après quinze jours de siége et huit jours que nos troupes étoient dans la ville, on s'en rendit totalement maître, l'épée à la main. Nombre d'habitans furent tués, et surtout des moines : ce qui se put sauver se retira derrière une première enceinte du château. M. d'Asfeld fit mettre du canon en batterie pour y faire brèche ; sur quoi le commandant anglais demanda à capituler pour les habitans : mais comme on ne voulut point donner d'autres conditions que celle de se soumettre à la discrétion de Sa Majesté Catholique, l'Anglais se retira avec sa garnison dans l'enceinte intérieure du château, et les habitans mirent bas les armes.

Pour imprimer de la terreur, et prévenir par un exemple sévère une pareille obstination, je fis totalement détruire la ville, n'en laissant uniquement que la principale église ; et je renvoyai en Castille tous les habitans, avec défense de jamais revenir dans leur pays. Le chevalier d'Asfeld, ensuite de cette expédition, laissa le sieur de Mahony, maréchal de camp, pour bloquer le château, et soumettre ce qui étoit de l'autre côté du Xucar ; puis il se rendit en diligence au camp vis-à-vis de Tortose.

Alcira, poste important par son unique pont sur le Xucar, et le château de Xativa, se rendirent peu après, à condition que leur garnison seroit conduite en Catalogne.

Je n'avois pu me mettre en marche que le 29 mai, à cause des arrangemens de vivres, qu'il me falloit nécessairement tirer du pays, ne pouvant en faire ve-

nir de la Manche, où étoient nos magasins, à soixante lieues de là.

Je traversai auprès de Cherta les montagnes qui séparent la Valence de l'Arragon, afin de remonter l'Ebre, et de me joindre à monseigneur le duc d'Orléans. Les soumettans du pays et les miquelets se présentèrent derrière des coupures qu'ils avoient faites dans les endroits les plus difficiles; mais nos grenadiers les mirent bientôt en fuite. Dès que nous eûmes forcé ces passages, toutes les villes des environs vinrent à l'obéissance, et j'appris que Son Altesse Royale s'étoit rendu maître de Saragosse le 25 : sur quoi je fis plusieurs détachemens, tant pour donner de mes nouvelles à ce prince, que pour trouver des grains et ramasser des bateaux à Caspé, où je comptois passer l'Ebre. Les ennemis me côtoyèrent d'abord, la rivière entre deux; et ensuite toute leur cavalerie alla se camper auprès de Lérida.

J'arrivai le 4 à Caspé, et le 6 juin je me rendis à Saragosse, au moyen de relais que j'avois fait mettre; et après y avoir concerté toutes choses avec Son Altesse Royale, je retournai le 8 à Caspé.

Pour aller en avant, il falloit s'assurer des vivres; et pour faire une entreprise, il falloit du canon et des munitions de guerre : c'est ce qu'il n'étoit pas facile de régler; car, malgré ce que j'avois écrit l'hiver à M. de Chamillard, l'on n'avoit point fait voiturer d'artillerie à Pampelune.

Monseigneur le duc d'Orléans donna tous les ordres possibles pour tâcher d'y remédier; mais il n'y avoit pas moyen d'en avoir de long-temps : ainsi nous résolûmes de nous avancer toujours avec l'armée, afin

d'éloigner l'ennemi et de bloquer Lérida, en attendant que nous en pussions former le siége. Son Altesse Royale se détermina aussi à faire passer en Castille dix bataillons français aux ordres du marquis de Brancas, afin de mettre le marquis de Bay plus en état de reprendre Ciudad-Rodrigo, et de pousser la guerre vivement en Portugal.

Le 11 et le 12, je passai l'Ebre dans les bateaux que j'avois accommodés exprès; et le 14 je campai à Candasnos, où monseigneur le duc d'Orléans me joignit le lendemain.

Nous marchâmes le 18 à Ballovar sur la Cinca, afin d'être en état de la passer dès qu'elle seroit guéable; car la fonte des neiges l'avoit extrêmement grossie. Les ennemis étoient campés de l'autre côté de la rivière en plusieurs corps différens, vis-à-vis des principaux gués, sans aucune infanterie; mais il fallut prendre patience. Ne pouvant faire de pont pour aller à eux, nous nous contentâmes de nous étendre depuis Fraga jusqu'à Estriché. Le sieur d'Arennes, lieutenant général, fut détaché pour assiéger la ville et château de Mequinença, qu'il prit au bout de quelques jours. Le château de Mirabet fut aussi obligé de se rendre, aussi bien que celui de Monçon.

Le premier de juillet, M. de Legal, qui commandoit à Estriché, passa au gué vis-à-vis de son camp, et chassa les ennemis, qui se retirèrent en grand désordre du côté de Lérida : il fit quelques prisonniers. Nous passâmes en même temps la Cinca à Fraga, dont on se saisit; après quoi on y rétablit le pont que les ennemis avoient brûlé.

Le sieur d'Arennes fit remonter la Sègre aux ba-

teaux que nous avions dans l'Ebre; et par ce moyen ayant passé ladite Sègre au-dessous de sa jonction avec la Cinca, il alla se camper à la Granja, et établit un pont sur la Sègre, auprès de Scarpé. Les ennemis, qui comptoient se maintenir de l'autre côté, se replièrent sous Lérida; mais comme nous y passâmes avec la plus grande partie de l'armée, ils ne jugèrent pas à propos de se laisser enfermer dans cette place, et se retirèrent plus avant en Catalogne, nous abandonnant la plaine d'Urgel, d'où nous tirâmes des secours infinis, par la prodigieuse quantité de grains que nous y trouvâmes. Nous repassâmes ensuite la Sègre, afin d'être plus tranquilles pendant les grandes chaleurs, d'autant que nous ne pouvions de très-long-temps espérer d'avoir l'artillerie et les munitions nécessaires pour un siége. D'abord le quartier général fut à Algoira; mais ensuite nous le transportâmes à Balaguer, où nous avions établi deux ponts sur la Sègre, pour la commodité des fourrages. Nous laissâmes des troupes à Algoira, à Alcaras, à Fraga et à Monçon, pour la sûreté de notre communication avec l'Arragon.

Le chevalier d'Asfeld avoit assiégé Denia, ville située sur la mer; mais après avoir été repoussé par trois fois à l'assaut général qu'il avoit donné, il crut ne devoir pas s'opiniâtrer davantage, et y faire périr ses troupes : ainsi le 20 de juillet il leva le siége, laissant seulement quelques troupes pour contenir la garnison de cette place.

Les généraux ennemis se plaignirent fort, et menacèrent de représailles de la part du duc de Marlborough en Flandre, sur ce que nous fîmes faire un

grand tour aux garnisons de Xativa et d'Alcira, composées de quinze cents hommes, au lieu de les faire passer par le plus court en Catalogne. Nous étions en droit de leur faire prendre tel chemin qu'il nous plaisoit, le contraire n'étant pas stipulé dans les capitulations; nous aurions même été en droit de les arrêter entièrement, car plusieurs officiers et soldats s'étoient jetés dans les montagnes de Valence, et s'étoient joints aux miquelets, qui nous incommodoient fort; ce qui étoit contre toutes les règles de la guerre.

Le 18 août, je reçus ordre par un courrier du cabinet de me rendre diligemment en Provence, afin d'y servir sous monseigneur le duc de Bourgogne, qui devoit marcher au secours de Toulon, que le duc de Savoie assiégeoit. Le maréchal de Tessé, qui commandoit sur cette frontière, étoit campé auprès de Toulon avec partie de son armée; et nous devions concerter les moyens de rechasser les ennemis dès que les secours, qui marchoient de tous côtés, seroient arrivés. Le sieur d'Arennes avoit été détaché, quelques jours auparavant, pour s'y rendre avec douze bataillons et autant d'escadrons. Je partis le 19, et fis toute la diligence possible, passant par Saragosse, Pampelune, Saint-Jean-Pied-de-Port, Pau et Toulouse. J'appris auprès de Béziers la levée du siége de Toulon. Ainsi, après m'être reposé deux jours, les chaleurs étant excessives, je repris le chemin d'Espagne, et rejoignis Son Altesse Royale auprès de Lérida dans le mois de septembre. Malgré tous les soins que ce prince s'étoit donnés pour tâcher de ramasser l'artillerie, et toutes les choses nécessaires pour un siége, il manquoit presque de tout : toutefois il vou-

loit absolument attaquer Lérida, et vouloit même ouvrir la tranchée deux jours après mon arrivée. Sur les représentations que je lui fis, il différa jusqu'au retour des troupes du sieur d'Arennes et l'arrivée de six bataillons de Castille ; car notre infanterie étoit si foible, qu'elle n'auroit pu fournir à relever la tranchée, et aux travailleurs. Outre le siége de la ville, nous avions encore celui du château, excellent par sa situation : nous n'avions que quinze pièces de canon, fort peu de poudre, et trois mille outils ; de manière qu'il étoit à craindre qu'après avoir achevé de ruiner l'armée nous nous trouvassions sans Lérida, et sans avoir eu le temps d'accommoder notre frontière de Valence et d'Arragon. Néanmoins Son Altesse Royale voulant absolument en courir tous les risques, nous ouvrîmes la tranchée à la ville la nuit du 2 au 3 d'octobre. Il y avoit du côté de notre attaque deux enceintes bastionnées, qui se joignoient pourtant à l'angle auprès de la rivière ; il n'y avoit nulle part ni fossé, ni chemin couvert, ni ouvrage extérieur, hors une contre-garde qui couvroit l'angle où se joignoient les deux susdites enceintes. Nous dressâmes des batteries contre cet ouvrage ; et ayant fait brèche, aussi bien qu'au corps de la place, nous y donnâmes l'assaut le 12 au soir. L'on s'y logea, malgré la vive résistance et le gros feu des assiégés. Rien ne pouvoit alors nous empêcher d'entrer dans la ville ; mais je conclus à attendre au jour, crainte qu'il n'arrivât quelque désordre qui nous auroit pu faire perdre beaucoup de monde, et peut-être même courir le risque d'être rechassés, d'autant que vers le milieu de la ville il y avoit encore une enceinte.

Pendant la nuit les ennemis attaquèrent plusieurs fois notre logement, mais ils furent toujours repoussés avec perte.

Le prince de Darmstadt, qui commandoit dans la place, fit une faute considérable dont nous ne profitâmes pas, n'en ayant pas été instruits : il avoit fait sortir toute sa garnison entre la ville et la Sègre, dans un chemin couvert qui protégeoit ce côté-là, d'où il faisoit faire un feu terrible sur nos gens. Si nous avions poussé en avant, ou coulé le long du rempart, les ennemis se seroient trouvés pris comme dans un trébuchet, et le château n'auroit pu tenir, n'y ayant que cinquante hommes de garde. Le sieur Wills, maréchal de camp anglais, ayant représenté au prince de Darmstadt le danger qu'ils couroient, sans pouvoir l'en convaincre, ramena ses troupes au château; sur quoi l'Allemand fut obligé d'en faire de même des siennes. Le jour venu, nos troupes entrèrent dans la ville sans opposition; et le pillage fut immense, car tout le pays s'y étoit réfugié. Ce que le prince de Darmstadt fit à l'égard des habitans étoit chose inouïe : il auroit dû faire battre la chamade, pour tâcher d'obtenir quelques conditions pour eux, et empêcher le sac.

Nous nous déterminâmes ensuite à attaquer le château par le côté de la campagne, et nous nous contentâmes, du côté de la ville, d'établir des postes pour empêcher les sorties. L'on ouvrit la tranchée le 16 octobre; les batteries tirèrent peu de jours après, et le 11 novembre la place capitula.

Les ennemis avoient rassemblé une espèce d'armée à Tarraga, pour faire semblant de vouloir secourir

Lérida; sur quoi il y eut entre nous quelques contestations sur le parti qu'il y avoit à prendre. Son Altesse Royale vouloit laisser quelques troupes devant la place, et marcher avec le reste aux ennemis pour les combattre; mais je ne pouvois être de ce sentiment par bien des raisons : je soutenois que, selon toutes les apparences, les ennemis ne nous attendroient pas, et qu'ainsi il ne convenoit point, dans cette saison avancée, de perdre un instant de temps à pousser vigoureusement le siége; que de plus l'on n'est jamais sûr de gagner une bataille; que si nous la perdions, l'Espagne étoit perdue; et que si nous la gagnions, nous n'en pouvions tirer d'autre profit que de prendre Lérida, attendu le manque de munitions de guerre et de bouche; qu'ainsi, puisque nous étions maîtres de la ville, il valoit beaucoup mieux réunir toutes nos forces en deçà de la Sègre, que les ennemis auroient de la peine à passer; après quoi nous serions toujours les maîtres, ou de nous maintenir dans notre camp qui étoit très-fort, ou d'en sortir pour combattre quand les ennemis seroient plus à portée de nous. Son Altesse Royale se rendit à mon avis, et nous repassâmes la Sègre.

Les ennemis, peu de jours après, s'avancèrent à la Borjas, à trois lieues de nous, avec une vingtaine de bataillons et soixante-dix escadrons : ils vinrent même le premier de novembre avec toute leur cavalerie sur les hauteurs vis-à-vis de nous, pour nous reconnoître.

Le sieur de Cerezeda, qui avoit été détaché le matin avec cent cinquante chevaux, les ayant rencontrés, fit si bien par ses manœuvres, qu'il attira à une demi-lieue du gros deux cents chevaux qui composoient

leur avant-garde ; et retournant tout à coup sur eux, les chargea, les battit, en tua cinquante sur la place, et en prit autant ; après quoi il se retira tout doucement devant eux jusqu'au camp.

Dès que les ennemis apprirent la prise de Lérida, ils se retirèrent à Cervera. Son Altesse Royale partit pour Madrid le 22 de novembre : elle auroit fort souhaité faire le siége de Tortose avant la fin de la campagne, mais cela étoit impossible. Je ne songeai donc plus qu'à établir et assurer les quartiers d'hiver : pour cet effet, je détachai M. d'Arennes pour aller assiéger Morella. Cette place, par sa situation, et vu notre manque d'artillerie, n'étoit pas facile à prendre ; je fus même obligé d'y aller faire un tour, l'affaire tirant en longueur : mais enfin, le 17 de décembre, elle se rendit à M. d'Arennes.

Je chargeai M. d'Asfeld de la garde du royaume de Valence, et de tout le pays entre la mer et les montagnes de Morella jusqu'à l'Ebre ; je laissai M. de Louvigny, maréchal de camp, à Lérida ; M. de Legal, lieutenant général, à Saragosse, pour commander dans l'Arragon ; et je me rendis ensuite à Madrid, pour y concerter avec Son Altesse Royale et les ministres d'Espagne les préparatifs pour la campagne prochaine. J'avois demandé permission au Roi d'aller pendant l'hiver faire un tour en France : Son Altesse Royale l'avoit aussi demandée pour elle ; et cela nous fut accordé. Ainsi nous partîmes tous deux ; mais le roi d'Espagne, alarmé de se trouver sans général pendant l'hiver, envoya un courrier à Versailles, et par le retour j'eus ordre de rester : en même temps M. de Chamillard me marqua, par une lettre particulière, que le

Roi avoit intention de m'employer ailleurs qu'en Espagne la campagne d'après. Je revins donc à Madrid, où je ne restai que quatre jours; puis je pris la route de Valence, afin d'y visiter les quartiers à la frontière. Avant de me mettre en chemin, j'appris que le régiment de Louvigny, qu'on avoit placé, contre mon ordre, à Benavari en Ribagorza, avoit été enlevé par les ennemis. C'étoit dommage, car il étoit bien composé en officiers et soldats, tous Allemands.

Le roi d'Espagne me donna, incontinent après la bataille d'Almanza, les villes de Liria et de Xerica, avec toutes leurs dépendances. Il les érigea en duché, avec la grandesse de la première classe pour moi et mes descendans. Ces terres avoient été autrefois les apanages des seconds fils des rois d'Arragon. Le gouvernement de la province du Limosin étant venu à vaquer par la mort du comte d'Auvergne, le Roi me le donna dans l'instant, sans attendre que ni moi ni mes amis eussent seulement le temps de le demander.

Après avoir visité la frontière de Valence du côté de Tortose, où l'on avoit fait des lignes pour empêcher les irruptions des ennemis, je me rendis à Saragosse, où étoit le quartier général; de là j'allai à Lérida voir et ordonner des fortifications : puis, ayant eu ordre de la cour de retourner en France dès que monseigneur le duc d'Orléans arriveroit, et cela sans prendre congé du roi d'Espagne, ni même l'en avertir d'avance, de peur qu'il ne voulût me retenir, je me rendis à Pampelune vers le milieu de février, sous prétexte d'aller au devant de Son Altesse Royale; et le lendemain qu'il y arriva je partis pour Bayonne,

me contentant d'écrire à Sa Majesté Catholique pour lui rendre compte des ordres que j'avois reçus. Je suis persuadé qu'on m'en a su fort mauvais gré à Madrid; mais je n'avois point demandé l'ordre que je venois de recevoir, et je ne pouvois le communiquer sans manquer au secret que je devois au Roi.

[1708] A mon arrivée à Versailles, je fus nommé pour commander l'armée en Dauphiné, à la place du maréchal de Tessé; mais peu après cela fut changé.

L'électeur de Bavière, depuis la perte de ses Etats par la bataille d'Hochstedt en 1704 (1), faisoit sa résidence en Flandre, dont il étoit vicaire général et gouverneur perpétuel; et par conséquent il y commandoit l'armée des deux couronnes. Monseigneur le duc de Bourgogne demandant avec empressement de servir cette année, le Roi ne crut pas pouvoir lui refuser cette grâce, d'autant que le duc de Vendôme, qui commandoit en Flandre, le souhaitoit aussi, espérant sans doute d'être plus le maître sous un jeune prince sans expérience que sous l'électeur, qui avoit servi toute sa vie, et même commandé les armées en chef depuis vingt-quatre années. Le Roi résolut donc d'envoyer le duc de Bourgogne en Flandre; mais pour cela il falloit trouver des prétextes spécieux pour engager l'électeur à se transporter sur le Rhin.

M. de Chamillard fit un projet magnifique, qu'il crut praticable : il ne s'agissoit pas moins que de pénétrer en Allemagne avec une armée formidable, de faire soulever la Bavière, et de se rendre maître de tout

(1) *En* 1704 : Cette bataille fut livrée le 13 août. L'armée française étoit commandée par les maréchaux de Tallard et de Marsin; l'armée ennemie, par Marlborough et le prince Eugène.

le pays entre Munich et l'Alsace, afin d'établir une communication assurée avec la France. Saint-Fremont, lieutenant général, fut chargé d'aller faire goûter la proposition à l'électeur, qui dans l'instant l'accepta; sur quoi monseigneur le duc de Bourgogne fut nommé pour la Flandre, avec M. le duc de Vendôme sous lui; l'électeur pour le Rhin, et moi sous ses ordres. Le maréchal de Villars, qui y commandoit alors, fut nommé à ma place pour le Dauphiné, à cause de l'incompatibilité qu'il y avoit entre l'électeur et lui.

Je ne sus rien du projet dont Saint-Fremont étoit chargé qu'après son retour de Compiègne, que le Roi lui ordonna de me le communiquer. Après l'avoir examiné à fond, je le trouvai impraticable en tout point : ainsi je crus qu'il falloit discuter l'affaire sérieusement avec le Roi, afin de ne me point attirer ensuite le blâme de ne l'avoir point exécuté. Je supplai Sa Majesté que lorsque j'aurois l'honneur d'en raisonner avec elle, Saint-Fremont y fût présent, comme étant mieux instruit que personne tant du projet que du pays. Je menai donc Saint-Fremont avec moi dans le cabinet du Roi à Marly, et là nous eûmes une longue conversation, dans laquelle je fis voir clairement, de l'aveu même de Saint-Fremont, le ridicule du projet. Le Roi en fut si convaincu, qu'il me dit que j'avois raison, et qu'il me laissoit le maître de faire ce que je jugerois le plus à propos pour son service. Il ajouta de plus, avec un visage riant : « Chamillard croit en savoir beaucoup plus « qu'aucun général; mais il n'y entend rien du tout. » Ce discours me surprit d'autant plus, que M. de Cha-

millard étoit le ministre favori, et qui avoit toute la confiance du Roi. Je gardai sur cela le silence, mais je compris de là que le Roi connoissoit parfaitement l'insuffisance de son ministre : toutefois durant le cours de cette campagne il ne laissa pas que de se laisser aller à ses idées extraordinaires, ainsi qu'on le verra dans la suite.

Je partis au mois de mai pour Strasbourg, et l'électeur y arriva quelques jours après. Notre armée étoit composée de soixante-quinze bataillons et de cent cinquante escadrons; les ennemis en avoient davantage : cependant par leurs manœuvres ils faisoient voir qu'ils avoient dessein de garder la défensive sur cette frontière. La situation du pays rendoit ce projet très-facile; car, par le moyen des lignes d'Etlingen, qui barroient depuis le Rhin jusqu'à la montagne, ils nous bouchoient absolument le passage, à moins que nous ne voulussions nous enfourner dans la forêt Noire : chose impraticable, vu les difficultés du pays et des subsistances. Il est vrai que quelques personnes croyoient qu'au lieu de recevoir pour ainsi dire la loi des ennemis, nous devions par nos manœuvres les retenir sur le Rhin, ou, s'ils s'en éloignoient, les obliger à revenir sur leurs pas pour la défense de l'Empire; mais il n'étoit pas raisonnable de croire que le duc de Marlborough et le prince Eugène, qui avoient dès l'hiver concerté leurs projets, fussent assez malhabiles pour ne pas voir comme nous que, supposé que nous pussions forcer les lignes d'Etlingen, et que nous nous portassions sur le Necker, ils n'auroient rien d'essentiel à appréhender tant que leur armée ne perdroit pas une bataille; car, se

tenant auprès de Philisbourg, à cheval sur le Rhin, il ne nous étoit pas possible de pénétrer plus avant, de prendre des établissemens fixes, ni d'assurer une communication libre avec notre pays, à moins que d'être infiniment supérieurs en nombre, et d'avoir pris d'avance de grandes mesures pour les voitures, et autres choses nécessaires pour le service : ainsi il auroit fallu de nécessité revenir prendre des quartiers en Alsace. Ils auroient donc été fort aises de nous voir nous amuser à des opérations qui n'auroient été de nul autre avantage que celui de la sauve-garde pour le général, pendant qu'à l'imitation de ce que M. de Marlborough fit en 1704, le prince Eugène se seroit porté diligemment en Flandre avec des forces considérables, pour y écraser l'armée du Roi, et entamer la France de ce côté-là.

Je fis donc convenir l'électeur que nous ne pouvions songer quant à présent à percer dans l'Empire; et qu'ainsi il falloit, en attendant une occasion favorable, chercher à subsister aux dépens du pays ennemi, et à veiller à la conservation du nôtre.

L'électeur de Brunswick étoit leur généralissime, et le prince Eugène commandoit sous lui.

Comme je savois que monseigneur le duc de Bourgogne avoit de grands desseins en Flandre, je crus devoir principalement avoir attention aux mouvemens des ennemis, afin de lui envoyer des troupes à mesure que les ennemis y en feroient passer : aussi, dès la première nouvelle que nous eûmes que les ennemis en faisoient filer vers le Bas-Rhin, nous détachâmes M. de Saint-Fremont sur la Sarre, et nous y formâmes, en différens camps, un corps de trente-cinq bataillons

et de cinquante-deux escadrons. Cependant l'électeur de Brunswick se tint derrière les lignes, et le prince Eugène se rendit à Mayence.

Nous avions passé le Rhin à Strasbourg et au Fort-Louis, et nous étions pour lors campés à Lichtenau ; mais, sur l'avis de la marche du prince Eugène, nous repassâmes le Rhin, et avec une partie de l'armée nous allâmes sur la Sarre. Pour y déterminer l'électeur, qui ne vouloit se dégarnir d'aucunes troupes, ni rester avec une petite armée, je lui faisois appréhender pour les places que nous avions de ce côté-là, comme aussi que les ennemis ne songeassent à pénétrer en France par la Lorraine ; mais ma véritable raison étoit que je ne voulois pas me laisser devancer en Flandre par le prince Eugène, dont je savois que c'étoit le dessein.

Nous laissâmes le comte Du Bourg, lieutenant général, dans les lignes de la Loutre, avec trente bataillons et trente-sept escadrons, pour s'opposer à l'électeur de Brunswick. Enfin, après bien des marches et contre-marches de la part des ennemis et de la nôtre pendant un mois, nous apprîmes que le prince Eugène étoit parti de Coblentz pour la Flandre ; qu'il y avoit fait embarquer trente-six bataillons pour le suivre, et que soixante-dix escadrons avoient aussi pris la même route par terre. Sur cela, ayant reçu les ordres du Roi par un courrier le 7 juillet, je me séparai de l'électeur à Remich sur la Moselle ; et il reprit le chemin d'Alsace avec beaucoup de chagrin, voyant qu'il y alloit rester les bras croisés.

J'emmenai avec moi trente-quatre bataillons et soixante-cinq escadrons. Pour faire plus de dili-

gence, je marchai par brigade à travers des Ardennes.

Nous avions appris à Remich que nos troupes en Flandre avoient surpris Gand; Bruges s'étoit rendu bientôt après : de manière que les affaires y avoient pris une heureuse face. Aussi c'est ce qui détermina le prince Eugène à diligenter la marche de ses troupes, afin de réparer par le gain d'une bataille la perte que les alliés venoient de faire.

Monseigneur le duc de Bourgogne avoit d'abord eu envie de faire le siége d'Oudenarde, ce qui auroit été le droit du jeu; mais ensuite il changea de dessein, et se détermina à celui de Menin. Pour cet effet, il envoya à Tournay et à Lille le sieur de Bernières, intendant, pour y faire les préparatifs nécessaires. Ce prince devoit se placer avec son armée entre la Lys et l'Escaut, vis-à-vis d'Oudenarde, et s'y retrancher, pendant que le siége se feroit sur ses derrières par des détachemens. Je devois en même temps m'approcher de Mons, afin d'être également à portée de veiller à la sûreté des places de la Meuse et de la Sambre, aussi bien que de joindre la grande armée, si les ennemis se réunissoient pour secourir Menin. J'arrivai à Givet sur la Meuse le 11, et j'allai le même jour joindre à Florennes le corps de Saint-Fremont, qui faisoit mon avant-garde. Le 12, j'allai camper à La Bussière sur la Sambre, où j'appris que le 11 il s'étoit donné un combat auprès d'Oudenarde. L'armée du Roi ayant passé l'Escaut à Gavre pour s'y venir camper, selon le projet ci-devant marqué, le duc de Marlborough avoit passé en même temps à Oudenarde, et l'avoit attaqué.

M. de Bernières, qui m'avoit donné la nouvelle,

me marquoit que les ennemis avoient remporté l'avantage, et que notre armée se retiroit du côté de Gand fort en désordre. Quoique j'eusse résolu de séjourner le lendemain, à cause des grandes traites que nous avions faites, je crus qu'il étoit important, dans la conjoncture présente, de pousser promptement une tête à Mons. J'y fis donc marcher les vingt escadrons que j'avois avec moi; je donnai aussi ordre que le reste de mes troupes prît la route de Valenciennes à mesure qu'elles arriveroient; et de ma personne j'allai en poste à Tournay, pour voir de plus près de quoi il étoit question. J'y trouvai force débris de l'armée, auxquels M. de Bernières fit donner la subsistance. Par la revue qui en fut faite, le nombre se montoit, tant à Tournay qu'à Lille et Ypres, à neuf mille et quelques soldats : les ennemis nous avoient fait pareil nombre de prisonniers. Mon infanterie ne pouvant arriver de quelques jours, et la frontière se trouvant totalement dégarnie, je répartis ces débris dans les trois susdites places, et je fis en même temps avancer, des garnisons reculées, le peu de bataillons qui y étoient; car M. de Vendôme, dans la vue d'être supérieur aux ennemis, avoit tout mené en campagne, ayant à peine laissé de quoi garder les portes. Je ne puis le blâmer entièrement; mais toutefois l'expérience avoit fait voir dès 1706 que la perte d'une bataille avoit entraîné celle de la Flandre, faute de garnisons.

L'armée de monseigneur le duc de Bourgogne s'étoit retirée à Lovendeghem, derrière le canal qui va de Gand à Bruges; et les ennemis, après avoir séjourné quelques jours auprès d'Oudenarde, vinrent

camper le 14 au pont d'Espierres, d'où le lendemain ils passèrent la Lys, forcèrent les lignes de Comines, qui n'étoient gardées que par une centaine de soldats, et se campèrent à Warwick.

Je me rendis le 14 à Lille, d'où, après avoir donné tous les ordres nécessaires, je m'en allai le 17 à Douay, pour y assembler mes troupes. J'eus soin de fournir de toutes sortes de munitions les places; et à mesure que mon infanterie arrivoit, je l'y distribuois, afin que, de quelque côté que l'ennemi se portât, il y pût trouver de la résistance.

Le prince Eugène, de sa personne, s'étoit trouvé au combat d'Oudenarde; mais ses troupes, quoiqu'elles eussent plusieurs jours d'avance sur les miennes, n'arrivèrent pourtant en Flandre qu'après. Elles se tinrent dans le voisinage de Bruxelles et de Louvain, et n'en devoient partir que pour escorter un grand convoi que l'on préparoit.

J'en avertis monseigneur le duc de Bourgogne et M. le duc de Vendôme; je leur représentai la nécessité de battre ce convoi, ou du moins de l'empêcher de passer : je proposai pour cet effet qu'à jour nommé ils sortissent de Gand avec la plus grande partie de leur armée; que je passerois en même temps l'Escaut à Condé, et que nous nous porterions tous sur la Dendre pour attaquer le convoi, ou lui faire rebrousser chemin. M. de Vendôme ne voulut jamais y consentir, alléguant pour raison qu'il étoit bien posté à Gand; que tant qu'il y seroit les ennemis n'oseroient rien entreprendre, et qu'ainsi il ne vouloit en aucune façon songer à se déplacer. Je savois toutefois que les ennemis avoient résolu de faire le

siége de Lille; et ils ne le pouvoient sans faire venir de Bruxelles l'artillerie, et tout le reste de l'attirail nécessaire. Autre convoi plus considérable se préparoit : je proposai que l'on prît des mesures pour l'attaquer : mais M. de Vendôme demeura toujours ferme dans son idée. Je ne laissai pas que de lui faire encore une proposition dont l'exécution auroit entièrement dérangé tous les desseins des ennemis, d'autant que nous aurions empêché la jonction de l'armée du prince Eugène avec celle du duc de Marlborough : ce fut que monseigneur le duc de Bourgogne partiroit le soir de Gand, et viendroit le lendemain camper sur la hauteur d'Oudenarde du côté de Bruxelles, et que je me rendrois en même temps de Mortagne à Potte et Escanaffe, où seroit la gauche de la grande armée. Cette situation réunissoit toutes nos forces, séparoit absolument celles des ennemis, et empêchoit Marlborough de pouvoir regagner le Brabant et d'en rien tirer, à moins que de nous forcer derrière l'Escaut : chose moralement impossible, attendu que nous étions d'un tiers plus forts. Il ne pouvoit y avoir qu'une objection, savoir, que M. de Marlborough marcheroit à Bruges, où il arriveroit plus tôt que nous : à cela je répondois que notre droite étant fort près de Gand, nous y pouvions être assez tôt pour le secourir ; mais que le pire qui pourroit arriver, c'étoit de perdre Bruges : or la conservation du reste de nos places après une bataille perdue nous en devoit consoler. Bref, rien ne se fit, tous les convois et l'armée du prince Eugène passèrent; après quoi les ennemis investirent Lille. J'y avois mis vingt-trois bataillons, et trois régimens de dragons. Le maréchal de Bouf-

flers s'y étoit renfermé avec messieurs de Surville, de La Freselière et de Lée, lieutenans généraux.

Voyant qu'on ne vouloit point se remuer, j'obtins qu'on m'envoyât le sieur Cheyladet, lieutenant général, avec quarante-et-un escadrons, pour me mettre plus en état de couvrir notre pays et d'inquiéter les ennemis.

J'avois proposé à la cour, aussi bien qu'à monseigneur le duc de Bourgogne et à M. de Vendôme, de songer à faire une entreprise assez considérable ou pour obliger les ennemis à lever le siége, afin d'en empêcher l'exécution, ou pour nous dédommager de la perte de cette ville, si on nous laissoit faire. Je voulois que nous marchassions à Bruxelles, et que, nous rendant maîtres de tout le Brabant, nous établissions par là une communication libre et assurée avec Gand et Bruges. Cela ne fut point du goût de M. de Vendôme, qui vouloit qu'on allât attaquer les ennemis à leur siége, mais qu'on ne s'ébranlât qu'après que leurs batteries auroient commencé à tirer; car M. de Vendôme soutenoit toujours que les ennemis n'oseroient faire le siége, et que le tout n'étoit qu'une feinte pour le déplacer de Gand.

Quelque rebuté que je dusse être du peu de cas que M. de Vendôme faisoit de mes avis, le désir de prévenir les malheurs dont nous étions menacés par le parti auquel on s'étoit déterminé me fit encore hasarder une proposition. Je ne pouvois imaginer qu'ayant donné aux ennemis le temps de se placer, ou du moins de reconnoître la situation qu'ils prendroient, et qu'étant présentement aussi forts que nous, il nous fût possible de les attaquer. Du temps que les armées

étoient petites, on pouvoit, par des marches dérobées, tomber tout d'un coup sur un quartier foible, et secourir la place assiégée; mais il n'en étoit pas de même présentement que l'on avoit en tête une armée de cent mille hommes, capable de barrer tout un pays, et d'être de tous les côtés campée sur deux ou trois lignes.

M. de Marlborough étoit pour lors campé sur la Rone, de l'autre côté de l'Escaut, avec son armée. Le prince Eugène faisoit le siége de Lille, avec soixante bataillons et quatre-vingts escadrons. Cette disposition des ennemis me parut favorable pour le projet que j'avois à proposer : c'étoit que monseigneur le duc de Bourgogne, passant l'Escaut à Gand, marchât droit à M. de Marlborough, comme s'il le vouloit combattre; qu'en même temps je partisse de derrière la Scarpe, où j'étois campé avec cent escadrons; et qu'ayant rassemblé quarante bataillons tirés des garnisons (ce que je pouvois faire sans que les ennemis le pussent savoir), je marchasse droit au prince Eugène, dont j'attaquerois les lignes, qui n'étoient pas encore achevées.

La cour goûta tellement cette proposition, qu'elle m'envoya ordre de l'exécuter, si je le jugeois à propos; et j'avois déjà si bien pris mes mesures, que j'aurois été sur le prince Eugène avec mon armée, avant qu'il eût pu savoir que j'en avois une. Mais M. de Vendôme, qui ne vouloit pas démordre de son idée de marcher tous ensemble, me fit envoyer un ordre positif de monseigneur le duc de Bourgogne pour l'aller joindre incontinent, nonobstant tout autre ordre du Roi. J'aurois pourtant pu ne pas obéir; mais la crainte qu'il n'arrivât quelque malheur à monseigneur le duc

de Bourgogne, dont on n'auroit pas manqué de rejeter la faute sur moi, jointe à ce que je ne pouvois être sûr de battre le prince Eugène, me détermina à marcher pour joindre la grande armée, selon le rendez-vous qui m'avoit été donné.

Je rassemblai donc à Mons trente-cinq bataillons et quatre-vingt-dix-huit escadrons, et j'en partis le 28 août, pour aller à Hérinnes, au-delà d'Enghien; monseigneur le duc de Bourgogne arriva le même jour à Ninove : ainsi notre jonction devint sûre, nous trouvant tous deux couverts par le ruisseau de Viane. La cour avoit craint que nous ne trouvassions de grandes difficultés, et que M. de Marlborough ne vînt m'attaquer dès que j'aurois eu passé l'Haine; mais celui-ci avoit son plan fait, et ne vouloit risquer le hasard d'une action que dans les postes reconnus autour de Lille; il n'étoit même venu sur la Rone que pour la commodité des fourrages, et pour être plus à portée de nous observer, et d'avoir des nouvelles de Bruxelles. Dès qu'il vit que nous avions fait notre jonction, il repassa l'Escaut, et se retira en dedans de la Marcq, près de Lille.

Le soir que j'arrivai au camp de monseigneur le duc de Bourgogne, je pris le mot de M. de Vendôme, le Roi me l'ayant ordonné par écrit; après quoi je restai sans autre fonction que d'être attaché à la personne du prince. J'avois fait mon possible pour ne pas venir en Flandre, par la raison que je ne croyois pas qu'un maréchal de France pût obéir à d'autres qu'à un prince du sang, et que je ne voulois pas qu'on me reprochât d'avoir établi un pareil exemple : mais le Roi voulut absolument que je marchasse en Flandre; et

quant à la difficulté de prendre le mot, il voulut que je le prisse une fois, par obéissance à ses volontés : il avoit même été si piqué de mon refus, qu'il avoit eu envie de faire partir de Paris les trois plus anciens maréchaux de France, pour aller prendre le mot de M. de Vendôme; il en fut empêché par M. de Chamillard et madame de Maintenon. Il sembloit que M. de Vendôme devoit être fort content de la décision du Roi, et que c'étoit à moi seul d'en être fâché : toutefois il ne put jamais me pardonner d'avoir osé mettre l'affaire en doute, et il n'y a sorte de dégoûts qu'il ne cherchât à me donner. Le 30 août, notre armée, composée de cent quarante bataillons et de deux cent cinquante escadrons, marcha à Lessines, le lendemain à Brac, le premier de septembre auprès de Tournay, et le 2 nous passâmes l'Escaut.

Il fut alors question de savoir par où l'on iroit attaquer les ennemis. Je proposai d'aller camper à trois quarts de lieue de Pont-à-Tressin, la gauche à peu près vers Cisoin, et la droite vers les marais de Wishem, afin de voir si l'on pourroit tenter le passage de la Marcq en cet endroit, et de faire des chemins par notre droite et notre gauche pour aller vers Pont-à-Marcq ou vers la Basse-Marcq, et par ce moyen tâcher de dérober quelques marches aux ennemis. M. de Vendôme fut d'avis de gagner au plus tôt le chemin de Douay, afin d'avoir le gros canon qu'il y avoit ordonné, et avec lequel il prétendoit ruiner et ouvrir les retranchemens des ennemis. Nous nous mîmes donc en marche le 3, et prîmes la route de Cisoin, d'où M. de Vendôme assuroit que nous pourrions remonter la Marcq par une belle plaine; mais dès que

nous fûmes à une lieue et demie de Tournay, tous les gens du pays et paysans nous vinrent dire que ce chemin-là étoit très-difficile, coupé de bois et de marais; ce qui obligea monseigneur le duc de Bourgogne de représenter à M. de Vendôme qu'il valoit mieux suivre le chemin d'Orchies que de se fourrer dans un pays si serré, et si à portée des ennemis, qui, par les Ponts-à-Tressin et à Bouvines, pouvoient tomber sur notre arrière-garde. M. de Vendôme se fâcha d'abord, et s'en prit à moi avec des expressions très-vives, auxquelles, par respect pour monseigneur le duc de Bourgogne, je ne répliquai pas; mais ayant ensuite lui-même parlé aux gens du pays, il changea son ordre de marche, et nous prîmes le chemin d'Orchies, où nous campâmes le soir.

Quelques personnes ont voulu débiter depuis que M. de Vendôme vouloit aller attaquer les ennemis par les Ponts-à-Tressin et à Bouvines, et que c'est moi qui l'empêchai : mais je puis assurer et prouver que, dans la dispute que nous eûmes ensemble, il ne fut question seulement que du chemin que l'on prendroit pour aller à Pont-à-Marcq, où M. de Vendôme avoit déterminé la marche; car pour moi, j'avois toujours été d'avis d'aller droit au Pont-à-Tressin.

Le lendemain 4, nous allâmes à Mons-en-Puelle : en y arrivant, nous découvrîmes l'armée ennemie qui arrivoit aussi dans la plaine entre Séclin et Lille, et qui étendoit sa droite vers Noyelles; sa gauche débordoit les marais de Fretin, à deux lieues de Mons-en-Puelle. Il fut résolu de camper le soir dans le terrain où nous étions, et de faire seulement occuper Pont-à-Marcq, distant d'une petite lieue du camp en-

nemi, par quelques brigades d'infanterie. M. d'Artagnan, lieutenant général, y marcha, et les postes que les ennemis y avoient se retirèrent à son approche. Nous fîmes aussi occuper les châteaux d'Attiches et de Lassessoir.

Le 5, nous allâmes sur les hauteurs d'Avelin et d'Attiches reconnoître la situation des ennemis. Les avis furent partagés : M. de Vendôme opinoit de les attaquer; mon sentiment étoit contraire au sien, sur ce que les ennemis se trouvant dans une belle plaine, où ils se pouvoient remuer commodément, nous ne pouvions aller à eux qu'en défilant au travers d'un bois et d'un pays fort coupé de haies, de manière que lorsque nous voudrions déboucher ils nous chargeroient avant que nous pussions nous former; de plus, la situation du terrain étoit telle, que quand même ils nous auroient laissé former, nous ne pouvions marcher ensuite en avant sans être pris en flanc par la droite et par la gauche. La raison en étoit claire; savoir, que le terrain entre la Haute-Deule et les marais de la Marcq, par où il falloit nécessairement passer, s'élargissoit toujours en allant aux ennemis.

Quoi qu'il en soit, M. de Vendôme continuant dans son sentiment, mais tombant d'accord qu'on ne pouvoit aller aux ennemis sans faire auparavant des chemins pour les colonnes, ordonna qu'on y travaillât dans l'instant : toutefois, malgré le grand nombre de travailleurs, ils ne purent être faits que le 7 au soir; de manière que les ennemis ayant, de leur côté, commencé dès le 5 à se retrancher, il est aisé de juger que nous n'aurions pas été bons marchands de cette affaire, puisque leurs retranchemens furent finis

et très-élevés le 7. Leur droite étoit appuyée aux marais de la Deule auprès de Noyelles; leur centre étoit aux deux villages d'Entières, qui faisoit un ventre en avant; et leur gauche s'étendoit par delà Fretin.

Il est à remarquer que M. de Vendôme, en arrivant le 4 à Mons-en-Puelle, ne parla nullement d'attaquer les ennemis; et même il n'étoit pas possible ce jour-là de le pouvoir faire, car comme le pays étoit fort coupé, la marche avoit été très-lente, et toutes les troupes n'arrivèrent que dans la nuit.

L'on visita encore la position des ennemis; et mon sentiment, aussi bien que celui de la plupart des officiers généraux, fut qu'on ne pouvoit, sans une perte presque assurée, les attaquer dans le poste qu'ils occupoient. M. de Vendôme soutint toujours que la chose étoit facile, et qu'il répondoit avec son gros canon de chasser les ennemis de leurs retranchemens, sans considérer que leur terrain étoit de beaucoup supérieur au nôtre. Monseigneur le duc de Bourgogne ne voulut pas décider par lui-même d'une matière si grave et si délicate; ainsi il prit le parti d'envoyer un courrier au Roi pour recevoir ses ordres: M. de Vendôme écrivit en même temps. La réponse fut qu'il falloit attaquer les ennemis, et que M. de Chamillard partoit pour venir à l'armée expliquer plus amplement les intentions de Sa Majesté. Jusque là il n'y avoit que peu ou point de temps perdu; car le courrier fut de retour le 8 au matin, et M. de Chamillard arriva le lendemain. Aussitôt l'on tint conseil, où assista monseigneur le duc de Bourgogne, monseigneur le duc de Berri, qui étoit volontaire, M. de Vendôme, M. de Chamillard, et moi. Le ministre

déclara que le Roi vouloit absolument qu'au hasard de tout ce qui pourroit en arriver, nous attaquassions les ennemis. L'on ne songea donc plus qu'aux moyens de l'exécuter. Pour cet effet, nous passâmes tous les fonds et bois, et nous campâmes de l'autre côté de la Marcq, à un quart de lieue du camp ennemi, notre droite à Ennevelin, et notre gauche à Phalempin : ni l'une ni l'autre n'étoit appuyée ni couverte par chose au monde. Nous reconnûmes les retranchemens dès le soir, et l'on crut qu'il falloit encore le faire le lendemain matin. Nous nous approchâmes à la portée du mousquet; notre canon cependant tiroit tout le jour sur les villages d'Entières, sans d'autre effet que d'obliger les ennemis à n'y laisser que quelques petits postes.

Le rapport que nous fîmes de la bonté du poste et des retranchemens ennemis, le sentiment unanime de presque toute l'armée, et ce que M. de Chamillard avoit vu par lui-même, joint à ce que M. de Vendôme tomboit d'accord que la chose étoit devenue impraticable; tout cela, dis-je, fit résoudre M. de Chamillard de suspendre toute résolution jusqu'au retour d'un courrier qu'il dépêcha au Roi. La réponse fut conforme à nos avis : ainsi l'on prit le parti de s'approcher de l'Escaut, pour tâcher d'empêcher qu'il ne passât plus de convois; car il étoit indubitable que, sans de nouveaux secours, les ennemis manqueroient de tout avant que de pouvoir se rendre maîtres de Lille. Nous ne laissâmes pas de rester encore trois jours à Pont-à-Marcq, sans que jamais j'en aie su la raison. Pendant ce séjour, deux convois venus de Bruxelles passèrent tranquillement, quoique nous fussions informés de leur départ; et cela parce qu'on nous disoit, quand

nous voulions en parler, qu'il n'étoit pas question de l'empêcher, et que le Roi ne vouloit pas que l'on songeât à autre chose qu'à combattre les ennemis.

Le duc de Marlborough et le prince Eugène, voyant la mauvaise position de notre armée, vouloient à toute force pendant la nuit abattre leurs retranchemens pour nous attaquer; mais par bonheur les députés des Etats-généraux n'y voulurent jamais consentir, alléguant que, puisqu'ils espéroient prendre Lille sans combattre, il ne falloit pas mettre l'affaire au hasard, surtout se trouvant si éloignés de chez eux, que la retraite, en cas de malheur, seroit très-difficile. Je suis persuadé que si ce projet eût été exécuté, nous aurions été battus à plate couture, d'autant que nos flancs étoient découverts, et que nous n'avions pas assez de fond et de terrain pour nous pouvoir remuer.

Nous décampâmes le 14 septembre; et notre retraite s'étant faite en bon ordre, nous campâmes le même jour à Bersée. M. de Chamillard retourna à la cour. Le lendemain, nous allâmes à Orques auprès de Tournay; et le 16 au matin nous passâmes l'Escaut. M. de Chemerault, lieutenant général, fut détaché avec vingt-trois bataillons et quarante escadrons pour aller masquer Oudenarde : le reste de l'armée fut étendu depuis Berkem, Escanaffe, Potte et Hérinnes, jusqu'au Saulsoy, où étoit le quartier général. Comme on craignoit que les ennemis ne tirassent des convois d'Ostende, tout autre passage leur étant bouché, l'on ordonna au gouverneur de Nieuport de lâcher les eaux, afin d'inonder les bords du canal depuis Plassendal jusqu'à Nieuport; ce qui rendroit la marche des convois très-difficile.

Le comte de Bergueick, qui étoit surintendant des finances du roi d'Espagne en Flandre, et qui gouvernoit toutes les affaires de Sa Majesté Catholique en ce pays-là, voyant que la résolution étoit prise de se porter derrière l'Escaut, avoit projeté de surprendre Bruxelles, ou, si cela ne se pouvoit, de le prendre de vive force : il comptoit qu'il étoit possible d'en venir à bout en deux jours, attendu qu'il y avoit une très-foible garnison. Pour cet effet, dès le lendemain de notre arrivée au Saulsoy, l'on détacha dix bataillons espagnols, douze français, et quelque cavalerie, aux ordres du comte de La Mothe, lieutenant général. Il s'approcha de Bruxelles; mais comme les ennemis, en ayant eu vent, y avoient fait entrer des troupes de celles qui étoient restées en garnison dans le Brabant, Bergueick jugea que l'affaire deviendroit trop sérieuse si on l'attaquoit de force, et que cela nous détourneroit de l'objet principal qu'on s'étoit proposé de barrer les passages à tous les convois; on venoit même d'être averti que l'on en préparoit un très-considérable au Sas-de-Gand, à L'Ecluse et à Ostende : ainsi il fit retourner le comte de La Mothe avec ses troupes derrière le canal entre Gand et Bruges. Le duc de Vendôme, qui avoit envie lui-même d'aller se mettre à la tête de ce corps, vouloit que l'on poursuivît le dessein du siége de Bruxelles, et ce ne fut qu'au bout de deux jours qu'on le détermina à n'y plus songer; ce qui retarda de deux jours la marche des troupes du comte de La Mothe, et donna le temps à quatre ou cinq mille hommes nouvellement débarqués à Ostende de se saisir du poste de l'Effingue, et de le fortifier.

Le comte de Bergueick, qui vint ensuite à l'armée,

me pressa si fort d'aller faire un tour du côté de Gand et de Bruges, que j'y consentis, dans la vue de pouvoir être plus en état de dire mon avis après avoir visité le pays. Je partis donc le 24 septembre, et en arrivant à Gand j'appris que les ennemis faisoient partir d'Ostende un grand convoi pour leur armée devant Lille; sur quoi j'écrivis pour diligenter la marche des troupes qui revenoient d'auprès de Bruxelles, et je pris sur moi de faire venir deux régimens de dragons du camp du sieur de Chemerault, afin de grossir le corps de La Mothe : je fis aussi partir la nuit les bataillons qui se trouvèrent arrivés. Le 25, j'allai à Bruges. Le 26, onze bataillons y arrivèrent, avec une partie de la cavalerie et des dragons; le reste devoit s'y rendre la nuit. Ainsi le comte de La Mothe m'ayant consulté (car je n'avois nulle autorité pour commander), résolut de marcher le lendemain vers le canal de l'Effingue, et d'envoyer d'avance tous ses grenadiers se saisir d'Odembourg. Son corps d'armée consistoit en trente-quatre bataillons et soixante-trois escadrons, dont quarante-deux de dragons. La même nuit, il eut avis que le duc de Marlborough marchoit en grande diligence à Rousselaer avec un corps très-considérable, afin de faciliter et assurer le passage du convoi. Sur cette nouvelle, qui paroissoit d'autant plus vraisemblable que la continuation ou la levée du siége de Lille sembloit dépendre de la sûreté de ce convoi, je conseillai au comte de La Mothe de s'avancer avec le gros de ses troupes seulement à moitié chemin d'Odembourg, dont il se saisiroit au plus tôt, et puis d'attendre des nouvelles plus positives par le retour de ses partis, afin de se décider ensuite

en exécution des ordres qu'il avoit du duc de Vendôme, lequel lui mandoit d'attaquer les ennemis forts ou foibles. Il se mit en marche le 27, et je repris le chemin de Gand, d'où le lendemain je retournai joindre monseigneur le duc de Bourgogne. Le comte de Bergueick avoit, de Bruges, écrit par un courrier à ce prince de m'ordonner de prendre le commandement des troupes du comte de La Mothe; mais par le retour je reçus une lettre par laquelle il me mandoit de me rendre au plus tôt auprès de lui.

Le détachement envoyé par le comte de La Mothe pour se saisir d'Odembourg avoit été prévenu par six cents hommes des ennemis, et nos gens ne les y attaquèrent pas. Cependant le convoi étant sorti d'Ostende sans qu'on en eût de nouvelles (chose surprenante, car Plassendal n'en étoit qu'à une lieue), avoit passé à l'Effingue, et de là à Slippe, continuant sa route par le dedans du Mordeick. M. le comte de La Mothe s'étant porté avec ses troupes sur le susdit Mordeick, y apprit que le convoi étoit déjà passé; sur quoi il marcha droit sur Winendal, pour tâcher de le joindre : il y trouva dix-huit bataillons et cinq cents chevaux ennemis, qui s'étoient placés entre deux bois, dans un terrain fort étroit. Il mit aussitôt ses troupes en bataille, son infanterie sur quatre lignes, ses dragons derrière sur trois, et la cavalerie encore plus en arrière sur deux lignes. Après avoir canonné pendant une demi-heure, il fit marcher son infanterie pour commencer l'attaque; mais, aux premières décharges que firent sur elle quelques bataillons ennemis postés à droite et à gauche dans les bois, elle plia, et il ne fut plus question de la pouvoir faire

remarcher en avant : les dragons s'avancèrent un peu pour donner le temps à l'infanterie de se rallier, et essuyèrent un très-gros feu, dont ils eurent beaucoup de monde de tué. Pendant tout ce temps, le convoi filoit toujours par les derrières; et la nuit étant survenue, le comte de La Mothe jugea à propos de se retirer vers Bruges, dans la crainte qu'avant le matin le duc de Marlborough n'arrivât sur lui avec des forces supérieures.

Jamais homme de guerre ne s'y prit si mal; car, au lieu de n'attaquer les ennemis que par le même front qu'ils occupoient, s'il leur avoit seulement opposé partie de ses troupes, et si avec le reste il avoit tourné l'un des bois, les ennemis étoient défaits, et le convoi pris.

L'on ne pouvoit sur cela blâmer ni monseigneur le duc de Bourgogne ni le duc de Vendôme; car enfin, malgré le retardement qu'avoit causé l'affaire de Bruxelles, les troupes étoient arrivées à temps, et étoient en assez grand nombre, si le comte de La Mothe eût su s'en servir.

Toutes les fautes qu'il commit étoient énormes : 1° de n'avoir pas vu lui-même si l'inondation avoit été faite selon les ordres donnés; 2° ayant commandé depuis six ans dans ce pays, de n'avoir pas eu des gens affidés pour l'avertir dans le moment que le convoi sortoit d'Ostende; 3° d'avoir fait une disposition si ridicule pour attaquer un ennemi qui lui étoit inférieur de plus de moitié. Mais il falloit principalement blâmer la cour, qui l'avoit placé dans un poste de cette importance : aussi est-ce le plus souvent ce qui cause les malheurs qui arrivent à la guerre;

l'on n'a pas assez d'attention à ne se servir que de gens capables et expérimentés, et d'ordinaire la préférence est donnée à ceux qui ont le plus de crédit et de faveur.

Le duc de Vendôme, fâché de ce qui venoit d'arriver, partit lui-même pour Bruges le 2 d'octobre, afin d'y disposer toutes choses de manière qu'il ne passât plus de convois à l'avenir. Dès qu'il y fut arrivé, il rassembla toutes les troupes qui y étoient, faisant cinquante-un bataillons et soixante-trois escadrons, et se campa, la droite au Mordeick, et la gauche au canal qui va de Bruges à Plassendal, ayant son quartier à Odembourg, derrière le centre de la ligne : il envoya à Nieuport pour faire lâcher les eaux, lesquelles crûrent à un tel point, que les bords de la digue qui va de l'Effingue depuis Steenbrug jusqu'à Ostende furent inondés.

Le duc de Marlborough, sachant la situation du camp du duc de Vendôme, marcha du camp de Ronques le 7, avec soixante bataillons et cent escadrons, à dessein de l'attaquer. Il arriva le même jour à Rousselaer, d'où le lendemain il marcha à Tourout. Le duc de Vendôme eut bien de la peine à se laisser persuader par les officiers généraux de se retirer du trou où il s'étoit mis; car, en cas de malheur, il étoit impossible qu'un seul homme s'en sauvât, et il ne s'y détermina que sur ce que ces messieurs firent lâcher exprès les eaux, qui commençoient déjà à inonder son camp.

Le duc de Marlborough, instruit de la retraite du duc de Vendôme, retourna à Rousselaer : il fit visiter Odembourg et la digue de l'Effingue, pour voir s'il

ne pourroit pas encore faire venir un convoi; mais comme le duc de Vendôme avoit mis dans le poldre nouveau quinze bataillons et deux régimens de dragons, sous le feu desquels il falloit nécessairement passer pour aller par la digue à l'Effingue, il ordonna qu'on rassemblât des bateaux, afin de faire venir par l'inondation les poudres et autres munitions nécessaires pour la continuation de leur siége. Le duc de Vendôme ramassa aussi nombre de bateaux, dont il fit une petite flotte. Le sieur de Langeron, lieutenant général de la marine, étant en même temps sorti de Nieuport avec force chaloupes et bateaux, on vint à bout d'empêcher la navigation des ennemis sur les inondations; mais ce ne fut qu'après qu'ils eurent fait passer cent cinquante milliers de poudre, de l'argent, de l'eau-de-vie et du sel, dont ils manquoient beaucoup.

Le duc de Vendôme, jugeant que l'unique moyen d'être en repos de ces côtés-là seroit de se rendre maître du poste de l'Effingue, y envoya le sieur de Puyguion, lieutenant général. On ouvrit la tranchée sur la digue, et l'on mit du canon en batterie; mais comme la digue étoit fort étroite, on auroit eu bien de la peine à chasser les ennemis du village, qu'ils avoient bien retranché par la tête : ainsi le comte de La Mothe, qui s'y étoit aussi rendu de Bruges avec quelques troupes, fit une disposition pour l'attaquer de toute part. Le 25 octobre, les grenadiers et détachemens passèrent au travers des inondations et watergans, forcèrent le village par les derrières, et y prirent tout ce qu'il y avoit de soldats, au nombre de douze cents, Anglais et Hollandais, et soixante

officiers. On mit à l'Eflingue quatre bataillons, qui eurent ordre de s'y bien fortifier, afin de pouvoir pendant l'hiver garder ce poste, absolument nécessaire pour la communication avec Bruges.

Pendant que l'on se préparoit à l'attaque de l'Effingue, le sieur d'Albergotti, lieutenant général, avoit un jour pressé vivement monseigneur le duc de Bourgogne de passer l'Escaut et la Lys avec toute son armée, pour se joindre à Deinse au duc de Vendôme, et puis marcher tous ensemble pour attaquer le duc de Marlborough à Rousselaer. Cette proposition n'étoit point de mon goût par plusieurs raisons. Il nous falloit passer deux rivières sous la vue d'Oudenarde, et puis faire neuf grandes lieues, le tout sans que Marlborough en fût averti, ce qui ne se pouvoit croire : si donc il nous attendoit de pied ferme, il étoit certain que son poste étoit bon; et s'il ne l'étoit pas, il n'avoit qu'à se replier derrière la Lys, et par là il nous en barroit le retour, et nous obligeoit, pour revenir derrière l'Escaut, à faire le tour par Gand. Il pouvoit aussi pendant cette marche trouver peut-être moyen de faire venir de nouveaux convois de Bruxelles : toutefois, ne voulant point que mon avis seul empêchât l'exécution du projet s'il étoit bon, je suppliai monseigneur le duc de Bourgogne d'en écrire au duc de Vendôme. Celui-ci fit réponse que la proposition ne valoit rien, alléguant à peu près les mêmes raisons que moi; et, de peur que monseigneur le duc de Bourgogne ne voulût l'entreprendre, il envoya un courrier à la cour, et attira du Roi une défense formelle d'exécuter ce projet. Peu de jours après, Albergotti fut envoyé à Bruges avec quelques bataillons

de renfort : il ne manqua pas de faire la même proposition au duc de Vendôme, qui alors l'approuva, et en écrivit à monseigneur le duc de Bourgogne. Ce prince lui répondit que comme il ne lui donnoit pas de raisons pour détruire celles qu'il lui avoit alléguées auparavant, il ne croyoit pas qu'il dût présentement changer de sentiment. Le lendemain, il arriva un courrier de la cour, avec ordre de faire tout ce que le duc de Vendôme proposeroit : ainsi on fit dans l'instant toutes les dispositions pour la marche, et l'on avertit le duc de Vendôme que monseigneur le duc de Bourgogne seroit le 27 à Deinse. Le duc de Vendôme récrivit pour le supplier de n'y arriver que le 30, afin que l'affaire de l'Effingue finie, il pût mener avec lui toutes les troupes : mais pendant cet intervalle nous apprîmes que le 22 le maréchal de Boufflers avoit battu la chamade pour la ville de Lille, et s'étoit retiré dans la citadelle ; ce qui mit fin au projet, et il fallut attendre de nouveaux ordres de la cour sur ce qu'il y avoit à faire.

Nous avions écrit continuellement, depuis notre retour auprès de Tournay, pour savoir les intentions du Roi, croyant qu'il convenoit de n'être pas embarrassé en cas que la place se rendît ; mais, nonobstant les différens projets que nous envoyâmes, jamais nous n'eûmes d'autre réponse, sinon qu'on ne pouvoit se résoudre à songer que Lille se perdroit, et qu'il ne tenoit qu'à nous de l'empêcher, ou du moins d'en rendre la prise inutile aux ennemis.

Monseigneur le duc de Bourgogne et moi étions d'avis qu'il étoit impossible de barrer aux ennemis le passage du canal et de l'Escaut, et qu'ainsi il falloit

songer uniquement à garder le premier, afin de conserver Gand et Bruges. Pour cet effet, nous voulions mettre derrière le canal un nombre de troupes capables de le défendre, et nous porter avec le reste de l'armée dans l'Artois pour couvrir la France, et empêcher les ennemis de continuer à vivre à nos dépens. Nous fûmes confirmés dans notre sentiment par la nouvelle que nous eûmes qu'ils avoient mis à La Bassée treize bataillons et trente escadrons; qu'ils y faisoient travailler à force pour la mettre en état de défense, et que de plus ils avoient poussé à Lens un gros corps de troupes.

Monseigneur le duc de Bourgogne, persuadé qu'il n'y avoit plus de temps à perdre pour se déterminer, envoya à Bruges le sieur de Contades, major général de l'armée, pour représenter au duc de Vendôme les inconvéniens de notre situation, et lui proposer notre idée; mais le duc de Vendôme ne voulut ni écouter notre ambassadeur, ni lire le mémoire qu'il portoit: ainsi il fut obligé de revenir. Il rapporta pour toute réponse que le duc de Vendôme seroit aussi au Saulsoy le premier de novembre, et qu'alors il verroit le parti qu'il y auroit à prendre, ensuite des conférences que nous devions avoir avec le sieur de Chamillard. Le Roi, sachant que nos avis étoient partagés, le renvoyoit encore à l'armée, pour nous obliger à garder l'Escaut; et même il lui avoit ordonné, en cas qu'il nous trouvât en marche pour exécuter notre projet, de nous faire incontinent retourner d'où nous venions. Le sieur de Chamillard arriva le 31 octobre, et le duc de Vendôme le lendemain.

Le 2 de novembre, on tint conseil, où l'on dé-

battit le parti à prendre. Le duc de Vendôme insista toujours qu'il falloit marcher au duc de Marlborough pour le combattre, ou que si cela ne se pouvoit, il falloit barrer aux ennemis tout chemin de retour, afin de les réduire à la nécessité de mourir de faim, ou de demander la paix. Je soutenois que comme il n'étoit pas possible que nous pussions empêcher les ennemis de se faire un passage en quelque endroit, attendu la prodigieuse étendue de pays qu'il nous falloit garder, il étoit nécessaire d'exécuter ce que nous avions proposé auparavant, afin de garder quelque chose. Je représentois aussi que si nous nous obstinions à rester dans la situation où nous étions alors, il nous arriveroit quelque catastrophe fâcheuse.

Le sieur de Chamillard, qui avoit le pouvoir de décider, détermina qu'on resteroit derrière l'Escaut et le canal jusqu'après la prise de la citadelle de Lille, ensuite de quoi on verroit ce qu'il y auroit à faire; que, pour défendre plus facilement l'Escaut, on feroit des digues pour faire regonfler la rivière, et en inonder les bords depuis Gand jusqu'à Tournay. Le sieur de Chamlay, que le Roi avoit envoyé avec son ministre, et moi, nous eûmes beau représenter que la chose étoit impossible, Chamillard conclut qu'elle étoit facile, et l'on se mit en devoir de le faire; mais jamais l'on ne put parvenir qu'à former par-ci par-là quelques flaques d'eau.

M. de Chamillard repartit peu de jours après; et comme il avoit été témoin lui-même des vivacités du duc de Vendôme sur mon chapitre, il obtint la permission pour que je retournasse en Alsace : je l'en avois fort sollicité, d'autant que la jalousie du duc de

Vendôme contre moi ne pouvoit être que très-préjudiciable au bien du service. Je reçus mon ordre le 14 novembre; je partis le 16, et le 22 j'arrivai à Strasbourg. J'avois ordre de ne point séparer l'armée du Rhin, jusqu'à ce que la campagne fût finie en Flandre.

Pendant que j'étois au Saulsoy, je reçus secrètement une lettre du duc de Marlborough, qui me marquoit que la conjoncture présente étoit très-propre pour entamer une négociation de paix; qu'il falloit en faire la proposition aux députés des Etats-généraux, au prince Eugène, et à lui Marlborough; qu'ils ne manqueroient pas de la lui communiquer, et qu'il feroit tout de son mieux pour la faire accepter. Rien ne pouvoit être plus avantageux que cet avis du duc de Marlborough : cela nous ouvroit une porte honorable pour finir une guerre onéreuse. J'en parlai à monseigneur le duc de Bourgogne et à M. de Chamillard, qui envoya aussitôt un courrier au Roi pour recevoir ses ordres sur la réponse. Le Roi les envoya à M. de Chamillard, qui, par un excès de politique, s'étoit imaginé que cette proposition de Marlborough ne provenoit que de la mauvaise situation où se trouvoit l'armée des alliés.

J'avoue que ce raisonnement me passoit; et, par la manière dont Marlborough m'avoit écrit, j'étois persuadé que la peur n'y avoit aucune part, mais seulement l'envie de finir une guerre dont toute l'Europe commençoit à se lasser. Il n'y avoit aucune apparence de mauvaise foi dans tout ce qu'il me mandoit; et il ne s'étoit adressé à moi que dans la vue de faire passer la négociation par mes mains, croyant que cela pourroit m'être utile. M. de Chamillard me dicta la

réponse que je devois faire; et je la trouvai si extraordinaire, que je l'envoyai en français, afin que le duc de Marlborough pût voir qu'elle ne venoit pas de moi. En effet, il en fut si choqué, qu'on ne put retirer de cette ouverture aucun fruit pour la paix; je suis même persuadé que cela fut principalement cause de l'aversion que le duc de Marlborough montra toujours depuis pour la pacification.

Dès que je fus parti du Saulsoy, l'électeur de Bavière, qui étoit revenu à Mons depuis six semaines, forma, de l'avis du comte de Bergueick, le dessein de prendre Bruxelles. En effet, ayant rassemblé un corps de troupes, il y marcha, et en fit le siége. Le duc de Marlborough et le prince Eugène se trouvant maîtres de la ville de Lille, et ne croyant pas avoir besoin de toute leur armée pour le siége de la citadelle, dont l'investissement étoit très-court et très-facile, résolurent de secourir Bruxelles. Ils marchèrent donc avec le gros de leurs troupes sur l'Escaut, et dans la nuit le passèrent, tant à Oudenarde que sur des ponts qu'ils firent, sans trouver aucun obstacle, et même à l'insu de nos troupes, qui bordoient cette rivière; de manière que le matin tous les différens corps qui y étoient répartis voyant les ennemis marcher à eux, se replièrent en grand désordre sur le quartier général au Saulsoy. Les ennemis continuèrent leur marche en toute diligence sur Bruxelles, et l'électeur fut obligé d'en lever le siége avec tant de précipitation, qu'il abandonna son canon, ses munitions de guerre et de bouche, tous ses blessés et malades. Monseigneur le duc de Bourgogne, avec le duc de Vendôme, se retira sous Douay. Les ennemis,

après avoir exécuté leur projet, retournèrent auprès de Lille.

Le duc de Vendôme étoit si convaincu que les ennemis ne pouvoient forcer aucun passage ni sur l'Escaut ni sur le canal, qu'il avoit, la veille de l'esclandre, mandé à la cour que l'on fût en repos, et qu'il en répondoit. Le Roi, apprenant le lendemain que le contraire étoit arrivé, et d'ailleurs ennuyé des mauvaises manœuvres de toute cette campagne, en fut si outré, qu'il envoya ordre à monseigneur le duc de Bourgogne et au duc de Vendôme de séparer incontinent l'armée, et de s'en retourner de leurs personnes à Versailles. Le duc de Vendôme, qui connoissoit l'importance de conserver Gand, représenta au Roi que s'il lui vouloit permettre d'aller se camper derrière le canal avec le gros de l'armée, les ennemis seroient fort embarrassés pour remplir les magasins de Lille, attendu que ne le pouvant que par terre de Bruxelles, ils avoient besoin de presque toute leur armée pour escorter les convois, à cause du voisinage de Gand; de plus, qu'il leur falloit tout l'hiver pour cela : ce qui, joint à la mauvaise saison et aux mauvais chemins, ruineroit totalement leurs troupes, sans qu'ils pussent peut-être venir à bout d'y conduire tous les approvisionnemens nécessaires. Le Roi, malgré tout ce que put dire le duc de Vendôme, demeura ferme sur l'ordre qu'il avoit donné; et l'armée fut renvoyée en quartiers d'hiver, quoique la citadelle de Lille ne fût pas encore prise. Il est étonnant que le Roi pendant la campagne eût donné dans toutes les propositions extraordinaires du duc de Vendôme, et qu'il s'obstinât alors à rejeter l'unique raisonnable qu'il eût faite,

Dès que le maréchal de Boufflers eut capitulé pour la citadelle de Lille [1], les ennemis, qui savoient les difficultés qu'ils auroient à voiturer par terre dans la ville les provisions nécessaires, résolurent de s'ouvrir la navigation des rivières, afin d'y pouvoir, sans fatigue ni dépense, conduire tout ce qu'ils voudroient. Pour cet effet, ils marchèrent droit à Gand, ville qui, par sa situation, étoit la clef de toutes les rivières et de tous les canaux. Le comte de La Mothe y étoit avec trente-sept bataillons : au bout de quatre jours de tranchée ouverte, il battit la chamade et se rendit, quoiqu'il n'y eût pas encore de batteries contre le corps de la place, et que le chemin couvert n'eût pas été attaqué. Il donnoit pour excuse la crainte d'être obligé de se rendre prisonnier de guerre, et de perdre par là une garnison dont on auroit besoin la campagne suivante pour former une armée. S'il n'avoit pas tout sacrifié à ce faux raisonnement politique, les ennemis auroient été obligés de lever le siége; car la grande gelée commença le même soir qu'il se rendit, avec une telle force qu'il auroit été impossible de remuer la terre ni de rester campé.

Ainsi finit cette campagne, d'autant plus malheureuse qu'elle ne devoit pas l'être : il fallut, pour la rendre telle, que nous fissions sottises sur sottises; et, malgré tout cela, si l'on n'avoit pas fait la dernière, on auroit eu beau jeu l'année d'après.

Le maréchal de Boufflers s'acquit beaucoup de gloire par la défense de Lille : ce fut de son propre mouvement qu'il demanda à se jeter dans la capitale

(1) La ville capitula le 23 octobre, et la citadelle le 8 décembre.

de son gouvernement. Aussi, à son retour à la cour, le Roi le fit pair de France, lui donna les entrées de premier gentilhomme de la chambre, et la survivance de son gouvernement à son fils.

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici qu'en quatre mois de temps je me suis trouvé commander les armées du Roi en Espagne, sur le Rhin, sur la Moselle et en Flandre, sans compter la patente que l'on m'avoit donnée pour le Dauphiné.

Je n'ai pas parlé de l'entreprise que le roi Jacques fit en Ecosse au commencement de cette année, à cause que je n'y eus point de part; je ne la sus même qu'après qu'elle eut éclaté. A la sollicitation de la plus grande partie de la noblesse écossaise, le Roi résolut d'y envoyer six mille hommes avec ce prince. Il s'étoit embarqué à Dunkerque; mais les vents contraires l'ayant détenu dans ce port, les Anglais eurent le temps de mettre une flotte en mer : de manière qu'ils le suivirent de si près, qu'ils le joignirent à la hauteur de la rivière d'Edimbourg. Ne pouvant débarquer à leur vue, la flotte se dispersa, quelques-uns des vaisseaux furent pris, et le prince regagna Dunkerque.

Cette affaire avoit été très-mal concertée du côté de la France; et cela par la mésintelligence et la jalousie de messieurs de Chamillard et de Pontchartrain, le premier, ministre de la guerre, et le dernier, ministre de la marine. L'on prétend aussi que si le chevalier de Forbin, qui commandoit l'escadre, avoit voulu risquer de perdre ses vaisseaux, le jeune Roi auroit pu mettre pied à terre; car il ne tenoit qu'à lui d'entrer dans la rivière d'Edimbourg et d'y

échouer, moyennant quoi les troupes auroient débarqué : à la vérité, les Anglais auroient peut-être pu brûler les vaisseaux avant qu'on en eût retiré tous les attirails de guerre et toutes les munitions qui y étoient. Cette considération ne devoit pas être un obstacle; car l'affaire essentielle étoit que le corps de troupes avec le jeune Roi fût débarqué. Toute l'Ecosse l'attendoit avec impatience, prête à prendre les armes en sa faveur; de plus, l'Angleterre étoit alors entièrement dégarnie de troupes : de manière qu'il auroit pu sans obstacle s'avancer dans le nord, où nombre de personnes considérables avoient promis de le joindre. Il y a même apparence que sa sœur la reine Anne, dans la crainte d'une guerre civile, auroit cherché à s'accommoder avec lui; moyennant quoi il auroit été sûr d'être rétabli sur le trône de ses ancêtres. La consternation étoit si grande à Londres, que la banque royale manqua de culbuter, tout le monde accourant pour retirer son argent : mais la nouvelle du mauvais succès de l'entreprise rétablit bientôt le crédit du gouvernement. Il n'y eut que le comte de Gacé à qui cette expédition fut heureuse: M. de Chamillard, son ami intime, l'avoit fait nommer général des troupes françaises, et il reçut à bord le brevet de maréchal de France [1]. Les Ecossais m'avoient demandé avec instance; mais le Roi ne le voulut point, disant qu'il avoit besoin de moi ailleurs. C'étoit l'effet de l'intrigue de Chamillard pour le comte de Gacé.

Le roi Jacques fit ensuite la campagne *incognito* auprès de monseigneur le duc de Bourgogne, se trouva

1. Il prit le nom de Matignon.

au combat d'Oudenarde, où il montra beaucoup de valeur et de sang froid, et acquit par son affabilité l'amitié de tout le monde; car naturellement on se prévient en faveur des malheureux quand il n'y a pas eu de leur faute, et que leur conduite d'ailleurs est bonne.

[1709] Le Roi fit au mois de mars une nouvelle destination pour les armées. Il nomma pour celle de Flandre monseigneur le Dauphin, et le maréchal de Villars sous lui; celle du Rhin fut pour monseigneur le duc de Bourgogne, et le maréchal d'Harcourt sous lui; celle des frontières du Piémont, composée de quatre-vingt-quatre bataillons et de trente escadrons, fut mon partage.

Je partis le 22 avril, et arrivai à Grenoble le 26. Mon premier soin fut d'examiner l'état des magasins, et je trouvai que, loin d'en avoir pour la campagne, il n'y en avoit pas pour la subsistance journalière des troupes jusqu'à la fin de mai; sur quoi je dépêchai un courrier à la cour, pour représenter les dangers où le manque de vivres nous alloit jeter, l'impossibilité de rassembler l'armée, et par conséquent de nous opposer aux entreprises des ennemis, dont les préparatifs du côté de Suse étoient fort grands; et qu'ainsi il falloit incontinent y apporter du remède, ou que je me trouverois dans la dure nécessité de mettre simplement dans chaque place un nombre de troupes proportionné aux vivres, et de renvoyer le reste en France.

Comme pour toute réponse l'on me manda qu'on parleroit aux entrepreneurs, et qu'on espéroit qu'ils trouveroient le moyen de ne nous pas laisser manquer.

je crus que puisque la cour, nonobstant l'importance de l'affaire, sembloit nous abandonner, il falloit chercher soi-même des expédiens pour défendre cette frontière, la plus mauvaise du royaume, et par où l'ennemi pouvoit en une campagne pénétrer en France. J'écrivis donc à tous les intendans voisins et éloignés; je leur exposai notre triste état, leur en fis voir les conséquences, et les conjurai de nous aider sans perdre de temps. Je fis moi-même un tour en Languedoc, d'où, par le moyen de M. de Basville, intendant, je tirai quelques grains. J'envoyai le sieur de Mauroy, maréchal de camp, en Franche-Comté, Bourgogne et Champagne : il m'en apporta des blés, qu'il fit descendre par la Saône. Je fis aussi des impositions en Savoie, Dauphiné et Provence, que je levai très-promptement, par le moyen des officiers à qui j'en donnai la commission. M. Le Gendre, intendant de Montauban, quoiqu'il n'eût aucun ordre ni fonds, nous en envoya sur son simple crédit vingt mille quintaux. Enfin nous vînmes à bout de nous assurer des grains pour une partie de la campagne, en attendant la récolte; mais comme, à cause de l'éloignement, il nous falloit beaucoup de temps pour qu'ils pussent être mis dans les différens emplacemens, nous ne pûmes jamais vivre qu'au jour la journée, toujours au hasard de manquer, si le moindre accident arrivoit à nos voitures.

Le manque d'argent étoit encore un grand embarras : la cour ne nous envoyoit pas le moindre secours; tout ce qu'elle pouvoit ramasser étoit aussitôt voituré en Flandre. Cela m'obligea à prendre d'autorité tout l'argent que je trouvai dans les recettes. M. Desma-

rets, contrôleur général des finances, m'en écrivit, pour me représenter que cela étoit contre toutes sortes de règles; mais je lui répondis qu'il l'étoit encore plus de laisser périr une armée qui barroit aux ennemis l'entrée de la France, et il ne m'en parla plus. J'arrêtai aussi une voiture de cent mille écus, qui alloit de Marseille à Paris : M. de Trudaine, intendant à Lyon, trouva moyen d'y emprunter autres cent mille écus, et de cette manière je me mis un peu à l'aise.

Après avoir mis toutes choses dans le meilleur train qu'il m'étoit possible, je visitai la frontière.

Je commençai par le Haut-Dauphiné, d'où je m'en allai en Provence; de là je revins en Savoie, puis en Tarentaise, d'où je retournai par la Maurienne à Briançon.

La connoissance que je venois de prendre du pays me détermina sur la manière de me placer pour la défense de cette frontière, savoir, depuis Antibes jusqu'au lac de Genève. Cette étendue étoit de plus de soixante lieues au travers des Alpes.

La défensive étoit difficile, vu qu'un ennemi qui se tenoit dans la plaine de Piémont, et qui avoit son projet formé, se pouvoit tout d'un coup porter avec toutes ses forces du côté qu'il vouloit; au lieu qu'incertains de ses desseins, nous étions obligés de nous séparer pour porter notre attention de tous côtés : ainsi il étoit vraisemblable que nous serions percés en quelque endroit, auquel cas les ennemis deviendroient les maîtres de ce qu'ils voudroient. J'imaginai un nouvel emplacement, par lequel je me trouvois à portée de tout, et en état d'arriver partout avec toute

l'armée, ou du moins avec des forces suffisantes pour barrer le passage aux ennemis.

Je me fis donc l'idée d'une ligne dont le centre avançoit, et la droite et la gauche étoient en arrière; en sorte que je faisois toujours la corde, et que les ennemis nécessairement faisoient l'arc.

Je pris Briançon pour le point fixe de ce centre, où devoit être le gros de mes troupes, et d'où je devois les faire filer sur la droite ou sur la gauche, selon les mouvemens des ennemis. Ma ligne à droite passoit par la vallée de Barcelonette, et tomboit de là par le col de la Caillolle dans la vallée d'Entraume, où le Var prend sa source, et continuoit, en suivant cette rivière, jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, entre Saint-Laurent et Antibes. Pour assurer ma communication de ce côté-là, je fis faire à Tournoux, dans la vallée de Barcelonette, un camp retranché, qui devoit me servir comme de magasin et de réservoir à troupes, en cas que les ennemis se portassent vers Coni ou le col de Tende. L'entrée par la vallée de Barcelonette étoit fort aisée, et de là les ennemis auroient pu, sans passer de col, aller à Seyne et sur la Durance, et se trouver par là tout d'un coup au milieu de notre pays. Ainsi j'étois bien aise d'être sûr de leur barrer cette porte, en faisant bien accommoder le poste de Tournoux, par où il falloit passer pour aller plus en avant.

Ma ligne à gauche passoit par le col du Galibier, tomboit à Valoire, de là à Saint-Jean-de-Maurienne, et puis à couvert de l'Arc jusqu'à son embouchure dans l'Isère, que je suivois jusqu'à Montméliant et Barraux, où j'avois médité un camp retranché. Je ne

comptois pas garder la Tarentaise ni le reste de la Savoie, à cause que ma ligne auroit été trop droite, et que les ennemis auroient pu très-aisément par des contre-marches me percer quelque part; mais, reculant ma ligne, j'avois toujours le temps de les devancer. Pour assurer les navettes nécessaires, j'avois ma principale attention sur Valoire, poste excellent, qui couvroit le Galibier, empêchoit les ennemis de descendre par la Maurienne plus bas que Saint-Michel, et par conséquent les rejetant nécessairement dans la Tarentaise s'ils vouloient aller en Savoie, me donnoit tout le temps d'y arriver avant eux, et de me placer. J'étois bien sûr que tant que je ne laisserois aux ennemis de communication avec le Piémont que par le petit Saint-Bernard, ils ne pouvoient hiverner en Savoie, attendu que leurs subsistances viendroient de trop loin, et que de plus nous pouvions facilement, quand les neiges auroient bouché les passages, tomber sur eux, avec un tel nombre de troupes qu'il plairoit au Roi de nous envoyer des autres frontières.

Comme de la conservation du point milieu de ma ligne dépendoit tout mon système, je crus qu'il falloit principalement s'en assurer : ainsi Briançon étant une très-mauvaise place commandée de partout, et sur laquelle je savois que le duc de Savoie avoit toujours la vue, je fis travailler à un camp retranché sur les hauteurs des têtes au-dessus de la ville. Cela se fit avec tant de diligence, qu'en un mois de temps il fut en état de défense. J'occupai aussi le Randouillet, autre hauteur qui commandoit aux têtes : dans la suite, à force de travailler, j'en fis un poste si excellent, que douze bataillons suffisoient pour sa défense

contre toute une armée : le tout étoit bastionné avec chemin couvert, ouvrages extérieurs, et cinquante pièces de canon. J'y fis aussi bâtir des maisons, et y conduisis de l'eau de fontaine; car l'on ne pouvoit que difficilement en aller chercher dans la Durance, quoiqu'au pied du camp. Toutes ces dispositions faites, je me campai dans la vallée de Monestier, à deux lieues de Briançon, avec le gros de mon infanterie. Je mis cinq bataillons dans la vallée de Queyras, douze dans le camp de Tournoux, et neuf en Provence; je plaçai quatre bataillons à Valoire, quatre à Villars-Gondrin, auprès de Saint-Jean-de-Maurienne. J'en détachai aussi sept en Tarentaise, avec toute ma cavalerie, aux ordres du sieur de Thouy, lieutenant général, à qui j'ordonnai de faire bonne contenance; mais de se replier sur Conflans et de là à Montméliant, si les ennemis marchoient à lui avec des forces supérieures.

Je suis entré dans un plus grand détail à cause que cette guerre étoit toute différente des autres, et que, sans tout ce que je viens de dire, on n'auroit pu la comprendre. Elle paroît d'abord extraordinaire et fort difficile; mais je puis assurer qu'en suivant l'idée que je m'en suis faite, c'est la plus aisée. Il ne s'agit que d'être bien averti des mouvemens des ennemis, et de faire ses navettes à propos : l'un et l'autre est très-facile; car, par ma position, on voit venir l'ennemi de si loin, que l'on peut toujours arriver à temps, quand même il déroberoit quelques marches.

Il faut observer qu'en fait de guerre de montagne, quand on est maître des hauteurs l'on arrête son ennemi; et c'est ce que j'avois eu attention de ménager dans la ligne que je m'étois proposée.

Pour preuve que je croyois ma défensive bonne, la campagne d'après je donnai, de mon propre mouvement, vingt bataillons des quatre-vingt-quatre que j'avois, afin que le Roi pût en grossir ses armées ailleurs.

Au mois de mai, il y eut un soulèvement causé par des fanatiques. Le duc de Roquelaure, lieutenant général, qui commandoit en Languedoc, me demanda du secours. Je lui envoyai aussitôt quatre bataillons, qui attaquèrent les rebelles et les défirent; en sorte que le calme y fut rétabli incontinent après.

Vers le 12 de juin, nous eûmes la nouvelle d'un changement dans le ministère : M. Voisin (1) fut fait secrétaire d'Etat de la guerre, à la place de M. de Chamillard. La cause de la disgrâce de ce dernier venoit du déchaînement de tout le monde contre lui; de manière que le Roi, vu le bouleversement général des affaires, ne crut pas devoir le maintenir en place plus long-temps, malgré l'amitié personnelle qu'il avoit pour lui. Il faut avouer que c'étoit un bon homme, qui avoit de très-bonnes intentions; mais il avoit si peu de génie, qu'il est étonnant comment le Roi, doué d'une profonde pénétration, avoit pu le choisir pour ministre, ou du moins le garder si long-temps, au hasard du tort qui en revenoit journellement à ses affaires. Il avoit une opinion merveilleuse de sa capacité, et disoit toujours, quand on commençoit à lui parler : *Je le sais*, quoiqu'il fût question

(1) *M. Voisin* : Daniel-François Voisin. Il avoit été conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes de l'hôtel, intendant des armées de Flandre, et conseiller d'Etat. Il devint chancelier de France en 1714, et mourut en 1718, à soixante-deux ans.

de toute autre chose que de ce qu'il s'imaginoit. Il croyoit être général : aussi manda-t-il une fois au maréchal de Tessé que s'il étoit à la tête d'un corps de cinq à six mille chevaux, il ne seroit pas embarrassé de faire de belles manœuvres. La première connoissance que le Roi eut de lui fut à l'occasion du billard : il étoit un des meilleurs joueurs du royaume; et comme le Roi jouoit très-volontiers, cela lui donna lieu de venir souvent à la cour, et d'être dans les parties du prince : par ce moyen il obtint une charge d'intendant des finances; et s'étant introduit dans la faveur de madame de Maintenon, il fut fait contrôleur général lorsque M. de Pontchartrain devint chancelier. Peu après M. de Barbezieux, secrétaire d'Etat de la guerre, étant mort, on lui donna aussi cet emploi[1]. Il n'est pas étonnant qu'il ne pût s'en bien acquitter, puisque messieurs Colbert et de Louvois, deux des plus grands ministres qu'il y ait eus en France, se trouvoient chacun assez chargé d'un seul de ces emplois. En 1708, ne sachant plus où il en étoit, il supplia le Roi de le décharger des finances, qui furent données à M. Desmarets; et enfin voyant qu'il n'y avoit pas moyen de le laisser plus long-temps en place sans risquer de tout perdre, le Roi lui accorda une grosse pension, et donna sa charge à M. Voisin. Le marquis de Cany, fils de M. de Chamillard, avoit été reçu en survivance : il fut obligé de donner aussi sa

[1] On fit ainsi son épitaphe :

Ci gît le fameux Chamillard,
De son roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard,
Un zéro dans le ministère.

démission. Il acheta le régiment de la Marine, qui servoit en Dauphiné avec moi, et le joignit au plus tôt : il a continué à servir avec distinction, aimé des officiers de son régiment, qui n'avoient pas coutume de se soucier de leur colonel, estimé de tout le monde par sa valeur, douceur et politesse; en un mot, il ne paroissoit pas en lui qu'il eût jamais été secrétaire d'Etat : aussi sa conduite lui attira toute sorte de considération. Il mourut de la petite vérole en 1716.

L'origine de la fortune de M. Voisin fut qu'étant intendant de Maubeuge pendant les siéges de Mons et de Namur, il eut occasion d'être connu de madame de Maintenon, qui goûta fort sa femme; ce qui, joint à sa probité et à son application, fut cause que madame de Maintenon le chargea des affaires de Saint-Cyr, et lui fit avoir une place de conseiller d'Etat. En 1714, le chancelier Pontchartrain ayant demandé à se retirer pour songer uniquement à son salut, M. Voisin fut fait chancelier, et conserva toujours et la charge de ministre de la guerre, et l'administration de Saint-Cyr : il mourut d'apoplexie au commencement de 1717. C'étoit un homme de sens, capable de grands détails, mais peu versé dans les affaires de politique : il étoit fort dur dans ses réponses, toutefois très-juste, et cherchoit avec soin à découvrir les gens de mérite, pour les mettre en place; il étoit toujours appliqué à sa besogne, n'ayant nulle autre passion. Plusieurs qui l'ont connu à fond pensoient qu'il étoit l'homme du royaume le plus propre à être contrôleur général des finances.

Le maréchal de Villeroy, qui ne pouvoit souffrir

Chamillard, m'envoya un courrier pour me donner avis de ce changement.

Vers le commencement de juillet, les ennemis ayant rassemblé le gros de leur infanterie dans le voisinage de Suse, firent travailler à accommoder les chemins du mont Cenis; le 11, ils passèrent les Alpes, et se campèrent dans la Haute-Maurienne, entre l'Anne-bourg et Termignon : sur quoi je détachai M. de Cilly, lieutenant général, avec deux brigades d'infanterie, pour aller à Valoire joindre le marquis de Broglie, maréchal de camp, qui y étoit déjà avec une autre brigade. Je fis aussi avancer tous les grenadiers de ces troupes à la Sourdière, poste excellent sur l'Arc, entre Saint-Michel et Saint-André, afin de barrer les passages à la gauche de l'Arc. Je fis rapprocher de Briançon les troupes que j'avois étendues sur ma droite.

Le comte de Thaun, feld-maréchal de l'Empereur, qui commandoit en chef l'armée des ennemis, s'avança ensuite entre Ausoy et Bourget, et de là auprès de Saint-André. Un petit corps s'approcha en même temps du petit Saint-Bernard par les vallées d'Aoste; et le sieur de Rebender, général des troupes du duc de Savoie, vint camper à Oulx avec dix-huit bataillons et quelques escadrons : le gros de leur cavalerie resta dans la plaine près Orbassan.

Je ne voulus pas faire d'autre mouvement jusqu'à ce que je visse plus clair dans le dessein des ennemis, étant bien sûr d'arriver toujours à temps, de quelque côté qu'ils se portassent.

Le comte de Thaun, nous voyant résolus de ne point quitter les postes que nous occupions, jugea qu'il ne pouvoit pas descendre plus avant dans la Maurienne,

démission. Il acheta le régiment de la Marine, qui servoit en Dauphiné avec moi, et le joignit au plus tôt : il a continué à servir avec distinction, aimé des officiers de son régiment, qui n'avoient pas coutume de se soucier de leur colonel, estimé de tout le monde par sa valeur, douceur et politesse; en un mot, il ne paroissoit pas en lui qu'il eût jamais été secrétaire d'Etat : aussi sa conduite lui attira toute sorte de considération. Il mourut de la petite vérole en 1716.

L'origine de la fortune de M. Voisin fut qu'étant intendant de Maubeuge pendant les siéges de Mons et de Namur, il eut occasion d'être connu de madame de Maintenon, qui goûta fort sa femme; ce qui, joint à sa probité et à son application, fut cause que madame de Maintenon le chargea des affaires de Saint-Cyr, et lui fit avoir une place de conseiller d'Etat. En 1714, le chancelier Pontchartrain ayant demandé à se retirer pour songer uniquement à son salut, M. Voisin fut fait chancelier, et conserva toujours et la charge de ministre de la guerre, et l'administration de Saint-Cyr : il mourut d'apoplexie au commencement de 1717. C'étoit un homme de sens, capable de grands détails, mais peu versé dans les affaires de politique : il étoit fort dur dans ses réponses, toutefois très-juste, et cherchoit avec soin à découvrir les gens de mérite, pour les mettre en place; il étoit toujours appliqué à sa besogne, n'ayant nulle autre passion. Plusieurs qui l'ont connu à fond pensoient qu'il étoit l'homme du royaume le plus propre à être contrôleur général des finances.

Le maréchal de Villeroy, qui ne pouvoit souffrir

Chamillard, m'envoya un courrier pour me donner avis de ce changement.

Vers le commencement de juillet, les ennemis ayant rassemblé le gros de leur infanterie dans le voisinage de Suse, firent travailler à accommoder les chemins du mont Cenis; le 11, ils passèrent les Alpes, et se campèrent dans la Haute-Maurienne, entre l'Annebourg et Termignon : sur quoi je détachai M. de Cilly, lieutenant général, avec deux brigades d'infanterie, pour aller à Valoire joindre le marquis de Broglie, maréchal de camp, qui y étoit déjà avec une autre brigade. Je fis aussi avancer tous les grenadiers de ces troupes à la Sourdière, poste excellent sur l'Arc, entre Saint-Michel et Saint-André, afin de barrer les passages à la gauche de l'Arc. Je fis rapprocher de Briançon les troupes que j'avois étendues sur ma droite.

Le comte de Thaun, feld-maréchal de l'Empereur, qui commandoit en chef l'armée des ennemis, s'avança ensuite entre Ausoy et Bourget, et de là auprès de Saint-André. Un petit corps s'approcha en même temps du petit Saint-Bernard par les vallées d'Aoste; et le sieur de Rebender, général des troupes du duc de Savoie, vint camper à Oulx avec dix-huit bataillons et quelques escadrons : le gros de leur cavalerie resta dans la plaine près Orbassan.

Je ne voulus pas faire d'autre mouvement jusqu'à ce que je visse plus clair dans le dessein des ennemis, étant bien sûr d'arriver toujours à temps, de quelque côté qu'ils se portassent.

Le comte de Thaun, nous voyant résolus de ne point quitter les postes que nous occupions, jugea qu'il ne pouvoit pas descendre plus avant dans la Maurienne,

ras, et de la vallée du Monestier; trois bataillons à Valoire pour la garde du col du Galibier, qui étoit le point essentiel pour notre communication. Je mis trois bataillons à Saint-Jean-de-Maurienne, quatre à Saint-Etienne-de-Quines, quinze à Aiguebelle, cinq à Aiguebellette, et autant d'escadrons près de l'embouchure de l'Arc dans l'Isère; et je me plaçai à Francin avec dix-neuf bataillons et vingt escadrons. Depuis Valoire jusqu'au pont de Montméliant, tous ces différens corps étoient couverts de l'Arc ou de l'Isère, et avoient ordre de tenir continuellement des partis sur les hauteurs, pour observer les mouvemens des ennemis dans la Tarentaise, ou du côté de Conflans : elles devoient marcher par leur droite ou par leur gauche, selon ce qu'ils verroient faire aux ennemis, sans attendre de mes nouvelles, afin de pouvoir se trouver en force, de quelque côté que l'ennemi voulût tenter de percer notre ligne. Rien n'étoit plus simple que toutes nos manœuvres; et, à moins que de nous endormir, l'ennemi ne pouvoit nous prévenir nulle part, attendu qu'on voyoit tous les mouvemens qu'il faisoit, et qu'il avoit toujours un cercle à faire dans le temps que nous coupions au court. Pour que nos navettes se fissent plus promptement, j'avois fait des chemins partout.

Les ennemis poussèrent des détachemens par Faverges et près du lac d'Annecy, pour entrer dans les Bauges, sans quoi ils ne pouvoient nous déposter de Montméliant; mais la bonne contenance de nos troupes fut cause qu'ils n'en firent pas même la tentative : toutefois, pour ne pas rester les bras croisés, et pour tâcher par un dernier effort à nous déplacer, ils

avancèrent toute leur cavalerie vers le Rhône. Ils avoient de plus un nouveau motif pour s'en approcher, savoir, de se mettre à portée de donner la main au baron de Mercy, lequel étoit entré dans la Haute-Alsace avec un corps d'armée; et s'il réussissoit, ils comptoient, au moyen de la communication qu'ils établiroient avec les troupes impériales en Franche-Comté et Alsace, de pouvoir hiverner en Savoie, et par là d'être en état, la campagne d'après, de pousser en avant.

Les ennemis donc, pour ces raisons, firent d'abord attaquer le château d'Annecy, où nous n'avions que soixante hommes : ils s'en rendirent aisément les maîtres, et ensuite s'avancèrent jusqu'au Rhône.

M. de Prades, qui avoit alors huit escadrons de dragons, se retira à Seyssel; et je lui envoyai six cents hommes de pied pour lui aider à défendre le Rhône conjointement avec les milices de Bugey et de Bresse, que j'avois fait convoquer. Je plaçai onze compagnies de grenadiers à La Chana, pour être à portée de joindre M. de Prades; j'en mis cinq au Bourget avec cinq cents hommes de pied, et j'envoyai M. de Cilly, lieutenant général, camper à Chambéry avec seize escadrons et cinq bataillons : de cette manière, je me présentai de partout.

Les ennemis n'osoient trop s'affoiblir à Conflans, crainte que je n'y marchasse; car ce poste leur étoit nécessaire pour se conserver la communication avec leur pays; et si par hasard je m'en étois emparé, leur retraite en Piémont n'auroit pu se faire qu'en passant par la Suisse.

Pendant que nous étions tranquilles de part et

d'autre à nous regarder, le général Rebender voulut faire quelque action d'éclat : pour cet effet, il marcha de son camp auprès d'Exilles, et vint sur le mont Genèvre, à dessein de mettre à contribution le val Després, et surtout le bourg de La Vachette, qui n'étoit éloigné que d'une demi-lieue de Briançon. M. Dillon, qui commandoit de ces côtés, voyant que Rebender étoit descendu du mont Genèvre sur La Vachette, y marcha avec deux bataillons et six compagnies de grenadiers, qu'il posta derrière le bourg. Dès que les ennemis, après s'être mis en bataille, se furent ébranlés pour attaquer un mauvais retranchement de palissades qu'on y avoit fait, M. Dillon sortit sur eux par la droite et la gauche du bourg, et les chargea avec tant de bravoure qu'il les battit, en tua sept ou huit cents sur la place, et fit quatre cents prisonniers. Rebender se retira tout au plus vite auprès d'Exilles, et ne montra plus le nez du reste de la campagne.

Nous apprîmes, peu de jours après, que le comte de Mercy avoit été attaqué en Haute-Alsace par M. le comte Du Bourg, et battu à plate couture. Cette victoire fut très-complète; les ennemis y eurent deux mille hommes de tués, et autant de prisonniers. Ce succès détermina le comte de Thaun à s'en retourner en Piémont, ne voyant plus d'apparence de réussir dans aucun de ses desseins; ce qu'il exécuta à la fin de septembre, partie par le col du petit Saint-Bernard, et partie par le mont Cenis. Je remarchai en même temps par ma droite, et regagnai Briançon, où il ne fut plus question que d'attendre que le mauvais temps fût venu, pour que l'on pût, sans danger

pour la frontière, renvoyer les troupes en quartiers d'hiver.

Pendant que j'étois campé auprès de Briançon, je reçus ordre de me rendre en toute diligence à l'armée de Flandre. Il y avoit eu, quelque temps auparavant, à Malplaquet, un combat très-sanglant, où le maréchal de Villars avoit reçu une blessure si grave au genou, qu'il ne pouvoit servir le reste de la campagne. Le maréchal de Boufflers, qui s'étoit trouvé au combat comme volontaire, quoique l'ancien du maréchal de Villars, prit alors le commandement de l'armée. Il étoit question de sauver Mons, qu'ensuite de leur victoire les ennemis assiégèrent. Je partis le 11 octobre de Briançon; je passai par Versailles, où je reçus les ordres du Roi; et j'arrivai le 18 à l'armée auprès du Quesnoy. Le maréchal de Boufflers et moi visitâmes les approches du camp ennemi, pour voir s'il n'y auroit pas jour de tenter le secours de Mons : mais, outre que la chose étoit presque impraticable par la position des ennemis, dont la droite étoit à la Haine, la gauche à la Sambre, et le front couvert de bois et de ruisseaux, nous avions une autre difficulté insurmontable, savoir, celle de notre subsistance. De notre camp, il y avoit sept lieues à celui des ennemis; ainsi il nous falloit deux jours pour y aller. Les directeurs des vivres, bien loin de pouvoir nous donner du pain d'avance, n'étoient pas même en état de faire le soir la distribution du pain qui étoit dû le matin. Cela nous détermina à ne songer qu'à empêcher les ennemis de faire d'autres conquêtes; et pour cet effet je me rendis à Maubeuge avec cinquante bataillons et cent escadrons. Le maréchal de Boufflers resta

campé entre Valenciennes et le Quesnoy avec le reste de l'armée, afin de couvrir ces deux places. Je travaillai de mon côté à un camp retranché sur les hauteurs de l'autre côté de la Sambre; et dans peu de jours je le mis en si bon état, que je ne pouvois naturellement y être attaqué. Mons capitula le 20 octobre, et les ennemis séparèrent leur armée dans les derniers jours du mois. Nous en fîmes autant, après quoi je retournai à la cour.

Le Roi érigea cet hiver la terre de Warthi en duché et pairie pour moi et mes héritiers mâles du second lit [1]. Je fis changer le nom de Warthi en celui de Fitz-James.

[1710] Il n'y eut rien de changé dans le commandement des armées; mais comme la campagne en Dauphiné commençoit toujours très-tard, le Roi, à la prière du maréchal de Villars, m'ordonna d'aller en Flandre pour le secours de Douay, que les ennemis assiégeoient. Le maréchal de Montesquiou, qui avoit commandé l'hiver en ce pays-là, auroit aisément pu empêcher ce siége; mais il fut si peu averti des mouvemens des ennemis, qu'il ne sut leur armée assemblée que lorsqu'elle passoit la Haute-Deule; et au lieu de se retrancher sous Douay (chose très-facile), il se laissa surprendre à Vitry, et n'eut le temps que de se retirer en désordre vers Arleu, et de là à Cambray.

Dès le mois de mars, M. Voisin m'avoit proposé de la part du Roi de commander l'armée de Flandre, jusqu'à ce que la blessure du maréchal de Villars lui permît de s'y rendre. J'y avois consenti, à condition de partir dans l'instant, afin de prendre les mesures con-

(1) Son fils du premier lit, dit *le duc de Liria*, étoit grand d'Espagne.

venables pour me choisir un poste, l'accommoder, et rassembler l'armée au premier avis d'un mouvement de la part des ennemis; car j'étois convaincu qu'avec ces précautions il étoit très-possible de garantir Douay et toutes les places depuis là jusqu'à la Sambre; mais aussi je soutenois que si une fois les ennemis y étoient placés, on n'en pourroit plus secourir aucune, attendu que ces grosses armées barrent tout un pays. Depuis cette conversation avec M. Voisin, il ne m'en parla plus; et je crois que cela vint partie par jalousie du maréchal de Villars, qui n'avoit point envie que je me trouvasse seul à la tête de l'armée, et partie par les faux avis que la cour recevoit de Flandre que les ennemis ne seroient pas en état de se mettre en campagne avant le mois de juin.

Je partis donc au mois de mai, et me rendis à Cambray, où le maréchal de Villars assembloit l'armée. Nous marchâmes à Arras; et de là ayant passé la Scarpe, nous nous portâmes sur les ennemis, que nous trouvâmes bien retranchés, leur droite aux marais de Lens, et leur gauche à la Scarpe, vis-à-vis de Vitry. Après les avoir reconnus, nous tombâmes d'accord qu'il n'étoit pas possible de les y attaquer. Il auroit été tout aussi impraticable de passer le ruisseau de Lens et la Haute-Deule, d'autant qu'il nous falloit pour cela beaucoup de temps, et que les ennemis se retrouvant derrière la Scarpe, nous aurions encore moins pu les y forcer. Le côté de Vitry étoit pareillement si bien accommodé par des inondations et doubles retranchemens, qu'on ne pouvoit avec prudence imaginer de les y attaquer. L'on se détermina donc à ne plus songer qu'à empêcher les ennemis de faire

d'autres conquêtes après la prise de Douay; et en attendant l'on se rapprocha du mont Saint-Eloy, pour la commodité des fourrages.

N'étant donc plus question de batailler si tôt, j'eus ordre d'aller promptement à mon poste naturel en Dauphiné, où les ennemis commençoient à faire quelques mouvemens.

J'arrivai à Chambéry le 22 juin, et à Briançon le 27.

J'appris que l'armée du duc de Savoie s'assembloit dans la plaine de Piémont, aux environs d'Orbassan; qu'il y avoit un corps de troupes du côté de la vallée de Stura; que l'on voituroit à Coni et Demonte force munitions de guerre et de bouche, et qu'outre cela il y avoit à Suse de très-gros magasins. Je crus donc qu'il falloit se mettre en état de s'opposer aux desseins que les ennemis pourroient avoir du côté du Var ou de Barcelonette, sans toutefois perdre de vue le Haut-Dauphiné et la Savoie. Pour cet effet, je fis la répartition suivante de nos troupes.

Je donnai à M. d'Artagnan, lieutenant général, six bataillons et deux régimens de dragons pour la défense du Var; je mis à Seyne deux régimens de dragons; dans le camp de Tournoux en Barcelonette, dix bataillons; à Guillestre, où j'établis le quartier général, douze bataillons; au camp de Rousse, en Queyras, sept bataillons; à Briançon, dix-neuf bataillons; à Saint-Michel en Maurienne, sept bataillons; et en Tarentaise, deux bataillons et vingt-sept escadrons.

Dans cette situation, j'étois également à portée de tout, soit qu'il fallût par ma droite pousser des troupes sur le Var (à cette fin j'avois fait travailler à des che-

mins jusqu'à Brok, où nous pouvions arriver de Tournoux en cinq jours de marche), soit qu'il fût question de soutenir la vallée de Barcelonette, ou de me reporter par ma gauche en Queyras, à Briançon, ou en Maurienne, si les ennemis marchoient vers le mont Genèvre ou passoient le mont Cenis.

Je ne craignois que pour Monaco; car cette place étant hors de la ligne que je m'étois formée, je ne pouvois en empêcher le siége : de plus, par la situation du pays, il n'étoit guère possible de la secourir, d'autant que les ennemis en pouvoient faire le siége avec vingt bataillons, et nous observer avec cinquante.

L'armée des ennemis étoit composée de soixante-dix bataillons et soixante-dix escadrons, sans les garnisons : la nôtre, de soixante-dix bataillons, y compris toutes les garnisons, et trente-et-un escadrons.

Vers le 10 juillet, le gros de l'armée ennemie commença à défiler du côté de Coni et de Demonte. Je me contentai de pousser quelques bataillons à Colmars, et de me camper moi-même sur le col de Vars. Je rapprochai de Briançon les bataillons de la Maurienne, et fis marcher à Grenoble douze escadrons, et dix à Monestier, afin qu'ils eussent moins de chemin à faire pour gagner le Var, sans pourtant encore s'éloigner de la Savoie.

Les ennemis, pour me jeter dans l'incertitude de leur véritable projet, et me donner jalousie de partout, firent avancer à Oulx et puis à Salbetran M. de Rebender, avec une douzaine de bataillons. M. de Schulembourg se présenta en même temps dans la val-

lée d'Aoste avec quatre bataillons et de la cavalerie : sur cela je marchai à Guillestre, et poussai quelques bataillons vers Briançon et la Maurienne.

Enfin, vers le 21 juillet, le comte de Thaun, avec le gros de l'armée, passa le col de l'Argentière, et entra dans la vallée de Barcelonette. Sur cela je marchai de Guillestre, et me portai au château de Vars, poste excellent sur la montagne de même nom, qui barroit totalement l'entrée du Dauphiné, donnoit la main au camp de Tournoux, dont il n'étoit éloigné que de deux petites lieues, et se pouvoit garder sûrement avec douze bataillons. Ma droite étoit aux ruines du vieux château, et couverte par la rivière de Vars, laquelle, coulant par des précipices impraticables jusqu'auprès de Guillestre, assuroit ma communication avec cette petite ville, d'où je tirois mes vivres. Ma gauche étoit à la grande montagne qui sépare la vallée de Sécrins d'avec celle de Vars.

J'envoyai le sieur de Chamarande, lieutenant général, avec quelques troupes, renforcer le camp de Tournoux; de manière qu'il y avoit quinze bataillons. Je campai au col de Vars une brigade d'infanterie et deux régimens de cavalerie ou dragons, pour mieux observer les ennemis.

Le comte de Thaun attaqua le château de l'Arche, qui se trouvoit dans une petite plaine au débouché du col de l'Argentière : il s'en rendit maître en deux jours, et le 26 il vint camper à Fouliouse. Le 27, il fit descendre de gros détachemens sur Saint-Paul et le Catelet; sur quoi les troupes que j'avois placées au col de Vars se replièrent sur moi. Les ennemis occupèrent ensuite le Catelet et les hauteurs à côté du

col de Vars, vis-à-vis de mon camp; ils avoient aussi fait avancer dans la vallée de Saint-Pierre et du Château-Dauphin quelques troupes, et beaucoup de barbets : ce qui m'obligea à laisser à Guillestre une brigade d'infanterie, tant pour n'être point inquiété dans notre communication avec Briançon et Queyras, que pour renforcer le camp de Rousse en Queyras s'il en étoit besoin, ou me joindre, n'y ayant du château de Vars à Guillestre que deux lieues. Je plaçai aussi auprès du mont Dauphin deux bataillons et onze escadrons; je fis venir de Provence à Colmars le sieur d'Artagnan, avec trois bataillons et deux régimens de dragons, afin de tenir la communication libre de ce côté-là avec le camp de Tournoux, comme je faisois du mien.

Le général Rebender, pour nous donner jalousie et tâcher de nous déplacer, s'avança le 29 juillet sur le mont Genèvre; mais comme nous ne fîmes sur cela aucun mouvement, et que M. Dillon, que j'avois laissé au camp de Briançon, l'incommodoit fort par ses partis, il se retira bientôt à Sezanne, où il fut joint par le baron de Saint-Remy et quelques bataillons.

Dans le même temps que les ennemis faisoient tous ces différens mouvemens, je reçus un courrier du duc de Roquelaure, commandant en Languedoc, pour me donner avis que deux mille hommes avoient débarqué auprès de Cette, dont ils s'étoient rendus maîtres; qu'ils s'étoient ensuite avancés à Agde, et qu'il y avoit à craindre que les malintentionnés ne se joignissent à eux, si l'on ne les chassoit au plus tôt; qu'ainsi il me prioit de lui envoyer promptement des

troupes. J'avois de tous côtés tant d'affaires sur les bras, que je ne pus faire ce qu'il souhaitoit; et de plus, comme j'avois découvert les véritables projets des ennemis, j'étois sûr qu'en arrêtant le comte de Thaun sur cette frontière, j'empêcherois que la descente n'eût les effets que l'on s'étoit proposé. Voici le fait comme j'en avois rendu compte au Roi, et dont j'avois été informé par différens endroits, même par lettres interceptées, et par l'aveu de ceux qui y étoient engagés.

Les ennemis comptoient de se rendre maîtres de la vallée de Barcelonette; après quoi ils auroient fait venir toute leur cavalerie, qu'ils avoient laissée exprès auprès de Coni : ils se seroient ensuite alongés par leur gauche sur la Durance, et après avoir passé cette rivière ils se seroient campés à Gap, en conservant leur communication avec le Piémont par le moyen des troupes qu'ils auroient postées au col de Pontis, de l'Echalette, des Orres, et de Parpaillon; en même temps les malintentionnés et les nouveaux convertis du Dauphiné devoient se soulever, et se joindre tous ensemble auprès de Dye, où ils avoient à cet effet fait passer plusieurs réfugiés, et nombre d'armes.

La descente à Cette se devoit faire dans le même temps que les ennemis entreroient en Dauphiné; et les nouveaux convertis, à l'appui des troupes, devoient se soulever en Dauphiné et en Languedoc.

Les révoltés devoient se communiquer par le long de la Drôme et de la vallée de Crette, et de là par le Vivarais. Les ennemis, dans cette situation, se seroient

emparés par leurs derrières, sans coup férir, de Sisteron, Seyne et Digne, et nous auroient ainsi coupé la communication avec la Provence.

Quelques troupes que j'envoyai dans le Diois firent que personne n'osa remuer, et la position que j'avois prise rendoit l'exécution du projet des ennemis impraticable; mais aussi je ne pouvois secourir le duc de Roquelaure. Le duc de Noailles, qui commandoit en Roussillon et Lampourdan, se trouvant moins occupé et plus près, prit ce qu'il avoit de meilleures troupes et de plus ingambes, et se transporta avec une extrême diligence en Languedoc; de sorte que le sieur de Seissan, qui commandoit les ennemis, ne voyant aucun soulèvement dans la province, et craignant tout d'un coup d'être écrasé, regagna promptement ses vaisseaux.

Le comte de Thaun ne voyant plus moyen de pouvoir exécuter son projet, et se trouvant d'ailleurs fort incommodé par la multiplicité des gardes et des escortes de convois, résolut de regagner le Piémont; mais craignant que dès qu'il auroit repassé le col de l'Argentière nous ne nous portassions avec toutes nos forces sur le général Rebender, il détacha, le 12 août, huit bataillons pour le renforcer. Ces troupes passèrent par la vallée de Maurin, par le col Loup, de là dans la vallée du Château-Dauphin; et puis ayant passé par le col Laniel, elles entrèrent dans le haut de la vallée de Queyras. Cela me fit d'abord appréhender qu'elles n'eussent envie d'attaquer le camp de Rousse en Queyras, où j'avois laissé M. de Cadrieu, maréchal de camp, avec sept bataillons. La conser-

vation de ce poste étoit très-importante, d'autant que je considérois Queyras comme le chemin couvert de Briançon : si les ennemis s'en étoient emparés, nous ne pouvions qu'avec danger ou grosse escorte communiquer d'Embrun avec Briançon.

Le camp de Rousse, au-dessus du château de Queyras, quoique d'une grande étendue, étoit facile à garder, et j'étois sûr que si la tête ne tournoit pas à ceux qui y commandoient, nous aurions toujours le temps d'y arriver en force : la droite étoit sur une hauteur escarpée à pic; le front étoit sur un rideau fort élevé, avec un ruisseau en avant; la gauche étoit appuyée à la grande montagne auprès du col d'Issoire : l'on y arrivoit par les derrières, sans être même vu par les ennemis. De Briançon par le col des Ayes, on pouvoit y être en cinq heures de marche; de Guillestre par le long du torrent de Guill, il ne falloit pareillement que cinq heures. Il y avoit de plus, entre ce dernier passage et celui des Ayes, deux autres cols pour entrer en Queyras.

Pour obvier à toute entreprise de la part des ennemis, je fis marcher cinq bataillons au col de Furfande, et j'en plaçai autant auprès de Guillestre.

Le 14 août, l'armée ennemie décampa de Foulouse, reprenant le chemin de la vallée de Stura, par où elle étoit venue. J'avançai dans l'instant à Saint-Paul-sur-l'Ubaye avec douze bataillons, et je poussai à Barcelonette deux brigades du camp de Tournoux, afin d'être plus à portée de gagner le Var si les ennemis passoient le col de Tende, et descendoient dans le comté de Nice : mais enfin au bout de quelques jours j'appris que les ennemis s'étoient rap-

prochés de Pignerol, et que le corps qui étoit entré dans le haut de la vallée de Queyras avoit continué son chemin par le col de la Maye, et avoit joint à Oulx le général Rebender; ainsi je remarchai à Briançon, et remis toutes les troupes dans la même position où elles étoient au commencement de la campagne. Le comte de Thaun vint, le 28, camper au-dessus de Sezanne avec toute son armée; sur quoi j'avançai quelques brigades derrière La Vachette, et renforçai mon camp auprès de Briançon de plusieurs troupes que je retirai de la vallée de Barcelonette.

Au mois d'octobre, les deux armées se séparèrent pour entrer dans des quartiers d'hiver.

Vers la fin du mois d'août, l'archiduc défit totalement auprès de Saragosse l'armée du roi d'Espagne, qui s'y trouva. Sa Majesté Catholique se retira du côté de Burgos, pour en rassembler les débris; sur quoi le duc de Noailles demanda vivement qu'on lui donnât un gros corps de troupes, afin qu'il pût entrer en Catalogne, et par cette diversion obliger l'archiduc à revenir sur ses pas. Philippe v, dans l'embarras où il se trouvoit, m'avoit demandé pour général; mais le Roi n'avoit pas voulu me retirer du commandement des frontières d'Italie. Dans cette circonstance, je me crus en devoir, par la connoissance que j'avois de l'Espagne, de dire mon avis : il se trouvoit opposé à la proposition du duc de Noailles. Je représentai donc ce que je croyois qu'il convenoit de faire; et voici mon raisonnement. Rien ne pouvoit être plus avantageux à l'archiduc que l'idée d'une diversion en Catalogne par le Roussillon, d'autant que le comte de Staremberg, général de ce prince, auroit été charmé

de voir l'armée de France attachée à un siége, afin d'avoir le temps de chasser totalement le roi d'Espagne hors de la Castille, et de donner la main à l'armée de Portugal; après quoi il seroit revenu, avec toutes ses forces réunies, faire contre nous une guerre à l'ordinaire en Catalogne. Je soutenois donc que le seul moyen de sauver Sa Majesté Catholique étoit de faire entrer tout au plus tôt une armée par la Navarre, ce qui feroit une diversion réelle et efficace : car si le comte de Staremberg ne revenoit pas sur l'Ebre pour nous faire tête, nous aurions repris l'Arragon en aussi peu de temps qu'on l'avoit perdu; et au pis aller nous serions restés maîtres de tout le pays en deçà de l'Ebre, depuis Miranda-di-d'Ebro jusques à Lérida. Si Staremberg revenoit sur l'Ebre, sa jonction avec le Portugal devenoit presque impossible; et le roi d'Espagne se pouvoit aisément soutenir de l'autre côté du Tage, retourner même à Madrid, former une nouvelle armée pendant l'hiver, et dans le printemps manœuvrer, de concert avec l'armée de France qui seroit en Navarre, pour rechasser les ennemis de l'Arragon. De plus, les Espagnols voyant qu'on songeoit sérieusement à soutenir Sa Majesté Catholique, auroient été par là encouragés à demeurer fidèles, et à assister leur roi.

Non-seulement ce que je proposois étoit plus utile pour le roi d'Espagne, mais nous en tirions aussi un avantage certain pour la France; car nous ne pouvions douter que, l'Espagne soumise, les ennemis ne revinssent par là, avec toutes leurs forces, attaquer nos frontières. Ainsi il valoit beaucoup mieux pour nous de faire la guerre sur l'Ebre, dans l'Arragon ou la

Navarre, que sur la Bidassoa, aux portes de Bayonne, ou dans le Roussillon.

Je voulois donc que M. le duc de Noailles marchât incontinent à Pampelune avec toutes ses troupes; et comme l'arrière-saison approchoit, j'aurois détaché de mon armée dix bataillons et vingt escadrons pour le joindre. Mon avis ne fut point suivi, et l'on resta les bras croisés, en attendant qu'on eût fait les préparatifs pour le siége de Girone, auquel le duc de Noailles avoit déterminé la cour.

Au mois d'octobre, j'eus ordre d'envoyer en Roussillon trente-quatre bataillons et trente-et-un escadrons. Toutefois le duc de Noailles ne put être en état qu'à la fin de décembre de se mettre en mouvement; et peu s'en fallut qu'il n'échouât dans son entreprise, à cause des pluies continuelles qui le désolèrent. Par bonheur pour lui, les affaires du roi d'Espagne changèrent alors de face. Le duc de Vendôme commandoit l'armée, Philippe v ayant demandé ce général, sur le refus que Sa Majesté avoit fait de m'y envoyer. Le roi d'Espagne avoit trouvé moyen de ramasser une armée : il étoit remarché aux ennemis, et leur avoit donné bataille à Villaviciosa. Quoique Staremberg eût eu l'avantage de cette journée, néanmoins la perte que celui-ci avoit faite la veille des troupes anglaises dans Brihuega, au nombre de quatre mille hommes, jointe au manque total de vivres, l'obligea de se retirer avec une telle précipitation et un tel désordre, que son armée se trouva réduite à cinq ou six mille hommes de pied ou de cheval quand il rentra en Catalogne; de manière qu'il ne put songer à secourir Girone, et le duc de Noailles s'en rendit maître.

J'avois eu durant la campagne quelques négociations secrètes avec la cour de Turin : on sera peut-être curieux de les savoir. Vers le milieu du mois d'août, me trouvant en Barcelonette après la retraite du comte de Thaun, le sieur Le Guerchois, maréchal de camp, qui commandoit d'ordinaire dans cette vallée, me dit qu'un nommé Arnaud, religieux, dont le duc de Savoie se servoit en beaucoup d'affaires, avoit parlé au nommé Laurent, procureur de la susdite vallée, au sujet de la guerre qui étoit entre le Roi et Son Altesse Royale : il lui avoit donné à entendre que l'on pourroit aisément trouver les moyens de s'accommoder, et lui permit de le citer dans l'occasion. Je dis à M. Le Guerchois que le sieur Laurent pouvoit aller trouver le père Arnaud, et assurer, en termes généraux, que de notre côté l'on seroit toujours enclin à écouter des propositions de paix. Je crus que tout cela n'étoit que discours en l'air; mais le 5 septembre le sieur Laurent me vint trouver auprès de Briançon, et m'apporta une lettre du père Arnaud, qui marquoit que Son Altesse Royale écouteroit volontiers les propositions qu'on lui feroit, pourvu qu'il y pût trouver la sûreté de ses Etats, et un dédommagement pour les places qu'on lui avoit rasées. Pour cela il demandoit que nous lui donnassions Briançon ou Barraux, Antibes et Monaco. Avant que de donner aucune réponse, j'écrivis à la cour, et je reçus les instructions et les pouvoirs nécessaires; après quoi j'envoyai au père Arnaud le mémoire suivant :

« Le Roi est si porté à s'accommoder avec Son Altesse Royale, « qu'il m'a chargé d'entrer en négociation, et m'a envoyé les « pouvoirs nécessaires. Ainsi, pour abréger la matière, et par-

« venir à une prompte conclusion, je prends la liberté de propo-
« ser à Son Altesse Royale de vouloir bien ordonner à quelque
« personne de confiance de s'aboucher avec moi, afin qu'informé
« des véritables intentions de Son Altesse Royale, je puisse faire
« les propositions convenables. En cas que Son Altesse Royale ne
« juge pas à propos de m'envoyer quelqu'un, je la supplie de vou-
« loir bien me faire savoir par qui et comment elle souhaite que
« je traite l'affaire en question. En mon particulier, je regarderai
« comme le plus grand bonheur de ma vie de pouvoir contribuer
« à la réconciliation parfaite de Sa Majesté avec un prince à qui
« j'ai l'honneur d'appartenir de si près, et pour qui j'ai un respect
« infini. »

Je fus pendant près de trois semaines sans avoir de réponse; mais enfin, le 4 octobre, le sieur Laurent me vint trouver, et me dit que le père Arnaud lui avoit vivement représenté que Son Altesse Royale ne pouvoit entrer en négociation avec la France, sans être sûre d'y trouver des avantages considérables. Il donnoit aussi à entendre qu'il conviendroit qu'il se fît une ligue avec les Vénitiens et les autres princes d'Italie : il offroit sa médiation pour la paix générale; il proposoit, moyennant le traité, de demeurer neutre, ou bien de ne point faire paroître au public qu'il fût d'accord avec la France, mais de rester en apparence uni avec les alliés, et seulement de les empêcher de rien entreprendre de nos côtés. Tout cela me paroissoit d'un homme qui vouloit battre la campagne, et tâcher de découvrir ce que nous lui offririons, afin de s'en faire un mérite auprès des alliés. La victoire que dans ce temps-là l'archiduc venoit de remporter en Espagne ne contribua peut-être pas peu à le tenir en suspens; car l'on pouvoit naturellement supposer l'archiduc totalement maître de l'Espagne,

et par conséquent toute guerre finie dans ce pays-là. Aussi, sans la fidélité inouïe des Espagnols, et la faute grossière que l'archiduc commit en ne s'emparant pas de la Navarre, contre l'avis du comte de Staremberg, le roi Catholique eût été hors d'état de recevoir aucuns secours de France, et par conséquent eût été bientôt écrasé.

Quoique je n'espérasse pas grand succès de ma négociation, toutefois, comme la cour ne vouloit pas la rompre, j'écrivis la lettre suivante au duc de Savoie le 5 octobre :

« L'affaire dont il s'agit ne peut être traitée trop « secrètement; mais comme en même temps il est « nécessaire, pour avancer matière, de commencer « à mettre quelque chose en forme, j'ai cru qu'en « vertu des pouvoirs que j'ai reçus du Roi, et vu la « manière avantageuse dont Votre Altesse Royale « s'est expliquée à mon égard, je devois préférer à « toute autre voie celle de m'adresser en droiture à « Votre Altesse Royale, et de lui envoyer un mé- « moire, que je la supplie de vouloir bien faire apos- « tiller. Vous n'y verrez point de figure de rhéto- « rique, mais un discours simple, tel qu'il convient « à un homme de mon métier. »

Mémoire.

« Personne ne peut douter que le Roi ne souhaite de bonne foi « la paix avec Son Altesse Royale, puisque l'intérêt de Sa Majesté « s'y trouve : l'on a aussi lieu de croire que celui de Son Altesse « Royale s'y trouvera pareillement. C'est dans cette vue que Sa « Majesté m'a chargé de donner toutes les assurances nécessaires

« de son consentement à tout ce qu'on pourra raisonnablement « lui demander.

« Comme Son Altesse Royale souhaite qu'on lui rende compte « des avantages et secours qu'elle recevroit de Sa Majesté Très- « Chrétienne, il est bon, avant de les expliquer, de faire les ré- « flexions suivantes ; après quoi Son Altesse Royale sera plus en « état de juger de la solidité des offres de Sa Majesté Très-Chré- « tienne.

« Les prétentions de l'Empereur sur toute l'Italie, les maximes « constantes du conseil de Vienne, et les chicanes que cette cour « fait journellement à Son Altesse Royale pour éluder l'exécution « de ses traités, toutes ces choses font juger que dès que l'Empe- « reur sera débarrassé de la guerre avec la France, et qu'il n'aura « plus besoin de Son Altesse Royale, non-seulement il ne sera plus « question ni du Vigevénasque ni d'un équivalent, mais qu'il vou- « dra encore ôter à Son Altesse Royale ce qu'il lui a déjà donné, et « le réduire au même état de soumission que les princes d'Italie. « Son Altesse Royale, à la pénétration de laquelle rien n'échappe, « sait bien qu'en ce cas elle ne pourra se défendre qu'avec ses « propres forces ; car il n'y aura plus de puissance en Europe ni « à portée ni en volonté de la secourir. La France ne songera plus « qu'à jouir de la paix, et à se rétablir des maux causés par la « guerre ; l'Angleterre et la Hollande seront dans le même esprit, « puisque ce sera leur intérêt, et ne voudront de long-temps se « rembarquer dans une guerre, à moins qu'il ne s'agisse du com- « merce. Reste donc la maison d'Autriche, laquelle, suivant tou- « jours les mêmes vues d'agrandissement données par Charles- « Quint, ne manquera pas de tâcher de profiter de l'occasion ; et « comme Son Altesse Royale peut être le seul ou du moins le pre- « mier obstacle à ses vastes projets, ce sera par elle qu'elle voudra « commencer.

« Son Altesse Royale sait mieux que personne les mesures qu'elle « doit prendre pour prévenir de pareils inconvéniens ; mais il pa- « roît, à vue de pays, qu'il n'y en peut avoir de solides qu'en se « liant avec la France. Voici donc en gros ce que le Roi offre :

« 1° La restitution, de part et d'autre, des Etats que l'on s'est « pris depuis le commencement de cette guerre ;

« 2° La cession entière des droits du roi d'Espagne sur l'Etat et « duché de Milan, que Sa Majesté Catholique abandonne sans ré- « serve à Son Altesse Royale pour lui et ses successeurs ;

« 3° L'union des forces du Roi à celles de Son Altesse Royale, « tant pour la conservation de la partie du Milanais qu'elle pos- « sède, que pour le recouvrement de l'autre partie de cet Etat « que l'Empereur s'est réservée, et dont le roi d'Espagne, à qui « de droit le tout appartient, aura fait la cession à Son Altesse « Royale.

« 4° Un parfait concert entre Sa Majesté Très-Chrétienne et « Son Altesse Royale, tant pour la quantité que pour la qualité « des secours qu'on lui fournira, et dont on laissera le comman- « dement absolu à Son Altesse Royale.

« 5° Sa Majesté Très-Chrétienne donnera les subsides néces- « saires, à proportion de ce que Son Altesse Royale recevroit des « alliés. Cet article demande une plus ample explication, et ne peut « être entièrement fixé qu'on n'entre dans un plus grand détail.

« 6° Sa Majesté Très-Chrétienne reconnoîtra Son Altesse Royale « pour roi de Lombardie. »

Le sieur Laurent me revint trouver le 21 octobre, et me dit d'abord que le duc de Savoie avoit mandé au père Arnaud de rompre toute correspondance ; mais que pourtant le sieur Lanfranc, secrétaire du cabinet de ce prince, avoit envoyé un long mémoire à ce père, afin de me le communiquer. Cette façon d'agir me surprit : toutefois, comme la cour ne vouloit pas rompre la négociation, je raisonnai à fond avec Laurent sur les matières qui y étoient contenues. 1° L'on vouloit que le Roi dédommageât le duc de Savoie de toutes les places qu'on lui avoit rasées ; 2° que Son Altesse Royale retînt Exilles et Fenestrelle ; 3° qu'on mît garnison suisse dans Briançon et Barraux, pour la sûreté de l'exécution du traité ; 4° qu'on donnât à Son Altesse Royale Monaco.

Sur le premier point, je répondis que c'étoit en considération des places qu'on avoit rasées que Sa Majesté Très-Chrétienne vouloit bien céder Exilles et Fenestrelle; que le second point étoit répondu par le premier: que par rapport au troisième, Sa Majesté ne pouvoit en aucun cas consentir à mettre entre les mains d'aucuns étrangers deux places qui étoient les clefs de son royaume; et qu'à l'égard du dernier article, le Roi ne pouvoit, ni en honneur ni en conscience, disposer d'un bien qui n'étoit pas à lui; que d'ailleurs si les affaires de Son Altesse Royale demandoient quelque secours d'argent, Sa Majesté Très-Chrétienne l'aideroit autant que ses propres finances lui pourroient permettre, sans toutefois s'engager à rien par un traité public.

Je renvoyai le sieur Laurent avec cette réponse, qu'il porta lui-même au sieur Lanfranc à Turin; mais je ne pus en avoir la réponse qu'après mon retour à Saint-Germain : car ayant reçu les quartiers d'hiver, et les ennemis s'étant pareillement retirés, je séparai l'armée, et m'en retournai à la cour dans les premiers jours de décembre.

[1711] Cet hiver, l'abbé Gautier vint à Versailles, avec des propositions de paix de la part de l'Angleterre; ce qui détermina le Roi à me faire mander au duc de Savoie que s'il avoit quelque chose à proposer, il falloit que cela fût par le canal de la reine d'Angleterre, sans laquelle la France étoit résolue de ne plus traiter avec aucune puissance. Je ne parlerai de la part que j'eus dans cette négociation qu'après avoir fini ce qui regarde mes campagnes; je me contenterai seulement ici de dire un mot de l'abbé Gautier, dont

la fortune a été des plus bizarres. Sa naissance étoit toute des plus ordinaires, et ses facultés à l'avenant, c'est-à-dire très-pauvre. Etant sacristain de la paroisse de Saint-Germain-en-Laye, son ambition fut de devenir un des clercs de la chapelle du château, qui peut valoir environ trois à quatre cents livres par an. L'abbé Du Vivier, maître de ladite chapelle, fâché de ce qu'il cherchoit ce petit emploi par un autre canal que le sien, ne parla pas avantageusement de lui au Roi; si bien que d'autres gens qui y aspiroient se déchaînant contre lui, il prit le parti d'aller chercher fortune ailleurs. Il trouva moyen d'être un des chapelains du maréchal de Tallard, ambassadeur en Angleterre; puis la guerre étant survenue, il se mit en la même qualité auprès du comte de Galas, ambassadeur de l'Empereur. Cela lui donna occasion de connoître la comtesse de Jersey, qui y alloit entendre la messe; et comme le comte de Jersey, grand chambellan de la Reine, avec quelques autres, songeoient à culbuter le ministère de Godolfin et de Marlborough, et que cela ne se pouvoit qu'en faisant la paix avec la France, la comtesse indiqua Gautier à son mari, comme un homme dont on pourroit se servir sans soupçon. On lui parla, et l'on s'en servit à porter des messages en France. La familiarité qu'il avoit chez le comte de Galas lui fournissant souvent le moyen d'avoir des passe-ports, il s'en acquitta avec esprit; et enfin ce fut par lui uniquement que passa la négociation. Le comte d'Oxford, devenu premier ministre, le regardoit comme son homme de confiance; M. de Torcy en faisoit de même : et il sut si bien profiter de la bonne opinion qu'on avoit de lui, qu'il se fit trente

à quarante mille livres de rente, soit en pensions ou en abbayes.

Monseigneur le Dauphin mourut à Meudon, de la petite vérole, le 14 avril, âgé de cinquante ans: c'étoit un très-bon prince, d'un génie médiocre, toutefois sensé. Jamais roi n'eut un meilleur fils, toujours attentif à faire sa cour, et à ne se mêler de rien, qu'autant qu'il plaisoit à son père.

Je partis au mois de mai pour me rendre en Dauphiné, et j'arrivai à Grenoble le premier de juin: après avoir donné tous les ordres nécessaires, je m'en allai en Provence, afin de visiter moi-même les bords du Var, depuis son embouchure jusqu'à sa source; après quoi je retombai en Barcelonette le 13 juin, et de là je me rendis à Briançon.

Les ennemis commençoient à s'assembler dans la plaine de Piémont, auprès d'Orbassan et de Vignon, et ils faisoient de grands préparatifs à Coni; ce qui sembloit dénoter un dessein sur le comté de Nice ou sur la vallée de Barcelonette.

Pour être en état de m'opposer aux ennemis, de quelque côté qu'ils se portassent, j'allai camper à Guillestre avec vingt-quatre bataillons.

J'en plaçai dix dans le camp de Tournoux, quatre à Saint-Martin-d'Entraume, près la source du Var, et quatre à Saint-Laurent-du-Var. Je répandis quinze escadrons depuis Gap jusqu'à Fréjus, et sept le long du Rhône, devers Valence et Montélimart. Je laissai, tant à Briançon qu'en Queyras, quinze bataillons, et cinq en Maurienne et en Tarentaise, avec sept escadrons. Dans cette position, par ma droite je pouvois arriver en cinq jours sur le Var, avec trente-six ba-

taillons et vingt-deux escadrons; ce qui étoit suffisant pour en défendre le passage, d'autant que les bords en sont difficiles, et que de plus j'avois fait faire de bons retranchemens. Si les ennemis se portoient du côté de la Maurienne ou de la Tarentaise, par le moyen du Galibier j'y aurois été trois jours plus tôt qu'eux, avec tel nombre de troupes qu'il m'auroit plu.

Dans les premiers jours de juillet, toute l'infanterie ennemie s'enfourna dans la vallée de Suse, à l'exception de deux bataillons qui restèrent dans celle de Stura; leur cavalerie prit la route de la vallée d'Aoste, et le duc de Savoie partit de Turin pour Suse; sur quoi je fis remarcher par la gauche toutes nos troupes, laissant la droite au camp de Tournoux, et la gauche à Valoire, afin d'être toujours en état de me présenter également de partout, si les ennemis faisoient quelques contre-marches. Enfin je n'eus plus lieu d'être en doute du projet du duc de Savoie; car le 6 juillet, ayant passé le mont Cenis, il campa à l'Annebourg avec partie de son armée; et le lendemain il s'avança à Termignon, d'où il détacha quatre mille hommes pour aller au col de la Vanoise, afin d'obliger nos troupes d'abandonner la Tarentaise, et de pouvoir donner la main à ce qui devoit passer par le petit Saint-Bernard.

Je marchai à Valoire, et poussai plusieurs bataillons à Saint-Jean-de-Maurienne, Aiguebelle et Montméliant, afin de faire la même manœuvre qu'en l'année 1709.

Le duc de Savoie ne croyant pas pouvoir forcer son chemin en Savoie par la Maurienne, suivit peu de jours après le détachement qu'il avoit envoyé par la

Vanoise; et ayant continué sa marche par Moutiers, il passa l'Arly auprès de Conflans, et se campa, la droite à Cheuron, et la gauche à l'Isère. Je repris alors mon ancien camp de Montméliant; et au lieu d'un détachement de quinze cents hommes que j'avois tenu auparavant dans les Bauges, j'y envoyai six bataillons et deux cents dragons. Je laissai quelques bataillons pour la conservation de ma communication avec le Galibier par la Maurienne.

L'armée des ennemis étoit composée de cinquante-quatre bataillons et d'environ soixante escadrons; la nôtre, de quarante-quatre bataillons et vingt-quatre escadrons : j'entends ce qui étoit en deçà des montagnes dans le duché de Savoie; car je n'y comprends pas ce que les ennemis avoient laissé pour garder leur camp retranché près d'Exilles et des autres postes, non plus que ce que, par la même raison, nous avions laissé auprès de Briançon, de Queyras, etc.

Notre cavalerie, qui, en se retirant de Conflans à Montméliant, avoit été suivie par quelques escadrons ennemis et des hussards, tomba en quelque désordre; mais à l'arrivée du sieur de Cilly, lieutenant général, lequel y accourut, tout cessa, et il y eut très-peu de perte. M. de Prades, brigadier, se retira à Seyssel avec un régiment de dragons, pour défendre le Rhône : je lui envoyai aussi un détachement d'infanterie.

Les ennemis ne pouvant me déposter de Montméliant qu'en se rendant maîtres des Bauges, et par là des hauteurs qui dominoient mon camp, détachèrent le général Sumjungen, qui s'avança d'abord au Châtelard : le sieur de Maulevrier, qui étoit posté à l'abbaye

d'Aillon, ne crut pas pouvoir s'y maintenir, et se retira devers mon camp; sur quoi les ennemis gagnèrent le col et les bois de la Linde, d'où je ne pouvois plus les empêcher de venir à La Thuile et sur les hauteurs de Montméliant. Ainsi, ne pouvant avec prudence rester plus long-temps dans mon camp, je me retirai le 21 juillet au matin, et campai, le cul à des montagnes, sur le bord de la plaine, depuis Chapareillan jusqu'à Saint-Bardaux, à une demi-lieue de Chambéry, d'où j'eus soin d'évacuer tout ce que nous y avions de magasins.

Je restai un jour entier dans ce camp, pour faire voir aux ennemis que nous ne fuyions pas; et le 23 j'allai prendre le camp de Barraux, à une lieue et demie de Montméliant.

Je l'avois reconnu deux ans auparavant, dans l'intention de le prendre alors si les ennemis s'étoient rendus maîtres des Bauges : ma droite étoit sur des hauteurs auprès de l'Isère, ma gauche à une chaîne de montagnes très-escarpées, au haut desquelles cependant j'avois un poste de deux cents hommes qu'il étoit impossible d'en chasser; j'avois avec moi trente-cinq-bataillons; et quoique le poste fût tout des plus excellens, je fis travailler en diligence à de bons retranchemens, afin d'être en état de faire de gros détachemens s'il en étoit besoin.

J'envoyai M. de Cilly, lieutenant général, avec ma cavalerie et huit cents hommes de pied, derrière les Echelles, pour empêcher les ennemis de faire des courses du côté de Lyon; je mis le sieur Cadrieu, maréchal de camp, auprès du château d'Entremont, avec quinze cents hommes de pied et quelques dra-

gons, pour que les partis bleus ne pussent se glisser dans le voisinage de Grenoble, et infester nos derrières.

La position où j'étois couvroit Barraux et Grenoble, et je conservois, par le moyen d'un pont que j'avois fait sur l'Isère à Pontcharra, ma communication avec la Maurienne et Briançon. Pour cet effet, j'avois placé vis-à-vis de Montméliant quatre bataillons et un régiment de dragons, afin d'observer les mouvemens des ennemis, et d'empêcher qu'ils ne pussent refaire le pont que j'avois détruit en me retirant. Je mis deux bataillons à Aiguebelle, où commence l'entrée de la Maurienne : ils devoient tenir un détachement de cent hommes vis-à-vis de Freterive, et avoir continuellement des partis au-dessus de Conflans pour observer ce qui se passoit sur les derrières des ennemis. Comme l'Arc n'étoit point encore guéable, je me contentai d'ordonner des patrouilles, et je laissai trois bataillons pour la garde de Saint-Jean et de Valoire. J'avois des chemins bien accommodés pour me porter diligemment de mon pont à Aiguebelle, à Saint-Jean et à La Grave ; moyennant quoi j'étois sûr de ne point être surpris ni devancé par les ennemis, à moins que tous les commandans des troupes qui faisoient ma chaîne ne s'endormissent de concert.

Comme le camp de M. de Cilly n'étoit pas assez considérable pour arrêter les ennemis s'ils y marchoient en force, j'envoyai ordre que les milices bourgeoises de Lyon montassent de grosses gardes au pont de la ville sur le Rhône, en attendant que les vingt-cinq escadrons qui avoient ordre de venir d'Alsace y fussent arrivés.

L'armée ennemie parut le 28 dans la plaine vis-à-vis de nous, et se campa auprès du château des Marches, la droite près l'abbaye de Miannes, et la gauche auprès de Francin, à un quart de lieue en deçà de Montméliant : comme ils étoient obligés de suivre l'Isère, le canon que nous avions placé à La Chavane causa assez de mal à leurs colonnes. Les ennemis envoyèrent prendre possession de Chambéry, et toute la cavalerie s'y campa.

Au bout de quelques jours, mes retranchemens étant finis, je détachai dix bataillons de notre camp pour la Croix-d'Aiguebelle et Aiguebelle, afin de n'avoir aucune inquiétude pour la Maurienne, d'autant que les rivières commençoient à devenir guéables.

Le 8 du mois de septembre, l'armée ennemie décampa du château des Marches, et reprit la route de Saint-Pierre-d'Albigny et de Conflans, pour regagner ensuite le Piémont par le même chemin qu'ils étoient venus. J'avois calculé que, vu notre position et celle des ennemis, je pourrois arriver sur Exilles plusieurs jours avant eux, et qu'étant une fois placé, j'en ferois le siége sans craindre que la place pût être secourue : j'avois fait secrètement en conséquence toutes les dispositions : et dès que je vis les ennemis en marche, sous prétexte de craindre pour ma ligne de la Maurienne, je poussai nombre de bataillons vers Aiguebelle et Saint-Jean. Voici mon arrangement.

Messieurs d'Asfeld et de Dillon devoient partir le 13 d'auprès de Briançon avec quatorze bataillons et un régiment de dragons, et se trouver le 16 vis-à-vis du camp de Saint-Colomban, de l'autre côté de la Doire. M. de Broglie devoit partir en même temps de

Saint-Martin-d'Arc avec douze bataillons, remonter la Haute-Maurienne, gagner le petit mont Cenis, et s'emparer des Tétines et de La Touille, et se trouver ledit jour 16 au-dessous du camp de Saint-Colomban, donnant à connoître son arrivée par des fusées et des fumées. M. d'Asfeld devoit passer la Doire au-dessous de Chaumont, monter aux Ramals, et par là attaquer M. de La Roque, en même temps que M. de Broglie attaqueroit par les hauteurs.

Il n'étoit pas naturel de croire que le comte de La Roque voulût demeurer dans une si mauvaise situation, où il couroit risque d'être pris avec toutes ses troupes. Ainsi indubitablement il se seroit retiré devers Suse, et nous aurions fait le siége d'Exilles : mais la vivacité du marquis de Broglie, ou plutôt le désir de faire tout sans que d'autres y eussent part, fut cause que l'affaire échoua, dans le temps qu'elle avoit pour ainsi dire réussi.

Broglie, au lieu de régler ses marches selon que je lui avois marqué, et d'arriver le 16 à La Touille, y arriva le 15 à la pointe du jour : il reconnut les retranchemens des ennemis. Le 16 au matin, sans attendre de nouvelles de messieurs d'Asfeld et Dillon, il attaqua la redoute des Quatre-Dents. Quelques soldats et officiers y entrèrent : mais comme les ennemis n'étoient point attaqués par les Ramals, d'Asfeld ne pouvant encore être arrivé, ils jetèrent toutes leurs troupes devers Broglie, et l'obligèrent à cesser l'attaque, après lui avoir tué ou blessé cent soixante hommes : il se retira ensuite en Maurienne. S'il étoit resté jusqu'au lendemain, malgré son échec tout réussissoit : car M. d'Asfeld étoit arrivé le 16 au Puy de Pragelas.

et s'étoit dans l'instant avancé au col d'Argueil, vis-à-vis d'Exilles. Il avoit même avancé un gros détachement pour reconnoître les ennemis, et faire les dispositions pour attaquer le lendemain. Le comte de La Roque se voyant pressé par les manœuvres de M. d'Asfeld, et ne sachant pas la retraite du marquis de Broglie, abandonna le 16 au soir ses retranchemens, jeta son canon dans le ruisseau, fit entrer trois cents hommes dans Exilles, et se retira au-delà du ravin de Claret près de Jaillon, afin d'y attendre les secours qui lui venoient de Savoie, ou du moins empêcher qu'on ne pût couper la communication entre lui et Suse. M. d'Asfeld n'ayant aucune nouvelle de Broglie, et sachant seulement, par le bruit des paysans, qu'il avoit attaqué et avoit été repoussé, ne crut pas devoir passer la Doire avec ses quatorze bataillons, et se placer entre Exilles et Suse, crainte que le gros de l'armée des ennemis, qui revenoit à tire d'aile, ne lui tombât sur le corps. Il resta donc au-dessus de Chaumont jusqu'au 17, à cinq heures après midi, dans l'espérance qu'il apprendroit quelque chose de M. de Broglie; mais voyant que le comte de La Roque, mieux informé de la retraite de Broglie, et renforcé de cinq ou six bataillons, rentroit dans le camp de Saint-Colomban, il se retira au Puy de Pragelas, et ensuite au Cotte-Plane, mettant sa gauche à Oulx. Je le fis joindre par les troupes de M. de Broglie, et y arrivai moi-même le 25 septembre, avec le reste de l'armée; de manière que j'y avois cinquante bataillons et dix-sept escadrons. J'étendis ma droite dans la vallée de Pragelas.

Je peux dire que jamais projet n'avoit été mieux

concerté, et n'auroit été plus glorieux pour les armes du Roi, puisque, dans le temps que le duc de Savoie avoit compté nous en imposer par la supériorité de troupes, et même entamer la France, nous lui enlevions une place qui faisoit la sûreté de ses propres Etats au-delà des monts : nous aurions peut-être même pris Fenestrelle.

J'avois laissé M. de Cilly en Savoie avec sept bataillons et le reste de ma cavalerie. Les ennemis achevèrent le 26 de repasser le petit Saint-Bernard; et vers la fin du mois le corps de La Roque se trouva augmenté jusqu'à trente bataillons. Je restai dans ce camp jusqu'au 12 octobre, que je remarchai à Sezanne, d'où le 14 je repassai le mont Genèvre, et allai camper au pont de Servière, près Briançon.

Je renvoyai quelques troupes en Savoie de celles qui y devoient hiverner; et M. d'Asfeld prit aussi la route de la vallée de Barcelonette, avec celles qui étoient destinées pour la Provence. Il marcha aux barricades, au-delà du col de l'Argentière. Les ennemis, à son approche, les abandonnèrent, et se retirèrent auprès de La Planche, où ils avoient des retranchemens gardés par deux bataillons et nombre de barbets. M. d'Asfeld les y fit attaquer; et après un combat d'une heure et demie il les en chassa, et les poursuivit jusqu'auprès de Demonte. Il amena ensuite de la vallée de Stura nombre d'otages pour la contribution, et reprit par la vallée de Barcelonette le chemin de Provence.

Le sieur Le Guerchois, maréchal de camp, étoit entré en même temps dans la vallée de Mayre, avoit forcé des retranchemens gardés par un bataillon et des

paysans, et avoit pareillement ramené des otages. Le sieur de Cilly, lieutenant général, devoit entrer dans la vallée d'Aoste avec seize bataillons, et la cavalerie; mais il tomba une si prodigieuse quantité de neiges, qu'il fut obligé de mettre ses troupes en quartiers, sans rien entreprendre. A la fin du mois d'octobre, je séparai totalement l'armée, et arrivai à la cour au commencement de novembre.

Je ne puis omettre une aventure très-extraordinaire qui arriva à Lyon vers le mois de septembre : l'on avoit coutume de sonner une cloche, pour avertir ceux qui étoient de l'autre côté du pont du Rhône que l'on alloit fermer les portes. Plus de trente mille personnes étoient à se promener : le sergent qui gardoit la porte sonna la cloche une heure plus tôt que de coutume; sur quoi tout le monde s'empressa de rentrer. Le sergent, qui avoit ses vues, tint la barrière fermée, pour attraper quelque argent; de manière que la foule s'augmentant, ceux qui étoient les plus près de la barrière furent tellement pressés, qu'il y en eut plus de mille d'étouffés, ou grièvement blessés. Un carrosse et des chevaux qui s'y trouvèrent furent écrasés : en un mot, ce fut une chose affreuse que de voir les monceaux de corps entassés les uns sur les autres, et cela dans un instant. Le sergent fut arrêté; on lui fit son procès, et il fut rompu vif.

[1712] Au mois de février [1], mourut madame la Dauphine; six jours après [2], le Dauphin son mari; et au bout de trois semaines le nouveau petit Dauphin mourut aussi [3]. Ils furent tous trois inhumés ensemble à Saint-Denis. La perte de monseigneur le

(1) Le 12. — (2) Le 18 février. — (3) Le 8 mars.

Dauphin fut très-sensible à la France; car elle envisageoit son règne futur comme devant être sinon la fin, du moins l'adoucissement de ses misères. Il est certain que jamais prince ne joignit ensemble plus de religion et plus d'esprit : il sembloit que la nature avoit pris plaisir à le dédommager par là d'avoir si mal partagé son corps, qui étoit difforme. Il étoit d'un tempérament très-colère; mais il étoit tellement venu à bout de se surmonter, qu'il n'en paroissoit plus rien au dehors : il étoit fort enclin aux plaisirs; mais sa piété lui défendit toujours les illicites, et le porta à s'abstenir souvent des plus permis. Quoiqu'il aimât fort sa femme, elle ne le put jamais déranger de ses heures de prières et de lecture : sa charité étoit telle, qu'il se refusoit mille commodités, pour donner aux pauvres. Il poussa si loin le pardon des injures et l'amour du prochain, qu'il risqua sa propre réputation plutôt que de parler contre des calomniateurs, et même de laisser paroître aucun mécontentement contre eux. Je l'ai vu recevoir ces personnes avec autant de politesse et d'amitié que s'ils ne s'étoient jamais écartés des règles de la vérité, et du respect qu'ils lui devoient. Quoique j'eusse l'honneur de sa confiance, il ne s'est jamais permis de me parler de leur mauvaise conduite, tant il étoit en garde contre tout ce qui pouvoit blesser la charité chrétienne : en un mot, il faisoit à Dieu un sacrifice continuel de toutes les traverses et mortifications qu'il essuyoit. Il avoit un très-bon sens et une grande pénétration, aimoit fort la lecture, et la conversation des gens de mérite et instruits. En cela il avoit en vue de se rendre capable de bien gouverner, pour faire le

bonheur de ses peuples lorsqu'il seroit sur le trône; mais la divine Providence, soit pour récompenser ce héros chrétien, ou pour nous priver d'un prince dont nous n'étions pas dignes, le fit passer de cette vie mortelle à une éternité bienheureuse dans la fleur de son âge, n'ayant que trente ans lorsqu'il mourut.

L'âge avancé de Louis XIV, et l'extrême enfance du Dauphin, qui n'avoit que deux ans, furent cause que beaucoup de personnes pressèrent fort le Roi de faire un testament et de nommer une régence, afin d'éviter les troubles qui sans cela pourroient arriver. Le Roi en parla à M. de Harlay, qui avoit été premier président du parlement de Paris, homme d'une sagesse et d'une probité distinguée, et qui s'étoit démis volontairement. Il eut ordre de travailler à un projet qui pût être le plus conforme aux lois du royaume et au bien de l'Etat. M. de Harlay étant très-valétudinaire, se servit de son fils, conseiller d'Etat, pour rédiger par écrit toutes les pensées qui lui venoient. Celui-ci, qui avoit de l'esprit et beaucoup d'imagination, mais peu de solidité, établit pour principe fondamental que le roi d'Espagne, oncle du jeune Dauphin, devoit être son tuteur, et régent du royaume; mais comme Sa Majesté Catholique ne pouvoit s'absenter de ses propres Etats, il nommoit le cardinal del Judice pour gouverner la France en son nom et sous son autorité. Il porta au Roi ce projet de la part de son père; mais on le trouva si extraordinaire, qu'à la seule lecture il fut mis de côté. M. de Harlay le fils ne laissa pourtant pas de s'imaginer que le Roi pourroit s'y conformer; et, afin de s'en faire un mérite auprès du roi d'Espagne, il s'en ouvrit au

cardinal del Judice, lorsqu'en 1714 il vint en France de la part de Sa Majesté Catholique. Le Roi le sut, et pensa l'envoyer à la Bastille. Le duc d'Orléans en fut aussi informé; mais il ne lui en a témoigné d'autre ressentiment que de ne lui pas donner de l'emploi dans le ministère.

Je retournai dans le mois de juin reprendre le commandement de l'armée du Dauphiné. Je commençai par visiter la Savoie, et m'approchai de Genève avec quelques troupes, pour donner jalousie au canton de Berne, et par là tâcher de le rendre plus traitable envers les autres cantons, avec lesquels il n'étoit pas d'accord; ensuite je me rendis à Briançon. Comme le traité de paix qu'on négocioit en Angleterre étoit fort avancé, le duc de Savoie n'avoit point fait cette campagne de projets contre nous; au contraire, de crainte des Allemands, il avoit mis la plupart de ses troupes en garnison : ainsi je crus qu'il convenoit de se porter avec l'armée de l'autre côté du mont Genèvre, tant pour vivre aux dépens du pays, que l'on devoit céder à ce prince, que pour épargner le nôtre. Je m'ébranlai le 11 juillet, pour passer les Alpes; et le 12 je me campai au Sault-d'Oulx avec quarante-et-un bataillons et neuf escadrons de dragons, appuyant ma droite au duc dans la vallée de Pragelas, et ma gauche à Oulx. Les ennemis mirent dans les retranchemens de Saint-Colomban dix-huit bataillons, cinq auprès de Fenestrelle; et le reste de leur armée fut répandu depuis Exilles jusqu'à Suse. Nous restâmes dans cette position jusqu'au 6 de septembre, que nous remarchâmes à Sezanne, et le lendemain au Pont-de-Cervières.

J'aurois pu trouver à Oulx de la subsistance encore plus long-temps; mais j'avois projeté de faire par un autre côté une course dans la plaine de Piémont, et j'avois deux motifs en cela : l'un étoit qu'en cas que les ennemis se déplaçassent d'auprès d'Exilles pour courir après moi, je pourrois facilement, par une marche forcée, me retrouver en deux jours à portée d'investir cette place; l'autre, qu'au pis aller, si les ennemis ne faisoient point de mouvement, je leverois des contributions, et ferois voir au Roi la facilité qu'il y avoit de percer au-delà des Alpes.

Le même jour que j'arrivai à Briançon, vingt escadrons y arrivèrent pareillement, au grand étonnement de notre infanterie et des gens du pays, qui n'avoient jamais vu de camp de cavalerie.

Je me mis en marche le 8 septembre, et passai par les cols des Ayes et d'Issoire dans la vallée de Queyras, d'où je détachai messieurs d'Arennes et de Cilly, lieutenans généraux, avec ma cavalerie et dix bataillons. Le sieur de Cadrieu, maréchal de camp, qui marchoit devant avec cent dragons, vingt-cinq compagnies de grenadiers et autant de piquets, descendit par le col de Lagnel dans la vallée de Saint-Pierre, chassa quelques détachemens ennemis qui défendoient les retranchemens, et campa à Saint-Pierre. Messieurs d'Arennes et de Cilly s'y avancèrent : le premier y resta avec les bataillons, et le dernier marcha avec la cavalerie et le détachement de M. de Cadrieu. Il laissa son infanterie à Venasco, sur le bord de la plaine de Piémont, où il entra avec la cavalerie : il trouva deux régimens de cavalerie des ennemis, qu'il chargea, et fit quelques prisonniers; mais

le gros de la cavalerie ennemie s'étant mis en marche de ces côtés-là, il ne jugea pas à propos de poursuivre plus loin que Villa-Noveta, et se contenta d'envoyer force partis dans les bourgs et villages à la ronde, afin de prendre des otages pour la contribution : ils en ramenèrent beaucoup, et nous en tirâmes cinquante mille écus. Dans l'action qu'il eut, nous eûmes une quarantaine de cavaliers de tués, et vingt de blessés. La perte des ennemis étoit plus grande.

Je m'étois avancé avec le gros de l'infanterie à La Chana, auprès du Château-Dauphin, et M. d'Asfeld avoit en même temps marché par le col de l'Argentière, forcé les barricades, et mis Demonte à l'obéissance; et ayant débouché dans la plaine de Coni, il y avoit ramassé beaucoup d'otages, et étoit revenu ensuite dans la vallée de Barcelonette.

M. de Cilly, après être revenu à Venasco, envoya un gros détachement dans la vallée de Mayre, qui en ramena nombre d'otages. Un autre détachement descendit dans la vallée du Pò, et y mit tout à contribution jusqu'à Barges.

Etant de retour au pont de Servières, je fis partir dix bataillons pour le Roussillon, où ils devoient être aux ordres du comte de Fiennes. La campagne finit vers les derniers jours d'octobre; et ayant séparé l'armée, je retournai à Grenoble, et de là à la cour.

Pendant cet été, les affaires en Flandre changèrent totalement de face : au commencement de la campagne, le prince Eugène y avoit attaqué le Quesnoy.

Pendant ce siége, milord Bolingbrocke étant venu en France pour finir le traité de paix, et ayant tout réglé, la reine d'Angleterre envoya ordre au duc d'Or-

mond, son général, de cesser tout acte d'hostilité. Ainsi, après la prise du Quesnoy, il déclara au prince Eugène les ordres qu'il avoit de la Reine, et qu'il alloit faire publier l'armistice. Le reste des généraux, aussi bien que celui de l'Empereur, ne voulurent pas l'accepter : ainsi Ormond se retira avec ses troupes à Gand, et envoya, selon l'article préliminaire, quelques bataillons prendre possession de Dunkerque. De toutes les troupes étrangères payées par la Reine, il n'y eut que celles de Holstein qui le suivirent : le reste refusa de lui obéir.

Le prince Eugène, pour montrer aux alliés qu'il étoit en état de pousser les conquêtes malgré l'abandon des Anglais, s'avança à Landrecies, qu'il assiégea. Le maréchal de Villars eut ordre de tâcher de secourir la place : l'opération n'étoit pas facile; mais heureusement, sur ce qu'il s'étoit approché de la Sambre, les ennemis en firent de même avec toutes leurs troupes, laissant seulement à Denain, sur l'Escaut, dix-huit bataillons et quelques escadrons pour conserver ce poste, nécessaire pour la sûreté de leurs convois, car tout leur venoit de Douay et de Tournay. Le maréchal de Villars fit la nuit une contremarche, et se porta diligemment sur l'Escaut, y fit jeter des ponts, passa cette rivière, et attaqua le corps campé à Denain, qu'il défit totalement [1]. Le prince Eugène venoit au secours; mais l'affaire se trouva finie avant qu'il pût arriver. Il voulut, de désespoir, faire attaquer les ponts de l'Escaut auprès de Denain : il y perdit plus de mille hommes, et cela très-inutilement; car, quand on lui auroit abandonné les ponts,

(1) Le 24 juillet.

il n'en auroit pas plus osé passer l'Escaut devant l'armée du Roi. Le prince Eugène, malgré cet échec, vouloit continuer son siége; mais les députés des Etats-généraux l'obligèrent de le lever, et de se retirer à Mons. Le maréchal de Villars prit Douay, et ensuite Bouchain et le Quesnoy; ce qui détermina les Hollandais à ne plus refuser la paix que la France proposoit, et que la reine d'Angleterre approuvoit.

Après être revenu à la cour, j'eus ordre d'en repartir dès le mois de novembre. Le comte de Fiennes ayant marché avec six mille hommes pour secourir Gironne, que les ennemis tenoient bloquée, les trouva si bien postés à la Côte-Rouge, et de plus si supérieurs en nombre, qu'il se crut trop heureux de pouvoir regagner le Roussillon sans échec. Sur cela, le Roi craignant que, faute de vivres, Gironne ne se perdît, résolut de m'y envoyer avec une armée suffisante pour réussir. Je me rendis à Perpignan le 10 décembre, après m'être arrêté quelques jours à Montpellier pour concerter avec M. de Basville les secours dont j'avois besoin pour mon expédition, et qu'il me fournit. Les troupes qui devoient composer mon armée venant d'Allemagne, du Dauphiné et de Provence, ne purent arriver que le 23 et le 26. Je campai en front de bandière au Boulou, avec trente-quatre bataillons, quarante-un escadrons, et trente pièces de canon. La subsistance pour les hommes et pour les bêtes étoit très-difficile, attendu la saison, et qu'il nous falloit traverser quinze mortelles lieues de pays ennemi et difficile. Nous avions rassemblé une espèce de flotte qui devoit nous côtoyer, afin de nous four-

nir ce dont nous avions besoin : mais l'on n'est jamais sûr de rien quand on dépend des vents.

Le 28, nous marchâmes du Boulou, et passâmes les Pyrénées : nous allâmes camper à La Jonquières, premier village de Catalogne. Le 29, nous marchâmes à Figuières, où nous mîmes la droite, et la gauche à Alfaro : nous séjournâmes le 30, afin de faire venir de Roses du pain et de l'avoine. Le 31, nous passâmes la Fluvia, et nous campâmes à Armantera.

Le comte de Staremberg ayant appris que je venois au secours de Gironne, avoit fait marcher au blocus la plupart des troupes qui étoient en Catalogne, et s'y étoit rendu lui-même : il avoit trente-six bataillons et trente-sept escadrons.

[1713] Je remarchai le 2 janvier d'Armantera, et allai camper à Vergès sur le Ter, à trois lieues du camp des ennemis, et à quatre de Gironne. Dès le soir, je fis faire trois décharges de mon artillerie, afin de faire savoir mon arrivée au marquis de Brancas, qui y commandoit. Comme je savois que le poste de la Côte-Rouge, qu'occupoient les ennemis, étoit encore meilleur par la nature du terrain que par les retranchemens qu'ils y avoient faits, je crus qu'il ne falloit pas songer à les attaquer par là, quoique ce fût le plus commode pour y arriver, étant le grand chemin qui va en deçà du Ter à Gironne; si l'on vouloit se rejeter sur la droite, l'on tomboit dans de grandes montagnes, où les ennemis auroient pu nous chicaner plus longtemps que nous n'aurions eu de vivres : ainsi je me déterminai à marcher au secours de la place par l'autre côté du Ter. Comme il falloit pour cela avoir quatre jours de pain, attendu que le tour étoit grand à cause

des montagnes, je résolus d'attendre mon biscuit, qui devoit venir débarquer à La Escala ; et cependant je feignis de n'avoir d'autres vues que d'attaquer la Côte-Rouge.

En arrivant au camp de Vergès, je fis passer le Ter à un détachement de six cents chevaux, afin d'éloigner les miquelets et quelques troupes de cavalerie qui y paroissoient ; et j'avançai pareillement du côté de l'armée ennemie un détachement pour avoir des nouvelles.

Le comte de Staremberg se doutant bien que je prendrois le parti de passer le Ter, et craignant qu'en ce cas sa retraite ne pût se faire sans risque, décampa à l'entrée de la nuit, et, quittant la Côte-Rouge, repassa le pont Mayor, d'où avant le jour il prit le chemin d'Hostalrich, abandonnant quelques pièces de canon, et des munitions de guerre et de bouche. Je ne fus informé que le matin assez tard de cette marche : j'envoyai aussitôt M. de Cilly, lieutenant général, avec deux brigades d'infanterie et tous mes dragons, pour occuper la Côte-Rouge, et établir une communication avec Gironne. Je m'étendis ensuite sur une ligne depuis Vergès, en remontant le Ter, et restai en cette situation jusqu'à ce que j'eusse totalement ravitaillé la place, où il ne restoit plus aucune sorte de vivres ; j'en changeai aussi la garnison, qui paroissoit plus morte que vive.

Nous travaillâmes tant, que le 21 janvier l'approvisionnement de Gironne fut fini ; après quoi je décampai de Vergès, et me retirai à Figuières, où je laissai le comte de Fiennes avec une vingtaine de bataillons et autant d'escadrons, afin de prendre des

quartiers en Lampourdan. Je renvoyai le reste des troupes dans les différentes provinces d'où elles étoient venues, et puis je m'en retournai à la cour, où j'arrivai le 5 février 1713.

M. Voisin m'avoit proposé de raser Gironne après l'avoir secourue, sous prétexte d'épargner la dépense d'une garnison; mais en effet c'étoit pour ôter aux Espagnols une place de plus sur notre frontière : je lui dis que je ne le pouvois exécuter sans un ordre exprès de la main du Roi. Quand j'en parlai à Sa Majesté, je vis qu'elle le souhaitoit aussi; mais l'ordre que je demandois lui répugnoit, et je ne crus pas devoir m'exposer à l'indignation de Sa Majesté Catholique sans avoir mon excuse en bonne forme. Ainsi l'on ne m'en parla plus.

A mon arrivée, je trouvai que les articles de paix étoient sur le point d'être réglés, et que l'on cédoit au duc de Savoie toutes les vallées au-delà du mont Genèvre, comme si elles n'étoient d'aucune valeur : je les connoissois trop bien pour ne pas me croire obligé de représenter au Roi qu'il ne convenoit pas d'abandonner un si grand et si bon pays sans tâcher au moins d'avoir quelque espèce d'équivalent. Je conseillai donc de demander la vallée de Barcelonette, qui nous étoit un grand avantage pour la facilité de nos navettes sur cette frontière, et pour défendre l'entrée de la Provence et du Dauphiné. Le Roi et les ministres n'avoient nulle envie de faire la proposition, de crainte que cela ne retardât la conclusion de la paix; mais enfin j'insistai si fort, qu'on y consentit. Le duc de Savoie, qui, de son côté, craignoit que s'il faisoit le difficile les autres alliés ne signassent sans

lui, et qui de plus ne connoissoit pas l'importance de ce qu'on lui demandoit, ne fit aucune difficulté; et de cette manière la France, en perdant Exilles et Fenestrelle, a gagné une vallée très-abondante, et composée de douze communautés.

Enfin le 11 avril la paix fut signée à Utrecht, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, la Savoie, le Portugal et la Prusse; mais l'Empereur et l'Empire n'y entrèrent pas. La cour de Vienne a toujours eu la coutume de ne pas vouloir accéder aux différens traités en même temps que les autres couronnes, croyant par là montrer la supériorité de sa grandeur et de sa puissance, quoique dans le fond elle ne puisse jamais soutenir long-temps seule la guerre.

Il n'y eut donc plus de guerre que sur le Rhin, où le maréchal de Villars commanda à la place du maréchal d'Harcourt, qui avoit eu une attaque d'apoplexie. D'abord il fit le siége de Landau, et puis celui de Fribourg, sans que le prince Eugène, qui étoit de beaucoup inférieur en nombre, et qui se tenoit clos et couvert derrière les lignes d'Etlingen, donnât le moindre signe de vie. L'armée du Roi étoit de deux cents bataillons et de trois cents escadrons. Sur la fin de la campagne, les deux généraux eurent des conférences; et puis le congrès se tint l'hiver à Radstadt, où la paix fut signée.

J'avois cédé au mois de mai mon régiment d'infanterie à mon fils aîné, afin qu'il pût servir la campagne avec plus d'agrément : il en avoit déjà fait deux avec moi.

L'Angleterre et la Hollande avoient fait un traité

particulier pour l'évacuation de la Catalogne, signé le 14 mars 1713; et les plénipotentiaires de l'Empereur l'avoient ensuite signé. Il y étoit porté que les alliés retireroient toutes leurs troupes de cette province, et la remettroient entre les mains du roi d'Espagne Philippe V. En effet, le comte de Staremberg remit Tarragone et Hostalrich, et au mois de décembre 1713 s'embarqua à Barcelone avec toutes ses troupes. Les peuples de cette ville, malgré les conseils de Staremberg et du cardinal de Sala, leur évêque, ne voulurent jamais se soumettre à Sa Majesté Catholique, à moins que préalablement on ne leur promît de leur conserver tous leurs priviléges. Ils résolurent donc de se défendre, et ordonnèrent au gouverneur de Cardonne, qui étoit Catalan, de ne point livrer cette place aux Espagnols, malgré l'ordre qu'en avoit donné Staremberg.

Par les termes du traité, Staremberg étoit non-seulement obligé d'évacuer, mais aussi de livrer à Sa Majesté Catholique toutes les places de Catalogne, et de ne se réserver que Barcelone ou Tarragone à son choix, lesquelles même en s'embarquant il devoit aussi livrer. A la vérité le sieur de Grimaldi, lieutenant général espagnol, ayant été envoyé vers Staremberg pour concerter l'exécution du traité, en fit une espèce de nouveau, dans lequel il omit le terme de *livrer;* ce qui servit de prétexte à Staremberg pour ne pas obliger les Barcelonais à ouvrir leurs portes, ainsi qu'il l'auroit dû selon le traité signé en Hollande.

A mesure que les Impériaux se retirèrent, le duc de Popoli s'avança en Catalogne, et fit sommer Barcelone de se soumettre; mais les habitans ne voulant rien

écouter, l'armée de Sa Majesté Catholique s'avança auprès de la ville pour la bloquer, en attendant que l'on pût avoir l'attirail nécessaire pour le siége. L'Espagne en étoit dépourvue : ainsi le Roi ordonna qu'on fournît à Sa Majesté Catholique de nos places et magasins tout ce qu'elle demanderoit; et envoya le sieur Ducasse, lieutenant général de marine, avec deux vaisseaux de ligne, pour commander la flotte espagnole destinée pour bloquer Barcelone par mer.

[1714] Au commencement de cette année mourut la reine d'Espagne [1]; sur quoi le Roi résolut de m'envoyer à Madrid sous prétexte d'un compliment, mais en effet pour déterminer cette cour à ne plus différer de signer la paix avec la Hollande. Il s'agissoit d'une principauté en Flandre, que le roi d'Espagne vouloit absolument donner à la princesse des Ursins. Les Anglais et les Hollandais, que cela ne regardoit pas, y avoient consenti; mais l'Empereur, à qui la souveraineté des Pays-Bas étoit cédée, ne voulut jamais en entendre parler. Toutefois les Hollandais, qui se trouvoient alors maîtres de la Flandre, offroient de la mettre en possession de cette petite principauté; mais cela ne satisfit pas le roi d'Espagne, qui vouloit que, par le traité de paix, ils s'engageassent à l'y maintenir; ce que les Etats-généraux refusèrent : sur quoi Sa Majesté Catholique donna ordre à ses plénipotentiaires de ne pas signer la paix avec eux, qu'à cette condition. Les Hollandais sommèrent le Roi de la parole qu'il leur avoit donnée, savoir, que le Roi son petit-fils feroit la paix avec eux aux conditions déjà réglées, dont la garantie de la princi-

[1] *La reine d'Espagne*. Marie-Louise de Savoie.

pauté pour la princesse des Ursins n'avoit jamais été un article. Voilà donc le principal motif de mon voyage à Madrid. J'avois de plus ordre, en cas que le roi d'Espagne signât la paix, de concerter avec lui les moyens de réduire Barcelone, et d'offrir une armée française, à condition toutefois qu'elle seroit commandée par un général du Roi.

Avant que de me faire partir, on jugea à propos d'envoyer un courrier en Espagne. La surprise fut grande quand par le retour on apprit que Sa Majesté Catholique prioit son grand-père de ne me point envoyer à Madrid, mais de me faire aller en droiture à l'armée devant Barcelone, cette expédition lui étant plus nécessaire qu'un compliment de condoléance. Les ambassadeurs de Hollande firent en même temps de très-vives plaintes sur ce que Sa Majesté Catholique les jouoit, et insistèrent toujours sur les engagemens que le Roi avoit pris avec eux : sur quoi non-seulement le Roi m'ordonna de ne point partir, mais écrivit au roi d'Espagne qu'il ne donneroit ni troupes, ni vaisseaux, ni aucuns secours pour le siége de Barcelone, jusqu'à ce qu'il eût signé la paix avec la Hollande.

Trois mois s'écoulèrent sans réponse de Madrid. Orry, qui gouvernoit l'Espagne sous la princesse des Ursins, alla au camp devant Barcelone, afin de voir s'il étoit possible de faire ce siége sans le secours de la France; et en même temps le cardinal del Judice fut envoyé à Paris pour veiller à tout ce qui se passeroit, et tâcher d'empêcher le Roi de prendre des mesures contraires aux vues de Sa Majesté Catholique. Mais enfin Orry n'ayant point trouvé praticable de réussir sans les secours de la France, le roi d'Espa-

gne, au mois de juin, écrivit par un courrier au Roi pour consentir à tout ce qu'il voudroit, et lui envoya les ordres nécessaires pour les plénipotentiaires espagnols à Utrecht : il pressa en même temps le Roi de me faire partir au plus tôt. Ainsi j'eus ordre de me rendre à Barcelone, et l'on fit mettre en marche les troupes françaises destinées pour cette expédition.

Je partis donc le 22 juin, et en passant à Narbonne je reçus un courrier de Sa Majesté Catholique avec la patente de généralissime, et une instruction sur la manière dont je devois me conduire à l'égard des Barcelonais. Il y étoit marqué qu'en cas qu'ils demandassent à capituler avant l'ouverture de la tranchée, je ne m'engageasse qu'à de bons offices de ma part auprès de leur prince, pour avoir la vie sauve : mais si une fois j'avois commencé les travaux et les batteries, il m'étoit absolument défendu de les recevoir autrement qu'à discrétion. Cet ordre me parut si extraordinaire, si peu chrétien, et si contraire même aux intérêts de Sa Majesté Catholique, que je dépêchai sur-le-champ au Roi son grand-père, pour savoir ses intentions : j'en eus pour réponse la liberté de faire ce que je jugerois à propos. J'écrivis aussi à Madrid pour représenter mes raisons; mais tout ce que je pus en obtenir fut de promettre mes bons offices après l'ouverture de la tranchée, et le canon en batterie. Je ne fus nullement surpris de ces sentimens de la cour de Madrid; car, depuis l'avénement du roi Philippe v à la couronne, elle avoit toujours suivi des maximes de hauteur, et par là s'étoit souvent trouvée à deux doigts du précipice, par les mécontentemens que cela causoit : jamais les ministres ne parloient

que de la grandeur de ce monarque, de la justice de sa cause, et de l'indignité de ceux qui osoient l'attaquer. Tous ceux qui s'étoient révoltés devoient être passés au fil de l'épée; tous ceux qui ne prenoient pas parti contre son compétiteur devoient être traités en ennemis; et ceux qui l'assistoient n'étoient censés que d'avoir fait leur devoir, sans que Sa Majesté Catholique leur en dût tenir le moindre compte. Si les ministres et les généraux du roi d'Espagne avoient tenu un langage plus modéré, ainsi qu'il sembloit que la prudence le demandât, Barcelone auroit capitulé d'abord après le départ des Impériaux; mais comme Madrid et le duc de Popoli ne parloient publiquement que de sac et de corde, les peuples devinrent furieux et désespérés : à la vérité Popoli avoit une haine personnelle et bien fondée contre les Barcelonais, à cause des insultes qu'ils avoient faites à sa femme lorsque l'archiduc prit la ville en 1705.

J'arrivai au camp devant Barcelone le 7 juillet : le duc de Popoli me remit le commandement, et partit trois jours après pour s'en retourner à Madrid.

Orry étoit à l'armée, et c'étoit à ma prière que le Roi avoit exigé de Sa Majesté Catholique qu'il y seroit. Incertain si les états qu'on m'avoit envoyés des préparatifs immenses pour le siége étoient conformes à la vérité, je voulois qu'Orry y fût présent, sachant bien que, le tenant auprès de moi, il n'omettroit rien pour me faire fournir ce dont je pourrois avoir besoin. Mais après avoir reconnu que nous avions de tout en abondance, et qu'il n'y avoit uniquement que l'argent qui pourroit nous manquer en cas d'un long siége, je consentis au départ d'Orry pour Madrid, d'autant qu'il

n'y avoit que lui en Espagne qui pût trouver les fonds nécessaires.

Quelques jours avant de partir, il m'avoit proposé de rester au service du roi d'Espagne après la prise de Barcelone : il m'assuroit que Sa Majesté Catholique me donneroit le commandement général de toutes ses armées ; que je serois de plus son vicaire général dans la couronne d'Arragon, et que j'aurois des appointemens et pensions convenables. Je rejetai absolument la proposition, 1° parce qu'étant devenu Français, et officier de la couronne, il ne me convenoit pas d'admettre une telle pensée ; 2° je regardois tout établissement en Espagne comme chose fort en l'air, et sujet continuellement aux caprices d'une cour de tout temps orageuse. Il ne laissa pas que de me presser encore, et me dit que la proposition en seroit faite au Roi par Sa Majesté Catholique, sans me commettre en rien. Je le refusai net, l'assurant qu'après les obligations que j'avois au Roi son grand-père, je ne le quitterois jamais, à moins qu'il ne me chassât de son service.

L'armée étoit composée de cinquante bataillons français et de vingt espagnols, et de cinquante-et-un escadrons : nous avions de plus quinze bataillons en Lampourdan ou à Gironne, et huit escadrons pour contenir le pays ; environ la valeur de quinze autres bataillons et de trente escadrons, répandus du côté de Tarragone, d'Igualada et de la plaine de Vic, pour contenir les miquelets.

La garnison de Barcelone étoit de seize mille hommes, partagés en plusieurs régimens, tant d'étrangers que de miquelets, et de la députation.

Je trouvai dans notre parc d'artillerie quatre-vingt-

sept pièces de gros canon, dont vingt de trente-six, et trente-trois mortiers; plus de quinze cents milliers de poudre, et tout en profusion de ce que l'on peut imaginer pour un siége : ainsi il ne fut plus question que de voir par où nous attaquerions la place. Le côté du Mont-Jouy auroit été très-difficile, par rapport au canon que les ennemis auroient pu établir à mi-côte pour enfiler nos tranchées et les battre à revers, outre que par là le glacis de la ville cachoit les bastions, et que le fossé y est très-profond.

Le front qui regardoit les Capucins étoit non-seulement de cinq bastions, mais faisoit encore des angles rentrans; et nous aurions eu de la peine à avancer sous un si gros feu.

Je me déterminai donc au côté de la marine qui regarde le Besos, attendu que le front n'étoit que de trois bastions, dont les courtines élevées donnoient beaucoup de prise au canon, et que le fossé n'avoit que six pieds de profondeur. Les approches en étoient beaucoup plus faciles, par rapport à de petites buttes derrière lesquelles l'on pouvoit mettre plusieurs bataillons à couvert; de plus, notre parc d'artillerie se trouvoit tout à portée, au lieu que partout ailleurs il nous auroit fallu un temps infini pour en transporter tout l'attirail. A la vérité le terrain étoit fort bas, et en cas de pluie il y auroit eu force boue; mais la saison faisoit espérer un temps sec.

Le 12 juillet, nous fîmes l'ouverture de la tranchée avec dix bataillons, dix compagnies de grenadiers d'augmentation, et trois cents chevaux. La nuit étoit si courte, qu'on ne put étendre la parallèle aussi loin qu'on avoit résolu; de manière que la gauche ne put

être appuyée à la mer, selon ce qu'on avoit projeté.

Le lendemain, à une heure après midi, les rebelles firent de ce côté-là une sortie de quatre mille hommes de pied et de trois cents chevaux. Leur cavalerie coula le long de la mer jusqu'en arrière de notre parallèle, et tua quelques travailleurs; leur infanterie s'avança aussi jusque sur le boyau : mais nos grenadiers et nos piquets y étant accourus, les repoussèrent vivement. Nos trois cents chevaux s'avancèrent en même temps à toutes jambes, chargèrent les ennemis, leur tuèrent soixante cavaliers sur la place, prirent un lieutenant colonel, et les poursuivirent jusqu'aux palissades du chemin couvert. Environ six mille rebelles sortirent en même temps du chemin couvert, et marchèrent en bataille à notre parallèle; mais nos dix bataillons s'étant ébranlés de derrière le rideau, les obligèrent dans l'instant de rentrer dans la place, avec très-grosse perte de leur côté. Nous n'eûmes dans cette action, qui fut longue et vive, qu'une cinquantaine de soldats tués ou blessés. Le mauvais succès de cette sortie rebuta la garnison, qui n'en fit plus de considérable le reste du siége.

J'avois oublié de dire que le 8 nous vîmes au large une flotte de cinquante voiles; sur quoi le sieur de Bellefontaine, lieutenant général, qui depuis la maladie du sieur Ducasse commandoit notre armée navale, mit à la voile pour aller à sa rencontre. La nuit survint avant qu'il pût la joindre; et le lendemain cette flotte tâcha de percer dans Barcelone. Le sieur de Bellefontaine prit une vingtaine de bâtimens, et une frégate; mais trente bâtimens et trois frégates en-

trèrent dans le port : ils étoient chargés de vivres, et venoient de Majorque.

Le 25 juillet, nos batteries commencèrent à faire feu : il y avoit quatre-vingts pièces de canon; elles tirèrent sur les bastions de Porte-Neuve, de Sainte-Claire, et du Levant. Le 30, on fit le logement du chemin couvert avec fort peu de perte, attendu que les tranchées n'en étoient qu'à dix toises des angles saillans, et qu'il n'y avoit dedans aucunes traverses. Le lendemain, les ennemis voulurent essayer d'en rechasser nos troupes; mais ils furent repoussés avec perte.

Le marquis del Poal, homme de condition, catalan, qui se trouvoit dans les montagnes à la tête des miquelets, résolut de tenter le secours de la place. Pour cet effet il assembla, du côté du Haut-Lauzane, neuf à dix mille hommes. Je me contentai de renforcer les sieurs de Bracamonte, de Montemar et de Gonzalès, qui se tenoient dans la plaine de Vic, avec ordre, dès qu'ils y trouveroient jour, d'attaquer les rebelles.

Le 12 août, y ayant brèche au bastion de Sainte-Claire, et la mine sous l'angle flanqué du bastion de Porte-Neuve étant prête, je fis attaquer les deux susdits bastions. Nos gens y entrèrent d'abord sans résistance, et travaillèrent au logement; mais au bout d'une demi-heure les ennemis y revinrent, et nous en chassèrent. Nous n'y eûmes pourtant qu'environ cent cinquante hommes de tués ou de blessés.

Le 13, à huit heures du soir, je fis rattaquer le bastion de Sainte-Claire : nos gens y entrèrent et s'y logèrent, quoique avec beaucoup de perte et de peine,

à cause de la supériorité du rempart intérieur qui en fermoit la gorge. Le lendemain à midi, après que la tranchée eut été relevée, les assiégés ressortirent, et rechassèrent nos troupes du bastion : nous eûmes dans cette affaire près de mille hommes tués ou blessés.

La vigoureuse résistance des ennemis me détermina à ne plus hasarder de pareilles attaques; mais aussi il étoit difficile de savoir comment on pourroit autrement se rendre maître de la place. Nos ingénieurs, qui ne savoient que les règles ordinaires de l'art, ne voyoient plus qu'un étang, et pour toute ressource me proposèrent de donner un assaut général à une brèche de trente toises qu'il y avoit à la courtine, entre Porte-Neuve et Sainte-Claire. On voyoit bien que la tête devoit avoir tourné à quiconque pouvoit faire une pareille proposition ; car les flancs étoient dans leur entier, la brèche minée, et de plus il y avoit derrière un très-bon retranchement, outre deux coupures sur le rempart, aux deux côtés de la brèche. Enfin, après m'être bien promené et y avoir bien pensé, je me déterminai à ouvrir tellement le front de l'attaque, que l'on pût, pour ainsi dire, y entrer en bataille. Ainsi, sans m'exposer à de nouveaux échecs, j'allois sûrement en besogne : j'avançai donc quelques batteries, et m'armai de patience contre tous les discours des officiers de l'armée, qui s'ennuyoient fort de la longueur du siége.

Pendant ce temps j'avois ordonné au sieur de Bracamonte de ravitailler le château de Bergues, qui, faute de vivres, étoit sur le point de tomber entre les mains des rebelles. Il marcha pour cet effet avec six

cents hommes de pied et cinq cents chevaux, et introduisit son convoi. Del Poal avoit résolu de l'attaquer à son retour, et s'étoit posté à un défilé avec trois mille hommes. Bracamonte l'attaqua, le battit, et lui en tua trois cents sur la place. Deux autres corps de rebelles voulurent encore lui boucher le retour; mais il les défit pareillement, et leur tua aussi beaucoup de monde.

Del Poal ayant après cela rassemblé jusqu'à douze mille hommes, descendit des grandes montagnes jusqu'à Olsa, à six lieues de notre camp. Je crus qu'il convenoit de ne pas laisser grossir la pelotte davantage, ni de les laisser approcher de nous. Pour cet effet, je détachai le marquis d'Arpajon, maréchal de camp, avec quatre bataillons français et deux cents chevaux, pour aller joindre près de Martorel le marquis de Thouy, capitaine général, qui pouvoit avoir environ douze cents hommes. Montemar et Gonzalès devoient marcher de leur côté, et attaquer tous en même temps le corps des rebelles. Ceux-ci, enhardis par leur nombre, descendirent plus avant dans la plaine, et vinrent à Terassa et Sabadelle, puis à Samanat : nos détachemens s'y portèrent. Le comte de Montemar y arriva le premier, avec neuf cents hommes de pied et cinq cents chevaux, attaqua del Poal, le battit, et le poursuivit jusqu'aux grandes montagnes, où tous les miquelets et soumettans se jetèrent, et ensuite retournèrent chez eux. Thouy et Gonzalès trouvèrent aussi de leur côté quelques gros de rebelles, qu'ils défirent. Nous n'y eûmes pas vingt hommes de tués ou blessés : il en coûta aux rebelles près de mille hommes de tués ou pris.

Le sieur de Moragas, maréchal de camp de l'archiduc, étoit venu en même temps du côté de la plaine de Vic avec trois mille miquelets; mais Bracamonte l'obligea de se retirer avec précipitation. Le marquis del Poal tâcha de rassembler encore du monde; mais les soumettans ne voulurent pas s'aventurer : ainsi il ne put avoir qu'environ trois mille miquelets. Le comte de Montemar courut sus avec sa vivacité ordinaire, le joignit auprès de Montferrat, l'attaqua dans le plus haut des montagnes escarpées, le mit totalement en déroute, lui tua cent cinquante hommes sur la place, et en prit soixante, que l'on fit pendre sur-le-champ. Del Poal reparut encore peu de jours après, et entra par surprise dans la ville de Maressa. Un petit bataillon espagnol qui y étoit se retira dans le réduit, où il se défendit à merveille : toutefois il auroit été pris, si le comte de Montemar n'y fût accouru. Les rebelles, dont il étoit la terreur, se retirèrent avec précipitation, abandonnant leurs blessés et leurs provisions.

Comme nos brèches avançoient fort, et que je comptois qu'elles seroient dans peu de jours en état de pouvoir donner l'assaut général, je crus devoir céder aux instances de tous les officiers généraux, qui me pressoient de faire sommer la place. Naturellement une telle démarche me répugnoit : toutefois, pour n'avoir point à me reprocher l'effusion de sang, j'ordonnai le 3 de septembre, au lieutenant général de tranchée, de faire dire à ceux de la ville qu'ils eussent à m'envoyer des députés. Deux heures après qu'il leur eut signifié mon message, un officier parut sur une brèche pour demander si les députés de-

voient être militaires, ou des habitans de la ville : on lui répondit que cela nous étoit égal, pourvu que ce fussent gens en qui ils eussent confiance; sur quoi l'officier dit que M. de Villaroel, qui étoit général des Barcelonais, n'avoit pas le pouvoir de donner réponse sur pareille matière, et qu'on alloit assembler les conseils pour délibérer.

Le 6 septembre, un officier ennemi demanda à parler au général de la tranchée. M. d'Asfeld, lieutenant général, s'avança à la tête des sapes : alors cet officier lut à haute voix un papier qu'il tenoit à la main, dont le contenu étoit que les trois corps souverains de Barcelone s'étant assemblés en conseil, avoient résolu de ne faire ni écouter aucune proposition pour rendre la place. Ensuite l'officier dit à M. d'Asfeld : *Vostra Excellentia quiero algo mas?* (Votre Excellence souhaite-t-elle quelque chose de plus?) M. d'Asfeld ne daigna pas répondre, et fit dans l'instant recommencer notre artillerie.

L'obstination de ces peuples étoit d'autant plus surprenante qu'il y avoit sept brèches au corps de la place, qu'il n'y avoit nulle possibilité de secours, et que même ils n'avoient plus de vivres. Ils voulurent faire sortir les femmes; mais je défendis qu'on les laissât approcher, et j'ordonnai même qu'on tirât dessus.

Le roi d'Espagne, qui venoit de conclure son mariage avec la princesse de Parme, me donna ordre de faire partir incontinent huit gros vaisseaux pour aller à Gênes chercher la nouvelle Reine. Je ne jugeai pas à propos de le faire, d'autant que je savois qu'il y avoit à Majorque quarante bâtimens chargés de toutes

sortes de provisions, prêts à mettre à la voile pour tâcher d'entrer dans Barcelone. Ainsi je différai le départ de cette escadre jusqu'après la prise de la place.

Enfin toutes les brèches étant très-praticables, et toutes les dispositions ayant été faites pour l'assaut général, les troupes destinées pour les différentes attaques partirent du camp le 10 septembre après la nuit fermée, et se placèrent en colonnes aux débouchés qu'on leur avoit marqués dans la tranchée : celles qui devoient être pour la réserve occupèrent le terrain qui leur étoit assigné à la queue.

M. de Dillon, qui étoit lieutenant général de tranchée, commandoit la droite de l'attaque; et M. de Cilly, qui le devoit relever le lendemain, fut chargé de la gauche.

Le 11, à la pointe du jour, le signal fut donné par une décharge de dix pièces de canon et de vingt mortiers; toutes les troupes débouchèrent dans l'instant, et montèrent à l'assaut : tout fut emporté avec peu de résistance, hors au bastion du levant, où les rebelles tinrent ferme, jusqu'à ce que M. de Cilly les eût fait attaquer par la gorge. Tout ce qui se trouva dans les trois bastions fut égorgé; les retranchemens, qui tenoient depuis le bastion de Porte-Neuve jusqu'à la courtine, entre le bastion du midi et celui du levant, furent emportés avec la même rapidité : après quoi l'on s'étendit dans les églises, maisons et places voisines, afin de pouvoir ensuite se porter avec quelque ordre dans le reste de la ville.

Les chefs des rebelles ayant, sur le bruit de l'attaque, rassemblé toute la garnison, vinrent pour attaquer notre gauche; mais ils la trouvèrent si bien pos-

tée, qu'ils se contentèrent d'y laisser quelques troupes pour se maintenir auprès du palais, et se portèrent avec le gros du côté du bastion de Saint-Pierre. Nos gens s'en étoient emparés, mais avoient négligé d'occuper le couvent des religieuses de Saint-Pierre, qui dominoit tout le rempart de ce côté-là; de manière que les ennemis s'en étant saisis, ils firent de là un si gros feu sur ceux qui étoient sur le rempart, et à la gorge du bastion, qu'il fallut l'abandonner. Les rebelles s'y avancèrent, et tournèrent le canon : on remarcha à eux, on les rechassa plusieurs fois; mais le couvent empêchoit que nos gens ne pussent s'y maintenir, et il falloit aussitôt en revenir. Quoique j'eusse défendu qu'on n'entreprît rien de plus de ce côté-là, je ne pus de long-temps retenir l'ardeur indiscrète de quelques officiers généraux. A la fin j'y allai moi-même, et me restreignis à garder par ma droite le bastion de Porte-Neuve, en attendant que je fisse attaquer de nouveau le reste de la ville.

Le feu durant tout ce temps fut continuel et terrible, jusqu'à trois heures après midi que les ennemis rappelèrent. Ils m'envoyèrent trois députés pour capituler. Je leur répondis qu'il n'étoit plus temps; que nous étions dans la ville, maîtres de tout passer au fil de l'épée; et qu'ainsi je n'écouterois point d'autres propositions de leur part que celles de se soumettre à la discrétion de Sa Majesté Catholique, et d'implorer sa clémence. Ils voulurent d'abord parler d'un ton fier; mais voyant que cela ne leur réussissoit pas, ils voulurent m'engager à traiter avec eux, en me proposant la reddition de l'île de Majorque, à condition qu'on conserveroit aux uns et aux autres leurs privi-

léges. Je n'écoutai pas plus cette proposition que les autres; et enfin les ayant renvoyés à la ville pour y faire connoître mes intentions, ils revinrent le lendemain matin, et se soumirent à tout ce qu'il me plut d'ordonner. Je leur promis alors la vie, et même qu'il n'y auroit aucun pillage; ce que je faisois pour conserver au roi d'Espagne une ville florissante et riche, dont il pouvoit par ce moyen tirer de grands secours dans la suite.

Je ne voulus pas ce jour-là faire occuper par nos troupes le reste de la ville, de crainte que la nuit arrivant avant que j'eusse pu tout arranger, le désordre et le pillage ne s'ensuivissent. Je jugeai donc à propos de cacher à tout le monde ce que je venois de conclure avec les députés, et je feignis de vouloir tout disposer pour l'attaque générale le lendemain. Je fis dire aux rebelles de bien garder leurs barricades et retranchemens : toutefois le soir je fis prendre possession du Mont-Jouy. Le 13 au matin, les rebelles se retirèrent de tous leurs postes; et nos troupes ayant battu la générale, marchèrent au travers des rues aux quartiers qui leur furent assignés, avec un tel ordre que pas un soldat ne s'écarta des rangs. Les habitans étoient dans leurs maisons, leurs boutiques et les rues, à voir passer nos troupes comme dans un temps de paix : chose peut-être incroyable qu'un si grand calme succédât dans l'instant à un si grand trouble; chose encore plus merveilleuse qu'une ville prise d'assaut ne fût pas pillée. L'on ne peut l'attribuer qu'à Dieu; car tout le pouvoir des hommes n'auroit jamais pu contenir le soldat.

Cette action n'auroit pas coûté deux cents hommes,

sans les manœuvres que l'on fit mal à propos du côté du bastion de Saint-Pierre. Nous eûmes près de deux mille hommes de tués ou de blessés; la perte des rebelles ne monta pas à plus de six cents hommes ce jour-là.

Messieurs de Dillon et de Cilly firent tout ce qu'on peut attendre d'officiers de courage et de tête; et il faut rendre cette justice à toutes les troupes en général, qu'elles s'y comportèrent avec beaucoup de valeur.

Nous eûmes durant ce siége dix mille hommes de tués ou de blessés : les habitans en eurent environ six mille.

Dès que Barcelone fut pris, je fis marcher le comte de Montemar à Cardonne avec quelques bataillons, pour prendre possession de cette place, en vertu de l'ordre que j'en fis donner à la députation. Le gouverneur ouvrit ses portes, à condition que ceux qui voudroient rester dans le pays auroient leur pardon, et que ceux qui voudroient se retirer ailleurs avec leurs effets en auroient la permission. Le marquis del Poal et plusieurs autres s'y étoient jetés exprès, afin de jouir de la capitulation. La cour de Madrid ne fut pas contente de ce que je venois d'accorder à ceux qui étoient dans Cardonne; mais je crus que, vu la bonté de la place dans un pays de difficile abord, et vu la saison avancée, il convenoit mieux au service de Sa Majesté Catholique de soumettre au plus tôt toute la Catalogne.

Dès que j'eus désarmé tous les habitans de Barcelone, j'abolis par un décret la députation, et toute l'ancienne forme de gouvernement; j'en établis un

nouveau sous le nom d'administration et de junie, ordonnant que la police se feroit à l'avenir selon les lois de Castille. Le roi d'Espagne auroit souhaité que j'eusse resté quelque temps en Catalogne, afin de remettre toutes choses en bon ordre; mais une pareille commission ne pouvoit me convenir, outre que ma santé étoit très-mauvaise, ayant eu souvent des accès de fièvre et avant et pendant le siége de Barcelone : j'étois de plus si épuisé par les fatigues, que je n'avois plus la force de rien faire. Je suppliai donc le roi d'Espagne de nommer un commandant général de la principauté; et le choix tomba sur le prince de Tzerclaës, qui commandoit alors en Arragon.

Je fis publier un ban, sur peine de mort, pour que tous les peuples de Catalogne eussent à remettre leurs armes, à l'exception des gentilshommes, à qui je permettois d'en garder un certain nombre chez eux. Je donnai en même temps de si bons ordres aux commandans des différens quartiers, que la chose s'exécuta aussi exactement qu'il étoit possible : du moins personne n'osa en garder chez soi; et s'ils ne les remettoient pas, ils avoient grand soin de les cacher dans quelques cavernes.

Croyant qu'il étoit nécessaire de faire un exemple des principaux boute-feux des Barcelonais, afin d'intimider ceux qui oseroient penser à exciter de nouveaux troubles, j'en envoyai vingt au château d'Alicante, pour être enfermés toute leur vie : je fis aussi embarquer pour Gênes l'évêque d'Albarazin, et deux cents prêtres ou religieux, avec défense à eux, sous peine de la vie, de jamais remettre le pied dans les terres de la domination de Sa Majesté Catholique.

Je renvoyai dans leurs habitations ordinaires tout le gros des bas-officiers et soldats catalans de la garnison, leur ayant auparavant fait prêter serment de fidélité. A l'égard des Castillans, Arragonais et Valenciens qui se trouvoient parmi eux, j'écrivis à Sa Majesté Catholique de vouloir bien les renvoyer aussi chez eux, ou les faire passer à Ceuta, pour y servir contre les Maures.

Après avoir réglé les quartiers d'hiver, et fait partir vingt bataillons français pour retourner dans le royaume, je remis le commandement de l'armée et du pays au chevalier d'Asfeld, en attendant l'arrivée de Tzerclaës. Je partis ensuite pour Madrid, passant par le royaume de Valence, où j'étois bien aise de me faire rendre compte des terres que j'y avois.

J'arrivai à Madrid le 28 octobre, et je repartis le 4 novembre pour m'en retourner en France. Sur mon chemin, à seize lieues de Madrid, le roi d'Espagne m'envoya Orry pour conférer avec moi sur l'expédition de Majorque, que ce prince vouloit absolument entreprendre. Le Roi, à qui il en avoit écrit, s'en remettoit entièrement à ma décision, tant sur le projet que sur le temps de l'exécution, et sur le nombre de troupes nécessaires. Orry me pressa d'y aller moi-même; mais ne le pouvant à cause de ma santé, je nommai à ma place le chevalier d'Asfeld, dont je connoissois la capacité. Je réglai donc tout avec Orry, et puis je continuai mon voyage. D'Asfeld conduisit l'affaire à merveille; et dès qu'il eut débarqué dans l'île de Majorque, Palma et tout le pays se soumit.

Après mon retour d'Espagne, je repris la conduite des affaires du roi Jacques, dont je m'étois mêlé de-

puis 1708, et dont le siége de Barcelone m'avoit détourné pendant six mois; mais, pour les mieux faire comprendre, il est nécessaire de reprendre les choses de plus loin, n'ayant pas voulu jusqu'à présent interrompre la suite de ce qui regardoit les opérations militaires.

A la fin de 1710, l'abbé Gautier [1], dont la cour de France se servoit pour traiter en secret de la paix avec l'Angleterre, vint me trouver à Saint-Germain de la part du comte d'Oxford, nouvellement fait grand trésorier. Le marquis de Torcy me l'envoya, et me marqua que je pouvois prendre confiance en lui. En effet, il me dit qu'il avoit ordre de me parler sur les affaires du roi Jacques, et de concerter avec moi les moyens de parvenir à son rétablissement; mais qu'avant d'entrer en matière il avoit ordre d'exiger promesse 1° que personne à Saint-Germain n'en auroit connoissance, pas même la Reine; 2° que la reine Anne jouiroit tranquillement de la couronne sa vie durant, moyennant qu'elle en assurât la possession à son frère après sa mort; 3° que l'on donneroit les assurances suffisantes pour la conservation de la religion anglicane et des libertés du royaume. A tout cela il est facile de croire que je consentis volontiers; et je le lui fis confirmer par le roi Jacques, à qui je le menai pour cet effet. Après ces préliminaires, nous entrâmes dans le détail des moyens de parvenir au but : mais l'abbé ne put, pour cette première fois, entrer dans un grand détail, attendu que le trésorier ne lui avoit pas encore bien expliqué ses intentions, et que même, préala-

[1] J'ai parlé ci-devant de l'abbé Gautier. (*Note du maréchal de Berwick.*)

blement à tout, il falloit que la paix fût conclue; sans quoi le ministère présent n'oseroit entamer une matière si délicate à ménager. Quoiqu'il me parût que l'un n'empêchoit pas l'autre, néanmoins, pour faire voir que nous ne voulions rien omettre, pour montrer notre bonne foi nous écrivîmes à tous les jacobites de se joindre à la cour; ce qui ne contribua pas peu à rendre le parti de la Reine si supérieur dans la chambre basse, que tout s'y passa selon ses désirs.

Gautier me dit, avant de s'en retourner à Londres, que le comte d'Oxford lui ordonnoit de m'assurer que pendant cet été on enverroit le projet, et que si je n'étois pas à la cour, on me le feroit tenir à l'armée, attendu que l'on ne vouloit se fier qu'à moi. Pour qu'on pût répondre au projet sans perte de temps, nous convînmes que le roi Jacques, sous prétexte de faire le tour de la France, se trouveroit au commencement d'août en Dauphiné, où je devois commander l'armée, et y demeureroit avec moi le plus qu'il pourroit. En effet, ce prince y vint; mais je ne reçus point les papiers en question, et jusqu'à l'hiver je n'en entendis plus parler : Gautier seulement m'écrivit qu'il arriveroit bientôt avec des instructions satisfaisantes.

Gautier revenu en France, je crus qu'il me parleroit plus clair; mais il me dit seulement qu'il falloit encore avoir patience jusqu'à ce que l'on pût conclure totalement la paix; que le moindre vent des bonnes intentions de la reine Anne pour son frère donneroit matière aux wighs de s'écrier hautement contre la cour, et pourroit non-seulement détruire l'ouvrage nécessaire de la paix, mais encore causer peut-être un bouleversement dans le ministère et dans l'Etat; que

de plus il falloit s'assurer de l'armée, ce qui ne se pouvoit que lorsque, la paix signée, on procéderoit à la réforme; et qu'alors il auroit attention à ne conserver que les officiers dont il seroit sûr.

Jusque là ce raisonnement paroissoit très-sage; mais la paix conclue et publiée, et la réforme faite, le trésorier ne parla pas avec plus de clarté ni avec plus de précision, et différoit de jour à autre de régler l'armée, malgré les sollicitations du duc d'Ormond, avec lequel, à l'insu d'Oxford, j'étois en commerce de lettres.

Les jacobites et autres bien intentionnés pressoient aussi continuellement Oxford de profiter du moment favorable; ils lui représentoient que jamais il n'y avoit eu une chambre basse plus favorablement disposée, et qu'ainsi il n'y avoit qu'à leur proposer la révocation des actes en faveur d'Hanovre, et qu'indubitablement elle passeroit. Sa réponse étoit qu'il falloit aller plus doucement en besogne; qu'il travailloit sérieusement à l'affaire, et que l'on ne se mît point en peine.

De cette manière, Oxford nous amusoit; et il étoit difficile d'y remédier, car de rompre avec lui c'auroit été détruire tout, vu qu'il avoit le pouvoir en main, et gouvernoit absolument la reine Anne. Il fallut donc feindre de se fier à lui; mais nous ne laissions pas de travailler sous main avec le duc d'Ormond et nombre d'autres, afin de venir à bout de cette affaire par leur moyen, si Oxford nous manquoit.

Gautier étant revenu en 1713, après la paix de l'Angleterre, je le pressai très-vivement sur la lenteur, l'irrésolution et le froid du trésorier. Enfin, résolu de le mettre au pied du mur, après plusieurs

propositions que je lui fis je le chargeai d'en faire une qui me paroissoit facile, sûre, et même l'unique, quoique d'abord elle semblât être un peu visionnaire. Je voulois que le roi Jacques se rendît secrètement et seul auprès de la Reine sa sœur; et qu'alors elle se rendît au parlement, qu'elle y expliquât le droit incontestable de son frère, et la résolution où elle étoit de lui faire rendre ce qui lui appartenoit par les lois divines et humaines; mais qu'elle les assurât en même temps qu'elle avoit pris ses mesures avec lui pour empêcher que la religion anglicane ne pût en aucune façon péricliter par une telle action; qu'il étoit réglé entre eux qu'elle jouiroit paisiblement de la couronne pendant sa vie, et qu'elle l'éleveroit comme son fils; qu'elle passeroit tels actes qui seroient crus nécessaires pour la sûreté de leur religion et de leur liberté. Ensuite elle devoit sur-le-champ le produire en plein parlement, et leur dire : « Messieurs, le « voilà qui vous promet lui-même de tenir inviola- « blement tout ce que j'ai avancé, et d'en jurer l'ob- « servation : ainsi je vous requiers de révoquer dans « l'instant les actes faits contre lui, et de le recon- « noître dans ce moment pour mon héritier et votre « maître futur, afin qu'il vous sache quelque gré d'a- « voir concouru avec moi à ce que votre conscience, « votre devoir et votre honneur vous devroient avoir « déjà inspiré. » Cette démarche imprévue auroit tellement étourdi les factieux et charmé les bien intentionnés, qu'il n'y auroit certainement pas eu la moindre opposition; il n'y avoit pas lieu de douter que dans l'instant tout n'eût été fait selon les ordres de la Reine, car il n'y auroit eu personne qui n'eût été

persuadé que la Reine avoit pris ses mesures pour se faire obéir : ainsi d'un côté la crainte du châtiment, et de l'autre l'espérance de profiter d'un nouveau changement, auroient déterminé le parlement à rétablir dans l'instant toutes choses dans l'ordre naturel, selon les lois fondamentales de l'Etat. Gautier, bien instruit de cette proposition, partit de chez moi en Picardie pour l'Angleterre; mais, quoiqu'il m'écrivît régulièrement, jamais je ne pus tirer de lui aucune réponse sur cet article.

Enfin, voyant le temps s'écouler sans qu'il parût aucun plan de la part d'Oxford, et d'ailleurs apprenant que la santé de la reine Anne devenoit de jour en jour plus mauvaise, je soupçonnai plus que jamais que le trésorier nous trompoit, d'autant plus que je savois qu'il avoit écrit à l'électeur d'Hanovre, et qu'il venoit d'envoyer à cette cour son cousin Harlay. Je m'ouvris donc de cela à M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, et par qui passoit tout mon commerce avec Gautier et avec Oxford. Il tomba d'accord avec moi que la conduite du trésorier étoit fort extraordinaire, et nous résolûmes de lui écrire pour lui représenter que la reine Anne pouvoit manquer à toute heure, et qu'ainsi il étoit nécessaire qu'il nous fît savoir les mesures qu'il avoit prises en ce cas pour les intérêts du roi Jacques, aussi bien que les démarches que ce prince devoit faire. Sa réponse fut que si la Reine venoit à mourir, les affaires du roi Jacques et les leurs étoient perdues sans ressource. Jamais nous ne pûmes tirer autre chose de lui, ce qui prouvoit bien clairement sa fourberie; car, s'il avoit eu véritablement les intentions qu'il

nous avoit déclarées, auroit-il été si long-temps sans songer aux moyens de les effectuer? auroit-il, pour l'amour de lui-même et du parti tory, négligé de se précautionner contre la rage des wighs, qu'il savoit ne vouloir jamais lui pardonner s'ils avoient une fois le pouvoir en main? Cette léthargie ne pouvoit venir de son manque de sens ou de courage : personne n'en avoit plus que lui : ainsi il étoit moralement certain que toutes les avances qu'il nous avoit faites jusqu'à présent n'avoient eu pour motif que son propre intérêt, afin de joindre les jacobites aux torys, et par là se rendre le plus fort dans le parlement, et y faire approuver la paix. Dès qu'il en fut venu à bout, il ne songea plus qu'à se ménager avec la cour d'Hanovre ; et quant au roi Jacques, il l'amusoit de temps en temps par quelque nouvelle proposition de changement de religion, ou du moins d'en faire semblant. La cour de France, aussi bien que nous, fut alors bien persuadée qu'Oxford nous jouoit; mais comme elle avoit par son moyen fini son affaire principale, elle s'en consoloit aisément.

Pour moi, je sollicitai fortement le duc d'Ormond et plusieurs autres; je les exhortai à se réveiller de leur assoupissement, et à se précautionner contre les malheurs qui leur arriveroient si la Reine mouroit; je leur fis envisager que leur intérêt particulier étoit le même que celui du roi Jacques; qu'il n'y avoit plus à balancer pour eux ; qu'il falloit opter, ou d'être perdus eux et leur parti, ou de rétablir ce prince. Convaincus de ce que nous leur mandions continuellement, ils s'évertuèrent, et par le moyen de madame Masham ils déterminèrent la Reine à renvoyer le

grand trésorier, n'étant pas possible de conduire l'affaire à bien tant qu'il seroit en place. Elle congédia donc Oxford au commencement d'août 1714. Les autres ministres ne doutoient plus de pouvoir alors avancer leurs projets sans obstacle; mais le malheur voulut qu'avant que le nouveau ministère eût seulement le temps de se reconnoître, tout espoir de réussir s'évanouit par la mort de la Reine, qui arriva le 12 août 1714, quatre jours après le déplacement du comte d'Oxford. L'électeur d'Hanovre fut dans l'instant proclamé roi, conformément à l'acte fait depuis la révolution; et par ses ordres tout fut changé.

J'étois pour lors en Catalogne, trop éloigné pour pouvoir ni agir ni même donner des conseils; et quand j'aurois été à Paris, j'eusse été fort embarrassé, attendu la conjoncture présente des affaires. Ce n'étoit point notre faute si nous n'avions concerté aucun arrangement pour le cas qui venoit d'arriver; et la France, quelque bonne volonté qu'elle eût, n'étoit point en état de risquer une nouvelle guerre pour soutenir les intérêts du jeune Roi. Nulles mesures n'avoient été prises, et ne pouvoient même l'être de ce côté-ci de l'eau : c'étoit aux bien intentionnés en Angleterre à nous prescrire tout ce que nous devions faire; et, n'étant point encore les maîtres absolus, ils n'avoient pas eu le temps de s'arranger.

Dès que le roi Jacques apprit la mort de sa sœur, il partit en poste de Bar en Lorraine, où depuis la paix d'Utrecht il faisoit sa résidence, et se rendit *incognito* à Paris, pour y consulter la Reine sa mère et ses autres amis, bien résolu de passer ensuite dans l'île de la Grande-Bretagne pour y revendiquer ses

droits. La cour de France, avertie de cette démarche, lui envoya M. de Torcy, pour lui persuader de s'en retourner d'où il étoit venu ; et si les bonnes raisons ne prévaloient pas, il avoit ordre de lui déclarer qu'on ne pourroit se dispenser de l'y contraindre. Ainsi le roi Jacques ne recevant aucunes nouvelles consolantes de ses amis d'Angleterre, où tout étoit alors dans la consternation, et ne sachant pas même où il pourroit débarquer en sûreté, se détermina à regagner Bar.

Le roi Georges partit d'Hanovre au mois de septembre ou d'octobre, et arriva à Londres, où il fut reçu avec toutes les démonstrations possibles de joie. Il lui auroit été facile dans ces commencemens de concilier les esprits, ou du moins d'empêcher que leur animosité ne lui fît aucun tort. Pour cela il n'avoit qu'à éviter de se déclarer pour aucun parti, regarder tous les Anglais comme étant également ses sujets, et ne distinguer que ceux qui auroient le plus de naissance et le plus d'attachement à sa personne : mais, prévenu par les wighs, il commença d'abord par ôter toutes les charges aux torys, et cassa le parlement, qui venoit de le reconnoître si unanimement. De là les torys prirent occasion de se récrier sur le danger de l'Eglise anglicane; les ministres ne cessoient d'en parler dans les chaires; et le peuple, animé par ces discours, et sous main par les jacobites, commença à s'assembler de tous côtés, causant mille désordres, et refusant d'obéir aux ordres du gouvernement. De plus, l'on ne cessoit de répandre dans le public des libelles diffamatoires contre le roi Georges, contre son fils, et contre toute sa famille. A mon retour d'Espagne, je trouvai que l'occasion paroissoit favorable pour

les intérêts du roi Jacques; et à cet effet nous envoyâmes des émissaires au duc d'Ormond, et aux principaux seigneurs torys. L'argent fut répandu parmi les officiers réformés, et nous ne négligeâmes rien de notre côté tant pour rendre odieux le roi Georges, que pour gagner les cœurs de la nation. Ormond, Marr, etc., nous assuroient que jamais les peuples n'avoient été si bien disposés; que de dix il y en avoit neuf contre Georges, et par conséquent pour Jacques; et qu'ainsi, pour peu qu'on voulût songer à une entreprise, il y avoit lieu d'être assuré de la réussite. Sur cela je proposai qu'on tombât d'accord d'un jour marqué pour faire un soulèvement général par tout le royaume, et qu'on indiquât un endroit où le roi Jacques pût se rendre. Nous étions sûrs des Ecossais, qui s'étoient déjà pourvus d'armes, et n'attendoient que le signal pour se déclarer. Mon projet étoit de profiter de la conjoncture présente, n'y ayant que fort peu de troupes réglées dans toute l'île; et je ne doutois pas que Georges, voyant le feu allumé aux quatre coins du royaume, ne se trouvât dans un si furieux embarras, qu'il ne sauroit que devenir. J'étois de plus persuadé que notre dessein ne pourroit réussir que par une prompte révolution, c'est-à-dire qu'en trois semaines il falloit chasser Georges, ou que l'affaire seroit manquée, attendu que la France ne voulant donner aucun secours de troupes, et les seuls Anglais devant finir l'ouvrage, Georges se trouveroit en état d'écraser tout le parti de Jacques, si on lui donnoit le temps de faire venir des troupes de Hollande et d'Allemagne; outre que Georges étant maître de toutes les places, il auroit sur les royalistes un

avantage considérable, pour peu que l'affaire tirât en longueur. J'avois beau presser Ormond et les autres, ils me répondoient toujours que, malgré toute leur bonne volonté, et la disposition favorable des esprits, ils ne pouvoient ni ne vouloient prendre les armes, jusqu'à ce que le roi Jacques eût débarqué avec un corps de trois à quatre mille hommes. En vain je leur représentois par lettres, et par des personnes envoyées exprès, que, quelques raisons que nous eussions pu dire à la cour de France, elle demeuroit ferme dans sa résolution de ne fournir aucuns secours publiquement, et qu'ainsi il ne falloit plus parler de troupes; leur réponse étoit toujours la même.

[1715] Au commencement de l'année 1715, milord Bolingbrocke, contre qui la chambre basse venoit d'intenter procès pour crime de haute trahison, en même temps que contre le duc d'Ormond et le comte d'Oxford, jugea à propos de ne pas s'exposer à l'animosité du parti, et se sauva en France. A son arrivée à Paris, je le vis en secret, et il me confirma la bonne disposition des affaires en Angleterre; mais, ne croyant pas qu'il convînt encore qu'il se mêlât publiquement des affaires du jeune Roi, il se retira à Lyon, d'où, après quelques mois, nos amis lui mandèrent qu'il eût à revenir à Paris : ce qu'il fit, et alors nous agîmes de concert en toutes choses. Le roi Jacques, qu'il avoit vu à Bar, lui avoit donné les sceaux de secrétaire d'Etat.

Cependant les désordres continuoient de toutes parts en Angleterre; et les peuples non-seulement crioient publiquement contre le gouvernement, mais s'émancipoient aussi en beaucoup d'endroits à parler

en faveur du Prétendant; ce qui faisoit que nombre de personnes, tant à Saint-Germain qu'en Angleterre, pressoient continuellement de faire quelque entreprise, et blâmoient l'indolence du roi Jacques. Sur cela j'écrivis un mémoire, que j'envoyai à Bar par milord Bolingbrocke : il est à propos de l'insérer ici, il fera voir clairement l'état des affaires.

« Beaucoup de personnes blâment le roi d'Angleterre de ce qu'il « ne veut pas hasarder sa personne dans la situation présente des « affaires, et concluent que, cette conjoncture perdue, il n'en re- « trouvera jamais une si favorable, d'autant que Georges ne man- « quera pas de se procurer une bonne armée; moyennant quoi « les torys seront écrasés, ou forcés de se soumettre.

« Je tombe d'accord que d'abord ce raisonnement paroît juste; « mais comme il ne convient pas à des gens sensés de dire leur « avis, ou de décider, sans examiner auparavant le fond des af- « faires, je vais les expliquer en peu de mots, et puis je dirai fran- « chement mon sentiment.

« Le Roi n'a point d'ami ni d'allié de qui il puisse espérer aucune « assistance : ce n'est point faute d'avoir fait les pas nécessaires à « cette fin, mais parce que d'ordinaire les princes ne s'intéressent « point en faveur d'un autre qu'autant qu'ils y trouvent leur avan- « tage particulier. Depuis vingt-six ans l'Europe a été engagée dans « une guerre sanglante et onéreuse; ce qui a épuisé les bourses, « ruiné le commerce, et diminué même l'espèce des hommes : « de manière que tout le monde, étant las de la guerre, ne tend « qu'à vivre en paix, et il n'y a qu'une nécessité absolue qui puisse « engager aucun prince à la rompre. Le roi Jacques ne peut donc « compter que sur le secours de ses sujets pour le grand ouvrage « de son rétablissement : voyons ce qu'il en peut attendre.

« Je commencerai par l'Ecosse, qui depuis la révolution s'est « toujours montrée attachée à la famille royale, et dont un assez « grand nombre des principaux seigneurs ont actuellement pris des « mesures pour se soulever dès qu'il leur sera ordonné. Ils s'enga- « gent à mettre en campagne huit mille montagnards, et dix mille

« fantassins des autres provinces; mais il leur manque des armes « pour ces derniers : il leur faut aussi de l'argent pour le paiement « de ces troupes, sans quoi ils ne pourroient les contenir; le pays « seroit bientôt au pillage, et l'armée même se dissiperoit. Ils ne « peuvent au plus lever que mille chevaux ou dragons, et même « d'assez mauvaise qualité. Ils ont quelque espérance de pouvoir « se saisir des châteaux d'Edimbourg, de Sterling et de Dumbar- « ton; mais la réussite de ces sortes de projets est toujours fort « incertaine.

« Le gros de la nation anglaise est si bien disposé, qu'on peut « avancer hardiment que, de six, il y en a cinq pour le roi Jac- « ques. A la vérité ce n'est point tant à cause de son droit incon- « testable qu'en haine de la race hanovrienne, et pour empêcher « la ruine totale de l'Eglise et des libertés du royaume; mais, quels « qu'en soient les motifs, il est certain que nombre de seigneurs, « d'ecclésiastiques et de gentilshommes ont donné des assurances « de leurs bonnes intentions. Plusieurs des plus considérables, des « plus accrédités et des meilleures têtes se sont assemblés pour « concerter les moyens de rétablir le Roi; mais jusqu'à présent ils « ont conclu que, sans le secours de quatre mille hommes au moins, « de nombre d'armes, et d'une grosse somme d'argent, il seroit « téméraire et même impossible de commencer un soulèvement « en sa faveur. Ils disent pour raison que, ne pouvant ramasser « qu'une populace non armée et non disciplinée, les troupes ré- « glées, quoique peu en nombre, seront pourtant suffisantes pour « la dissiper dans l'instant qu'elle aura levé le masque. Ajoutez à « cela qu'il n'y a dans toute l'Angleterre aucunes armes, que dans « les magasins des places dont Georges est le maître.

« Le duc d'Ormond, milord Bolingbrocke et plusieurs autres « ont agi auprès de la cour de France pour l'engager à donner le « secours demandé : on n'a rien omis de ce qui la pouvoit per- « suader, mais on n'a pu en venir à bout; de manière que le Roi « ne peut présentement tabler que sur ce qu'il a trouvé moyen « d'emprunter sur son propre crédit : le tout consiste en dix mille « armes et cent mille écus. Je demande donc si un homme de sens « peut conseiller au Roi d'aventurer tant sa personne que les biens « et vies de ses amis, sur des préparatifs aussi minces, contre un

« prince qui est en possession, qui a de son côté les lois présentes, « quoique injustes; qui a actuellement une armée remplie de wighs, « et qui de plus a des voisins puissans ses alliés, dont il peut tirer « le nombre qu'il voudra de troupes, outre ce qu'il peut faire ve- « nir de ses propres Etats.

« Le Roi n'a pas assez d'armes pour fournir à l'Ecosse, et aux « différens endroits de l'Angleterre qui en demandent; il n'a point « de places assez fortes, où ses amis puissent s'assembler en sûreté; « et quand il auroit le temps de former une armée, il n'a pas de « quoi ni l'armer ni la payer.

« Je conclus que le Roi doit se hasarder, mais non se précipiter « dans une ruine certaine. S'il avoit une armée de montagnards, « d'Ecossais et de populace anglaise, il lui faudroit à la fin en venir « à une bataille contre une armée de troupes réglées, et je crois « qu'alors il courroit un assez grand risque : mais je ne vois pas « qu'il puisse même espérer cette chance, car il n'y a jusqu'à pré- « sent aucun concert sur cela en Angleterre, ni même aucune en- « vie d'agir sans un secours étranger. Est-il raisonnable, malgré « cela, que le Roi parte; et peut-on donner le terme de grandeur « d'ame ou d'héroïsme à une démarche qui ne peut produire qu'un « vain tumulte? Les mêmes personnes qui maintenant l'accusent « de timidité l'appelleroient téméraire et mal avisé quand il auroit « échoué. En un mot, je ne puis jamais être d'avis qu'il parte jus- « qu'à ce que les personnes les plus considérables d'Angleterre lui « aient promis de se trouver en tel temps, en tel lieu, pour l'y re- « cevoir avec nombre d'amis; car, de croire qu'avec les seuls Ecos- « sais il puisse réussir dans son entreprise, c'est ce que je regar- « derai toujours comme une folie. »

Au mois de juillet, le père Calaghan, dominicain, homme d'ailleurs de bon sens, alla trouver le roi Jacques de la part du duc d'Ormond, pour lui dire de partir incontinent pour se rendre en Angleterre. Ce prince, sans consulter milord Bolingbroeke, ni la cour de France, ni moi, prit aussitôt la résolution de se mettre en chemin, et fixa au 30 de ce même mois

son arrivée au Havre-de-Grâce, où il envoya sur-le-champ préparer un bâtiment, ayant mandé en même temps à Bolingbrocke de se trouver le jour marqué au rendez-vous. Celui-ci alla en donner avis à M. de Torcy, qui sur-le-champ, par ordre du Roi, m'écrivit par un courrier de me rendre en diligence à Marly. Y étant arrivé, le Roi me dit que le roi Jacques avoit pris brusquement une résolution qui lui paroissoit hasardée, et à laquelle il ne vouloit point consentir sans en savoir auparavant mon avis. Je lui représentai alors que je ne pouvois imaginer que le duc d'Ormond eût envoyé un tel message, attendu qu'il ne marquoit pas le lieu où le roi Jacques devoit débarquer, point totalement essentiel; et qu'ainsi je croyois qu'il falloit nécessairement différer son départ jusqu'à ce que l'on eût d'autres nouvelles du duc d'Ormond sur cet article. Messieurs de Torcy et Bolingbrocke eurent ordre d'écrire en conformité au roi Jacques. Environ huit jours après, arriva d'Angleterre un homme de condition envoyé par Ormond, Marr et plusieurs autres, avec un mémoire en réponse à ceux que nous leur avions envoyés ci-devant : il contenoit à peu près les mêmes choses qu'ils nous avoient déjà mandées, savoir, que, sans un secours d'hommes, d'armes et d'argent, ils ne croyoient pas possible d'engager la nation à prendre les armes; que toutefois, si le Roi Jacques le leur ordonnoit positivement, ils le feroient; mais que cela ne pouvoit être que vers le milieu du mois de septembre, temps auquel l'on comptoit que le parlement seroit prorogé, et chaque membre retourné dans sa province.

Peu de temps après, vers les premiers jours d'août,

nous fûmes fort surpris d'apprendre que le duc d'Ormond étoit débarqué en France. Ce seigneur ayant été accusé de haute trahison, s'étoit retiré à Richemont, où il vivoit avec grande magnificence, et tenoit table ouverte. Tout le monde y couroit en foule ; car il étoit l'idole du parti tory, et il sembloit y avoir levé l'étendard contre le roi Georges. Il nous avoit assuré par ses lettres qu'il étoit résolu d'y demeurer tant qu'il y pourroit être en sûreté; qu'ensuite il se retireroit vers le nord ou l'ouest de l'Angleterre, et se mettroit à la tête de ses amis, et de nombre d'officiers réformés qu'il avoit à cet effet dispersés dans les provinces : il avoit même déjà disposé des relais de chevaux, afin de le faire plus diligemment lorsque le temps seroit venu. Il avoit de plus pratiqué des intelligences dans Plimouth, Bristol et Exeter, dont il vouloit se saisir, et en faire ses places d'armes. Il est certain que dans ce temps-là il étoit si généralement aimé, que, s'il se fût déclaré ouvertement contre le roi Georges pour l'Eglise et les libertés de la nation, de toutes parts on seroit accouru à lui, et il se seroit trouvé à la tête d'un parti si considérable, que Georges eût été fort embarrassé, d'autant que les Ecossais se seroient en même temps soulevés, et que peut-être partie des troupes réglées auroit passé du côté d'Ormond. Mais pour exécuter un pareil projet il falloit un autre génie; de si grands desseins ont besoin d'un héros, et c'est ce que le duc d'Ormond n'étoit pas; car, quoique très-brave de sa personne, et depuis quelque temps bien intentionné, il n'avoit que très-peu de qualités nécessaires pour une telle entreprise, et fort peu de connoissance du métier de la

guerre. La grande dépense qu'il faisoit, sa libéralité, son affabilité naturelle et sa naissance, lui avoient attiré l'amour et l'estime du peuple. Les torys, qui voyoient que dans la conjoncture présente il leur falloit un chef apparent, s'étoient tous réunis pour le suivre et le prôner; mais dans un instant toutes les belles espérances qu'on avoit fondées sur lui s'évanouirent par sa retraite précipitée. Etant averti que le roi Georges avoit envoyé des gardes pour investir sa maison et l'arrêter, il se sauva vers les côtes, et traversa la mer dans une chaloupe, sans laisser le moindre ordre pour ceux qui l'attendoient ailleurs.

Bolingbrocke et moi nous concertâmes avec lui toutes nos affaires, et nous fîmes de nouveau de fortes instances auprès de la cour de France pour en obtenir un secours d'hommes : mais, outre que le roi Très-Chrétien, malgré toute sa bonne volonté, étoit ferme dans son premier principe, la retraite d'Ormond l'y confirmoit encore plus, n'étant pas raisonnable de croire que cet homme si aimé, et dont le crédit faisoit notre principale espérance, se fût retiré, et eût abandonné la partie, si la nation eût été dans les dispositions que nous lui avions tant de fois représentées. Nous récrivîmes donc en Angleterre pour les presser de nouveau de ne plus insister sur un corps de troupes, mais de se déterminer à prendre les armes, et qu'ils nous marquassent le temps et le lieu où l'on vouloit que le roi Jacques et Ormond se rendissent. Leur réponse fut toujours ambiguë.

La répugnance que j'avois trouvée avec raison dans les torys, jointe à la certitude où j'étois que la France ne se relâcheroit point de sa résolution, m'a-

voit déterminé quelques mois auparavant à m'adresser au roi de Suède, dont les intérêts sembloient directement opposés à ceux du roi Georges. Ce prince extraordinaire, après s'être, par des commencemens brillans, attiré le respect et l'attention de toute l'Europe, étoit tombé, par la perte de la bataille de Pultawa, dans un enchaînement de malheurs dont ses ennemis et ses voisins surent si bien profiter, qu'il se trouvoit alors presque entièrement dépouillé de ses Etats d'Allemagne. Chacun vouloit avoir part à ses dépouilles; et, sans avoir égard ni aux traités passés, ni même aux garanties, on couroit sur lui de toutes parts. Loin de se laisser abattre par tant d'adversités, il sembloit au contraire en devenir plus fier, et plus obstiné à rejeter toutes propositions de paix où il fût question de céder quelque province ou quelque place, résolu plutôt de périr, que de se soumettre honteusement à la loi du vainqueur.

Le caractère de ce prince, dont les vues ne tendoient jamais qu'au grand, et son intérêt particulier, qu'il trouveroit à culbuter le roi Georges, me firent espérer qu'il donneroit les mains à l'exécution de nos projets, d'autant plus qu'il n'y avoit pas d'autre moyen apparent pour le tirer de la situation critique où il étoit. Je lui fis représenter les justes prétentions du roi Jacques, la gloire qu'il y auroit à rétablir un prince opprimé, et les suites avantageuses qui ne pouvoient manquer de lui en revenir, sans compter la reconnoissance éternelle du roi d'Angleterre pour un si grand bienfait. L'affaire me paroissoit d'autant plus facile, que l'on ne soupçonnoit seulement pas que nous en eussions la pensée, et qu'il y avoit actuellement sept

à huit mille Suédois campés auprès de Gottenbourg : joignez à cela qu'il y avoit dans ce port nombre de vaisseaux de transport destinés à passer ces troupes à Stralsund, et que de Gottenbourg l'on pouvoit, d'un seul vent, faire voile en droiture en Ecosse ou en Angleterre, le trajet n'en étant que de deux fois vingt-quatre heures.

Lorsque je proposai cette idée à la cour de France, on la regarda d'abord comme chimérique; mais après qu'on en eut parlé avec le baron de Spaar, ambassadeur de Suède, et qu'on vit qu'il ne s'éloignoit pas de l'approuver, on me permit de négocier. M. de Torcy et moi eûmes plusieurs conférences sur cela avec Spaar; et pour faciliter l'entreprise on convint que le roi Très-Chrétien paieroit les arrérages de subsides dûs au roi de Suède, et que le roi Jacques feroit donner incontinent cinquante mille écus pour les frais de l'embarquement. Spaar fit partir un courrier avec les dépêches pour son maître, et il envoya en même temps un officier en Hollande avec la remise des cinquante mille écus que je lui avois donnés, afin que si la réponse de Suède étoit favorable, l'on pût, sans perte de temps, faire passer cette somme à Gottenbourg. Malheureusement le roi de Suède se trouvoit alors dans Stralsund, assiégé par terre et par mer; de manière que le courrier fut un temps très-long avant que de pouvoir donner ses lettres. La réponse de ce prince fut en termes très-honnêtes; mais il disoit qu'il ne pouvoit, dans la situation de ses affaires, se défaire de ses troupes, dont il avoit tant de besoin pour défendre ses propres Etats, outre que le roi Georges ne s'étoit pas encore déclaré contre lui. Toutefois il assu-

roit le roi Jacques de son amitié, dont il lui donneroit des marques dans la suite.

Il est certain que le roi de Suède manqua une belle occasion d'avancer ses affaires, ou, pour mieux dire, de se tirer d'oppression: car le roi Jacques une fois rétabli, il en auroit tiré des secours d'argent, d'hommes et de vaisseaux suffisans pour le remettre en état de reconquérir ce qu'il avoit perdu. Par les règles du bon sens, la révolution d'Angleterre étoit alors immanquable, moyennant un corps de troupes réglées pour soutenir les bien intentionnés. Le roi Georges étoit universellement haï, et n'avoit que fort peu de troupes sur pied dans la Grande-Bretagne; mais le roi de Suède, qui songeoit alors à sauver Stralsund (en quoi il se flattoit mal à propos), n'eut personne auprès de lui pour lui faire voir l'utilité de notre projet, et le faux des siens.

Il a voulu depuis, en 1716, entreprendre une descente en Angleterre, mais les affaires avoient totalement changé de face; et s'il l'avoit faite, il y a lieu de croire que, vu l'armée considérable que le roi Georges avoit en Angleterre, et les secours que les Hollandais n'auroient pas manqué d'y envoyer, il y auroit échoué.

Vers le 20 du mois d'août, le roi de France Louis XIV tomba malade, et mourut le premier septembre 1715. Jamais homme ne montra plus de fermeté, et moins de crainte de la mort, toujours soumis et résigné aux volontés de Dieu. Il donna tous les ordres qu'il crut nécessaires, et puis attendit tranquillement sa dernière heure. Il y avoit long-temps qu'il étoit occupé de ces réflexions sérieuses; et il avoit plusieurs fois

dit à la reine d'Angleterre qu'il n'ignoroit pas qu'étant vieux il devoit bientôt mourir, et qu'ainsi il s'y préparoit tous les jours, afin de n'être pas surpris. On avoit de lui tout une autre opinion dans le monde, car on s'imaginoit qu'il ne pouvoit souffrir qu'on lui parlât de la mort. Je sais pourtant ce que je viens de rapporter de la bouche même de la Reine, princesse très-véridique.

Il faut avouer que jamais prince n'a été si peu connu que celui-ci. Les protestans le faisoient passer en Europe pour un homme inaccessible, cruel, et sans foi. J'ai eu l'honneur d'en avoir souvent audience, et de le voir très-familièrement; et je puis assurer qu'il n'y avoit de fier en lui que l'apparence. Il étoit né avec un air de majesté qui en imposoit tellement à tout le monde, qu'on ne pouvoit en approcher sans être saisi de crainte et de respect; mais dès qu'on vouloit lui parler son visage se radoucissoit, et il avoit l'art de vous mettre dans l'instant en pleine liberté avec lui : il étoit l'homme de son royaume le plus poli; il savoit sa langue en perfection, et dans ses réponses il y mettoit tant de choses obligeantes, que s'il accordoit quelque chose, on croyoit recevoir le double; et s'il refusoit, on ne pouvoit s'en plaindre. Depuis la monarchie, vous ne trouverez pas de roi plus humain. Parmi les grands du royaume, hors le chevalier de Rohan, il n'y a eu aucun sang répandu de son règne; et même celui-ci ne perdit la vie que parce que personne n'eut ou l'amitié ou le courage de demander sa grâce; car le Roi, en allant et revenant de la messe le matin de l'exécution, se tourna

de tous côtés pour voir si les parens ou les amis ne viendroient pas se jeter à ses pieds.

Je sais que pour ce qui regarde sa bonne foi, on m'objectera tout ce qu'il a fait contre les traités; mais j'ose assurer qu'il n'en a jamais violé, qu'on ne lui eût persuadé que ses ennemis y avoient premièrement donné atteinte; et, sans approuver ces infractions, quel est le prince, quelle est la nation qui puisse se vanter d'avoir toujours préféré la bonne foi et la justice à ses intérêts? Il n'est question que d'un peu plus ou un peu moins; car l'on peut avancer hardiment qu'il semble que la religion, l'équité et la parenté ne sont plus présentement des motifs qui fassent impression, et que, pour satisfaire son ambition et se procurer quelques avantages, l'on se croit tout permis.

Le lendemain de la mort du Roi, le duc d'Orléans se rendit au parlement avec tous les princes du sang et les pairs de France. L'on avoit placé aux avenues du Palais deux mille hommes du régiment des gardes, afin d'empêcher qu'il n'y eût aucune émeute; de plus, presque tout ce qu'il y avoit d'officiers à Paris accompagnèrent le duc d'Orléans, à qui l'on avoit fait croire qu'il trouveroit des obstacles à se faire déférer la régence. Son intention étoit de se déclarer régent si le parlement en faisoit difficulté, attendu qu'il prétendoit que par sa naissance le droit incontestable lui en étoit acquis. Dès qu'il fut à sa place dans la grand'chambre, il commença par prier messieurs les pairs de suspendre pour le présent les prétentions qu'ils avoient contre les présidens à mortier au sujet du bonnet, promettant que dans quinze

jours il finiroit cette contestation : il avoit aussi exigé en particulier des princes du sang de ne point attaquer alors les princes légitimés, à qui le feu Roi avoit non-seulement accordé le rang, mais aussi la qualité de prince du sang, et l'habilité de succéder à la couronne au défaut des véritables princes du sang. Le duc d'Orléans vouloit, avec raison, éviter que rien n'interrompît l'affaire de la régence, d'où dépendoit le repos et la tranquillité de l'Etat, aussi bien que son intérêt particulier. Les pairs consentirent à la demande du duc d'Orléans, et se contentèrent de faire lire tout haut par l'archevêque de Reims leur protestation contre tout ce qui s'étoit fait ou se feroit contre leurs droits.

Le duc d'Orléans fit ensuite une longue harangue, dans laquelle il représentoit que le Roi présentement régnant étant mineur, la régence lui appartenoit de droit; et qu'ainsi il demandoit que les gens du Roi parlassent, et qu'on passât ensuite aux opinions. Il entra aussi dans un détail de la forme qu'il prétendoit donner au gouvernement, et finit par assurer que, pour montrer ses bonnes intentions pour le bien public et son estime pour le parlement, il leur feroit rendre la liberté des représentations, que le feu Roi leur avoit ôtée depuis long-temps.

Son discours achevé, il fut résolu qu'avant de procéder sur aucune déclaration on feroit l'ouverture du testament que le feu Roi avoit déposé l'année d'auparavant. Le premier président et les gens du Roi l'allèrent chercher, et on l'ouvrit devant l'assemblée : la lecture en fut ensuite faite. Il contenoit en substance qu'il y auroit un conseil de régence, composé du duc

d'Orléans, des princes du sang qui auroient vingt-quatre ans accomplis, du chancelier, de quatre secrétaires d'Etat, du chef du conseil des finances, du contrôleur général des finances, des maréchaux de Villeroy, de Villars, d'Huxelles, de Tallard, et d'Harcourt. Tout s'y devoit déterminer à la pluralité des voix. Le commandement des troupes de la maison du Roi étoit donné au duc du Maine, sans aucune subordination à la régence : le maréchal de Villeroy étoit nommé gouverneur du Roi; messieurs de Saumery et de Joffreville sous-gouverneurs; mais le duc du Maine, et à son défaut son frère le comte de Toulouse, devoit avoir l'inspection et une autorité supérieure sur tout ce qui regardoit la personne et l'éducation du Roi. On lut ensuite le codicille, par où l'on auroit dû commencer : il contenoit peu de chose, hors que le jeune Roi devoit être présent au parlement lors de l'ouverture du testament; et qu'en attendant le maréchal de Villeroy ordonneroit de tout ce qui regarderoit la personne du jeune prince, et commanderoit aux troupes de sa maison.

Le premier président eut grand soin d'avertir à plusieurs reprises le sieur de Dreux, conseiller au parlement, de lire le testament distinctement et à haute voix; car il disoit : « Voici notre loi. » L'on n'en jugea pourtant pas ainsi. Dès que la lecture en eut été faite, monseigneur le duc d'Orléans ayant seulement dit qu'il y avoit dans le testament plusieurs choses auxquelles en honneur il ne pouvoit consentir, et qu'il s'en expliqueroit dans la suite, demanda qu'on procédât à opiner sur la régence, qu'il réclamoit comme son droit. Il fut aussitôt déclaré régent sans contra-

diction : il ne fut plus question du testament, et l'on procéda à régler plusieurs autres choses selon que le Régent le souhaitoit. Le duc du Maine et le comte de Toulouse, qui avoient, aussi bien que tous nous autres, donné leurs voix pour la régence, voulurent disputer l'article du commandement de la maison du Roi; mais personne ne se joignit à eux. Ainsi le duc du Maine, voyant qu'on lui ôtoit tout ce que le feu Roi avoit réglé en sa faveur, demanda en grâce qu'au moins on voulût, pour lui conserver son honneur, lui accorder quelque titre honorifique. Sur cela les gens du Roi proposèrent le nom de surintendant de l'éducation du Roi; et la cour y consentit, avec la clause toutefois que cela ne lui donneroit aucune autorité sur les officiers de la maison du Roi ni sur les troupes, ayant été spécifié clairement que l'on ne reconnoissoit d'autorité supérieure dans le royaume que celle de monseigneur le duc d'Orléans, régent.

Le 12 du même mois, le Roi alla au parlement tenir son lit de justice, où tout ce qui avoit été réglé le 2 fut publié et enregistré.

Le duc d'Orléans commença sa régence par établir des conseils dans lesquels les affaires devoient passer, au lieu d'en laisser la disposition aux seuls ministres; ce qui a certainement de grands inconvéniens : mais aussi il est à craindre que cette grande multitude de conseillers ne retardent les expéditions, et surtout dans la partie de la guerre, où, pour que les choses aillent bien, un seul homme doit être chargé du détail, après que les points ont été réglés dans le conseil. Quoi qu'il en soit, le Régent avoit promis d'en passer par la pluralité des voix dans les conseils, ne se réser-

vant que le pouvoir de faire des grâces, par l'entière disposition des charges, emplois et bénéfices.

Le duc de Bourbon fut déclaré chef du conseil de régence; le comte de Toulouse chef du conseil de marine, ayant sous lui pour président le maréchal d'Estrées; le maréchal de Villeroy chef du conseil des finances, et le duc de Noailles président; le maréchal d'Huxelles président du conseil des affaires étrangères; le maréchal de Villars président du conseil de la guerre; le duc d'Antin président du conseil des affaires du dedans du royaume; et le cardinal de Noailles président du conseil de conscience.

Le Régent me proposa d'être du conseil de guerre : mais comme la première place étoit prise, je ne crus pas qu'il me convînt, par toutes sortes de raisons, d'être en second sous mon camarade, d'autant que le reste du conseil étoit composé de lieutenans généraux. Si j'avois voulu agir comme d'autres, qui dès avant la mort du Roi avoient fait leur marché avec monseigneur le duc d'Orléans, j'aurois peut-être été traité aussi avantageusement; mais Dieu merci je n'ai point à me reprocher d'avoir jamais voulu entrer en aucune cabale : j'ai toujours eu pour principe de m'attacher inviolablement au maître et à la justice; c'est pour cela que j'avois toujours évité de rien écouter sur l'avenir. Toutefois, dès que le Roi fut sans espérance, je me déclarai pour le duc d'Orléans, le bon droit et l'intérêt de l'Etat s'y trouvant. Je pressai le Régent de me nommer de la régence; mais il s'en excusa sur les ménagemens qu'il avoit à garder avec le roi Georges, et me dit qu'en attendant qu'il pût me placer dans ce poste, et marquer l'estime qu'il avoit pour moi, il me

donneroit quelque commandement considérable dans le royaume. J'avoue que ses raisons ne me satisfirent pas; mais il fallut bien prendre patience.

Le comte de Stairs, ministre d'Angleterre, avoit, devant et après la mort du Roi, donné des assurances à monseigneur le duc d'Orléans de l'amitié de son maître; et que s'il se trouvoit en France quelque opposition à ses justes droits, il l'assisteroit de toutes ses forces. Le Régent avoit écouté avec plaisir de pareils discours, et avoit aussi fait donner au roi Georges des assurances de l'envie qu'il auroit de lui plaire; le tout dans la vue de se précautionner contre la cabale qu'il savoit être formée contre lui. En effet, il est certain que la plupart de ceux qui approchoient le feu Roi, à force de lui représenter le danger qu'il y auroit à craindre de la part du duc d'Orléans s'il avoit la puissance en main, l'avoient convaincu de la nécessité de prendre des mesures convenables pour l'empêcher. Sur cela il avoit fait son testament, dicté par le chancelier Voisin; et l'on croit que le duc du Maine, et autres des plus accrédités, n'avoient cessé de tourmenter le Roi, jusqu'à ce qu'il l'eût mis en dépôt au parlement avec une déclaration. Je sais pourtant par la reine d'Angleterre combien peu le Roi croyoit que cela serviroit; car cette princesse étant allée lui faire compliment sur l'action de prudence qu'il venoit de faire, il répondit en ces termes : « On a voulu absolument que je la fisse; mais dès que je serai mort « il n'en sera ni plus ni moins. »

Stairs ne cessa, dès que le duc d'Orléans fut reconnu régent, de faire sa cour assidûment; et sachant que le feu de rebellion étoit prêt à s'allumer dans l'île

de la Grande-Bretagne, il pressa vivement le Régent d'empêcher que le Prétendant ne passât par la France pour s'y rendre. Mais comme le duc d'Orléans avoit appris que le roi Georges et les wighs ne cessoient de publier qu'ils ne prétendoient pas s'en tenir à la paix d'Utrecht, il voulut profiter de l'occasion pour en découvrir la vérité : ainsi il répondit qu'il étoit prêt d'entrer dans les liaisons les plus étroites, pourvu que l'Angleterre donnât en même temps des assurances de sa résolution à s'en tenir au dernier traité de paix; et que pour cet effet l'on fît une alliance défensive, où les Hollandais seroient invités d'entrer. Stairs répliqua que le meilleur moyen pour entamer une pareille négociation étoit de commencer par prendre ensemble des mesures contre le Prétendant. Le Régent, voyant par cette réponse que Stairs ne cherchoit qu'à l'amuser, lui en fit aussi de très-vagues, et résolut non-seulement de ne point s'opposer aux desseins du roi Jacques, mais de l'aider même sous main en tout ce qu'il pourroit, sans que cela parût : car, connoissant le mauvais état du royaume, il étoit dans l'intention d'éviter toute guerre. Toutefois Stairs ayant découvert que nous avions au Havre quelques vaisseaux chargés d'armes, et en ayant porté sa plainte, le Régent ne put se dispenser de faire arrêter lesdites armes; ce qui fut d'un grand préjudice aux affaires du roi Jacques, qui ne pouvoit s'en procurer d'ailleurs pour envoyer où l'on en avoit besoin, tant à cause que l'argent lui manquoit, que par l'impossibilité d'acheter en aucun pays des armes sans la permission du souverain.

Le comte de Marr, qui avoit été secrétaire d'Etat

pour l'Ecosse du temps de la reine Anne, et qui en avoit été dépossédé par Georges, reçut au mois de septembre un ordre secret du roi Jacques de s'en aller dans l'instant en Ecosse, et d'y prendre les armes. Ni Bolingbrocke ni moi ne savions rien de ceci, quoique nous fussions ses principaux ministres, par qui toutes les correspondances d'Angleterre et tous les projets passoient; ce qui ne faisoit rien augurer de bon, vu que sans nous il ne pouvoit y avoir rien de concerté. Quoi qu'il en soit, Marr partit par mer de Londres, et mena avec lui M. d'Hamilton, lieutenant général, homme qui avoit servi long-temps avec distinction en Hollande et en Flandre. Il débarqua dans le nord d'Ecosse; et peu de jours après, ayant rassemblé ses amis et vassaux, il proclama publiquement le roi Jacques, sommant tout bon sujet de se joindre à lui pour rétablir leur souverain légitime sur le trône de ses ancêtres, et délivrer la nation de la tyrannie de Georges, duc de Brunswick, usurpateur de la monarchie. Un grand nombre de montagnards et de seigneurs considérables l'ayant joint, il marcha en avant, et s'empara de la ville de Perth; au moyen de quoi il se trouvoit maître de toute la partie d'Ecosse qui est au-delà de la rivière de Tay.

Quelques officiers avoient en même temps tenté de surprendre le château d'Edimbourg; ce qui auroit rendu Marr maître de toute l'Ecosse, et auroit obligé ses ennemis de quitter le poste de Sterling : mais ce projet manqua. Dès que le roi Georges apprit la révolte de Marr, il fit partir de Londres le duc d'Argyle, qui, sans s'arrêter à Edimbourg, s'avança à Sterling avec ce qu'il put ramasser de troupes, dont le nombre

ne montoit qu'à quinze cents hommes. Georges fit en même temps marcher quelques régimens d'Angleterre en Ecosse, et donna ordre qu'on y en transportât plusieurs d'Irlande; il envoya aussi demander aux Etats-généraux les six mille hommes qu'ils étoient tenus de donner, par les traités faits avec la feue Reine en faveur de la succession protestante.

Cependant Marr s'amusoit à former son armée, et à régler toutes les affaires comme s'il avoit été sûr d'en avoir le temps nécessaire. S'il avoit marché en avant dès qu'il eut rassemblé huit ou dix mille hommes, il n'auroit certainement trouvé aucune opposition, et Argyle auroit été obligé d'abandonner l'Ecosse pour se retirer à Berwick. Alors il auroit pu mettre son armée en règle, convoquer un parlement, et marcher sur les frontières, soit pour les défendre contre les troupes de Georges, ou pour s'avancer en Angleterre, et y joindre les amis du roi Jacques en cas qu'ils y formassent un parti, comme on avoit lieu de l'espérer : mais son peu de connoissance de la guerre lui fit manquer son coup, et il donna le temps aux troupes, qui marchoient de tous côtés, de joindre le duc d'Argyle. L'on peut avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de courage personnel, être habile ministre, et toutefois n'avoir pas les talens requis pour une entreprise de cette nature. Il est certain que Marr ne les avoit pas; et aussi il ne faut pas s'étonner s'il ne réussit pas. Après avoir tiré l'épée, il ne sut plus comment il falloit s'y prendre pour aller en avant, et par là manqua l'occasion la plus favorable qui se fût présentée depuis la révolution de 1688.

Peu après que Marr se fut emparé de Perth, le sieur

Forester, gentilhomme accrédité dans la province de Northumberland, les lords Derwentwater, Widrington et autres, y avoient pris les armes, et proclamé le roi Jacques : mais leur principale force ne consistant qu'en cavalerie, ils demandèrent à Marr un secours d'infanterie; sur quoi celui-ci détacha le brigadier Mackintosh, avec dix-huit cents montagnards, pour les joindre. Mackintosh passa le Firth auprès d'Edimbourg, malgré quelques vaisseaux ennemis qui s'y trouvoient; et, au lieu de marcher par le plus court pour joindre Forester, il s'approcha d'Edimbourg. Le duc d'Argyle y accourut en diligence de Sterling, et Mackintosh se retira à un vieux fort ruiné, appelé Leith, distant d'un mille de la ville : il n'auroit pu s'y maintenir, faute de vivres, si le duc d'Argyle n'eût été obligé de retourner promptement à Sterling, pour faire tête à Marr qui y marchoit. Mackintosh, sorti de ce mauvais pas où il s'étoit embarqué ridiculement, prit au plus tôt la route des frontières d'Angleterre; et en chemin faisant il fut joint par les lords Kenmure, Nithisdale, etc., avec cinq cents chevaux de la partie méridionale d'Ecosse; mais il perdit beaucoup de ses montagnards, qui regagnèrent leur pays. Après qu'ils se furent tous joints à Forester, au lieu de marcher droit en Ecosse pour tomber sur Argyle d'un côté, pendant que Marr l'attaqueroit de l'autre (ce qui étoit l'unique bon parti à prendre), ils s'avancèrent dans le diocèse de Durham, ayant quelque espérance que la ville de Newcastle se déclareroit pour eux; mais le général Carpenter les ayant prévenus, et s'y étant posté avec un bataillon et quelques dragons, ils prirent le chemin de la province de Lancas-

tre, où nombre de catholiques grossirent leur armée. Ils s'avancèrent jusqu'à Preston, comptant que les provinces voisines prendroient aussi les armes : mais le général Wills, que le roi Georges y avoit envoyé, ayant rassemblé quelque infanterie et plusieurs régimens de cavalerie et de dragons, marcha droit à eux, et se trouva devant Preston avant qu'ils en eussent la moindre nouvelle. Ils se mirent en défense, et même repoussèrent vivement les troupes dans les premières attaques; de manière que, vu la supériorité de Forester et le peu de monde qu'avoit Wills, il y a apparence que celui-ci auroit été sinon battu, au moins obligé de se retirer : mais tout d'un coup la tête ayant tourné à Forester, et à la plupart des principaux de leur parti, ils demandèrent à capituler. Les ennemis surent si bien les ménager, qu'ils se soumirent à la discrétion du roi Georges, en se contentant de l'assurance que leur donna Wills d'employer ses bons offices en leur faveur. Forester avoit environ deux mille hommes avec lui, et Wills n'en avoit que mille au plus.

Cependant Marr, après s'être amusé long-temps à Perth, se mit en marche pour aller tenter le passage de la rivière de Tay, au-dessus de Sterling. Argyle en étant averti, alla au devant de lui, et ils se rencontrèrent à Auchtérader. L'armée du roi Jacques pouvoit être de neuf à dix mille hommes, et celle du roi Georges de trois à quatre mille.

D'abord Argyle rompit la gauche de Marr, et celui-ci battit à plate couture le reste de l'armée ennemie, dont il fit un assez grand carnage; mais il ne les poursuivit pas, et laissa Argyle, avec sa droite, se

retirer en bon ordre à Sterling. Le lendemain, au lieu de profiter de son avantage, il remarcha à Perth : il donnoit pour raison qu'il manquoit de vivres, ses troupes les ayant jetés en allant au combat; et que de plus les montagnards ne vouloient plus se battre. Il auroit pourtant dû chercher les moyens de les y engager; car il lui étoit important de pousser sa pointe, et de tout hasarder pour battre Argyle avant que les Hollandais l'eussent joint. Cette bataille se donna à peu près en même temps qu'arriva la triste aventure de Preston.

Marr ayant su que milord Sutherland, malgré l'engagement où il étoit, sur parole d'honneur, de ne plus remuer contre le roi Jacques, s'étoit de nouveau soulevé dans le nord, et s'étoit même emparé d'Inverness, détacha les marquis de Huntley et de Séafort avec leurs vassaux, qui faisoient cinq à six mille, pour aller réduire Sutherland : mais ces seigneurs, au lieu d'entrer d'abord en action, se laissèrent amuser par des négociations; et même Huntley, à qui on offroit son pardon, l'accepta; ce qui acheva de ruiner les affaires du roi Jacques. Séafort n'étoit pas assez fort de lui-même pour attaquer Sutherland : ainsi il se contenta de garder son pays, sans commettre d'hostilités.

Le roi Jacques, sur la nouvelle qu'il eut du soulèvement de Marr, partit au mois d'octobre de Bar, et se rendit *incognito* à Saint-Malo, où il fut retenu quelques jours par les vents contraires, pendant lequel temps, ayant eu avis que les partisans de Georges s'étoient emparés de Dimstafnage, lieu dans les montagnes destiné pour sa descente, il prit le chemin de

Dunkerque, où il s'embarqua, et mit pied à terre à Peterhead vers la fin de décembre. Jamais voyage ne fut plus long, car il se passa deux mois entiers depuis son départ de Lorraine jusqu'à son arrivée en Ecosse : aussi donna-t-il occasion à beaucoup de murmures parmi les Ecossais, et à beaucoup de mauvais discours parmi les autres; outre que le comte de Stairs, qui en fut à la fin informé, en porta sa plainte au Régent, demandant qu'on empêchât ce prince de traverser la France. Le Régent répondit que dès qu'on lui diroit où il pouvoit être, il y enverroit, pour le reconduire d'où il venoit; mais qu'il n'étoit pas obligé d'être ni l'espion ni le prevôt du roi Georges. A quelques jours de là, Stairs assura le Régent que le Prétendant devoit arriver un tel jour à Châlons en Champagne; sur quoi Contades, major des gardes françaises, fut envoyé de ce côté-là pour tâcher de le trouver, et le ramener à Bar : mais il n'eut garde de le rencontrer; car, outre qu'il y avoit déjà plusieurs jours qu'il étoit passé, il avoit pris une route détournée. A son retour, Contades fit de beaux contes à Stairs de tout ce qu'il avoit fait, dont celui-ci fit semblant d'être content, quoique dans le fond il jugeoit bien que le Régent n'avoit pas grande envie d'empêcher le passage du Prétendant, et que Contades n'avoit eu aucune envie de réussir dans sa commission.

Stairs avoit pareillement envoyé de tous côtés des émissaires, pour tâcher de découvrir la marche du Prétendant; mais ce prince étoit si bien déguisé, et marchoit si peu accompagné, qu'il n'en put jamais être informé que trop tard pour en faire usage.

L'on a dit aussi dans le monde que Stairs avoit employé des gens pour assassiner le roi Jacques : je dois cette justice à la vérité qu'après avoir examiné à fond toutes les raisons qu'on alléguoit pour prouver cette accusation, je les ai toutes trouvées frivoles; et quoique Stairs fût un grand wigh, et par conséquent ennemi juré du parti jacobite, je le crois pourtant trop homme d'honneur pour avoir jamais eu une pareille pensée. Le duc de Marr, dont les intérêts étoient bien opposés à ceux de Stairs, en a toujours parlé de la même manière; et quand il dit du bien de son ennemi, on doit l'en croire.

Le duc d'Ormond étoit parti de Paris à peu près en même temps que le roi Jacques de Bar : il s'étoit embarqué en Normandie avec une vingtaine d'officiers, et vingt-cinq cavaliers du régiment de Nugent, qui se trouvoit pour lors en quartier de ce côté-là. Une tempête le força de relâcher; puis, étant de nouveau retourné sur les côtes d'Angleterre, il revint sans oser y débarquer, ayant appris que le roi Georges, instruit par le colonel Maclaine des projets formés dans l'ouest, y avoit envoyé un corps de troupes, et fait arrêter nombre de personnes. Ce Maclaine étoit l'homme de confiance dont le duc d'Ormond s'étoit servi pour conduire toutes ses pratiques; c'étoit lui qui avoit concerté, avec les seigneurs les plus accrédités du pays, les mesures pour le soulèvement général, et qui s'étoit aussi accordé avec les officiers de la garnison de Plymouth sur la manière dont ils devoient se saisir de cette place. Georges commença par changer la garnison de Plymouth, fit entrer dans Bristol un régiment d'infanterie, et fit toutes les dispositions con-

venables pour empêcher l'exécution des desseins d'Ormond. Cela ne lui fut pas difficile, en étant instruit à fond par Maclaine : de plus, milord Lansdown et le chevalier Windham, principaux arcs-boutans de toute cette affaire, ayant été découverts et arrêtés, il ne se trouva plus de chef capable de remédier à ce contre-temps, et tous les gentilshommes du pays effrayés firent dire au duc d'Ormond qu'ils ne pourroient plus le joindre, selon qu'ils s'y étoient engagés.

Je ne puis m'empêcher de faire encore une observation sur le ridicule du projet d'Ormond. Quand il quitta Richemont, que ne s'en alloit-il tout droit dans l'ouest? Ses amis étoient alors en liberté; ils étoient dans les meilleures dispositions du monde : il y avoit deux à trois cents officiers réformés qui l'attendoient, et Georges n'avoit aucunes troupes pour s'opposer à lui. Croyoit-il que de passer par la France lui donneroit un relief? et ne devoit-il pas considérer qu'en fait de soulèvement il ne faut pas laisser refroidir les esprits; que chaque moment est précieux, et que celui qu'on perd ne peut plus se retrouver?

Le roi Jacques, en même temps qu'il donna ordre au duc d'Ormond de partir de Paris pour l'Angleterre, m'envoya aussi une commission et un ordre en forme pour me rendre en Ecosse, et y prendre le commandement de l'armée. Comme je m'étois, du consentement de ce prince, fait naturaliser Français; qu'ainsi j'étois devenu sujet du roi Très-Chrétien; que j'étois de plus officier de la couronne de France, engagé par plusieurs sermens à ne sortir du royaume qu'avec permission par écrit, et que, loin de me le permettre en cette occasion, le feu Roi et le Régent me l'avoient

expressément défendu, je ne crus pas qu'en honneur et en conscience je pusse déférer à l'ordre que j'avois reçu.

Milord Bolingbrocke devoit rester à Paris pour veiller aux intérêts du roi Jacques, et tâcher de lui fournir tout ce dont il avoit besoin. L'affaire étoit d'autant plus difficile, que le Régent, malgré ses bonnes intentions, ne vouloit pas paroître : il avoit chargé de ce soin M. Le Blanc et le petit Renault. Ces messieurs faisoient espérer à Bolingbrocke qu'ils lui donneroient des armes; mais il eut beau les faire solliciter sous main (car ils n'osoient le voir eux-mêmes), jamais il n'en tira rien que de belles paroles; et, pour dire la vérité, je crois que le Régent, commençant à avoir mauvaise opinion de cette entreprise, n'étoit pas trop porté à exécuter ce qu'il avoit fait espérer : de plus, parmi nos gens il y avoit des cabales qui ne contribuoient pas peu à faire échouer toutes choses. Bolingbrocke étoit haï des Irlandais, qui ne cessoient de crier contre lui : le duc d'Ormond, homme foible, se laissa aller aux jalousies qu'on lui inspiroit, comme si Bolingbrocke n'avoit pas pour lui assez d'égards. La Reine, et ceux en qui elle avoit plus de confiance à Saint-Germain, étoient très-mécontens de ce qu'il ne les consultoit pas continuellement, et de ce qu'il ne leur disoit pas régulièrement tout ce qu'il faisoit. Des femmes même à Paris, qui vouloient être ministres, et qui avoient trouvé moyen par des souterrains de s'introduire auprès du duc d'Orléans, s'acharnèrent à décrier Bolingbrocke auprès de ce prince. En effet, je trouvai, dans plusieurs conversations que j'eus avec lui, qu'il étoit

mécontent de Bolingbrocke; et ce qui paroîtra plus extraordinaire, c'est que la seule raison qu'il m'en donna fut qu'il s'adressoit à ces femmes pour le tourmenter depuis le matin jusqu'au soir. Je l'assurai qu'il ne le faisoit que parce qu'il ne savoit par où pouvoir d'ailleurs parvenir à Son Altesse Royale. Sur cela il me dit qu'il eût à s'adresser au maréchal d'Huxelles, et à nul autre; moyennant quoi il l'écouteroit volontiers. Bolingbrocke dans l'instant rompit toute liaison avec ces femmes, lesquelles, déjà mal disposées en sa faveur, et irritées par le changement de sa conduite, se déchaînèrent contre lui. Le Régent même me le dit, et m'ordonna en même temps d'assurer Bolingbrocke qu'il étoit content de lui. Cependant rien ne se faisoit pour le roi Jacques de la part de la France, et tout aboutissoit à des espérances dont on ne voyoit nul effet.

Le roi d'Espagne en agit avec plus de franchise; car, sur la représentation que nous lui fîmes du besoin que le roi Jacques avoit d'une somme d'argent, il nous envoya cent mille écus en lingots d'or, que nous fîmes partir aussitôt avec mon fils, le chevalier Areskin et M. de Bulkeley; mais tout sembloit conspirer pour ruiner nos projets : le vaisseau où ils étoient fit naufrage sur la côte d'Ecosse, et ils n'eurent que le temps de se sauver la nuit dans la chaloupe, sans pouvoir emporter les lingots, qu'ils avoient cachés dans le fond du bâtiment.

J'ai déjà dit que, sur la représentation de Stairs, l'on avoit arrêté au Havre les armes qui y étoient embarquées : il nous restoit outre cela trois mille fusils, qui par bonheur étoient dans un vaisseau au bas de

la Seine : nous voulions les envoyer en Ecosse ; mais le duc d'Ormond, qui n'avoit en tête que son expédition d'Angleterre, les garda, en dépit que nous en eussions ; de manière qu'ils n'ont jamais servi de rien.

Le roi Jacques, à son arrivée en Ecosse, y trouva les affaires dans un état déplorable. Son armée, que le duc de Marr, par ses lettres, avoit fait monter à seize mille hommes, ne consistoit plus qu'en quatre ou cinq mille, mal armés, mal en ordre, et dépourvus de tout. Il ne laissa pas de se rendre à Perth, afin de voir ce que pourroit produire sa présence : il manda aux marquis de Huntley et de Séafort de le venir joindre ; mais le premier ayant déjà fait sa paix, s'excusa sur la mauvaise saison, et sur ce qu'il ne pourroit de quelque temps rassembler ses vassaux, qui s'étoient retirés chez eux. Le second alléguoit les mêmes raisons, outre qu'il ne pouvoit laisser son pays exposé aux invasions de Sutherland. Le roi Jacques ne pouvant faire venir ces messieurs, leur envoya des officiers et de l'argent, afin de les maintenir dans ses intérêts.

[1716] Cependant Argyle, malgré la rigueur de la saison, faisoit tous les préparatifs nécessaires pour marcher en avant dès que les six mille Hollandais l'auroient joint : aussi avoit-il fait venir nombre de pionniers pour lui ouvrir les chemins au travers de la prodigieuse quantité de neige qui étoit tombée ; il avoit rassemblé tous les chariots du pays, pour porter non-seulement ses munitions de guerre et de bouche, mais aussi du bois et du charbon pour chauffer ses troupes ; il avoit un très-grand train d'artillerie, en un mot tout ce qu'il falloit tant pour sa subsistance

que pour un gros siége. Il se mit en marche le 9 février d'auprès de Sterling, et campa le premier jour à Dumblain, le lendemain à Auchtérader, où s'étoit donnée la bataille; et le 11 il arriva à Tullibardinn, à huit milles de Perth. Cette dernière ville n'avoit d'autres fortifications qu'une simple muraille; et quoique Marr y eût fait travailler, le manque d'outils, de matériaux, d'argent, et de gens entendus, joint au mauvais temps, avoit été cause que les fortifications étoient très-peu de chose. A la vérité il y avoit vis-à-vis un poste en soi-même très-bon, étant couvert par la rivière, qui est très-large, et qu'on ne peut passer à gué qu'à dix milles au-dessus, dans un pays de montagnes de difficile accès. Malheureusement le froid étoit si excessif, que toutes les rivières étoient entièrement gelées; de manière que les ennemis la traversèrent comme s'il n'y avoit eu qu'une plaine. Cette raison, et le mauvais état de sa petite armée, inférieure de moitié à celle d'Argyle, détermina le roi Jacques à quitter Perth. Il l'abandonna le 11, et se retira à Dundée, d'où il se rendit à Montrose avec une partie de ses troupes, et envoya l'autre à Bréchin. Le chevalier Areskin, qui vint en France de sa part donner avis de cette démarche, me dit positivement que le Roi avoit dessein de se retirer vers le nord à mesure que les ennemis avanceroient, et qu'un peu en deçà d'Aberdeen il étoit résolu de tenir ferme, y ayant un poste excellent, que cinq cents hommes défendroient contre dix mille. La droite de ce poste étoit appuyée aux grandes montagnes, et la gauche à la mer : un marais impraticable, que l'on ne pouvoit passer que sur une chaussée, couvroit tout le front.

Mais, deux jours après l'arrivée du chevalier Areskin, nous apprîmes que, sur l'approche d'Argyle, le roi Jacques avoit fait marcher ses troupes vers le nord; qu'il s'étoit, de sa personne, embarqué avec Marr et quelques autres, et qu'il étoit arrivé en France. Il laissa le commandement au général Gordon, lui ordonnant de tâcher d'obtenir de l'ennemi des conditions pour ceux qui étoient dans son parti. Il est naturel de croire que, dès que les montagnards et autres surent le départ de leur roi, il ne fut plus question que de se disperser et de se cacher.

Ainsi finit dans un instant cette entreprise : tout le pays se soumit au duc d'Argyle, qui s'étoit avancé à Aberdeen; et ceux qui ne crurent pas pouvoir obtenir de pardon se retirèrent dans les îles, d'où ensuite ils passèrent en France. Mon fils et M. de Bulkeley, que le roi Jacques n'avoit pas emmenés avec lui, ne pouvant se résoudre à se cacher dans les montagnes comme d'autres, se hasardèrent à venir du nord d'Ecosse à Edimbourg. Personne ne les découvrit; et après avoir resté huit jours dans cette capitale, ils louèrent un bâtiment qui les débarqua en Hollande, d'où ils gagnèrent au plus tôt la France. Le Régent, à la sollicitation de milord Stairs, leur fit ôter leurs emplois, aussi bien qu'à tous ceux qui avoient été en Ecosse. En ôtant le régiment à mon fils, on me le rendit.

L'on sera peut-être curieux de savoir pourquoi le roi Jacques revint si tôt d'Ecosse, et pourquoi, selon ce que nous avoit assuré le chevalier Areskin, il ne s'étoit pas retiré au poste en deçà d'Aberdeen : tout ce que j'en ai pu découvrir est que Marr lui avoit per-

suadé qu'il n'étoit plus possible de soutenir l'entreprise; que ce seroit ruiner totalement ceux de son parti; et qu'ainsi il falloit, par sa retraite, leur donner lieu de faire un accommodement que sa présence rendoit impraticable. Il est vrai que cette réflexion auroit pu être faite avant le départ d'Areskin; mais je suis convaincu que s'il y a eu une faute commise, elle n'est venue que de la trop grande déférence de ce jeune prince aux avis d'autrui.

Le Roi vint secrètement à Saint-Germain, où il demeura quelques jours : de là il en alla passer huit auprès de Neuilly, et fut ensuite à Châlons en Champagne, pour y attendre la réponse du duc de Lorraine. Ce prince faisoit quelques difficultés de lui permettre de revenir en Lorraine, à cause des égards qu'il se croyoit obligé d'avoir pour le roi Georges : il lui conseilla donc d'aller aux Deux-Ponts, l'assurant toutefois que si le roi de Suède ne l'y vouloit pas souffrir, il le recevroit dans ses Etats, au hasard de ce qui lui en pourroit arriver. Le roi Jacques, très-mécontent de cette réponse, aussi bien que de ce que le prince de Vaudemont lui conseilloit la même chose, s'en alla à Avignon, où les ducs d'Ormond, de Marr, et nombre d'autres seigneurs, se rendirent auprès de lui.

Pendant le séjour que le roi Jacques avoit fait auprès de Paris, il avoit congédié milord Bolingbrocke de la manière du monde la plus offensante. Il lui avoit fait, à son retour d'Ecosse, une réception très-gracieuse, et lui avoit témoigné une confiance entière : enfin, après lui avoir donné ses ordres sur plusieurs choses dont il le chargeoit, et lui avoir surtout recommandé de se dépêcher de le suivre, il fit semblant de

partir de la Malmaison pour Châlons; mais au lieu de cela il s'en alla chez mademoiselle de La Chausseraye, auprès de Neuilly. Au bout de deux jours, il envoya le duc d'Ormond redemander les sceaux à milord Bolingbrocke, qui fut très-surpris d'un pareil message, et les rendit sur-le-champ. Ce prince publia, pour raison de ce qu'il venoit de faire, que milord Bolingbrocke avoit totalement négligé d'envoyer en Ecosse aucun secours d'armes, d'argent, etc., et que cela étoit cause du mauvais succès de ses affaires. Les brouillons de Saint-Germain ajoutoient qu'il n'avoit tenu qu'à lui d'avoir du Régent toutes sortes de secours, mais qu'il ne l'avoit pas voulu, afin de ruiner le Prétendant, qu'il trahissoit sous main : mais la véritable raison de sa disgrâce procédoit d'autres motifs; l'on pourroit même croire que le roi Jacques, qui désiroit de se disculper de tout ce que la malice de ses ennemis pourroit inventer contre lui, n'étoit pas fâché qu'on rejetât tout sur Bolingbrocke. D'un autre côté, le duc d'Ormond avoit toujours été jaloux de Bolingbrocke, qu'il regardoit comme un génie supérieur, et par conséquent comme devant toujours avoir plus de crédit que lui. Mille petits politiques, qui ne trouvoient point leur compte avec un ministre aussi éclairé, et qui se croyoient assurés de tout faire et tout savoir si Ormond gouvernoit, ne cessoient d'animer ce dernier contre lui, et de rendre ses moindres actions odieuses. Marr avoit aussi son intérêt particulier en vue : il vouloit faire croire au public que s'il avoit été secouru par Bolingbrocke, son entreprise auroit réussi; il vouloit de plus être le seul ministre, et tout gouverner; et pour cela il falloit nécessairement

éloigner Bolingbrocke; car, connoissant le petit génie du duc d'Ormond, il ne craignoit pas de le trouver dans son chemin. Mademoiselle de La Chausseraye, et plusieurs autres femmes que j'ai marqué ci-devant être fâchées contre Bolingbrocke à cause qu'il ne les consultoit plus, se joignirent au reste des assaillans; et il y a apparence que les ministres de Saint-Germain, s'ils ne poussèrent pas à la roue, du moins ne s'opposèrent pas à ce renvoi. Il faudroit être dépourvu de tout bon sens pour ne pas voir la faute énorme que le roi Jacques faisoit en chassant le seul Anglais capable de manier ses affaires; car, quoi qu'en puissent dire quelques personnes plus passionnées que sensées, de l'aveu de toute l'Angleterre, Bolingbrocke est un des plus habiles ministres qu'il y ait eus. Il est né avec des talens supérieurs, qui l'ont élevé, quoique très-jeune, aux plus hauts emplois; il étoit, de plus, très-accrédité parmi les chefs du parti tory, dont, pour ainsi dire, il étoit l'ame. N'étoit-ce pas la plus grande faute de se défaire d'un tel homme dans le temps où l'on en avoit le plus de besoin, et où il ne convenoit pas de se faire de nouveaux ennemis? Quand même il auroit failli, la prudence vouloit que l'on trouvât un moyen plus doux pour lui ôter le maniement des affaires, et il auroit été facile de le trouver : il n'y avoit qu'à lui insinuer qu'à cause de la froideur qui étoit entre lui et Ormond, il ne convenoit pas qu'ils fussent ensemble; que, de plus, sa présence à Paris étoit nécessaire pour veiller de plus près à tout ce qui se passeroit. L'on pouvoit même lui faire dire avec franchise que, pour des raisons particulières, l'on ne croyoit pas devoir se servir de lui plus long-temps : je con-

nois assez son humeur et son caractère pour assurer qu'il auroit demandé de lui-même à quitter. Mais de lui faire un affront public, et de vouloir noircir sa réputation dans le monde, c'est une action incompréhensible : aussi a-t-elle ôté au roi Jacques beaucoup plus d'amis qu'il ne croit.

Comme j'ai été en partie témoin de ce que Bolingbrocke a fait pour le roi Jacques pendant qu'il s'est mêlé de ses affaires, je lui dois cette justice qu'il n'a rien omis de ce qu'il pouvoit faire : il a remué ciel et terre pour obtenir des secours, mais la cour de France l'a toujours amusé; et quoiqu'il le vît et qu'il s'en plaignît, il n'y avoit pourtant point d'autre puissance à qui il pût s'adresser. De plus, les cabales dont j'ai déjà parlé le contrecarroient en tout. Le roi Jacques lui fit quelque temps après demander toutes les lettres qu'il lui avoit écrites, et il les rendit sur-le-champ, sans même en garder de copie. Le duc de Marr lui joua un assez vilain tour : il lui dit qu'étant accablé d'affaires, il n'avoit point gardé de minutes de ses lettres; qu'ainsi il le prioit de les lui prêter pour en prendre des copies. Bolingbrocke les donna, et il n'a jamais pu les ravoir.

Au mois d'avril, je fus nommé commandant en Guienne, à la place du maréchal de Montrevel, qui devoit aller en Alsace. La cause de ce changement venoit de ce que le duc d'Orléans étoit bien aise d'avoir en ce pays-là une personne sur qui il pût compter, d'autant qu'il n'avoit pas lieu de se fier à M. le duc du Maine, dont le second fils étoit gouverneur de cette province; il avoit même, dans cette vue, eu intention de me donner aussi le commandement du

Languedoc, et je devois faire ma résidence à Toulouse, qui se trouve au centre de ces deux provinces: mais je représentai que cela pourroit m'attirer des envieux, et de plus donner occasion à des raisonnemens qu'il valoit mieux éviter; qu'en cas de besoin il seroit toujours assez à temps de m'envoyer la commission.

Le duc du Maine, fâché de ce que le duc d'Orléans m'avoit destiné pour la Guienne sans lui en avoir parlé auparavant, fit tout ce qu'il put pour l'empêcher; et ne pouvant y réussir, il s'avisa, pour me donner une mortification, de faire insérer dans mes patentes : *Sous l'autorité de son fils le comte d'Eu*. Il prétendoit que c'étoit un privilége appartenant aux princes du sang. Dès que je le sus, je déclarai que s'il ne prouvoit cet usage, je n'accepterois pas l'emploi à ces conditions, ne voulant pas être le premier à faire une planche si contraire à la dignité de maréchal de France; que nous savions fort bien la différence qu'il y avoit de nous à un prince du sang; que nous leur rendrions toujours toutes sortes de respects; mais qu'en fait de commandement nous ne pouvions obéir à aucun absent, qu'au Roi et au Régent. M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat, me vint trouver de la part du duc d'Orléans, pour me montrer les exemples sur la prétention du duc du Maine, et pour me dire que Son Altesse Royale s'attendoit que je n'y ferois aucune difficulté. Je répondis que les exemples qu'il m'alléguoit faisoient pour moi; et qu'ainsi j'aurois l'honneur d'en parler moi-même à Son Altesse Royale. En effet, j'allai au Palais-Royal, et fis voir clairement au prince qu'on lui en avoit imposé. Toutefois, comme le Régent, en quelque sorte, s'étoit engagé

avec le duc du Maine dans cette affaire, il ne savoit plus comment en sortir : il fit agir le duc de Noailles et plusieurs autres pour me persuader de céder, mais je demeurai ferme dans ma résolution; si bien que pendant deux mois je fus incertain de mon sort. A la fin le Régent voyant que j'étois inébranlable, et d'ailleurs la plupart des maréchaux de France mes confrères prenant hautement mon parti, il fit refaire mes patentes à l'ordinaire, et je partis au mois de juillet pour Bordeaux. Le maréchal de Montrevel auroit pu dès le premier jour finir la dispute, en montrant ses lettres patentes renouvelées trois mois avant la mort du feu Roi, et par conséquent depuis que les légitimés avoient eu le rang et le titre de princes du sang : mais, pour ne pas se brouiller avec le duc du Maine, il ne le dit qu'après la décision. Le marquis de La Vrillière, qui avoit expédié les patentes du maréchal de Montrevel, auroit aussi dû le dire au Régent; mais l'envie de faire sa cour au duc du Maine lui fit taire la vérité, et le fit passer en cette occasion par dessus les devoirs de son emploi.

SUITE ABRÉGÉE

DES MÉMOIRES,

D'après les lettres du maréchal de Berwick, et principalement sa correspondance avec les ministres.

Le maréchal de Berwick avoit déjà fait à l'âge de quarante-quatre ans vingt-six campagnes, et rempli une grande carrière. La longue guerre dont l'Europe sortoit l'avoit mis en occasion de faire connoître, à la tête des armées, ses talens pour un art qui en demande plus qu'aucun autre pour y exceller, l'art des héros, et cela pendant les onze dernières campagnes (toutes heureuses et glorieuses) où il avoit commandé : chose bien digne de remarque, principalement dans cette guerre malheureuse, où la victoire, accoutumée autrefois à suivre constamment nos drapeaux, sembloit presque partout ailleurs les avoir abandonnés. Une autre carrière vint encore s'ouvrir au maréchal de Berwick.

Il arriva à Bordeaux au mois de juillet 1716, pour prendre le commandement de la province de Guienne. Le Régent, qui connoissoit tout son mérite, et qui s'étoit proposé de l'employer utilement pour l'Etat, auroit voulu, comme on l'a déjà vu, ne pas borner les soins du maréchal au commandement de cette seule province. Il avoit dès 1705 fait voir en Languedoc, où il commanda dans un temps critique et difficile,

qu'il n'étoit pas moins propre au gouvernement civil qu'au commandement des armées : les hommes de génie le sont presque à tout. Le Régent lui écrivoit, à son arrivée à Bordeaux : « Rien n'est difficile entre « vos mains, et je vous prie de compter toujours sur « mon amitié. » Elle étoit fondée cette amitié sur l'estime et la confiance entière dont ce prince honoroit le maréchal, par la connoissance qu'il avoit acquise par lui-même de sa probité et de ses talens dans la campagne d'Espagne, qu'ils avoient faite ensemble en 1707, occasion qui servit à les unir pour toujours. Le Régent n'avoit pas beaucoup de foi aux honnêtes gens; mais il disoit que s'il y avoit un parfaitement honnête homme dans le monde, c'étoit le maréchal de Berwick.

[1717] Toutes les parties de l'administration étoient pendant la régence régies par des conseils, qui donnoient aux commandans des provinces une correspondance fort multipliée : il suffit de lire celle du maréchal de Berwick pour être convaincu du cas infini que les différens personnages de ces conseils faisoient de sa personne. Plusieurs étoient liés avec lui par l'amitié; tous lui accordoient la plus grande estime.

Quoique sa réputation de sévérité eût, avant son arrivée en Guienne, disposé la province, et particulièrement la ville de Bordeaux, à redouter son administration, et que, dans tout le temps qu'il y commanda, il eût continuellement avec le parlement des discussions, cependant il fut bientôt connu, et alors « il fut aimé de tout le monde, dit le président de « Montesquieu; et il n'y avoit point de lieu où ses

« grandes qualités aient été plus admirées. » La noblesse avoit en lui une confiance entière, et souvent les gentilshommes le prenoient pour le juge de leurs différends.

Dans toutes ses discussions avec le parlement, il eut toujours raison : mais quoique le ministre décidât en toute occasion suivant ses vues, parce qu'elles se trouvoient toujours évidemment les meilleures, il employoit ensuite dans l'exécution des ordres du Roi tant de prudence et de modération, qu'il étoit impossible même aux officiers du parlement de ne pas reconnoître qu'il n'avoit mis dans les affaires aucun amour propre, et que celui de la justice, de l'ordre et du bien général l'avoit uniquement guidé. S'il se décidoit toujours par lui-même, c'est qu'il pensoit que celui qui étoit chargé des affaires se trouvant plus intéressé qu'aucun autre au succès, devoit être par cette raison plus intéressé aussi à prendre le bon parti ; mais ce n'étoit qu'après avoir écouté ceux qui devoient l'être, et qui étoient capables de l'éclairer et de l'instruire sur ce qu'il falloit savoir : aussi personne ne montroit ensuite plus de fermeté. Comme cette fermeté étoit le fruit de l'examen le plus approfondi, et qu'elle tendoit toujours au bien, jamais il n'y en eut de plus éloignée de l'opiniâtreté.

On n'entrera point dans le détail d'un grand nombre d'affaires peu intéressantes qui occupèrent le maréchal de Berwick : il suffit d'avoir montré ses principes, dont il ne s'écartoit jamais dans l'application.

[1718] Le parlement de Bordeaux, au mois d'avril 1718, voulut user du droit de remontrances, que le Régent avoit fait rendre à tous les parlemens par la

déclaration du 15 septembre 1715. Il refusa d'enregistrer les lettres patentes accordées à l'hôpital général de Saint-André. Ses délibérations avoient été très-vives. On jugea qu'il s'étoit écarté des règles et des dispositions de la déclaration même qui l'avoit rétabli dans les fonctions qu'il exerçoit; il ne devoit en user, par cette déclaration [1], que sur les objets qui regardoient le bien public du royaume : celui dont il s'agissoit ne concernoit qu'une affaire particulière. M. d'Argenson, garde des sceaux, manda cependant au premier président et au procureur général que Son Altesse Royale vouloit bien recevoir les remontrances du parlement, mais à condition qu'elles seroient faites dans le délai prescrit par la même déclaration, et sans députation. Cependant le président Le Breton avoit été nommé député, et étoit parti pour la cour sans en demander la permission. Cette démarche, dont il ne pouvoit se dispenser, auroit en quelque sorte corrigé sa nomination irrégulière.

Le maréchal de Berwick se croit obligé de rendre compte à Son Altesse Royale de tout ce qui se passe : M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat de la province, instruit de son côté le maréchal que M. le Régent est déterminé à n'avoir aucun égard aux représentations du parlement, qui lui paroissoient n'en point mériter; qu'il envoie à M. de Courson, intendant de la province, une lettre de cachet pour l'avocat général Dudon, par laquelle il est relégué à Auch. La cour le regardoit comme le plus répréhensible, pour s'être opposé aux lettres patentes avec plus de vivacité qu'aucun membre du parlement, contre le devoir de

1) Lettre de M. d'Argenson, garde des sceaux, 10 avril 1718.

sa charge d'avocat pour le Roi [1], qui auroit dû plutôt le porter à les soutenir. M. d'Argenson, dans sa réponse au maréchal de Berwick sur cette affaire, finit par lui dire : « On ne doit pas présumer que cette « compagnie prenne en cette occasion d'autre parti « que celui de se conformer aux intentions de Son « Altesse Royale ; et Son Altesse Royale ne doute pas « aussi que votre autorité et votre attention suivie, « qui savent pourvoir aux moindres incidens, ne pré- « viennent les suites de celui-ci. » M. le Régent marque de sa propre main au maréchal de Berwick : « J'ai « donné des ordres très-précis pour arrêter l'exécu- « tion des délibérations du parlement à cet égard ; et « je pense comme vous qu'il est très-important de « prévenir dès le commencement de pareilles entre- « prises. »

Le parlement, dit Pasquier quelque part, *est une bonne pièce dans l'Etat ;* et l'on peut ajouter que ses remontrances sont d'un excellent usage : mais il doit s'en servir avec prudence et retenue ; l'abus même en est dangereux, et le ministère ne peut trop y surveiller. C'est de cet abus qu'il faut entendre la lettre du Régent.

Le président Le Breton, arrivé à la cour, fut réprimandé par le garde des sceaux, et eut ordre de s'en retourner à Bordeaux. La cour prit le parti d'envoyer des lettres de jussion : le maréchal de Berwick se trouva au parlement à leur lecture ; il y opina à la soumission, mais en montrant en même temps un vif intérêt pour le parlement. Le Régent fut obéi ; les lettres patentes en faveur de l'hôpital de Saint-André

[1] Lettre de M. de La Vrillière, 19 avril 1718.

furent enregistrées purement et simplement, et l'affaire finit. La lettre de cachet de l'avocat général Dudon fut révoquée, à la prière du maréchal de Berwick; on fit passer l'ordre par ses mains : toute cette affaire avoit été conduite par ses avis. Le garde des sceaux lui marquoit : « Les ordres de Son Altesse « Royale sont entièrement conformes à vos avis, où « la prudence et le zèle du service du Roi paroissent « toujours. »

La France commençoit à peine à goûter les douceurs d'une paix dont elle avoit encore un extrême besoin, lorsque l'ambition du cardinal Alberoni, premier ministre d'Espagne, vint la troubler par les projets qu'il enfanta. Il vouloit faire rentrer cette puissance dans toutes les possessions qu'elle avoit cédées par le traité d'Utrecht. Déjà il s'étoit emparé de la Sardaigne : vingt-cinq à trente mille Espagnols étoient débarqués en Sicile pour en faire la conquête; il faisoit armer une flotte à Cadix; tout étoit en mouvement dans les ports du royaume.

On comprit dès 1718 que la France seroit forcée d'en venir à une rupture ouverte avec l'Espagne, et même d'y porter une guerre offensive, pour remplir les engagemens qu'elle avoit pris avec ses nouveaux alliés l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande, et pour obliger Philippe V à abandonner des projets qui n'alloient à rien moins qu'à troubler l'Europe entière, et à causer de tous côtés des révolutions. La guerre ne fut pourtant déclarée qu'au mois de janvier 1719 : toute l'année précédente s'étoit passée à négocier avec le cardinal Alberoni, qui amusoit la France et l'Angleterre pour éloigner le moment de la rupture avec

ces deux cours, et se donner le temps de préparer tout ce dont il croyoit que dépendoit la réussite de ses projets. Il osoit se flatter d'ôter, par ses intrigues et par des soulèvemens, la régence au duc d'Orléans, de la faire donner à Philippe v, et de l'armer par là de toute la puissance de France : il entroit aussi dans ses vues d'opérer une révolution en Angleterre, d'y rétablir le roi Jacques sur le trône de ses pères, et de s'en faire un allié, en chassant son rival. Les autres instrumens dont il devoit se servir, et qu'il comptoit mettre en œuvre, étoient d'un côté le Turc, d'un autre le roi de Suède. On voit que tout l'édifice d'Alberoni n'étoit fondé que sur des espérances véritablement chimériques, et sur le concours de plusieurs événemens peu vraisemblables, qu'il n'auroit pas dû se flatter pouvoir se procurer. Il eut cependant l'adresse de faire adopter au roi d'Espagne ses vastes projets, aussi injustes que téméraires, quoique ce prince, avec de la singularité, eût naturellement le cœur droit et l'esprit juste.

Des lettres interceptées du prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à la cour de France, et qui étoient écrites au cardinal Alberoni, découvrirent tout le complot. Le Régent prit sur-le-champ le parti de renvoyer l'ambassadeur, et de le faire accompagner jusqu'à la frontière par un gentilhomme ordinaire du Roi. On fit imprimer les lettres interceptées : elles étoient trop claires pour laisser le moindre doute sur les menées du prince de Cellamare et du cardinal Alberoni. Le duc du Maine fut arrêté, et envoyé au château de Dourlens ; la duchesse du Maine à celui de Dijon ; et plusieurs personnes qui leur étoient at-

tachées furent mises à la Bastille. Le prince de Dombes et le comte d'Eu eurent ordre de s'éloigner de la cour, et le cardinal de Polignac eut celui de se tenir à son abbaye d'Anchin. Il ne fut plus question que de s'occuper des préparatifs pour l'ouverture de la campagne.

Le maréchal de Berwick fut choisi pour commander l'armée, par la confiance singulière que le Régent prenoit en lui à tous égards : il étoit cependant un des Français les plus affligés de cette guerre, quelque juste et forcée qu'elle fût de la part de la France. Outre les raisons communes à tout Français, il s'en trouvoit pour lui de particulières : il avoit sauvé deux fois l'Espagne; les bienfaits qu'il avoit reçus de Philippe v l'attachoient plus particulièrement à ce prince; il devoit, d'un autre côté, de la reconnoissance au Régent, qui étoit attaqué personnellement dans cette guerre. Mais toutes ces considérations, dans le maréchal de Berwick, cédoient toujours au devoir le plus fort : c'en étoit un pour lui indispensable, comme commandant alors en Guienne et sur les frontières d'Espagne, d'exécuter les ordres qu'il recevoit d'attaquer ce royaume, sans avoir été au devant de ces ordres. Un refus de servir eût été contre un devoir actuel dont il n'étoit point à temps de se soustraire, et d'un exemple dangereux, qui eût même pu être regardé en quelque sorte comme criminel, s'il eût entraîné après lui un grand nombre d'imitateurs : il obéit donc, parce qu'il devoit obéir.

Il avoit été mandé à la cour dès le mois de septembre pour faire les arrangemens de la campagne, et il étoit de retour depuis quelque temps à Bor-

deaux, lorsqu'il envoya ses plans et ses projets à Son Altesse Royale pour les arrêter définitivement, et pour recevoir ses derniers ordres.

[1719] Personne n'avoit plus de capacité que le maréchal de Berwick pour embrasser à la fois tout un objet, quelque vaste qu'il fût. Il avoit employé ce talent dans les quatre campagnes défensives qu'il avoit faites sur la frontière d'Italie dans la guerre de la succession; il eut encore occasion de le montrer cette année.

La frontière de France et d'Espagne présente une étendue de plus de cent lieues, depuis Bayonne jusqu'à Perpignan et Collioure. Comme il n'étoit pas possible d'attaquer à la fois l'Espagne dans tous les points d'une si grande étendue, en attaquant un côté il falloit pourvoir en même temps à la défense de tous les autres. Cet objet étoit d'autant plus essentiel qu'on avoit affaire à Alberoni, c'est-à-dire à un ennemi hardi et entreprenant jusqu'à l'excès. Le maréchal calcule donc; il combine les forces des ennemis avec les siennes, les vues différentes qu'ils pourroient avoir, et les divers mouvemens qu'il leur seroit possible de faire; et, sur toutes ces combinaisons, il forme ses plans d'attaque et de défense. On voit, par ses lettres et ses dépêches aux ministres, qu'il a tout prévu et tout disposé : il y indique d'avance tout ce qu'il fera dans la campagne, suivant les diverses circonstances où il se trouvera; et les événemens parurent s'y conformer.

Le maréchal de Berwick auroit voulu pouvoir commencer l'offensive par le siége de Pampelune : de fortes raisons l'y déterminoient. Quel étoit en effet

l'objet de la guerre contre l'Espagne? c'étoit de tâcher de la ramener par la crainte : il falloit pour cela la convaincre que la France agissoit sérieusement contre elle, et sans nul égard pour la liaison du sang; ce que le roi d'Espagne et son ministre ne vouloient pas se persuader. Rien n'étoit plus capable de les en convaincre que la prise de cette importante place, qui ouvroit à l'armée le chemin de Madrid; d'ailleurs cette expédition la conduisoit dans un pays abondant en subsistances, et où l'on pouvoit la faire vivre pendant la campagne, et y prendre ensuite des quartiers d'hiver, au soulagement de nos finances. Enfin comme cette offensive s'éloignoit moins du centre de la frontière, elle se combinoit mieux que toute autre avec la défensive qu'il falloit faire en même temps des autres côtés. L'entreprise ne put pas cependant s'exécuter; les préparatifs pour un grand siége comme celui de Pampelune sont immenses, et la cour n'avoit pas donné assez à temps les ordres qui dépendoient d'elle. Tout n'auroit pu être prêt qu'à la fin de la campagne; et il y auroit eu de trop grands inconvéniens à craindre si l'on avoit entrepris le siége si tard. On remit donc cette entreprise à la seconde campagne (qui heureusement n'eut pas lieu parce que la paix se fit dans l'intervalle), et l'on se détermina aux siéges de Fontarabie et de Saint-Sébastien.

Pendant ces expéditions, qui devoient se faire tout-à-fait à notre droite, on avoit à couvrir la Navarre, le Béarn, et tout le reste de la frontière. Le maréchal avoit eu soin d'aller pendant l'hiver reconnoître par lui-même tous les passages : il chargea M. de Joffreville de cette défense, et lui donna

pour cela quinze bataillons et vingt escadrons, qu'il répandit le long des Pyrénées, et qui étoient à portée de se réunir au premier ordre, et de se soutenir les uns les autres. L'objet de ce corps étoit d'arrêter dans quelque bon poste l'ennemi, s'il venoit à passer les montagnes avec des forces supérieures, et de donner le temps au maréchal de Berwick d'arriver avec des renforts suffisans pour lui faire rebrousser chemin.

Afin d'assurer davantage les différentes parties de cette défensive, M. de Bonas, maréchal de camp, fut chargé avec sept bataillons de s'emparer du château de Castel-Léon, qui, quoique de la domination d'Espagne, se trouve du côté de la France au pied des Pyrénées. Il fut obligé d'y ouvrir la tranchée le 30 mai, de mettre son canon en batterie, et de faire brèche. Il ne put s'en rendre maître que le 12 de juin.

Pendant ce temps-là l'armée s'étoit assemblée, et portée vers le 15 mai à Irun, d'où elle investit Fontarabie. Le premier soin du maréchal de Berwick fut d'aller reconnoître la place, pour déterminer le côté par où il falloit l'attaquer, et l'emplacement du parc d'artillerie. Cependant comme le canon qu'on faisoit venir de Bayonne n'étoit pas suffisant pour le siége, et que celui qu'on tiroit de Bordeaux ne pouvoit arriver de quelques jours, la tranchée ne fut ouverte que le 27 au soir. Elle le fut très-près de la place, à la faveur d'un fond qui n'étoit éloigné du chemin couvert que de cent cinquante toises; l'attaque fut dirigée contre le polygone que présentoient les bastions des Innocens et de la Reine : on travailla aussitôt aux batteries, mais elles ne commencèrent à tirer

que le 5 de juin ; on avoit voulu attendre qu'elles fussent en état toutes à la fois, pour n'être démasquées et ne partir qu'ensemble, afin qu'elles pussent mieux se protéger entre elles, et remplir leur plan d'attaque.

Quand les feux de l'artillerie de la place furent éteints, on s'occupa de faire brèche à la face gauche (par rapport aux assiégeans) du bastion de la Reine, à la courtine entre les deux bastions, et à la face droite de la demi-lune; on étendit le logement sur le chemin couvert, où l'on s'étoit déjà établi; et la nuit du 15, les brèches étant belles, la demi-lune fut attaquée, et emportée sur-le-champ sans grande résistance : le logement s'y fit d'une épaule à l'autre, mais il coûta assez cher; environ cent cinquante hommes y périrent. On se mit tout de suite à travailler à la descente du fossé, et à perfectionner les débouchés pour donner l'assaut au corps de la place. Les ennemis ne l'attendirent point; ils battirent la chamade le 17 : le maréchal de Berwick n'insista pas pour faire la garnison prisonnière de guerre; le retard de la capitulation auroit prolongé le siége, et il étoit important, dans la situation où l'on se trouvoit, de n'être pas contraint dans ses mouvemens.

La garnison sortit le 18 avec les honneurs de la guerre, et fut conduite à Pampelune par Saint-Jean-Pied-de-Port. On fit entrer deux bataillons dans la place, et dès le lendemain on travailla à raser les travaux et à combler les tranchées : les décombres des brèches furent enlevés, les brèches bouchées par un fascinage, et mises en état de défense.

Pendant le siége, le roi d'Espagne, accompagné de la Reine, s'étoit mis en mouvement de Pampelune,

où il étoit arrivé le 11 de juin, annonçant qu'il marchoit dans l'intention de livrer bataille, et de faire lever le siége. Don Blaise de Loya le mandoit au commandant de Fontarabie, dans une lettre qui fut interceptée. L'armée espagnole marcha en effet à San-Estevan, et le Roi se porta en personne le 16 au camp de Lessaca, à deux lieues et demie d'Irun ; mais ayant appris le 17 que la place capituloit, il fit reprendre le 18 à ses équipages le chemin de San-Estevan, et s'en retourna à Pampelune. Ce prince fut mal conseillé dans cette marche : il lui étoit peu glorieux d'être venu jusqu'à la vue de Fontarabie, pour être témoin avec son armée de la capitulation, et de s'en retourner tout de suite à Pampelune.

Pour ne pas interrompre le récit du siége, on a différé jusqu'à présent de parler d'une action qui, quoique de peu d'importance en elle-même, mérite cependant d'être rapportée, à cause de la valeur qu'y montrèrent nos troupes. M. de Cadrieux avoit été envoyé, avec un corps en avant, sur le chemin de Pampelune, pour éclairer les mouvemens des ennemis. On apprit que le même don Blaise de Loya, qui commandoit en Guipuscoa, avoit rassemblé deux mille hommes de milice, qu'il avoit joints à six ou sept cents hommes de troupes réglées, et avec lesquels il s'étoit porté à Ernani, qui n'étoit qu'à deux lieues du poste de M. de Cadrieux. Le maréchal de Berwick, ne pouvant souffrir si près de lui ce petit corps des ennemis, fit partir M. de Cilly avec un assez gros détachement, pour marcher à don Blaise. Son avant-garde, commandée par M. de Verceil, suffit seule pour attaquer et chasser les troupes que don Blaise

avoit mises dans un poste avancé. Nos gens les poursuivirent jusqu'à Ernani, y attaquèrent don Blaise lui-même, battirent les troupes réglées, et dissipèrent les milices; de façon que l'on n'en entendit plus parler.

Les forces supérieures de l'armée française mettoient le maréchal de Berwick dans le cas de ne point craindre celle d'Espagne, pour ainsi dire, corps à corps : cependant la grande étendue de la frontière, où il falloit nécessairement agir offensivement, donnoit toujours quelque sorte de crainte pour le centre, entièrement dépourvu de places, toutes les fois qu'on vouloit faire quelque entreprise aux extrémités de la droite ou de la gauche, vis-à-vis un ennemi tel qu'Alberoni, dont la confiance dans tous ses projets étoit extrême. Il pouvoit se flatter de trouver en Guienne des malintentionnés comme il en avoit trouvé en Bretagne, prêts à joindre l'armée d'Espagne, si elle pouvoit par quelque endroit pénétrer en France; et on est obligé de convenir qu'il y avoit des mécontens dans le royaume. Le cardinal Alberoni étoit homme à tout hasarder, au risque de ce qui pourroit en arriver. On auroit sans peine fait repasser les Pyrénées à l'armée d'Espagne; mais dès qu'elle auroit paru plusieurs mécontens l'auroient jointe, et l'entrée du roi d'Espagne en France à la tête d'une armée étoit capable d'exciter de la fermentation dans les esprits par tout le royaume, et d'y causer un grand éclat; ce qu'il convenoit d'éviter. Il est vrai que le maréchal de Berwick avoit tout prévu, et arrangé en conséquence ses marches et contre-marches; mais encore falloit-il des combinaisons justes. Si le succès eût dépendu du seul maré-

chal de Berwick, on auroit pu être tout-à-fait tranquille; mais un général ne peut pas être partout : ces grands mouvemens exigeoient le concours de plusieurs personnes, qui ne pouvoient toutes mériter la même confiance. Ces réflexions portèrent le maréchal de Berwick à demander quelques bataillons et quelques escadrons de plus, qui lui furent accordés. Il disoit que, dans les circonstances où l'on se trouvoit, il ne falloit rien donner au hasard; qu'il étoit de la prudence d'assurer la besogne. On a vu, dans ses campagnes en Dauphiné et Provence, qu'il n'étoit pas homme à demander inutilement une augmentation de troupes, puisqu'il remit alors au roi Louis XIV, de son propre mouvement, vingt bataillons dont il crut pouvoir se passer pour la défensive qu'il avoit à faire, et qui furent utilement employés pour renforcer les autres armées. Le roi d'Espagne, de son côté, avoit augmenté son armée de vingt-six escadrons; de façon qu'elle étoit alors composée de soixante-deux escadrons et de vingt-un bataillons.

Le maréchal de Berwick, dans le dessein de faire le siége de Saint-Sébastien et de continuer ses conquêtes, se porta en avant, pour couvrir les convois et les préparatifs nécessaires pour cette entreprise. Ayant appris que le prince Pio s'étoit avancé à Tolosette avec un gros détachement, il fit marcher sur lui M. de Cilly, avec trois régimens de dragons, deux cents chevaux, vingt-deux compagnies de grenadiers, et autant de piquets. Ce général trouva sur son chemin trois cents dragons ennemis, qu'il poussa vivement, prit le commandant, deux capitaines et cinq ou six dragons, après en avoir tué plusieurs au-

tres. En arrivant à Tolosette, il tomba sur un poste avancé d'infanterie, qu'il fit attaquer : on tua vingt-cinq à trente hommes, et l'on fit soixante prisonniers, entre lesquels se trouvoient trois officiers des gardes espagnoles et wallones. Le prince Pio s'étoit retiré le même jour de grand matin, prenant la route de Pampelune, où ses troupes le suivirent.

Le maréchal vint le 30 juin camper devant Saint-Sébastien, et en faire l'investissement, appuyant sa droite à la mer, et sa gauche à la rivière de Guruméa, qui passe à Astiaraga. L'armée d'Espagne, qui étoit campée à une lieue de Pampelune, sur le chemin de Tolosette, ne fit aucun mouvement : ainsi le maréchal de Berwick n'eut plus pour le moment qu'à s'occuper du siége.

Il se détermina à faire l'attaque le long de la rivière de Guruméa, à cause de la facilité que l'on avoit de faire des batteries de l'autre côté de la rivière, à environ deux cents toises du corps de la place, et par leur moyen d'ouvrir la muraille, qui dans cette partie étoit sans flanc, et avoit peu d'épaisseur. Il se trouvoit entre la place et la rivière un terrain assez considérable, par où l'on pouvoit arriver à la brèche en débouchant de la droite de la tranchée, que l'on comptoit appuyer à la rivière. Cela n'empêchoit pas qu'on ne fût toujours obligé par la gauche d'attaquer de front l'ouvrage à corne qui flanquoit toute cette partie, mais seulement pour en éteindre les feux et en détruire les défenses. Ce plan d'attaque méritoit d'autant plus la préférence sur tout autre, et en particulier sur l'attaque par l'ouvrage à corne, que cet ouvrage se trouvant fort enterré, ainsi que le corps de

la place de ce côté-là, l'on ne pouvoit faire de brèche en aucun endroit qu'avec des batteries établies sur le chemin couvert. Il auroit donc fallu le prendre, avant de pouvoir songer à la construction des batteries pour battre en brèche, et ouvrir les ouvrages attaqués : on eût été assujéti à ce cérémonial pour le corps de la place comme pour l'ouvrage à corne.

Les grandes pluies avoient retardé les convois d'artillerie pour le siége, et par conséquent l'ouverture de la tranchée. Le beau temps étant revenu, et ayant facilité l'arrivée des munitions nécessaires, la tranchée fut ouverte, la nuit du 19 au 20 de juillet, à deux cents toises du chemin couvert : la perte d'hommes fut peu considérable. On avoit déjà travaillé, de l'autre côté de la rivière, aux batteries de canon et de mortiers ; on devoit dès le lendemain en établir d'autres dans les nouvelles parallèles, pour battre l'ouvrage à corne. Le tout fut exécuté, et les batteries commencèrent à tirer le 25. On se logea, la nuit du 26 au 27, sur l'angle saillant du chemin couvert de la droite (par rapport aux assiégeans) : c'étoit le point principal qu'il falloit occuper pour pouvoir gagner et attaquer la brèche que l'on faisoit au corps de la place, par le moyen des batteries dressées de l'autre côté de la rivière. Comme elles tiroient au moins de cent quatre-vingt toises de distance, la brèche fut long-temps à faire : elle ne se trouva praticable que le premier août. Le gouverneur alors, craignant d'être emporté d'assaut, fit battre la chamade le même jour. Le maréchal de Berwick obligea la garnison d'entrer tout entière dans le château, dans la vue de la mettre plus à l'étroit, d'augmenter la consommation des subsistances, et

d'accélérer par là la reddition du château. On commença d'abord, pour parvenir à s'en rendre maître, par ouvrir quelques tranchées vis-à-vis de la place; mais quand il fut question de les pousser en avant, on sentit bientôt toutes les difficultés de l'attaque. Le château étoit si élevé au-dessus de la ville et de tout le terrain qui l'environnoit, qu'il étoit presque impossible d'arriver par tranchées aux ouvrages, dont cependant on n'étoit éloigné que d'environ trente toises; outre cela, on ne trouvoit point d'emplacement convenable pour les batteries de canon : le terrain étoit si bas, qu'elles n'auroient pu faire aucun effet. On se trouvoit donc réduit aux batteries de bombes, qui ne sont pas d'une grande ressource pour détruire les défenses, et qui ne le sont d'aucune pour faire brèche : ce fut pourtant par elles qu'on se rendit maître du château. On fut obligé de faire des blindages pour pouvoir se maintenir dans les tranchées, parce que les ennemis y écrasoient les assiégeans de bombes, de grenades et de pierres, qu'ils ne faisoient que rouler sur eux.

Pour réduire la place de vive force, il n'y avoit guère d'autres moyens que de se servir du mineur, et de le pousser jusque sous le château; mais, pour peu qu'on vînt à rencontrer le rocher, c'eût été une affaire d'une longueur infinie. La seule ressource qui paroissoit rester étoit celle du blocus, et c'est aussi à quoi on fut contraint de se borner.

Cependant on continua toujours le bombardement, pour tâcher de détruire toutes les habitations, et ce que l'on pourroit des magasins. Ce moyen eut un succès qu'il n'étoit guère permis d'espérer : les bombes

gâtèrent les vivres, et désolèrent la garnison, au point qu'elle capitula le 19 d'août. Le maréchal de Berwick ne fit point de difficultés pour lui accorder les honneurs de la guerre, bien content d'en être débarrassé.

La flotte anglaise, pendant le blocus, avoit pris sur son bord sept cent cinquante hommes de notre armée, avec lesquels elle fit voile vers Santona. Elle y débarqua nos troupes, qui s'emparèrent de ce petit port, après en avoir chassé sept cents hommes de milice espagnole : elles brûlèrent ensuite trois gros vaisseaux de guerre que l'on y construisoit, se rembarquèrent, et vinrent rejoindre l'armée, sans avoir perdu un seul homme.

Il ne restoit plus à faire que les siéges d'Urgel et de Roses, que l'on avoit projetés pour la fin de la campagne. En attendant les derniers ordres de Son Altesse Royale, le maréchal de Berwick fit longer ses troupes du côté de Navarreins et d'Oleron. Le roi d'Espagne étoit à Tudela avec son armée, et le prince Pio en avant de Pampelune : mais, sur l'alongement de nos troupes par notre gauche, Philippe v se détermina à faire un gros détachement de son armée pour la Catalogne, où d'ailleurs les peuples paroissoient disposés à la révolte ; et il prit ensuite de sa personne le chemin de Madrid. Son armée se replia sur Sanguesa, et ne tarda pas à diriger sa marche sur la Catalogne, où elle voyoit que nous allions opérer.

Le maréchal de Berwick ayant reçu les derniers ordres pour les expéditions du Lampourdan et de Cerdagne, détermina la marche des troupes sur Mont-Louis, et se proposa de les devancer, pour être plus à portée de s'occuper de tous les préparatifs nécessaires,

Il arriva au Mont-Louis le 11 septembre : le siége d'Urgel ne put se commencer aussitôt qu'on l'auroit souhaité, parce que l'artillerie fut près de quinze jours à y être transportée du Mont-Louis, à cause des mauvais chemins; elle n'y arriva que le 2 et le 4 d'octobre. M. de Bonas étoit en avant, campé à La Pobla, sur le Noguerra-Paillasso, avec dix bataillons et deux régimens de dragons : il occupoit les hauteurs, et son poste étoit si bon qu'il étoit inattaquable même par toute l'armée d'Espagne, qui se trouvoit à Ager, à cinq ou six lieues de son camp. Les ennemis vinrent cependant attaquer nos arquebusiers de montagnes, et les chassèrent du pont de Montagnane. M. de Bonas ne crut pas devoir souffrir cette insulte : il marcha avec dix compagnies de grenadiers, attaqua le détachement des ennemis, et le battit; il se rendit maître ensuite de la Conque de Tremp, après avoir attaqué et chassé quatre cents hommes qu'ils avoient laissés sur la montagne de Mont-Sec.

Le siége du château d'Urgel n'étoit point encore achevé le 10 du mois d'octobre, lorsque le maréchal de Berwick, que l'expédition de Roses pressoit, en partit pour se rendre au Boulou, où l'armée devoit être rassemblée le 17, et marcher tout de suite en Lampourdan et à Roses. Il avoit laissé M. de Coigny avec dix-sept bataillons pour suivre le siége, qui ne dura pas long-temps après son départ : il apprit en effet le 12 au Mont-Louis, par un officier qui lui avoit été dépêché, que le château d'Urgel s'étoit rendu, et que la garnison étoit prisonnière de guerre. M. de Coigny se mit en marche le 13 avec onze bataillons pour joindre la grande armée, et laissa M. de Bonas

pour garder la nouvelle conquête et le pays, avec neuf bataillons et deux cents arquebusiers.

Le maréchal de Berwick avoit obtenu pour les officiers de son armée, après les siéges qu'ils venoient de faire, des récompenses considérables; mais il crut en même temps, pour l'exemple, devoir faire punir d'une façon éclatante le sieur Champier. Cet officier avoit d'abord montré de la volonté et de l'intelligence : après la prise de Castel-Léon, le maréchal de Berwick pensa qu'il ne pouvoit pas mieux faire que de lui en donner le commandement; mais le sieur Champier ne tarda pas à abuser de son autorité dans ce poste de confiance. Il fit une course dans le pays, leva de l'argent, et y enleva des grains à son profit : il eut l'indiscrétion ou l'impudence de faire part de ses exploits à M. de Bonas. Le maréchal ayant la preuve du délit de la propre main du coupable, en instruisit le duc d'Orléans. Quoique la corruption dans les mœurs fût déjà très-grande, il restoit encore de la pudeur, et l'on n'osoit pas protéger le vice à découvert : un voleur impudent et reconnu ne trouvoit pas de protecteur. Le sieur Champier fut cassé sans retour, mis en prison dans la citadelle du Mont-Louis, et ensuite dans celle de Perpignan.

Toutes les troupes qui devoient composer l'armée destinée au siége de Roses, au nombre de quarante bataillons et de soixante escadrons, se trouvant rassemblées au Boulou, se mirent en marche le 22 d'octobre, et vinrent en deux jours camper à Castillon, et faire par terre l'investissement de Roses; mais on ne pouvoit rien commencer des travaux du siége, à l'exception des fascines, que le convoi d'artillerie, de

munitions de guerre et de bouche ne fût arrivé. C'étoit de la mer qu'on l'attendoit sur des tartanes qui devoient tout transporter à la plage, sous l'escorte de deux galères de France et de six vaisseaux de guerre, deux français et quatre anglais.

Nos vaisseaux de guerre français se montrèrent le premier de novembre dans le golfe de Roses; mais le mauvais temps retenoit les tartanes : elles n'osoient se risquer, et attendoient que la mer fût plus praticable. Etant devenue moins forte, une partie des tartanes arriva le 4 novembre dans la baie de Roses. Dès le lendemain, quoique la mer fût encore un peu grosse, on commença à débarquer l'artillerie et les munitions : on ne put ce jour-là mettre à terre que peu d'effets. Le lendemain, la mer étoit si agitée, que les chaloupes ne purent manœuvrer pour continuer le déchargement. Le 6, le vent augmenta à un tel point, que nos tartanes, au nombre de vingt-huit, échouèrent : dix furent brisées, les autres submergées. L'on envoya du secours sur-le-champ, pour tâcher de sauver ce que l'on pourroit des effets. Beaucoup de matelots périrent; le reste des tartanes, au nombre de douze ou quinze, relâcha où il put sur la côte.

Ce désastre nous priva de la plus grande partie de ce qui étoit nécessaire pour le siége; et, après l'examen qui en fut fait, on se trouva forcé de l'abandonner. La saison étoit si avancée, qu'on ne songea plus qu'à séparer l'armée, et à l'envoyer dans ses quartiers : elle décampa le 17 de Castillon, d'où chaque corps prit la route du quartier qui lui étoit assigné. Le maréchal de Berwick resta quelques jours à Perpignan, et partit le 27 pour se rendre à la cour.

La campagne qu'il venoit de faire avoit dû démontrer à Philippe v que la France agissoit franchement, et de concert avec ses alliés, et sans ménagement pour l'Espagne; que par conséquent il lui étoit impossible de continuer une guerre qu'il lui faudroit soutenir seul contre les grandes puissances qu'il attaquoit. En effet, l'Espagne se trouvoit dépourvue de tous les soutiens sur lesquels elle avoit compté. Le Turc avoit fait sa paix avec l'Empereur : elle perdoit par là une puissante diversion, et rien n'empêchoit plus l'Empereur de tourner toutes ses forces contre elle. Le roi de Suède Charles XII avoit été tué devant Frederickshals : la perte de ce prince ôtoit à l'Espagne l'espoir d'un appui qui étoit entré dans le calcul de ses projets. Les intrigues d'Alberoni pour exciter des troubles et des révolutions en France et en Angleterre avoient totalement échoué. Tous ces événemens ouvrirent enfin les yeux à Philippe v : il vit le précipice où la témérité de son ministre alloit le jeter. Pour s'en garantir, il forma des résolutions sages et pacifiques : une seule fut suffisante; il renvoya son turbulent ministre, et la paix se fit.

Le maréchal de Berwick, à qui l'on vouloit donner des marques de confiance et de satisfaction, fut mis au conseil de régence; mais on ne voulut point qu'il quittât le commandement de Guienne. Cet arrangement convenoit autant aux vues du duc d'Orléans, qui étoit fort aise d'avoir à la tête de cette grande province une personne sur qui il pût se reposer, qu'à la fortune du maréchal, qui, n'étant pas riche, avoit besoin des appointemens de commandant pour soutenir son état. Il resta à la cour jusqu'au mois de juin,

qu'il se rendit à Bordeaux pour y reprendre les détails de l'administration de la province.

Le maréchal de Berwick avoit pour principe que dans tout état, quelle que fût sa forme, il falloit une autorité suprême et absolue, à laquelle chaque citoyen et chaque corps devoit être passivement soumis. Personne aussi ne respectoit plus cette autorité que lui, et quand il en étoit chargé ne la faisoit mieux respecter, parce qu'il ne la compromettoit point, ne l'employant jamais que suivant la justice. Sa droiture naturelle, son peu d'amour propre, ses lumières, son grand discernement, l'empêchoient de s'en écarter : avec cela, s'il savoit soutenir la dignité du commandement, et la portion d'autorité qui lui étoit confiée, il en connoissoit les bornes, et ne les passoit jamais, étant particulièrement attentif à ne rien empiéter sur l'administration de la justice; car il n'ignoroit pas que son autorité et celle du parlement, toutes deux émanées du même principe, étoient différentes par leurs objets, et indépendantes l'une de l'autre; mais que de leur harmonie dépendoit l'ordre et le bien public. Quand cette harmonie parut s'altérer, ce fut toujours contre la volonté du maréchal, et malgré les soins qu'il se donnoit pour la maintenir; aussi le chancelier d'Aguesseau lui écrivoit-il, dans l'affaire dont nous allons parler : « Je suis bien persuadé, monsieur, que « quand messieurs du parlement ne vivront pas bien « avec vous, ce sera toujours leur faute. La justice « règle chez vous l'usage de l'autorité. »

[1720] Au mois de septembre 1720, les jurats et les baillis des boulangers, mandés par le parlement de Bordeaux au sujet des blés et des farines, dé-

clarent qu'il y en a dans la ville plus de deux mille boisseaux de gâtés. Le parlement nomme deux commissaires pour faire une visite dans Bordeaux : cette visite se fait avec beaucoup d'éclat, même dans les magasins du Roi; c'étoit le lieu où il sembloit que des brouillons, sous prétexte du bien public, vouloient que l'on fît le plus de recherches. A leur instigation, les commissaires eux-mêmes font jeter une quantité considérable de boisseaux de blé et de farine, sans trop d'examen, et sans se concerter avec le maréchal de Berwick et l'intendant; ce qu'ils auroient dû faire pour toutes les choses d'administration, et principalement quand il s'agissoit de la destruction d'effets appartenant au Roi. Le maréchal, dans les affaires de cette importance, où le service du Roi et le bien public étoient également intéressés, alloit toujours au devant de tout, sans faire attention au manque d'égards qu'on auroit dû avoir pour lui. Il fit donc proposer à messieurs du parlement de faire cacheter de leur sceau les sacs de blé et de farine qui pouvoient être gâtés, d'en rendre compte à la cour, et d'attendre les ordres du Roi; mais ce parti sage ne fut ni suivi ni écouté. La conduite du parlement ne pouvoit manquer d'être blâmée par le Régent et par le conseil : on y désapprouva surtout la vivacité et l'imprudence des deux commissaires dans l'exécution de l'arrêt, où ils avoient même paru chercher, par des propos indiscrets [1], à émouvoir le peuple. Ils eurent ordre de se rendre à la cour, à la suite du conseil, pour rendre compte de leur

1 Lettres du chancelier d'Aguesseau et de M. de La Villière, 16 septembre 1720.

conduite. Le chancelier d'Aguesseau reproche au parlement, dans la lettre qu'il écrit au premier président, de n'avoir pas suivi le sage tempérament proposé par le maréchal de Berwick. Il fut ordonné, de la part du Roi et du Régent [1], *de laisser entre les mains des jurats tout ce qui est de la police ordinaire, à la charge de l'appel au parlement; et que s'il survenoit de ces cas extraordinaires qui méritassent que cette compagnie y entrât par droit de police générale, elle en conférât, avant toutes choses, avec le maréchal de Berwick et l'intendant, même avant de nommer des commissaires*. Le parlement parut se soumettre et se conformer aux ordres du Roi, et il ne fut plus question de cette affaire.

Le ministre avoit suivi en tout les conseils et les avis du maréchal. M. d'Aguesseau, dans une lettre du 28 septembre, lui écrit : « Vous voyez aussi avec « combien de déférence on entre ici dans vos vues; « et l'on ne sauroit rien faire de mieux pour le bien « de la province dont le gouvernement vous est « confié. » M. d'Aguesseau recevoit, en écrivant cette lettre, une nouvelle dépêche du maréchal de Berwick, par laquelle ce commandant marque qu'il change de sentiment à l'égard des lettres de réprimandes qu'il avoit demandées pour quatre officiers du parlement, trouvant cette compagnie revenue dans de si bonnes dispositions, que les lettres ne lui paroissoient plus nécessaires. M. d'Aguesseau ajoute de sa main, en *post-scriptum :* « J'en ai rendu compte « ce matin à monseigneur le Régent, qui approuve « votre indulgence comme il a approuvé votre sé-

(1) Lettre du chancelier d'Aguesseau, 16 septembre 1720.

« vérité; il se repose donc sur vous du soin de don-
« ner à ces quatre officiers les avis qu'ils méritent.
« Je ne puis mieux faire que de suivre son exemple,
« et je ne vous envoie point mes lettres, persuadé
« qu'on ne peut se tromper en suivant vos inspira-
« tions. » On devoit croire que le parlement seroit plus circonspect à l'avenir, et qu'il mettroit moins de vivacité et plus de retenue dans sa conduite; mais les compagnies les plus respectables, quand il est question des intérêts du corps, de ses prétentions et de son autorité, semblent oublier leur sagesse et leur prudence. L'amour propre de celle-ci parut blessé en quelque sorte d'avoir eu le dessous; et si elle en conserva du ressentiment, il ne tarda pas à se manifester.

[1721] Le 24 janvier 1721, le maréchal de Berwick se trouva forcé d'instruire M. d'Aguesseau d'une nouvelle affaire entre les officiers de la tournelle du parlement de Bordeaux et les jurats, à l'occasion de quelques laquais qu'il avoit fait emprisonner pour le trouble qu'ils avoient causé à la comédie, et pour leur rebellion contre la garde.

Cette affaire seroit sans doute peu digne en elle-même d'être rapportée, si l'importance qu'on y mit ne la rendoit intéressante pour faire connoître l'esprit et les mœurs du temps, ainsi que la prudence et la modération constante du maréchal de Berwick. La tournelle mande les jurats, et les reprend de ce qu'ils n'ont point procédé contre les auteurs du tumulte : ils répondent qu'il n'étoit point en leur pouvoir d'agir; que les coupables ont été mis en prison par l'autorité du commandant, et qu'ils y restent sous la

même autorité. Messieurs de la tournelle évoquent cependant l'affaire, et ordonnent qu'il sera informé. Le maréchal, instruit de cette procédure, pour éviter toute querelle fait dire aux jurats qu'ils n'ont qu'à lui redemander les coupables; qu'il ordonnera qu'ils leur soient livrés, et à la justice. Les officiers de la tournelle n'adoptent point ce tempérament bien naturel, et conforme aux ordonnances et à la raison; ils refusèrent même de se soumettre au chancelier, qui, de son côté, leur prescrivoit le même tempérament. Dans une lettre du 29 juin, il marque au maréchal de Berwick : « Mais si la chambre de la tournelle ne profite « pas mieux qu'elle a fait jusqu'ici des égards qu'on a « eus pour elle, il faudra prendre d'autres voies pour « terminer l'affaire des laquais, et se passer d'un parle- « ment qui s'oppose même à ce que l'on veut faire en « sa faveur. Je ne puis, au surplus, que louer votre « sagesse, et souhaiter qu'elle trouve enfin des imi- « tateurs dans le pays que vous habitez. » Le chancelier écrivit en même temps dans les mêmes termes au premier président. La fermeté de cette seconde lettre eut tout son effet, et l'affaire finit, conformément au tempérament proposé par le maréchal.

La peste depuis long-temps affligeoit cruellement la ville de Marseille, où elle s'étoit d'abord communiquée. On s'en prenoit à la négligence ou à l'avidité des employés du lazaret : ils étoient accusés, au moins fortement soupçonnés, d'avoir, par la contrebande qu'ils faisoient, répandu dans la ville des marchandises infectées de ce mal contagieux, qui avoit ensuite gagné la province. Les personnes qui étoient à la tête de l'administration de quelques autres provinces

voisines y avoient laissé pénétrer la maladie, soit par indolence, soit par incapacité, soit par la liberté trop grande qu'ils avoient continué de laisser au commerce avec la province infectée, dans la crainte du tort qu'y apporteroit la gêne qu'on mettroit pour préserver le pays de la contagion.

On apprit à la cour que le mal avoit aussi gagné le Gévaudan : il n'étoit encore que suspecté dans la ville de Mende, mais il s'étoit manifesté avec violence à La Canourgue et aux villages des environs, frontières du Rouergue et de l'Auvergne. Le ministère, justement alarmé, crut qu'il ne pouvoit pas donner trop d'attention à garantir le royaume d'un fléau aussi cruel, et qu'il étoit nécessaire de prendre les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour arrêter le mal et la contagion. Il falloit aller au plus sûr, et en même temps ne nuire au commerce que le moins qu'il seroit possible : cette balance n'étoit pas aisée à tenir. Le Régent jeta les yeux sur le maréchal de Berwick, comme sur la personne qu'il connoissoit la plus capable de se bien acquitter d'une commission aussi difficile et aussi importante. La santé du maréchal n'étoit pas bonne alors : à la veille de partir pour les eaux de Barèges, il lui fallut dans ce moment se sacrifier pour le salut commun. Il se rendit donc tout de suite à Montauban, afin de s'approcher des provinces infectées de la peste, et d'être plus à portée de celles qu'il avoit à en préserver. On avoit joint, aux provinces de son commandement de Guienne, celles d'Auvergne, de Bourbonnais et de Limosin.

Les moyens qu'il proposa furent d'abord trouvés trop tranchans, quoiqu'ils fussent les seuls capables

d'arrêter avec sûreté la contagion, comme on le reconnut par la suite : ils étoient combattus par ceux qui, ayant laissé communiquer le mal pour avoir trop donné aux considérations du commerce, ou peut-être, sous ce prétexte, pour avoir trop écouté des intérêts particuliers, avoient de la peine à avouer qu'ils s'étoient trompés. Leurs raisonnemens étoient plausibles : ils persuadèrent, au commencement, la plupart des membres du ministère.

Le chancelier d'Aguesseau, que le Régent avoit mis à la tête du conseil de santé établi pour la peste, ainsi que quelques autres des plus sensés de ce conseil, pensoient de même que le maréchal de Berwick, dont l'avis étoit de rompre toute communication avec les provinces pestiférées, comme le parti le plus sûr : c'étoit celui qu'il suivoit dans l'étendue de son commandement. Mais le plus grand nombre du conseil, ayant des vues différentes, l'emportoit; de façon qu'on agissoit sur d'autres principes dans les provinces qui n'étoient pas du commandement du maréchal de Berwick.

Tous les commandans des provinces attaquées ou menacées de la peste entretenoient une correspondance exacte avec le conseil de santé : ils ne pouvoient donc lui cacher le progrès de la maladie. Le danger, qui croissoit chaque jour, augmentoit la crainte : cette crainte ramena tous les esprits du conseil à des réflexions plus sérieuses; chacun sentit alors que le maréchal de Berwick avoit mieux vu l'objet. Le Régent, en étant plus convaincu que personne, voulut que l'on suivît partout ses arrangemens : ses ordonnances furent approuvées et adoptées; on se con-

forma à leurs dispositions dans un arrêt du conseil du Roi qui fut rendu, et envoyé dans les provinces infectées et voisines de la peste, pour servir de réglement, et être exactement observé. Le chancelier d'Aguesseau mandoit au maréchal : « Il y a long-temps « que j'ai dit qu'il n'y avoit qu'à vous laisser faire, et « que nous serions bien gardés. »

Il ne suffisoit pas de faire des réglemens sages, il falloit encore les faire exécuter. La maladie continuoit toujours ses ravages en Languedoc, et s'étendoit de plus en plus dans les différentes parties de cette province, tandis que l'Auvergne et le Rouergue, qui avoient pour ainsi dire à leur porte le mal contagieux, en étoient entièrement préservées par la sagesse des ordres du maréchal de Berwick, mais surtout par sa vigilance et l'activité de ses soins.

Son Altesse Royale, frappée de cette différence, et des conséquences terribles qui en résultoient pour le royaume entier, prit le parti de confier au maréchal la conservation de toutes les provinces voisines de la peste. Elle lui fit mander par M. Le Blanc, secrétaire d'Etat de la guerre, de faire un plan général de ligne tel qu'il l'avoit déjà proposé ; que Son Altesse Royale étoit résolue de le suivre, et de lui donner exclusivement toute sa confiance pour l'exécution. En conséquence, les ordres nécessaires lui furent envoyés : cependant on lui recommanda d'abord de les tenir secrets jusqu'à leur exécution, à cause du duc de Roquelaure, qui commandoit en Languedoc. Mais il étoit peu nécessaire de lui faire une pareille insinuation : l'esprit de réserve et de justice qu'il mettoit dans toutes les affaires l'avoit jusqu'alors empê-

ché de se mêler en rien de la préservation du Languedoc, par égard pour le duc de Roquelaure ; aussi falloit-il, dans cette occasion, plutôt exiger ses soins que les retenir. En effet, le Régent reconnoissant ensuite que ses propres ménagemens, ainsi que la délicatesse du maréchal de Berwick, pouvoient tirer ici à conséquence, crut devoir prendre un parti plus ferme. « Vous êtes fort au-dessus du soupçon (lui « écrit M. Le Blanc de la part de Son Altesse Royale) « de vouloir empiéter sur le commandement de M. de « Roquelaure; et cette crainte ne doit point être ba- « lancée avec le bien public, qui a toujours fait votre « principal objet. »

C'étoit prendre le maréchal par l'endroit le plus sensible, et le plus capable de le résoudre : il sentit donc qu'il ne pouvoit par aucune considération se refuser aux demandes qu'on lui faisoit, puisqu'elles portoient sur des objets aussi intéressans pour tout le royaume. En conséquence, il se détermina à envoyer au Régent le plan qu'il avoit conçu d'une ligne gardée par des troupes, pour ôter toute communication entre les provinces qui n'étoient point atteintes du mal, et les pays infectés ou seulement suspectés. Il y propose, pour subvenir aux besoins des provinces investies, que l'on ait attention d'envoyer de toute part toutes sortes de provisions qui seroient portées sur la ligne, pour être ensuite distribuées aux personnes qui les auroient demandées, mais sans communiquer avec elles; de façon que les effets seroient déposés, par ceux qui les apporteroient, dans l'intérieur de la ligne, et dans un lieu marqué, et que les personnes pour qui ils seroient destinés n'en appro-

cheroient pour les prendre que quand les autres se seroient retirées. Cette ligne s'appuyoit par sa droite à la Méditerranée, suivoit le canal de Languedoc jusqu'à Béziers, puis remontoit la rivière d'Orbe pour gagner le Rouergue (cette étendue pouvoit avoir dix à douze lieues); elle continuoit ensuite le long des frontières du Rouergue, de l'Auvergne et du Forez, et portoit par le Veley sa gauche au Rhône. Le maréchal propose aussi de donner les mêmes ordres de l'autre côté de cette rivière, pour défendre tout commerce et toute communication avec le Languedoc et la Provence; et quant aux besoins de ces deux provinces, d'y pourvoir par Lyon et le Dauphiné, au lieu du Vivarais.

Quoique le Régent eût marqué au maréchal de Berwick tout le désir qu'il avoit de le voir se charger du commandement entier de cette ligne, le maréchal proposa cependant au duc de Roquelaure de se concerter avec lui à Béziers, dans l'idée de lui laisser l'honneur du commandement dans la partie de la ligne qui se trouveroit en Languedoc. M. Le Blanc mandoit au maréchal : « Il est permis à peu de gens « de penser avec autant d'élévation que vous faites « en cette occasion. Son Altesse Royale a fort loué « vos sentimens; mais elle vous connoît depuis trop « long-temps pour en avoir été surprise. »

Cette affaire devenoit si sérieuse, que le Régent comprit que les moindres égards seroient déplacés lorsqu'ils pourroient nuire aux précautions nécessaires à prendre pour arrêter le mal : il voulut donc absolument que le maréchal de Berwick commandât encore dans le Forez et jusqu'au Rhône, dans le

Velay et le Vivarais, qui faisoient partie du commandement de Languedoc.

Quoique le maréchal de Berwick fût l'homme du monde le plus ferme dans les principes qu'il avoit une fois adoptés après un mûr examen, il n'étoit rien moins qu'opiniâtre ; il se relâchoit de sa sévérité quand il croyoit pouvoir le faire sans nuire au bien de la chose dont il étoit chargé. Il en donna une preuve en cette occasion : il crut qu'on pouvoit se relâcher sur la défense de toute communication qu'il avoit d'abord proposée, et y suppléer en choisissant Béziers pour le lieu seul où le commerce du Bas-Languedoc se pourroit faire avec le Haut-Languedoc, pourvu toutefois qu'on y établît une quarantaine de trente jours. Il fit part de son idée au Régent, et en conséquence le Roi rendit un arrêt de son conseil conforme à ces nouveaux arrangemens.

Au milieu de tous ces soins, il eut un nouveau démêlé avec le parlement de Bordeaux : il avoit établi dans la ville un bureau de santé, conformément aux ordres du Roi, pour veiller à tout ce qui regardoit l'exécution de l'ordonnance qu'il avoit rendue pour préserver la province de la contagion. Le parlement se plaignit au chancelier de ce qu'aucun de ses membres n'avoit été admis à ce bureau. Le chancelier en écrivit au maréchal de Berwick : sa réponse est remarquable.

« Je n'ai pas cru, répond-il, devoir y nommer au-
« cun officier du parlement, attendu qu'il m'a paru
« nécessaire d'éloigner tout retardement à la décision
« des affaires de cette nature. La conduite extraor-
« dinaire que ces messieurs ont souvent tenue m'a

« fait juger qu'ils étoient peu propres pour des as-
« semblées où l'union, la concorde et l'expédition
« sont nécessaires; et tant que j'aurai l'honneur de
« commander dans cette province, j'éviterai avec soin
« d'avoir aucun démêlé avec eux. Au lieu de vouloir
« entrer dans les affaires dont le Roi leur a ôté la
« connoissance, ils devroient s'appliquer à leur de-
« voir principal, et par leur absence ne point laisser
« languir le Palais, où, faute de juges, les parties se
« consument. »

On prendroit une idée bien fausse du maréchal de Berwick si on le soupçonnoit d'avoir écrit cette lettre avec humeur, et dans un esprit de critique. Il pensoit qu'il étoit de son devoir d'instruire le chef de la justice de ce qu'il pourroit y avoir à reprendre, et qui intéressoit l'ordre public, dans le parlement de la province dont le gouvernement lui avoit été confié. Telle étoit la pureté de ses intentions et de ses actions : tous ceux qui l'ont connu, sans aucune exception, n'en ont jamais douté.

Le chancelier, dans sa réponse à cette lettre, dit :
« Il faut convenir qu'il auroit été très-difficile de se
« concerter sur ce point (avec messieurs du parle-
« ment)..... Au surplus, le succès que Dieu conti-
« nue de donner à votre zèle et à votre vigilance pour
« la conservation du pays où vous commandez est un
« bon garant non-seulement de la droiture de vos
« intentions, mais de la sagesse et de la fermeté de
« votre conduite : il n'y a donc qu'à vous laisser agir
« avec votre prudence ordinaire. »

La maladie contenue dans les pays infectés s'y éteignit avec le temps; et, par les arrangemens et la vi-

gilance du maréchal, elle ne se communiqua plus dans aucune des provinces voisines.

Tout le pays étant purifié, et les symptômes de la peste ne se montrant plus dans aucun endroit, le maréchal de Berwick crut pouvoir s'absenter de son commandement, pour aller à Paris et à la cour vaquer à ses affaires particulières, que le soin des générales lui avoit fait négliger. Ayant obtenu un congé, il arriva à la cour dans le mois de juin 1722 : il continua de commander en Guienne jusqu'au commencement de 1724.

[1723] Le duc d'Orléans étant mort d'apoplexie le 2 décembre 1723, le duc de Bourbon alla sur-le-champ demander la place de premier ministre. Quoiqu'on eût eu le soin d'inspirer au jeune Roi des préventions contre cette place, cependant, dans l'embarras de sa réponse, il n'osa pas la lui refuser. A peine se fut-il mis à la tête des affaires, qu'on vit divers changemens arriver dans les différentes portions du gouvernement : on supprima entre autres choses tous les commandemens des provinces, et par conséquent celui de Guienne.

[1724-1732] Dans l'éloignement des affaires, et dans l'espèce d'oisiveté où l'on avoit mis par là le maréchal de Berwick, il passoit la plus grande partie de son temps à sa campagne, et partageoit le reste entre la cour et la ville. Il vivoit à Fitz-James avec sa famille et un petit nombre d'amis, s'occupant de ses jardins : c'étoit lui-même qui les avoit plantés. Son ame sembloit s'y être peinte; tout y étoit dans le grand, et du meilleur goût. Une personne [1] qui en

(1) *Une personne* : Le duc d'Antin, surintendant des bâtimens.

avoit beaucoup en ce genre s'y promenant un jour, étoit dans l'admiration : elle se demandoit où cet Anglais avoit pris tant de goût. On pouvoit lui répondre : *Dans sa façon d'envisager toujours les objets, et dans la justesse de son esprit.* On ne voyoit chez lui aucun faste ; il y menoit une vie uniforme et simple. Toutes ses heures étoient réglées et remplies : la lecture et la promenade faisoient ses principales occupations. Il jouoit peu, préférant la conversation, qu'il avoit douce, aimable et variée : il avoit vu tant de choses, sa vie avoit toujours été occupée par les plus grandes affaires ; jusqu'alors il n'avoit point connu le repos. Son ame se trouvoit donc pour la première fois livrée, pour ainsi dire, à elle-même. Le tableau de sa vie passée, où dans ses actions il n'avoit jamais eu d'autre objet que le bien, mettoit dans cette ame juste tant de sérénité, qu'il étoit impossible à ceux qui vivoient avec lui dans l'intimité de n'y pas voir le bonheur. Cette vue invitoit à la vertu, et la faisoit aimer bien plus sûrement que ne pourroient faire les discours et les écrits des moralistes les plus éloquens et les plus pathétiques.

[1733] Ce fut de cette vie paisible et heureuse qu'on vint le tirer en 1733, pour lui donner le commandement de l'armée qu'on rassembla sur le Rhin. Louis XV ne pouvant en envoyer une en Pologne pour y soutenir, contre l'Empereur et la Russie, l'élection légitime de son beau-père, crut qu'il étoit également juste et glorieux de le venger des insultes qu'il éprouvoit de la part de ces deux puissances. Il attaqua l'Empereur sur le Rhin et en Italie, et les rois d'Espagne et de Sardaigne joignirent leurs armes aux siennes.

L'Empereur réussit, à la vérité, à mettre sur le trône de Pologne l'électeur de Saxe; mais il lui en coûta les royaumes de Naples et de Sicile, et la France eut, pour récompense de sa générosité, la Lorraine, que Louis XIV, dans le temps même de ses plus grands triomphes, ne put jamais acquérir. Louis XV fit ce que son bisaïeul n'auroit pu entreprendre sans jeter l'alarme dans toute l'Europe, et en soulever tous les princes contre lui : il attaqua l'Empereur, et le vainquit. Les Anglais et les Hollandais, alliés naturels de ce prince, ne prirent aucune part à la querelle; ils restèrent neutres, et amis de Louis XV, qui dut cette neutralité et ses succès à la réputation de prince juste et pacifique qu'il s'étoit acquise pendant le ministère du cardinal de Fleury, et qu'il conserva dans le sein même de la victoire, par la modération avec laquelle il en usa.

Le maréchal de Berwick se rendit à Strasbourg au commencement de septembre : il n'y avoit encore aucun préparatif de fait pour les opérations de la campagne; le ministre étoit même dans l'incertitude sur les différentes entreprises auxquelles on pourroit se déterminer. L'Empire ne s'étoit pas encore déclaré pour l'Empereur; on croyoit en devoir ménager les princes. On balançoit donc si on attaqueroit le Vieux-Brisach, qui appartenoit à l'Empereur, ou bien Kelh et Philisbourg, villes impériales. La cour avoit encore d'autres vues : elle auroit bien désiré pouvoir entreprendre le siége de Luxembourg; mais la saison se trouvoit trop avancée pour avoir le temps de faire tous les préparatifs qu'exige un siége de cette conséquence, et pour espérer de s'en rendre maître avant

l'hiver. D'ailleurs le maréchal de Berwick préféroit à la prise de Luxembourg les conquêtes de Philisbourg et de Kelh, qui nous donnoient des passages sur le Rhin, et des ouvertures pour attaquer plus sensiblement l'Empereur et l'Empire, s'il venoit à se déclarer pour son chef, comme il fit, et pour se procurer en même temps dans un pays abondant les subsistances nécessaires, et y vivre aux dépens des ennemis. On suivit l'avis du maréchal de Berwick.

Les préparatifs pour l'ouverture de la campagne et pour un siége tinrent beaucoup plus de temps que l'on ne comptoit. L'armée ne put passer le Rhin que le 13 d'octobre. Le lendemain, Kelh fut investi, et la tranchée s'ouvrit le 20. Cependant le Roi fit déclarer à Ratisbonne que son intention étoit de bien vivre avec tous les princes du corps germanique qui ne prendroient point d'engagement contre ses intérêts; que la nécessité seule le forçoit de s'emparer du fort de Kelh, pour s'assurer un passage sur le Rhin, autant dans la vue d'offrir plus efficacement son secours à l'Empire contre l'oppression de son chef, que d'attaquer l'Empereur son ennemi. Le siége de Kelh ne fut pas long : on y employa la mécanique ordinaire, et la place capitula le 29. La saison étoit trop avancée pour songer à d'autres conquêtes, et le siége de Philisbourg fut remis pour l'ouverture de la campagne prochaine.

[1734] On avoit présenté au maréchal de Berwick deux différens mémoires qui contenoient de prétendus projets pour couvrir la Champagne, et empêcher que l'ennemi n'y levât des contributions : mais la défense de cette province suivant les plans proposés auroit

infiniment plus coûté au Roi et à la province, et auroit occasioné plus de vexations aux peuples que les contributions elles-mêmes. Le maréchal de Berwick les rejeta par ces raisons, et par plusieurs autres : il étoit difficile de n'y pas soupçonner, dans ceux qui les proposoient, des vues particulières autres que celles du bien général. Il n'y eut de ce côté-là aucun acte d'hostilité de part ni d'autre, et l'on garda l'année suivante une neutralité réciproque pour le pays de Luxembourg et pour la Champagne. Le maréchal instruisit le Roi des arrangemens qu'il avoit faits pour se porter avec l'armée sur la Meuse, la Moselle et la Sarre, dans le cas que les ennemis voudroient nous y attaquer : mais, de toute cette première campagne, qui fut très-courte, il ne parut d'ennemi d'aucun côté. Sur la fin d'octobre, on rétablit le pont du Fort-Louis et les fortifications de Schelingen : on établit aussi un autre pont sur le Rhin à Huningue, pour s'y donner en Haute-Alsace un passage. L'armée repassa ce fleuve dans les premiers jours de novembre, et alla prendre ses quartiers.

Le maréchal de Berwick s'étoit proposé d'ouvrir la campagne de très-bonne heure par le siége de Philisbourg. Ce nouveau passage assuré sur le Rhin, qu'il vouloit avant tout se donner, étoit la base de ses projets : mais pour arriver devant cette place il falloit forcer les lignes d'Etlingen, que les ennemis avoient construites pendant l'hiver au-dessus de Philisbourg, et qui, en couvrant cette place, barroient le pays depuis ce fleuve jusqu'aux montagnes; ou il falloit les rendre inutiles, en passant le Rhin au-dessous. Ce projet ne pouvoit s'exécuter sans de grandes diffi-

cultés, si l'on ne prévenoit pas les ennemis en entrant en campagne avant qu'ils eussent rassemblé toutes leurs forces. D'ailleurs le siége demandoit d'être fait au commencement du printemps, ou d'être remis en automne, à cause des inondations du Rhin, que produit ordinairement en été la fonte des neiges, et qui rendent le siége de cette place sinon impraticable, du moins très-difficile et dangereux dans cette saison. Le maréchal de Berwick partit donc à la fin de mars 1734 pour Strasbourg, où il arriva le 30; mais il ne trouva rien de prêt, soit que la cour eût trop tardé à donner des ordres, soit que leur exécution eût été négligée. Ce retard cependant sembloit n'être pas arrivé sans dessein, et être le fruit de l'intrigue. Les chevaux pour l'artillerie et pour les vivres n'étoient point encore rendus à leur destination, ni même achetés pour le plus grand nombre, quoique M. d'Angervilliers, secrétaire d'Etat de la guerre, eût assuré le maréchal qu'ils seroient rassemblés en Alsace au commencement d'avril, au nombre de dix-huit cents pour l'artillerie, sans compter les chevaux haut-le-pied, et de cinq mille pour les vivres. Le maréchal de Berwick n'avoit cependant cessé tout l'hiver de presser les ministres sur les préparatifs de la campagne, leur mettant continuellement devant les yeux combien il étoit essentiel de ne pas perdre un moment, si l'on vouloit assurer le succès du siége important de Philisbourg. Mais le malheur des cours est presque toujours de se laisser gouverner par des intrigans et des favoris, et de les écouter de préférence aux gens du mérite même le plus reconnu.

Quatorze années de commandement, toujours heu-

reuses et toujours glorieuses, ne valurent pas au maréchal de Berwick une confiance entière du ministère pour les opérations de cette campagne. Le comte de Belle-Ile, depuis maréchal de France, avec la faveur eut le crédit de se faire écouter, et même de séduire par son enthousiasme et son ton d'assurance le cardinal Fleury et les autres ministres, gens d'Eglise ou de robe, peu capables de juger sainement des projets de guerre. Il contrarioit ceux du maréchal de Berwick par les mémoires dont il ne cessoit d'inonder les cabinets des ministres, et où toutefois son propre intérêt paroissoit le plus souvent en première ligne, parce qu'il ne savoit pas le déguiser. Quoiqu'il montrât beaucoup plus d'ambition que de vrais talens, il faut convenir qu'il étoit capable des plus grands détails; mais comme il outroit tout, il entroit si avant dans les plus petits, qu'il s'y noyoit lui-même : son ambition l'aveugloit dans presque toutes les affaires, parce qu'il les envisageoit avec des vues personnelles et intéressées; sa tête, toujours bouillante, l'emportoit au-delà du vrai, et dans la région sans bornes des chimères. Il mettoit une telle activité dans la poursuite de ses projets pour les faire adopter, qu'il entraînoit souvent les ministres presque malgré eux : cependant il ne put réussir cette fois-ci comme il auroit voulu. Il avoit, au mois de janvier de cette année, proposé sérieusement aux ministres de faire traverser toute l'Allemagne à l'armée, de la porter jusqu'en Saxe et en Bohême, et même encore plus loin : il s'efforçoit en conséquence de détruire tous les autres plans de campagne, et il donna dans le même temps un mémoire contre le siége de Philisbourg. Le

maréchal de Berwick désapprouvoit ces projets; il regardoit comme une témérité de vouloir conduire une armée à plus de cent cinquante lieues des frontières, surtout sans communication assurée avec la France; et il n'eut pas de peine à faire sentir au Roi toute l'absurdité du projet, en lui en expliquant les raisons. Le Roi les rappelle au maréchal de Berwick dans sa lettre du 8 de mai : « Il est certain, dit ce « prince, que la conquête de Philisbourg est préfé- « rable à tout autre objet, par beaucoup de raisons « qui vous sont connues aussi bien qu'à moi. » Le projet du comte de Belle-Ile fut donc rejeté. Il se réduisit alors à proposer le siége du château de Trarbach, et obtint d'en être chargé. Dès-lors il fallut le faire avant tout, malgré les bonnes raisons du maréchal de Berwick, qui avoit fait voir qu'on devoit commencer par celui de Philisbourg. La cour eut lieu plus d'une fois de se repentir de n'avoir pas suivi en tout les plans plus réfléchis et plus justes du maréchal de Berwick, et d'avoir donné quelquefois la préférence à l'écolier sur le maître. Le comte de Belle-Ile, nouvellement fait lieutenant général, n'avoit guère encore servi à la guerre que comme brigadier, sans que rien d'important eût jamais roulé sur lui.

M. d'Angervilliers, pour lever les difficultés que le maréchal objectoit contre le projet de remettre à l'été le siége de Philisbourg, lui mandoit, dans sa lettre du 5 avril, qu'il y avoit eu peu de neige cette année, par conséquent qu'il n'y auroit pas d'inondation. Mais la saison et les élémens ne se prêtèrent pas aux désirs et aux volontés des ministres : les chaleurs furent

fortes; elles occasionèrent dans les montagnes Noires une fonte de neige extraordinaire, parce que les sommités en sont toujours couvertes, sans que la neige se trouve jamais entièrement épuisée, quelque grande qu'en soit la fonte. Le Rhin grossit et déborda cette année plus que de coutume; mais la cour en avoit voulu courir les risques : le ministre avoit marqué au maréchal que le Roi désiroit infiniment le siége de Philisbourg, malgré la saison de l'été; et qu'il seroit très-mortifié si cette entreprise ne pouvoit pas avoir lieu. Il fallut donc s'y résoudre. De ce moment, le maréchal de Berwick s'occupa tout entier à surmonter les obstacles que lui-même avoit prévus et annoncés, et auxquels on pouvoit s'attendre.

On devoit compter que le prince Eugène auroit tout le temps de rassembler les forces de l'Empereur et de l'Empire avant la fin du siége, pour marcher à Philisbourg et essayer de nous y attaquer, ou pour chercher à nous attirer loin de la place assiégée par une diversion sur la Moselle ou sur le Haut-Rhin, afin de pouvoir nous y combattre avec toutes ses forces réunies, pendant que les nôtres seroient affoiblies par les troupes que nous aurions laissées au siége, et par une victoire nous obliger de le lever. Il falloit aussi pourvoir au cas de l'inondation du Rhin. Le maréchal de Berwick n'étoit jamais surpris par les événemens, parce que, dans les accidens qui pouvoient les accompagner, sa prévoyance active avoit toujours pourvu d'avance au remède. Il fit part au Roi de ses plans et de ses dispositions. Trente-cinq bataillons et vingt escadrons étoient destinés au siége : il formoit du reste de ses forces une armée d'ob-

servation de soixante-quinze ou quatre-vingts bataillons, et de cent vingt escadrons, pour se porter partout, et faire tête au prince Eugène, de quelque côté qu'il se présentât et qu'il agît. Il comptoit faire tracer des lignes de circonvallation autour de Philisbourg, et les rendre inattaquables : elles devoient être bordées de cent bataillons, avec lesquels il étoit déterminé à recevoir le prince Eugène s'il y portoit toutes ses forces, comme il fit.

Quelques officiers généraux ne furent point d'avis d'attendre l'ennemi dans les lignes; ils vouloient en sortir, et aller au devant du prince Eugène; ils restèrent même dans l'inquiétude pendant tout le temps que dura le siége. Il faut pourtant convenir que le soldat n'eut jamais la moindre crainte; qu'il paroissoit même désirer d'être attaqué, comptant sur son courage, et se croyant en pleine sûreté dans une position qu'avoit choisie un général en qui il avoit toute confiance. Le maréchal de Berwick pensoit, ainsi que M. de Luxembourg [1], que des retranchemens où l'art n'avoit rien négligé, et que leur peu d'étendue permettoit de garnir partout de deux lignes d'infanterie, n'étoient pas susceptibles d'être forcés. Il parut dans la suite que c'étoit également le sentiment du prince Eugène, puisqu'il n'osa jamais attaquer nos lignes; car, dans la situation où se trouvoit l'armée de France, et qu'il étoit permis de regarder comme critique, il n'auroit pas hésité à la combattre dans ses retranchemens, s'il eût eu la moindre espérance de pouvoir les forcer.

Le maréchal de Berwick étoit si assuré de son opé-

(1) *Voyez* les Mémoires ci-dessus, tome 65, p. 363.

ration, que, malgré cette prudence qui l'empêchoit de jamais rien promettre à la légère, il ne balança pas d'écrire au Roi du ton le plus affirmatif, et comme un homme qui est sans inquiétude sur le succès du siége. « Quand nous serons devant la place, lui mar-
« que-t-il, nous chercherons à surmonter l'obstacle
« des eaux, soit en en diminuant le volume par les
« saignées, soit en conduisant nos tranchées par le
« moyen de nombre de fascines : le pire qui puisse
« arriver, c'est que nous soyons obligés de suspendre
« pendant quelque temps nos travaux, pour les re-
« prendre ensuite avec plus de force dès que les eaux
« seront diminuées. En un mot, sire, nous attendrons
« tranquillement, dans notre camp bien retranché,
« que les obstacles soient levés, et nous prendrons
« Philisbourg, dussions-nous y rester jusqu'au mois
« d'octobre. »

Malgré ces assurances si positives, la cour éprouva bientôt après les plus vives alarmes : le maréchal de Berwick, sur qui elle se seroit entièrement reposée, n'existoit plus dans les momens critiques qui arrivèrent.

Revenons aux opérations du commencement de la campagne, que nous avons interrompues. Le maréchal de Berwick rassembla une partie de l'armée dans le mois d'avril, et alla camper le 9 à Spire et à la Petite-Hollande, d'où il masquoit le débouché de Philisbourg : il étendit ses troupes à Franckendal et à Worms. Par ces mouvemens, il donnoit aux ennemis de la jalousie sur le Bas-Rhin, et les tenoit dans l'incertitude sur le parti que nous prendrions. L'armée, arrêtée dans ses opérations par le siége de Trarbach,

ou le comte de Belle-Ile ne put ouvrir la tranchée que la nuit du 25 au 26 de ce mois, resta dans cette position jusqu'à la fin d'avril. Alors elle se mit en marche, et remonta le Rhin jusqu'au Fort-Louis, où elle passa cette rivière, et se porta tout de suite aux lignes d'Etlingen. Du moment que les ennemis furent instruits de notre marche, ils ne doutèrent plus qu'elle ne fût dirigée sur leurs lignes pour les attaquer, et ils y portèrent toutes leurs forces; mais, malgré notre retard pour agir de ce côté-là, nous les avions encore prévenus. Ils n'avoient pu rassembler à la hâte qu'environ trente mille hommes, commandés par le duc de Bevern. Ces lignes étoient faites avec beaucoup de soin; elles avoient un bon fossé, des redans de distance en distance, qui se flanquoient les uns les autres, et un excellent parapet. Leur gauche se perdoit dans la montagne où elle étoit appuyée; de là elles traversoient la plaine, et alloient porter leur droite au Rhin, auprès de Mulberg. Quoique leur étendue fût au moins de quatre lieues, les princes des cercles du Bas-Rhin les regardoient comme une barrière capable de nous arrêter : cette considération avoit même été employée par les ministres de l'Empereur pour faire décider contre la France la diète de l'Empire, comme elle avoit fait.

Le duc de Noailles, lieutenant général, et le comte de Saxe, maréchal de camp (depuis maréchaux de France), furent chargés de tourner les lignes par les montagnes; ce qu'ils firent. Mais sur quoi comptoit le plus le maréchal de Berwick pour déterminer les ennemis à abandonner leurs lignes, c'étoit sur un corps de vingt mille hommes qu'il avoit laissé sous les ordres

du marquis d'Asfeld auprès de Spire. Ce général, aussitôt qu'il apprendroit que les ennemis se seroient portés avec toutes leurs forces aux lignes pour les défendre contre la grande armée, devoit marcher à l'île de Neckerau, au-dessous de Philisbourg, pour y jeter un pont sur le Rhin, et le passer; il en menoit un à sa suite sur des haquets. Par cette manœuvre, combinée avec les mouvemens de la grande armée, le maréchal de Berwick étoit assuré que, dès l'instant que les ennemis sauroient que M. d'Asfeld auroit passé le Rhin, et qu'il pourroit même être renforcé d'autant de troupes qu'il seroit nécessaire pour agir avec supériorité sur leurs derrières, ils n'auroient rien de plus pressé que d'abandonner les lignes, et de se retirer. En effet, sur la nouvelle qu'ils eurent du passage du Rhin par M. d'Asfeld, ils firent leur retraite le même jour 4 mai, que nous tournâmes leurs lignes avec une telle diligence que l'on ne put atteindre leur arrière-garde, au moins l'entamer. Ils se retirèrent sur Heilbronn, et ce fut pendant ces mouvemens que le prince Eugène joignit son armée. Trarbach venoit de se rendre au comte de Belle-Ile. Notre armée marcha des lignes à Bruxhall, où M. d'Asfeld la rejoignit le 11 avec le corps qu'il commandoit.

M. d'Asfeld fut détaché le 13, avec trente bataillons et deux régimens de dragons, pour faire l'investissement de Philisbourg, où l'armée le suivit. La tranchée s'ouvrit du 3 au 4 de juin, et l'attaque fut dirigée le long du Rhin contre l'ouvrage à corne : on avoit fait attaquer quelques jours auparavant, par les Suisses, l'ouvrage qui couvroit le pont volant de Philisbourg, à la rive gauche de l'autre côté du Rhin. La prise de

ce dernier ouvrage procuroit le grand avantage d'établir à cette rive des batteries, avec lesquelles on pouvoit prendre des revers et des enfilades sur les ouvrages de la place qui appuyoient au Rhin, et les battre à ricochet. Voilà ce qui avoit déterminé en partie le maréchal de Berwick dans le choix de l'attaque le long de la rivière. C'étoit par le même côté que cette place, assiégée en 1688 par le Dauphin et M. de Vauban, avoit été prise. Des trois attaques que l'on fit alors, celle-ci eut le plus de succès.

Quelques officiers, à qui la médiocrité de talens et des idées peu justes font faire presque toujours de fausses applications des grands modèles, pourroient croire, sur l'exemple de M. de Vauban, que le maréchal de Berwick auroit dû également se déterminer à trois attaques; mais le maréchal, connu pour un des généraux les plus instruits de la partie du génie, étoit trop habile et trop réfléchi pour s'écarter sans de bonnes raisons d'un plan tracé par Vauban. Il lui étoit facile d'envisager que le prince Eugène, aussitôt qu'il auroit rassemblé toutes ses forces, pourroit marcher à Philisbourg pour chercher à attaquer les lignes; que, dans cette supposition, il étoit important de se borner à une seule attaque, pour n'avoir point trois tranchées à garder, et n'être pas obligé d'y employer un trop grand nombre de troupes, dont l'armée auroit été affoiblie devant le prince Eugène, s'il eût pris le parti d'attaquer les lignes. Le Dauphin et Vauban n'avoient pas en 1688 les mêmes raisons : ils ne craignoient point alors d'ennemi au dehors qui pût venir troubler le siége; d'ailleurs c'étoit à la fin du mois d'octobre qu'il se faisoit : les troupes n'a-

voient autre chose à faire, après l'expédition, que d'aller se reposer dans leurs quartiers d'hiver. Les trois attaques, dans ces circonstances, pouvoient être bien vues pour fatiguer la garnison, et la rendre, en divisant ses forces, moins vigoureuse à chaque attaque. Il faut pourtant encore convenir que cette méthode n'est pas toujours sans inconvéniens; elle augmente les travaux et la fatigue des assiégeans, et même beaucoup plus en proportion que ceux des assiégés. On pouvoit donc aussi penser qu'il est souvent expédient de mettre un peu plus de temps à un siége que de l'abréger, en excédant ses troupes de fatigues, et en y causant par là des maladies qui détruisent l'armée. On sait que les travaux d'un siége sont immenses, et qu'on les multiplie en multipliant les attaques. Le siége de Philisbourg en 1734 se faisoit au commencement de la campagne; il falloit conserver le bon état de l'armée autant qu'il étoit possible vis-à-vis celle des ennemis, qui étoit toute fraîche, sortant de ses quartiers, et contre laquelle on auroit encore à agir après le siége pendant quatre mois de campagne.

Le maréchal de Berwick ne s'en rapportoit à personne de ce qu'il pouvoit voir et faire par lui-même : c'étoit lui proprement qui dirigeoit le siége. Il ne manquoit point de se rendre tous les jours de grand matin à la tranchée, où d'abord on lui rendoit compte du travail de la nuit : il se portoit ensuite à la tête de la sape, pour connoître de ses propres yeux l'état des choses; puis il régloit avec l'ingénieur en chef les travaux de la nuit suivante. Le 12 de juin, il se rendit comme à son ordinaire à la tranchée, alla visi-

ter les sapes, et monta sur la banquette, suivant son usage, pour tout observer. Une de nos batteries donnoit sur la crête de la sape, où le maréchal de Berwick s'étoit arrêté : quelques soldats y avoient été tués par notre propre canon; on y avoit même mis une sentinelle pour empêcher que personne ne s'arrêtât dans cet endroit, et surtout ne montât sur la banquette. Soit que la sentinelle n'eût osé rien dire à son général, soit que le maréchal, emporté par son intrépidité naturelle, qui lui faisoit toujours trop mépriser le danger, n'eût pas fait assez d'attention à l'avertissement, ce fut ce même endroit qu'il choisit pour faire ses observations. Cette position le mettoit entre notre batterie et celle des ennemis qui lui étoit opposée; elles tirèrent toutes les deux à la fois : un boulet emporta la tête du maréchal, sans que l'on ait jamais bien su de quel côté il étoit parti. Sa mort, bientôt répandue dans l'armée, y mit une consternation générale : parvenue à la cour, elle y jeta, ainsi que dans Paris, la même consternation; car il avoit la confiance de l'armée, du Roi, du ministère, et des Français. Les ennemis craignoient en lui un général qui avoit fait de grandes choses, et que le bonheur avoit toujours accompagné. A sa mort, il laissoit l'armée dans une situation qui paroissoit critique à bien des gens : elle se trouvoit renfermée dans des lignes, autour d'une forte place au secours de laquelle le prince Eugène marchoit en grande hâte, à la tête d'une armée formidable. Il emportoit avec lui le secret de ses projets : on savoit seulement qu'il en avoit de vastes. Malgré sa retenue ordinaire, il avoit, pendant l'expédition de Trarbach, laissé

échapper son impatience du retard que lui causoit ce siége pour ses grandes opérations.

Le marquis d'Asfeld, qui, aussitôt après la mort du maréchal de Berwick, prit, comme le plus ancien lieutenant général, le commandement de l'armée, resta constamment dans ses lignes vis-à-vis du prince Eugène. Il continua les opérations du siége, malgré ce général et malgré les inondations du Rhin, et se rendit maître de Philisbourg le 18 juillet. La campagne se borna à cette conquête.

Quoique milord Bolingbrocke, dans ce qu'il dit du maréchal de Berwick, n'ait prétendu marquer que quelques-uns des principaux traits de son portrait, et que la mort ait empêché le président de Montesquieu d'achever celui qu'il avoit commencé, nous ne tenterons pas de le reprendre après ces deux grands peintres : qu'il nous soit permis seulement d'ajouter ici plusieurs traits qu'ils ont omis, laissant à une autre main, et plus habile, le soin de les recueillir tous, pour en composer le tableau en entier.

On a vu le maréchal de Berwick, dans le long cours d'une vie laborieuse, faire des exploits mémorables; mais il se montroit chaque fois tellement supérieur à ses propres actions, quelque grandes qu'elles fussent, qu'on le jugeoit toujours capable de plus grandes choses. On peut donc dire avec vérité qu'il avoit en lui encore plus de grandeur qu'il n'eut occasion d'en faire paroître, agissant toujours par la voie la plus simple, et ne cherchant jamais à se faire valoir.

Le maréchal de Berwick avoit toutes les parties d'un homme de guerre : mais il seroit trop long d'entrer dans leur détail; ce seroit faire en quelque sorte

un traité de l'art de la guerre. Tout militaire qui étudiera ses campagnes admirera dans leurs plans la justesse des vues, l'étendue des combinaisons, et partout l'empreinte du génie : il ne trouvera pas dans leur exécution la moindre faute à relever; il verra que les mesures étoient si bien prises, que le succès étoit presque toujours assuré d'avance. Aucun général n'eut un coup d'œil plus perçant et plus sûr, soit dans une action pour apercevoir d'où dépend l'avantage, et faire faire aux troupes les mouvemens décisifs qui entraînent la victoire, soit dans une campagne pour reconnoître et saisir des positions avantageuses qui en font le succès. Il s'entendoit mieux que personne à faire vivre une armée : on a vu les soins et les peines que son activité lui fit prendre, et les ressources qu'il sut trouver, pour faire subsister la sienne en 1709, où l'on manquoit de tout; mais on remarquoit principalement en lui son habileté singulière dans les arrangemens des subsistances et dans le choix judicieux de leurs emplacemens, d'où dépend souvent, par les conséquences qui en résultent, la réussite des campagnes. Les siennes ne manquent pas de cet éclat qui attire l'admiration des hommes; mais il faut être du métier et les examiner de près, pour en sentir tout le mérite : elles ont le caractère distinctif de tous les ouvrages des grands maîtres; plus on s'y arrête, plus on les détaille, et plus aussi on y découvre de perfection : elles ont pour la plupart des choses propres qui les distinguent de celles des autres généraux; il est difficile de les parcourir sans trouver, pour ainsi dire, à chaque pas un trait particulier de génie qui les marque à son coin.

Combien d'exemples frappans, et qui prouvent ce que nous venons d'avancer, ne pourrions-nous pas tirer de ces Mémoires? Il suffiroit de rappeler les quatre campagnes qu'il fit en Dauphiné : il y porta l'art de la défensive plus loin qu'aucun général ait peut-être jamais fait pour la défense de cette frontière. Le maréchal de Catinat avoit été chargé en 1692, dans le même pays, de la même guerre défensive; mais il ne la soutint point avec une gloire égale à celle qu'il s'étoit précédemment acquise en Piémont dans la guerre offensive qu'il y avoit faite contre le duc de Savoie. On ne peut même s'empêcher de trouver bien de la différence dans la manière dont il défendit alors cette frontière, et dans celle dont le maréchal de Berwick sut la défendre plusieurs années après. Le maréchal de Catinat étoit cependant supérieur en forces à son ennemi, et le maréchal de Berwick toujours inférieur. M. de Catinat avoit, selon M. de Feuquières, une armée composée (1) de cent bataillons et de quarante escadrons, répandus le long de la frontière : cependant, malgré ce nombre si considérable de troupes, malgré l'habileté si reconnue et la vigilance de M. de Catinat, le duc de Savoie, avec des forces fort inférieures en infanterie, vint à bout de pénétrer en France. Il prit Embrun par les derrières de notre armée; et il se fût même étendu dans le Dauphiné sans la petite vérole qu'il eut à Embrun, et dont il fut si mal que son expédition demeura suspendue. De cet exemple, et de plusieurs raisonnemens plausibles (2), M. de Feu-

(1) Mémoires de Feuquières, t. 2, p. 192, in-12, 1750. — (2) *Idem*, t. 2, p. 147.

quières conclut dans ses Mémoires qu'*il n'est pas possible, de ce côté-là, de soutenir une guerre défensive, exempte de quelques inconvéniens chaque année.*

Le maréchal de Villars ne réussit pas mieux que le maréchal de Catinat dans la défense de cette même frontière en 1708: quoiqu'il eût aussi une armée supérieure en infanterie à celle du duc de Savoie, il ne put empêcher ce prince d'assiéger et de prendre Exilles et Fenestrelle, dont il fit même les garnisons prisonnières de guerre.

On peut donc regarder comme un plan sûr de défensive pour nos frontières d'Italie celui que le maréchal de Berwick envoya à Louis XIV en 1709. Ce fut en effet en suivant constamment le même plan pendant quatre campagnes de suite qu'il sut contenir le même duc de Savoie pendant tout ce temps, et l'empêcher de pénétrer nulle part dans le royaume, malgré les projets qu'il en avoit formés, et cette fois-ci malgré la supériorité de son armée sur la nôtre, tant en infanterie qu'en cavalerie. Aussi ce prince, depuis roi de Sardaigne, bien fait sans doute pour apprécier les généraux et les campagnes de guerre, disoit, en parlant de celles que le maréchal de Berwick avoit faites contre lui, qu'il n'avoit jamais vu aussi bien manœuvrer, ni faire la guerre si savamment et si noblement.

Dans le dessein où l'on est de rapporter ce qui peut le mieux faire connoître toute l'étendue des talens du maréchal de Berwick pour la guerre, l'on ne doit pas omettre ici deux circonstances. Ce plan de défensive, le plus vaste peut-être et le plus difficile que l'on sache

à imaginer, par l'étendue et la nature (1) du pays qu'il embrasse, et, une fois trouvé, le plus sûr et le plus facile dans l'exécution, fut le fruit d'une seule promenade que le maréchal fit d'un bout à l'autre de la frontière avant l'ouverture de la première campagne. La seconde circonstance, qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que ce plan, qui par l'immensité de ses combinaisons paroît être un prodige de calcul, se trouva si bien rempli dès l'instant qu'il l'eut conçu, qu'il ne fut point obligé d'y changer la moindre chose dans la suite : il osa toujours assurer Louis XIV de la bonté et de la sûreté de son plan de défensive, dont le succès, répété chaque campagne vis-à-vis un général habile, faisoit la meilleure preuve que l'on pût en donner. L'expérience qu'il acquit pendant les quatre campagnes dont nous parlons lui fit même connoître qu'en suivant le plan de défensive qu'il s'étoit fait, une armée de quarante-cinq bataillons et de vingt escadrons (2) devoit suffire pour défendre toute la frontière contre une armée de soixante à soixante-dix bataillons et de cinquante escadrons.

La différence de combinaison que l'on trouve entre le plan de défensive du maréchal de Berwick et ceux des autres généraux, dans le nombre de troupes que chacun d'eux exige, en raison de celles qu'il suppose aux ennemis pour l'offensive, a droit de surprendre. Le maréchal de Catinat avoit toujours demandé un tiers d'infanterie de plus que n'avoit l'ennemi, et le maréchal de Berwick s'étoit borné à un tiers de moins

(1) Il avoit plus de soixante lieues d'étendue au travers des Alpes. — (2) *Voyez* les Mémoires instructifs du maréchal de Berwick sur la Provence et le Dauphiné, au Dépôt de la guerre.

à la fin des quatre campagnes qu'il fit. Cette grande différence ne peut venir que de la façon toute neuve et supérieure dont le maréchal de Berwick a su voir et prendre cette défensive, qui avoit échappé aux plus grands généraux. M. de Feuquières connoissoit bien l'avantage que peut donner une position centrale, pour se porter à tous les points d'une circonférence qu'un ennemi peut attaquer, et pour l'y prévenir; mais il n'en trouva pas, comme le maréchal de Berwick, l'application pour la défensive de cette frontière dans le tracé d'une ligne telle que ce dernier sut imaginer, et dont la grande étendue étonne.

Ses campagnes d'Espagne peuvent également servir d'exemple et de modèle aux gens de guerre : il y fut alternativement sur l'offensive et sur la défensive. Il est plus qu'inutile de rapporter les manœuvres qu'il fit; il les a mieux rendues dans ses Mémoires qu'on ne feroit ici : on observera seulement qu'il y montra qu'il n'étoit jamais plus grand que dans les malheurs, et lorsqu'on avoit perdu tout espoir; aussi étoit-il, dans les événemens imprévus et critiques, l'homme pour ainsi dire du moment, la ressource de la cour et des généraux même. On le fit partir d'Espagne au milieu de la campagne de 1707, pour se rendre en Provence auprès du duc de Bourgogne, qui marchoit au secours de Toulon, assiégé par le duc de Savoie. Après la bataille de Malplaquet en 1709, il reçut ordre de se rendre de Briançon, où il venoit de finir sa campagne, à l'armée de Flandre, que le maréchal de Boufflers commandoit depuis la blessure du maréchal de Villars. Louis XIV, à la prière du maréchal de

Villars, voulut que le maréchal de Berwick allât en Flandre pour le secours de Douay. Il ne faisoit que d'arriver du Dauphiné à la cour à la fin de 1712, lorsqu'on le fit repartir sur-le-champ pour aller en Catalogne y dégager Gironne, que le comte de Staremberg tenoit étroitement bloquée, et qui étoit aux abois.

Le maréchal de Berwick conservoit dans le mouvement des opérations de guerre les plus difficiles, et même au milieu des actions les plus chaudes, une tranquillité d'ame et un sang-froid que produisent l'intrépidité naturelle, et cette connoissance parfaite de l'art, qui, en nous montrant tout ce qu'il y a à craindre de l'ennemi, nous instruit en même temps de ce qu'on peut lui opposer. Cette tranquillité d'ame venoit encore de la fermeté et du courage d'esprit, qui met si fort le sage au-dessus des événemens, parce qu'il n'a jamais rien à se reprocher. Il eut dans toutes ses entreprises le bonheur qui accompagne presque toujours le grand homme, parce que sa grande capacité lui fait toujours voir et embrasser toutes les parties de son objet; que rien ne lui échappe; que la justesse de son esprit lui donne des combinaisons justes, et lui fait toujours saisir le meilleur parti; qu'enfin l'activité qu'il met dans l'exécution, et qui est le garant du succès, est encore guidée par la prudence.

Peu de personnes avoient autant servi que le maréchal de Berwick : il avoit fait durant sa vie vingt-neuf campagnes de guerre, dans quinze desquelles il avoit commandé les armées; il ne s'étoit cependant trouvé qu'à six batailles, dont il n'y en avoit qu'une, celle d'Al-

manza, où il commandoit. On peut être surpris de ne voir qu'une bataille dans le très-grand nombre de campagnes où il s'est trouvé à la tête des armées, surtout avec la hardiesse qu'il a toujours fait paroître : lui-même en donne la solution. Il disoit qu'il falloit être deux pour se battre, et qu'un général ne devoit livrer de bataille que quand il ne savoit pas mieux faire, parce que l'événement en étoit toujours incertain, et qu'il ne falloit pas mettre au hasard le succès d'une campagne, d'une guerre, et même souvent le sort de l'Etat, lorsqu'on pouvoit également, par de bonnes dispositions et par des manœuvres habiles, remplir son objet sans risquer une bataille. Il ne les évitoit pourtant pas au point d'être taxé de timidité, parce que l'honneur des armes exige qu'on ne montre point de peur, qu'il plaçoit l'honneur au-dessus de tout, qu'il ne craignoit point les batailles (ce qu'il a bien montré dans les champs d'Almanza), et qu'enfin cette apparence de timidité dans le général auroit suffi pour la réaliser dans le soldat. Si donc on ne le vit point courir après les batailles trop souvent recherchées des héros, et s'il se mit au-dessus de l'éclat qu'elles répandent dans la vie des grands capitaines, ce fut, si on ose le dire, par un héroïsme supérieur. Il regardoit comme un devoir de ne pas faire verser le sang inutilement, et de préférer toujours, dans la vue du bien général, une besogne assurée à la gloire particulière qu'il pouvoit se flatter de se procurer et de recueillir dans les batailles, où son habileté lui auroit donné communément tout l'avantage sur celui qu'il auroit eu à combattre.

Ce grand principe d'humanité le gouvernoit égale-

ment dans les siéges. Il fut toujours très-soigneux d'y ménager la vie du soldat : il choisissoit de préférence la méthode d'aller pied à pied à la sape, pour conserver les hommes; et il préféroit d'alonger la durée d'un siége de plusieurs jours, à des attaques vives et meurtrières qui l'auroient abrégé au prix d'un sang précieux.

Personne ne mettoit plus de dignité dans le commandement. Quoiqu'il fût taxé de sévérité, ceux qui l'ont bien connu disoient qu'il étoit plutôt exact que sévère, sans nulle pédanterie. Il n'étoit en effet sévère que par devoir, que quand il étoit chargé de le faire remplir aux autres; mais toujours plus sévère pour lui-même que pour ceux qui lui étoient soumis. Cette exactitude tenoit aussi à l'amour de l'ordre et de la discipline, qu'il avoit au suprême degré, connoissant toute l'importance et la nécessité de maintenir l'un et l'autre, principalement dans les armées. L'histoire dira qu'il savoit commander, mais elle pourra dire aussi qu'il savoit obéir, deux qualités assez rares à trouver à la fois dans la même personne. Elevé dans les principes d'une obéissance passive, il n'y eut jamais de sujet plus soumis à son prince, et plus zélé pour son service. Cette soumission, dont il s'étoit fait un principe invariable, n'étoit pourtant ni basse ni aveugle; on le voyoit même d'une fermeté inébranlable, au point d'être accusé d'opiniâtreté vis-à-vis les ministres des plus grands princes dans les choses qui regardoient uniquement la guerre, parce qu'il supposoit que la raison devoit être évidemment de son côté sur des objets qu'il connoissoit mieux que ceux qui vouloient alors l'emporter sur lui.

C'est avec la même fermeté que, dans certaines opérations de guerre, il s'est aussi quelquefois écarté des décisions des maîtres de l'art lorsqu'il avoit une conviction forte et éclairée qu'ils s'étoient trompés. Il étoit trop instruit de toutes les parties qui appartiennent à la guerre, et trop judicieux, pour se laisser entraîner à cette confiance aveugle qu'inspirent leurs décisions au commun des hommes. N'ignorant pas que les gens les plus habiles peuvent quelquefois se tromper, il soumettoit tout à l'examen, sa propre opinion comme celle des autres, avec cette impartialité qui mène toujours à prendre le parti le meilleur, quand on y joint la sagacité et l'esprit réfléchi qu'avoit le maréchal de Berwick. Il ne craignit donc point, au siége du château de Nice, dont il fut chargé en 1705, après avoir bien examiné et bien reconnu la place, de s'écarter de l'avis du maréchal de Vauban, dont Louis XIV l'avoit instruit, et d'attaquer cette forteresse par le côté même que Vauban avoit déclaré inattaquable. Le succès et les connoissances que l'on acquit par le siége prouvèrent que le maréchal de Berwick avoit mieux vu et mieux choisi le côté de l'attaque; qu'il avoit aperçu ce qui étoit échappé aux gens de l'art, et que son génie le plaçoit quelquefois au-dessus des plus grands maîtres. Mais il mettoit tant de simplicité et si peu d'amour propre dans ses oppositions aux sentimens qu'il combattoit, qu'il étoit difficile de s'en offenser.

Quoique la vie du maréchal de Berwick ne doive guère être regardée que comme celle d'un guerrier, cependant il a montré qu'il eût pu être aussi un habile politique. Il fut chargé pendant plusieurs années

des affaires de Jacques III, connu sous le nom de chevalier de Saint-Georges. Son projet pour le rétablissement de ce prince en 1715, après la mort de la reine Anne, fait voir qu'il étoit capable de grandes vues dans ce genre, de saisir les circonstances qui n'avoient point frappé les autres, et d'en profiter. Il démontre dans ses Mémoires l'infaillibilité du succès de l'entreprise dans les circonstances où l'on se trouvoit : il ne falloit qu'une parole du roi de Suède, qui lui eût été aussi utile à lui-même qu'au roi Jacques, et la révolution étoit faite en Angleterre.

Le maréchal de Berwick avoit de l'ambition; mais cette passion, qui égare plus ou moins presque tous les hommes qui en sont atteints, ne l'a jamais écarté de la vertu. Il aimoit la gloire, mais il la cherchoit principalement dans la ligne du devoir : personne ne le connoissoit mieux que lui, et ne l'a mieux rempli. Bien différent de ceux qui ne s'en acquittent que servilement, et qui semblent craindre toujours d'en trop faire, il mesuroit l'étendue de ses devoirs sur ses facultés, persuadé que l'usage et le compte des talens qu'on peut avoir sont dus à Dieu, de qui on les tient; à son roi, à la patrie, pour le service desquels ils sont donnés; à soi-même, pour le calme de sa conscience. On ne connoît point de moderne qui puisse mieux que le maréchal de Berwick rappeler les grands hommes de l'antiquité, particulièrement les Grecs. Leur étude principale étoit la morale, et ils mettoient leur gloire dans l'accomplissement des devoirs. Si Aristide, si Epaminondas, si Fabius, si Caton eussent paru dans notre misérable siècle, et qu'ils se fussent rencontrés dans les mêmes circonstances où s'est

trouvé le maréchal de Berwick, ils eussent été ce qu'il fut dans toutes ses parties. Le sentiment intérieur d'une conscience éclairée, dont la pratique seule de la vertu conserve la droiture, fut son guide dans toutes ses actions. Héros chrétien, elles eurent pour terme la fin véritablement grande que la religion nous présente, seule capable de fixer et de remplir les désirs de l'homme. Attaché aux vrais et grands principes avec beaucoup d'élévation dans l'ame, sa conduite étoit simple : il n'avoit aucune ostentation; la modestie et la vérité ont toujours fait et marqué son caractère. Aussi réservé à ne louer que ceux qui le méritoient qu'attentif à ne dire du mal de personne, il ne parloit jamais de lui. Quoiqu'il fût impénétrable lorsqu'il falloit du secret, sa franchise, et l'assurance où l'on étoit avec lui de n'être point trompé, lui attiroient cette confiance avec laquelle les difficultés les plus grandes s'aplanissent dans les affaires.

Jamais bon citoyen n'a porté plus loin que lui l'amour du bien public, et n'a eu de volonté plus décidée de bien faire ce dont il étoit chargé : c'étoit là comme sa passion dominante; et elle étoit si forte en lui, qu'il employoit de préférence la personne même qui avoit cherché à lui nuire, s'il croyoit pouvoir s'en servir plus utilement que d'aucun autre pour la réussite des affaires, paroissant alors avoir oublié les sujets de mécontentemens personnels qu'il pouvoit avoir, mais dont son ame avoit été peu affectée. C'est par cette conduite généreuse, vraiment noble et patriotique, qu'il se faisoit de véritables amis de gens qui, susceptibles de reconnoissance, et confus de leurs premiers sentimens, injustes à son égard, devenoient

les plus grands admirateurs de ses vertus, et lui étoient ensuite si attachés, qu'ils se seroient sacrifiés pour lui.

Le maréchal de Berwick ne connoissoit pas l'intrigue; les intrigans même paroissoient respecter sa vertu. Il étoit généralement connu pour un homme qui dans les grandes affaires ne se seroit jamais déterminé par les considérations d'un intérêt particulier, encore moins du sien propre, mais toujours par la vue du bien général. Aussi les actions que la nécessité des circonstances auroit rendues équivoques dans tout autre que dans lui étoient toujours regardées du bon côté, et favorablement interprétées du public, tant sa droiture étoit au-dessus du plus léger soupçon.

Le commandement des armées pendant quinze campagnes auroit pu enrichir le maréchal de Berwick; mais il vécut toujours dans le mépris ou plutôt dans l'oubli des richesses. Bon et tendre avec ses enfans, on trouvera peut-être qu'il étoit trop peu attaché à l'argent pour un père de famille : la vraie gloire et la vertu ne laissoient point de place dans son cœur pour cet attachement. Autant par goût que par principe, il mettoit de la modestie dans ses dépenses, principalement dans celles qui regardoient sa personne : il vivoit cependant honorablement, et quelquefois même avec magnificence quand les occasions l'exigeoient.

Aux qualités de bon citoyen, de bon ami, de bon père, le maréchal de Berwick joignoit encore celle de bon mari : il n'y en eut jamais de meilleur, de plus tendre, de plus complaisant, même de plus pa-

tient, mais toujours sans foiblesse. Il perdit sa première femme peu de temps après son mariage. Sa destinée sembloit être d'en avoir une pour la rendre heureuse. Il ne tarda pas à se remarier, et fit le bonheur de sa seconde femme pendant trente-quatre ans, qu'il vécut avec elle dans l'union la plus douce et la plus parfaite; mais elle passa dans la douleur les dix-sept années qu'elle lui survécut, n'ayant jamais pu se consoler de sa perte. La maréchale de Berwick étoit connue pour une femme forte et courageuse, et pour une femme d'esprit; son tendre attachement pour son mari ne tenoit donc pas à la foiblesse : l'impression peu commune que fit sa perte sur cette ame forte et sensible, et qui fut si profonde que le temps et l'absence de l'objet ne purent jamais ni l'effacer ni même l'affoiblir, prouve mieux que l'on ne pourroit faire les qualités aimables et essentielles du maréchal de Berwick.

Avec une figure noble, sa taille avantageuse, son air froid et sérieux lui donnoient encore un air sévère qui inspiroit le respect et même une espèce de crainte à ceux qui l'abordoient, et que leur rang ou leur emploi mettoit au-dessous de lui. Cet extérieur imposant couvroit beaucoup d'humanité et de douceur, avec une égalité d'humeur très-remarquable, soit en affaires, soit dans le commandement des armées ou des provinces, soit dans la société, qui le rendoit toujours maître de lui-même. La régularité qu'il mit de bonne heure dans ses mœurs fit voir qu'elle ne nuisoit point à la gaieté douce qui lui étoit naturelle : on la retrouva même toujours dans sa vie privée et familière, quoique cette décence que re-

commandent tant les anciens l'eût bientôt porté à se former un maintien grave qu'exige la représentation, et à s'en faire une habitude dans les grands emplois dont il fut chargé dès sa jeunesse. Hamilton, célèbre par ses jolies poésies, par ses contes pleins d'esprit et de goût, et par quelques autres ouvrages, étoit de la société du maréchal, et n'en bougeoit : il y trouvoit l'agrément et le plaisir qu'il savoit si bien y porter lui-même. Il entretenoit un commerce de lettres avec le maréchal dans ses absences.

Le maréchal de Berwick parloit peu, à moins qu'on ne l'échauffât sur quelque matière qui lui plût : ce qu'il disoit étoit toujours bien dit, et en peu de mots. Personne n'avoit des idées plus claires, et ne les rendoit plus clairement. Il avoit beaucoup de sens, et de justesse dans l'esprit, une grande sagacité pour saisir le vrai; ce que l'on reconnoît dans toutes ses actions et ses entreprises, et qu'on a vu dans ses Mémoires.

Il est peu de héros qui ne s'oublient dans des instans, et qui ne laissent voir l'homme; mais le maréchal de Berwick, sans avoir besoin d'art pour se cacher (il ne le connoissoit pas), ne montra de foiblesse dans aucun moment de sa vie à ceux qui l'approchoient de plus près. Il avoit sans doute des défauts, puisqu'il étoit homme; cependant on ne lui en donne aucun, parce qu'il n'en avoit aucun de marqué. Tout ce que l'on pourroit dire, c'est que son tempérament l'auroit porté à la colère; mais il sut si bien le corriger de très-bonne heure, que cette disposition naturelle ne fut peut-être aperçue que de quelques amis qui l'avoient beaucoup pratiqué.

En finissant de rapporter ces différens traits du maréchal de Berwick, on ne peut s'empêcher d'observer qu'il réunissoit en lui un assemblage assez remarquable, et peut-être unique dans la même personne : il avoit commandé les armées de trois des premiers monarques de l'Europe, de France, d'Espagne et d'Angleterre; il étoit revêtu, comme pair de France et d'Angleterre, et comme grand d'Espagne, de la première dignité de chacun de ces royaumes, et chacun de ces rois l'avoit honoré de son ordre.

FIN DES MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BERWICK.

SOUVENIRS

DE

MADAME DE CAYLUS.

NOTICE

SUR MADAME DE CAYLUS

ET

SUR SES SOUVENIRS.

Marthe-Marguerite de Villette de Murçay, marquise de Caylus, naquit en 1673, dans la province du Poitou : elle descendoit de Théodore-Agrippa d'Aubigné, de même que madame de Maintenon, dont elle étoit nièce à la mode de Bretagne.

Madame de Maintenon n'oublia jamais les soins que madame de Villette sa tante, grand'mère de mademoiselle de Murçay, avoit donnés à sa première enfance : ce fut principalement pour les reconnoître qu'elle forma le dessein de diriger elle-même l'éducation de sa jeune nièce. Le marquis de Villette, cousin germain de madame de Maintenon, officier de marine d'un mérite distingué, étoit zélé calviniste, et n'auroit jamais consenti à lui confier sa fille, dans la crainte qu'elle ne la déterminât à changer de religion. Il fallut donc chercher les moyens d'écarter M. de Villette; et, à la prière de madame de Maintenon, M. de Seignelay, secrétaire d'Etat de la marine, confia au marquis une mission éloignée. Madame de Maintenon profita de cette absence pour faire enlever mademoiselle de Murçay d'auprès de sa mère

par madame de Fontmort, sœur de madame de Villette, « accoutumée à changer de religion, dit ma-
« dame de Caylus, et qui venoit de se convertir
« pour la seconde ou la troisième fois (1). »

Madame de Fontmort amena mademoiselle de Murçay à Paris, et elle la remit entre les mains de madame de Maintenon le 21 décembre 1680. « Je
« l'amenai avec moi, écrivoit deux jours après ma-
« dame de Maintenon à madame de Villette : elle
« pleura un moment quand elle se vit seule dans
« mon carrosse ; ensuite elle se mit à chanter. Elle a
« dit à son frère qu'elle avoit pleuré en songeant
« que son père lui dit en partant que si elle chan-
« geoit de religion, et venoit à la cour sans lui, il ne
« la reverroit jamais (2). » « Je pleurai d'abord beau-
« coup, dit de son côté madame de Caylus ; mais je
« trouvai le lendemain la messe du Roi si belle, que
« je consentis à me faire catholique, à condition que
« je l'entendrois tous les jours, et que l'on me ga-
« rantiroit du fouet. C'est là toute la controverse
« qu'on employa, et la seule abjuration que je
« fis (3). »

Madame de Maintenon s'est elle-même expliquée sur l'espèce de violence qu'elle crut devoir employer dans cette occasion : « Si vous aviez été de la même
« religion que monsieur votre mari, écrivoit-elle à
« madame de Villette, je vous aurois priée de m'en-
« voyer votre fille, et j'aurois espéré de vous autant

(1) Souvenirs de madame de Caylus. — (2) Lettre inédite de madame de Maintenon à madame de Villette, du 23 decembre 1680, tirée des recueils manuscrits de mademoiselle d'Aumale. — (3) Souvenirs de madame de Caylus.

« de complaisance qu'en ont eu M. et madame de « La Laigne, et M. et madame de Caumont; mais « j'ai eu peur que l'on ne vous soupçonnât d'avoir « été bien aise de me la donner, et de quelque intel- « ligence avec moi sur la religion. Voilà, ma chère « cousine, ce qui m'a obligé de vous tromper; et « pourvu que M. de Villette ne soit point malcon- « tent de vous, je me démêlerai bien du reste. J'es- « père qu'il ne prendra pas si sérieusement l'enlève- « ment de mademoiselle de Murçay, et qu'il consen- « tira qu'elle demeure avec moi jusqu'à ce qu'elle « soit en âge de dire sa volonté (1). »

M. de Château-Regnault, sur l'escadre duquel servoit le fils aîné de M. de Villette, avoit reçu quelque temps auparavant l'ordre de l'envoyer à la cour, où son frère cadet ne tarda pas à venir le rejoindre.

Revenu de son voyage, M. de Villette écrivit à madame de Maintenon des lettres pleines d'amertume et de reproches : il l'accusoit d'ingratitude envers sa mère, d'injustice et de dureté par rapport à lui (2). Madame de Maintenon fit à son cousin une réponse remarquable, dont La Beaumelle, suivant sa funeste habitude, a singulièrement altéré le texte. Nous en citerons un passage, rétabli d'après les manuscrits de mademoiselle d'Aumale : « C'est l'amitié « que j'ai toute ma vie eue pour vous qui m'a fait « désirer avec ardeur de pouvoir faire quelque chose « pour ce qui vous est le plus cher. Je me suis ser- « vie de votre absence comme du seul temps où j'en

(1) Lettre à madame de Villette, du 25 décembre 1680, recueil de La Beaumelle, tom. 1, pag. 270. Le texte a été rétabli d'après les manuscrits de mademoiselle d'Aumale. — (2) Souvenirs de madame de Caylus.

« pouvois venir à bout. J'ai fait enlever votre fille, « par l'impatience de l'avoir, et de l'élever à mon « gré; et j'ai trompé et affligé madame votre femme, « pour qu'elle ne fût jamais soupçonnée par vous, « comme elle l'auroit été si je m'étois servie de tout « autre moyen pour lui demander ma nièce. Voilà, « mon cher cousin, mes intentions, qui sont bonnes « et droites, qui ne peuvent être soupçonnées d'au- « cun intérêt, et que vous ne sauriez désapprouver « dans le même temps qu'elles vous affligent (1). » Madame de Maintenon étoit soutenue de l'autorité du Roi : M. de Villette fut donc obligé de céder. On lui promit seulement de ne pas contraindre ses enfans, s'ils ne vouloient pas se faire catholiques.

Les deux frères de madame de Caylus, plus âgés qu'elle, opposèrent plus de résistance. L'aîné abjura avant l'arrivée de sa sœur à la cour (2); le plus jeune, qu'on appeloit M. de Marmande, finit par suivre l'exemple de son frère. Madame de Maintenon ne cessoit cependant d'exhorter M. de Villette à embrasser la foi catholique; elle lui écrivoit, le 30 janvier 1683 : « Tout ce que vous me montrez de rai- « sonnable dans toutes les occasions augmente mon « déplaisir de vous voir si propre à tant de choses, « et exclu de tout. Le bien que je fais à vos enfans « ne me console point de celui que je ne vous fais « pas; je travaille à les faire honnêtes gens, sans es- « pérance de jouir jamais de leur mérite; et le vôtre, « qui est à peu près de même date que le mien, me

(1) Lettre à M. de Villette, du 5 avril 1681, revue sur les manuscrits de mademoiselle d'Aumale. — (2) Lettre inédite de madame de Maintenon à madame de Villette, du 23 décembre 1680, citée plus haut.

« seroit plus propre. Songez à une affaire si impor-
« tante; humiliez-vous devant Dieu, et demandez-
« lui d'être éclairé. Convertissez-vous avec lui, et
« sur la mer, où vous ne serez point soupçonné de
« vous être laissé persuader par complaisance; enfin
« convertissez-vous comme il vous plaira : je ne puis
« me consoler de votre état, et je vois en cela que je
« vous aime plus que je ne le croyois encore (1). »
Le marquis de Villette suivit enfin ce conseil : il abandonna le protestantisme; et le Roi lui en ayant témoigné sa satisfaction, le marquis lui répondit, avec la franchise d'un marin, que c'étoit la seule occasion de sa vie dans laquelle il n'avoit pas cherché à plaire à Sa Majesté.

Madame de Maintenon apportoit le plus grand soin à l'éducation de sa nièce; elle lui avoit donné les meilleurs maîtres, et surveilloit elle-même ses progrès. Elle l'accoutumoit à réfléchir, suivant la portée de son âge, sur les événemens qui se passoient à la cour; elle la formoit au style épistolaire, exigeant que chaque jour elle adressât à quelqu'un de sa famille une lettre qu'elle approuvoit ou corrigeoit, selon qu'elle étoit bien ou mal écrite. Pendant les voyages de la cour, elle laissoit mademoiselle de Murçay au couvent des Ursulines de Pontoise; et en cela elle résistoit aux vœux inconsidérés de sa mère et de sa tante, qui auroient souhaité que mademoiselle de Murçay ne fût pas éloignée de la cour. Madame de Maintenon s'en plaignoit judicieusement à son cousin : « Madame de Villette et madame de Fontmort

(1) Lettre à M. de Villette, du 30 janvier 1683, revue sur les manuscrits de mademoiselle d'Aumale.

« m'accablent pour qu'elle n'aille point dans un cou-
« vent, et tout cela sur ce qu'elles la croient une
« merveille, et que la cour en sera charmée. Elles me
« prient de la faire suivre à Bourbon avec mes femmes :
« en vérité elle seroit en bonne compagnie ! Je suis
« tout le jour dans le carrosse de madame la Dau-
« phine, où elle ne peut aller ; j'arrive le soir, et je
« vais dans des lieux où je ne la puis mener : elle
« passeroit sa vie sans rien apprendre, et sans en-
« tendre une parole raisonnable. Laissez-moi faire,
« je vous en prie. Je prétends la traiter comme si
« elle étoit ma fille : elle sera auprès de moi dans
« les lieux de séjour, et j'emploierai ce temps-là à
« lui donner de l'esprit, de la raison et de la bonne
« grâce. Elle sera dans un couvent pendant les
« voyages, et elle apprendra à lire, à écrire, à prier
« Dieu, à travailler, en un mot ce que je ne puis lui
« montrer (1). »

Nous passons rapidement sur ces détails : ne vaut-il pas mieux en effet renvoyer les lecteurs aux *Souvenirs* de madame de Caylus, que de nous exposer à affoiblir ce qu'elle raconte avec tant de grâce et de simplicité ?

Elevée à la cour, où la faveur de madame de Maintenon alloit toujours croissant, mademoiselle de Villette ne pouvoit manquer d'être recherchée, les courtisans étant toujours habiles à deviner et à saisir le chemin de la fortune. On demandoit souvent la main de mademoiselle de Murçay à madame de Maintenon, qui, malgré le caractère ambitieux que beau-

(1) Fragment inédit de la lettre à M. de Villette, du 5 avril 1681, tiré des manuscrits de mademoiselle d'Aumale.

coup de personnes se plaisent à lui supposer, montra dans cette occasion importante un rare désintéressement. « Il y a grande presse à l'épouser, écrivoit-« elle à M. de Villette, et on me la demande tous « les jours. Je ne la marierai pas peut-être à votre « fantaisie; je suis modérée pour elle comme pour « moi, et je compterai pour beaucoup le mérite ac-« quis ou apparent [1]. » En effet, madame de Maintenon refusa le duc de Roquelaure, sous le prétexte que mademoiselle de Murçay étoit trop jeune pour penser à l'établir; et elle éconduisit également M. de Boufflers, alors colonel général des dragons, en lui disant : « Ma nièce n'est pas un assez grand parti « pour vous. Je n'en sens pas moins ce que vous « voulez faire pour moi : je ne vous la donnerai « point, mais je vous regarderai à l'avenir comme « mon neveu. » Madame de Maintenon lui tint parole, et dans la suite elle a singulièrement contribué à la fortune de ce maréchal.

Si madame de Maintenon fit preuve de modestie en refusant pour sa nièce ces deux grands partis, elle semble n'avoir pas agi avec toute la prudence de son esprit judicieux en donnant cette jeune et charmante personne au marquis de Caylus, qui par ses goûts et son caractère ne pouvoit guère en assurer le bonheur.

Mademoiselle de Murçay avoit à peine treize ans lorsqu'en 1686 madame de Maintenon l'accorda à Jean-Anne de Tubières, marquis de Caylus, qui à cette occasion fut fait menin de Monseigneur. La

(1) Lettre à M. de Villette, du 23 mai 1685, tom. 1, pag. 286, de l'édition de La Beaumelle, revue sur les manuscrits de mademoiselle d'Aumale.

jeune épouse reçut du Roi une pension de six mille livres et un collier de perles de dix mille écus, présens bien modiques si on les compare à la munificence vraiment royale que déploya Louis XIV dix années après, en mariant mademoiselle d'Aubigné au comte d'Ayen, fils du maréchal de Noailles.

A peine sortie de l'enfance, madame de Caylus ne pouvoit être livrée à elle-même au milieu de la cour; on convint en conséquence qu'elle demeureroit à Paris avec sa belle-mère : mais cet arrangement ne dura pas long-temps, car dès l'année suivante la jeune marquise eut un appartement à Versailles. Madame de Montchevreuil, gouvernante des filles d'honneur de madame la Dauphine, se chargea de surveiller sa conduite, et de l'aider de ses conseils.

Au dire de ceux qui l'ont connue, madame de Caylus, quand elle fut parvenue à l'âge de la beauté, réunissoit en elle tout ce qui peut plaire. « Jamais, dit « Saint-Simon, un visage si spirituel, si touchant, si « parlant; jamais une fraîcheur pareille; jamais tant de « grâces ni plus d'esprit; jamais tant de gaieté et d'a- « musemens; jamais de créature plus séduisante (1). » « Les Jeux et les Ris brilloient à l'envi autour d'elle, « écrivoit l'abbé de Choisy; son esprit étoit encore « plus aimable que son visage; on n'avoit pas le « temps de respirer ni de s'ennuyer quand elle étoit « quelque part (2). » Son mari fut malheureusement peu touché de tant d'aimables qualités : livré dès sa première jeunesse à de grossiers penchans, il ne tarda pas à abreuver sa jeune épouse de chagrins et d'amer-

(1) Mémoires autographes du duc de Saint-Simon, 2e vol., p. 472. — (2) Mémoires de Choisy, tome 63, p. 298, de cette Collection.

tume. Elle chercha vainement à le ramener à une conduite plus sage : ses instances, jointes aux conseils de madame de Maintenon, n'eurent sur lui aucun pouvoir. Madame de Caylus, accablée de douleur, mêloit ses larmes à celles de madame de Maintenon, et elle trouva long-temps dans sa tendresse un adoucissement à ses maux (1).

Madame de Caylus étoit présente quand madame de Maintenon pria Racine de composer pour les demoiselles de Saint-Cyr un poëme moral ou historique dont l'amour fût banni, et qui fût susceptible de les divertir en les instruisant. Elle assistoit aux lectures que Racine faisoit à madame de Maintenon de chaque scène d'Esther, à mesure qu'il les composoit; elle en retenoit des vers, et un jour elle en récita des morceaux devant le grand poëte, qui en fut si charmé qu'il supplia madame de Maintenon d'ordonner à sa nièce de faire un personnage dans Esther. Madame de Caylus ne voulant point accepter des rôles qui étoient déjà distribués, Racine composa pour elle le beau prologue de la Piété. Cependant, comme madame de Caylus savoit toute la tragédie, elle en représenta successivement tous les person-

(1) Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale. Madame de Caylus ne laisse pas échapper un seul mot sur les torts de son mari. Elle écrivoit pour son fils; d'ailleurs elle respectoit trop les bienséances pour se rien permettre à cet égard. Cependant quand on connoît ses malheurs domestiques, on comprend facilement qu'elle y a fait allusion dans une lettre écrite à sa tante, où, après avoir exprimé le vœu de voir son fils attaché à M. le Dauphin, elle ajoute : « Si M. de Caylus vivoit, « il seroit encore menin, grâce qui, comme vous savez, ne lui avoit été « accordée que par vous et pour moi. Mon fils a les mêmes raisons, *et « n'a pas les mêmes sujets d'exclusion.* » (Lettres de madame de Maintenon, édit. de 1815, tom. 3, p. 305.)

nages [1]. Elle avoit un talent tout particulier pour le récit des vers : « Toutes les Champmêlé du monde, « dit encore l'abbé de Choisy, n'avoient point ces « tons ravissans qu'elle laissoit échapper en décla- « mant [2]. » Voltaire, qui avoit pu connoître madame de Caylus, assure qu'elle avoit conservé la tradition de la déclamation de Racine, et qu'elle récitoit admirablement la première scène d'Esther [3].

Madame de Caylus ne suivit malheureusement pas toujours les sages avis de sa tante. Celle-ci voyoit avec douleur que sa nièce s'attachoit trop à madame la duchesse : elle lui en dit son sentiment, elle l'avertit des dangers auxquels son imprudence pourroit l'exposer; mais la leçon de l'expérience ne fut pas écoutée. « Elle eut beau me dire, avoue naïvement « madame de Caylus, qu'il ne falloit rendre à ces « gens-là que des respects, et ne jamais s'y attacher; « que les fautes que madame la duchesse feroit re- « tomberoient sur moi, et que les choses raisonnables « qu'on trouveroit dans sa conduite ne seroient at- « tribuées qu'à elle, je ne crus pas madame de Main- « tenon : mon goût l'emporta, je me livrai tout en- « tière à madame la duchesse, et je m'en trouvai « mal [4]. »

(1) Esther fut représentée pour la première fois à Saint-Cyr, le 26 janvier 1689. « A trois heures, dit Dangeau, le Roi et Monseigneur allèrent « à Saint-Cyr, où l'on représenta pour la première fois la tragédie d'Es- « ther, qui réussit à merveilles. Madame de Maintenon avoit disposé de « toutes les filles, qui jouèrent et chantèrent fort bien; et madame de « Caylus fit le prologue mieux que n'auroit pu faire la Champmêlé. » (Mémoires de Dangeau, 26 janvier 1689.) — (2) Mémoires de Choisy, tome 63, pag. 298, de cette Collection. — (3) Souvenirs de madame de Caylus, *note*. — (4) Souvenirs.

Madame la duchesse de Bourbon, fille légitimée du Roi et de madame de Montespan, joignoit à beaucoup d'esprit toute la causticité des Mortemart; elle faisoit des vers avec facilité; on lui attribue même quelques-uns de ces couplets satiriques qui circuloient sous Louis XIV, et par lesquels on se vengeoit de la gêne imposée à la presse. Admise dans la familiarité de cette princesse, madame de Caylus y fortifia le penchant qui la portoit à la dérision, et la dangereuse facilité qu'elle avoit reçue de la nature de contrefaire habilement les ridicules. Ce fut surtout pendant la campagne de 1691 que madame de Caylus s'attacha le plus particulièrement à madame la duchesse, qui, restée à Versailles ainsi que la princesse de Conti, rivalisoit avec cette dernière, sans lui épargner les sarcasmes. L'année suivante, madame de Maintenon suivit le Roi au siége de Namur; et comme elle ne vouloit pas laisser madame de Caylus auprès de madame la duchesse, elle exigea que sa nièce allât à Saint-Germain passer avec madame de Montchevreuil le temps du voyage du Roi. « Il arriva, « dit madame de Caylus, qu'un jour, étant allée « rendre une visite à madame la duchesse, je lui « parlai de mon ennui, et lui fis sans doute des por- « traits vifs de madame de Montchevreuil et de sa dé- « votion, qui lui firent assez d'impression pour en « écrire à madame de Bouzoles d'une manière qui « me rendit auprès du Roi beaucoup de mauvais of- « fices..... On regarda ces plaisanteries..... comme « très-criminelles; on y trouva de l'impiété, et elles « disposèrent les esprits à recevoir les impressions « désavantageuses qui me firent enfin quitter la cour

« pour quelque temps (1). » On assure qu'en en recevant l'ordre elle s'écria : « On s'ennuie si fort dans « ce pays-ci, que c'est être exilée que d'y vivre (2). »

Cette disgrâce dura peu : madame de Caylus obtint bientôt la permission de revenir à la cour ; mais sa disposition à la satire n'étoit pas diminuée : un retour sur elle-même auroit dû cependant l'engager à user de plus d'indulgence pour les autres. Sa conduite, légère et peu mesurée, éveilloit l'attention : négligée de son mari, elle étoit l'objet des assiduités du duc de Villeroy, et leur liaison, toute mystérieuse qu'elle étoit, n'échappoit point à la malignité publique. Madame de Caylus fut obligée de se retirer à Paris pour la seconde fois. Saint-Simon, dont les louanges sont rarement suspectes, assure qu'elle rentra sincèrement dans l'accomplissement de ses devoirs, et qu'elle mit à profit le temps de son exil. Madame de Caylus se plaça sous la direction du père de La Tour, oratorien célèbre, qui passoit, ainsi que ceux de sa congrégation, pour être janséniste. Bientôt cette femme si légère, si galante, si moqueuse, si dénigrante, partagea tout son temps entre la prière et les bonnes œuvres : le jeûne et les austérités prirent la place des frivolités et des plaisirs ; son zèle fut même porté si loin, que, depuis l'office du jeudi saint jusqu'à la fin de celui du samedi, elle ne sortoit pour ainsi dire pas de Saint-Sulpice.

Telle étoit la vie qu'elle menoit, lorsque son mari mourut sur les frontières de Flandre, au mois de novembre 1704. Saint-Simon le représente comme un

(1) Souvenirs de madame de Caylus. — (2) Notice sur madame de Caylus, par M. Auger.

homme « blasé, hébété depuis plusieurs années de « vin et d'eau-de-vie (1). » On l'obligeoit à tenir garnison pendant l'hiver, afin qu'il n'approchât ni de sa femme ni de la cour; et le même écrivain assure que « il ne demandoit pas mieux, pourvu qu'il fût « toujours ivre. » Cette mort fut pour madame de Caylus une véritable délivrance.

Il semble que madame de Maintenon auroit dû être satisfaite de voir sa nièce, rendue à la liberté, continuer de se livrer aux œuvres les plus saintes. Elle étoit heureuse. « Cette femme si mondaine, dit en- « core Saint-Simon, si faite aussi pour les plaisirs « et pour faire la joie du monde, ne regretta jamais « dans ce long espace que de ne l'avoir pas quitté « plus tôt, et ne s'ennuya jamais un moment dans « une vie si dure, si unie, qui n'étoit qu'un en- « chaînement sans intervalle de prières et de péni- « tence (2). » Cette conduite n'avoit cependant pas obtenu l'approbation de la cour : la direction du père de La Tour offusquoit. Madame de Maintenon engagea sa nièce à prendre un autre directeur; elle mit en avant le désir du Roi; elle fit même entendre que la pension de six mille livres dont jouissoit madame de Caylus seroit portée à dix mille, si elle avoit cette complaisance. Madame de Caylus hésita long-temps : la crainte d'être tourmentée l'emporta, et elle se conforma à la volonté royale. Mais bientôt elle ne fut plus la même : elle ne tarda pas à s'ennuyer de ce qui l'avoit occupée jusque là; elle se lassa des œuvres saintes auxquelles elle s'étoit consacrée; la solitude

(1) Mémoires autographes du duc de Saint-Simon, vol. 2. p. 472. — (2) *Ibid.*, pag. 482.

lui parut insupportable; elle rechercha de nouveau la société des gens aimables, et elle redevint, dit Saint-Simon, tout ce qu'elle avoit été, sans en excepter même sa liaison avec M. de Villeroy (1).

Ces négociations avoient lieu à la fin de l'année 1704, comme on le voit par un article du Journal de Dangeau du 4 janvier 1705 : « Le Roi a donné quatre mille livres « de pension à madame de Caylus; elle en avoit déjà « six mille. On a souhaité qu'elle ne fût plus sous la « direction du père de La Tour, et elle a pris un di- « recteur qui n'est point père de l'Oratoire (2). »

Les recommandations que vers ce temps-là madame de Maintenon adressoit à madame de Caylus font entendre combien le récit du duc de Saint-Simon est fondé sur la vérité. « Vivez en paix, ma chère nièce, « lui écrivoit-elle le 30 décembre 1705; ne reprenez « point le monde; choisissez un certain nombre d'a- « mies pour quelque société, et que ce peu soient « d'honnêtes gens. Vivez à la vieille mode; ayez tou- « jours une fille qui travaille dans votre chambre « quand vous êtes avec un homme. Défiez-vous des « plus sages, défiez-vous de vous-même : croyez une « personne qui a de l'expérience, et qui vous aime. « Vous êtes encore jeune et belle : au nom de Dieu, « ne vous commettez pas, et ne commettez pas les « autres. Occupez-vous de vos enfans, servez Dieu « sans cabale, ne méprisez personne, ne vous entê-

(1) Nous avons emprunté plusieurs traits aux Mémoires autographes du duc de Saint-Simon, dont M. le marquis de Saint-Simon a eu la complaisance de nous communiquer quelques volumes. Cet ouvrage est pour ainsi dire encore inconnu : les extraits plus ou moins altérés qui en ont été publiés jusqu'à présent en donnent à peine une idée.—(2) Nouveaux Mémoires de Dangeau, publiés par Lemontey, p. 162; Paris, 1818.

« tez de rien, suivez la voie commune, soyez simple, « et pardonnez à ma tendresse cette petite instruc- « tion [1]. »

La complaisance que venoit de montrer madame de Caylus en changeant de directeur ne la fit pas rappeler immédiatement à la cour : elle s'y étoit fait trop d'ennemis. « Je n'ai rien à dire, lui écrit madame de « Maintenon, sur le déchaînement, qui n'a pas cessé. « Vous n'avez jamais été dévote que par politique; « vous ne pensez plus qu'à vous remarier : voilà sur « quoi on brode tous les jours quelque chose de nou- « veau. N'en soyez pas en peine, ma chère nièce. « Votre conduite, s'il plaît à Dieu, forcera vos enne- « mis à se taire, et établira une réputation qui vaut « mieux que tous les trésors du monde [2]. » « Vous « devez être sur vos gardes, lui écrit-elle encore; « vous avez des ennemis et des envieux. On est gé- « néreux quand on voit les gens malheureux; mais « cette générosité est si peu véritable, qu'on ne peut « plus les souffrir quand ils sont heureux. Si on vous « voit bien avec moi, c'est ce qui vous attirera encore « plus d'ennemis. Ne donnez aucune prise; prenez un « milieu entre vous livrer à la société ou vous abymer « dans la retraite : vous ne pourriez soutenir ce der- « nier parti, et l'autre vous éloigneroit plus de Dieu « que ne feroit la cour.....; songez qu'on vous ob- « serve [3]. »

Madame de Caylus revint à la cour le 10 février 1707, après en avoir été éloignée pendant environ

(1) Lettres de madame de Maintenon, édit. de 1815, tom. 3, pag. 284. — (2) *Ibid.*, tome 3, p. 278, lettre du 7 mai 1705. — (3) *Ibid.*, tome 3, p. 286.

treize ans. « Madame de Caylus reparut à la cour, « dit Dangeau, et vint au souper du Roi. Il y avoit « treize ans qu'elle ne l'avoit vu [1]. »

Une note curieuse de Saint-Simon accompagne cet article de Dangeau; il y dit en quelques mots ce qu'il développe dans les Mémoires manuscrits dont la publication est si impatiemment attendue : « Madame « de Caylus reparut, belle encore comme un ange; « et madame de Maintenon, qui l'aimoit toujours, fut « ravie de la revoir, et l'initia peu à peu dans tous les « *particuliers* chez elle avec le Roi, qui s'en amusoit « aussi, mais qui craignoit son esprit, et ne l'aima « jamais. Elle ne fut pas long-temps sans être de tout, « et sans recevoir le duc de Villeroy, qui, après la « mort du Roi et de madame de Maintenon, ne bou- « gea plus de chez elle, et y soupoit tous les soirs en « maître de la *case*, jusqu'à sa mort, dont il pensa « mourir de douleur, quoique quelquefois las l'un « de l'autre [2]. »

Madame de Caylus ne quitta plus la cour jusqu'à la mort du Roi. On a conservé la lettre qu'elle écrivit à mademoiselle d'Aumale le 9 septembre 1715, pour demander d'être admise pendant quelques instans auprès de madame de Maintenon : « Si vous entrevoyez, ma- « demoiselle, un moment favorable pour le proposer,

(1) Nouveaux Mémoires de Dangeau, publiés par Lemontey, p. 180, à la date du 10 février 1707. — (2) *Ibid.*, p. 181. Il n'a pu être douteux, pour un littérateur aussi distingué que l'étoit M. Lemontey, que le commentaire sur Dangeau ne fût l'ouvrage du duc de Saint-Simon. On reconnoît cet écrivain à chaque ligne de ces annotations; on y retrouve même souvent les expressions qu'il emploie dans ses Mémoires. Il est fâcheux que le savant académicien n'ait pas recueilli entièrement ces notes, si supérieures à l'ouvrage original.

« levez bien, je vous en conjure, toutes les difficultés.
« Je ne menerai point de femmes avec moi ; je ne suis
« ni difficile ni incommode en rien : je partirai au
« premier attendrissement. Je vous remets mes inté-
« rêts les plus chers et mes désirs les plus vifs entre
« les mains : que j'aille voir de mes propres yeux ce
« miracle de sainteté et de courage ! Quel coup,
« quelle chute, et quelle fermeté ! [1] »

Après la mort de Louis XIV, madame de Caylus fixa sa demeure à Paris : elle alloit de temps en temps à Saint-Cyr rendre visite à madame de Maintenon, quand celle-ci lui permettoit de venir interrompre sa solitude. On a imprimé parmi les lettres de sa tante une partie de celles qu'elle lui écrivit depuis cette époque.

La maison de madame de Caylus devint le point de réunion d'une société de gens aimables, parmi lesquels on voyoit le marquis de La Fare, qui lui pardonnoit d'être la nièce d'une femme qu'il n'avoit jamais aimée. Il fit pour madame de Caylus ce joli madrigal :

M'abandonnant à la tristesse,
Sans espérance, sans désirs,
Je regrettois les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
« Sont-ils perdus, disois-je, sans retour ?
« Et n'es-tu pas cruel, Amour,
« Toi que je fis dès mon enfance
« Le maître de mes plus beaux jours,
« D'en laisser terminer le cours
« Par l'ennuyeuse indifférence ? »
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,

(1) Lettres de madame de Maintenon, édit. de 1815, tom. 3, p. 336.

Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit en souriant : « Thyrsis, ne te plains plus,
« Je vais mettre fin à ta peine :
« Je te promets un regard de Caylus. »

Madame de Caylus eut pour fils le célèbre antiquaire de ce nom, qui sut allier, à des travaux d'une profonde érudition, la composition d'ouvrages agréables qu'on lit peu aujourd'hui, mais qui se distinguent par une aimable facilité.

Madame de Caylus écrivit ses Souvenirs sur la fin de sa vie, à la prière du comte de Caylus son fils. Le titre de Mémoires lui paroissoit ambitieux ; celui de *Souvenirs* convenoit mieux à son dessein. Elle ne les a malheureusement pas terminés ; elle dit souvent qu'elle expliquera plus tard ce qu'elle ne veut pas dire encore, et elle a abandonné son ouvrage pour ne plus le reprendre.

Ce petit livre nous transporte au milieu de Versailles ; il nous fait connoître une foule d'anecdotes que l'on chercheroit vainement ailleurs : on y trouve les portraits de personnages de la cour qui, malgré leur influence plus ou moins cachée, sont rarement du ressort de l'histoire. C'est un de ces ouvrages dont on recommence souvent la lecture, et toujours avec le même plaisir.

Madame de Caylus mourut à Paris le 15 avril 1729, à l'âge de cinquante-six ans.

Les Souvenirs de madame de Caylus ont été imprimés pour la première fois en 1770, in-8°, sous la rubrique d'Amsterdam, chez Jean Robert. La date du lieu n'est pas véritable : cette édition a été faite à Genève, et il est constant aujourd'hui que Voltaire a

présidé à sa publication [1]. Il y mit une préface, dans laquelle il apprécie très-judicieusement le genre de mérite des Souvenirs; il y joignit quelques notes, dont plusieurs ne sont pas dignes de lui.

Cette première édition est très-fautive : une autre plus correcte la suivit dès la même année; elle fut imprimée, in-8°, chez Marc-Michel Rey, libraire à Amsterdam, qui supprima la préface et la plupart des notes. Quelques exemplaires de cette édition reparurent en 1804, avec un nouveau titre sous la rubrique de Paris, et l'indication de messieurs Barrois. Cette édition est encadrée; le texte y a éprouvé de sensibles améliorations, et des additions assez importantes.

Une troisième édition parut à Maëstricht en 1778, in-12; elle contient les notes de Voltaire, sans la préface. On y a suivi le texte de l'édition de Jean Robert, dont on a reproduit presque toutes les fautes; mais on y a réuni les additions qui se trouvoient dans l'édition de Rey.

Une nouvelle édition des Souvenirs parut en 1804 chez Colnet, in-12. Elle n'est remarquable que par la Notice sur madame de Caylus qu'y joignit M. Auger, et qui depuis a été réimprimée avec des corrections dans l'édition dont on va parler.

Enfin une dernière édition in-18 a été publiée par M. Renouard en 1806. Cet éditeur annonce dans son Avertissement qu'il a collationné le texte des Souvenirs sur le manuscrit autographe que le comte de Caylus avoit donné à M. Marin son ami, ancien censeur royal, dont il publie en même temps deux lettres re-

1 *Voyez* les Lettres de Voltaire au duc de Richelieu, des 9 février et 20 avril 1770, dans sa Correspondance générale.

latives à l'ouvrage. Il sembleroit, d'après cet exposé, que cette édition devroit être considérée comme ayant fixé d'une manière invariable le texte des Souvenirs de madame de Caylus.

Nous sommes cependant persuadés qu'aucune de ces éditions ne présente les Souvenirs d'une manière entièrement conforme au manuscrit de madame de Caylus. Il nous est démontré que le texte a été retouché dans sa totalité, sans qu'il soit possible de déterminer si ces corrections sont l'ouvrage du comte de Caylus, de Voltaire, ou de tout autre écrivain. On n'aura pas voulu laisser subsister des négligences de style, si naturelles cependant à une femme qui n'écrit que pour son fils.

Voici sur quoi notre opinion se fonde :

Nous avons sous les yeux les Mémoires inédits de mademoiselle d'Aumale, élève de Saint-Cyr, qui, depuis 1704 jusqu'en 1719, ne quitta point madame de Maintenon.

Après la mort de cette femme célèbre, mademoiselle d'Aumale, inconsolable de sa perte, voua une sorte de culte à sa mémoire : elle s'attacha à réunir tous les matériaux propres à la faire connoître ; elle fit faire des copies de ses lettres, et d'une partie des pièces que l'on conservoit dans les archives de Saint-Cyr. Mademoiselle d'Aumale composa ensuite des *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis* XIV *et de madame de Maintenon*. Le but principal qu'elle s'est proposé dans cet ouvrage a été que les demoiselles élevées dans la maison de Saint-Louis ne pussent jamais oublier ce qu'elles devoient à Louis XIV et à madame de Maintenon, fondateurs de ce bel établissement.

Mademoiselle d'Aumale dit dans le cours de son livre que madame de Caylus, son amie, lui avoit donné ses Souvenirs entièrement écrits de sa main, et que, ne pouvant dire mieux, elle a encadré dans son récit des morceaux entiers de l'ouvrage de madame de Caylus.

Mademoiselle d'Aumale a en effet inséré dans ses Mémoires une grande partie des Souvenirs de madame de Caylus; elle a souvent pris le soin d'indiquer ces passages par des guillemets; quelquefois aussi elle a négligé cette précaution. Ces morceaux considérables sont, à n'en pas douter, le texte véritable des Souvenirs de madame de Caylus; on y retrouve toutes les négligences qui accompagnent nécessairement une composition faite sans peine, sans travail et sans recherche, par une femme qui n'a pas à redouter le grand jour de la publicité.

Loin de nous de suspecter la bonne foi de l'éditeur de 1806 : il peut n'avoir pas bien connu le caractère de l'écriture de madame de Caylus; il a suivi le texte qu'il a regardé comme authentique, que le temps avoit pour ainsi dire consacré, et que malgré nos doutes nous croyons devoir adopter nous-mêmes.

Nous avons cependant jeté dans les notes quelques passages du texte de mademoiselle d'Aumale, lorsqu'il nous a donné le moyen de faire disparoître d'évidentes altérations : nous avons aussi rétabli un passage qui avoit été retranché. Les copies des lettres de madame de Maintenon, que mademoiselle d'Aumale avoit rassemblées, nous ont aussi fourni des renseignemens, dont nous avons usé avec sobriété.

Nous publierons incessamment les Mémoires de

mademoiselle d'Aumale : on y verra par intervalles le texte primitif des Souvenirs de madame de Caylus; ce sera un point de curiosité assez grand pour donner à cette partie de l'ouvrage l'intérêt de la nouveauté. Ces Mémoires, qui ne feront point partie de cette Collection, paroîtront chez M. Blaise aîné, libraire à Paris.

Nous avons conservé la préface de Voltaire, et celles de ses notes que l'esprit de dénigrement n'a pas dictées; elles sont indiquées par ces lettres *A. N.* (*ancienne note*). Celles que nous avons ajoutées ne portent aucune signature.

L. J. N. Monmerqué.

PRÉFACE

DE L'ÉDITION DE JEAN ROBERT (1770),

PAR VOLTAIRE.

Cet ouvrage de madame de Caylus est un de ceux qui font le mieux connoître l'intérieur de la cour de Louis XIV. Plus le style en est simple et négligé, plus sa naïveté intéresse; on y trouve le ton de la conversation : elle n'a point *tâché*, comme disoit M. le duc d'Antin. Elle étoit du nombre des femmes qui ont de l'esprit et du sentiment sans en affecter jamais. C'est grand dommage qu'elle ait eu si peu de souvenir, et qu'elle quitte le lecteur lorsqu'il s'attend qu'on lui parlera des dernières années de Louis XIV et de la régence. Peut-être même l'esprit philosophique qui règne aujourd'hui ne sera pas trop content des petites aventures de cour qui sont l'objet de ces Mémoires : on veut savoir quels ont été les sujets des guerres; quelles ressources on avoit pour les finances; comment la marine dépérit après avoir été portée au plus haut point où on l'eût jamais vue chez aucune nation; à quelles extrémités Louis XIV fut réduit; comment il soutint ses malheurs, et comment ils furent réparés; dans quelle confusion son confesseur Le Tellier

jeta la France, et quelle part madame de Maintenon put avoir à ces troubles intestins, aussi tristes et aussi honteux que ceux de la Fronde avoient été violens et ridicules. Mais tous ces objets ayant été presque épuisés dans l'Histoire du siècle de Louis XIV, on peut voir avec plaisir de petits détails qui font connoître plusieurs personnages dont on se souvient encore : ces particularités mêmes servent, dans plus d'une occasion, à jeter de la lumière sur les grands événemens.

D'ordinaire les petits détails des cours, si chers aux contemporains, périssent avec la génération qui s'en est occupée; mais il y a des époques et des cours dont tout est long-temps précieux. Le siècle d'Auguste fut de ce genre; Louis XIV eut des jours aussi brillans, quoique sur un théâtre beaucoup moins vaste et moins élevé. Louis XIV ne commandoit qu'à une province de l'empire d'Auguste; mais la France acquit sous ce règne tant de réputation par les armes, par les lois, par de grands établissemens en tout genre, par les beaux arts, par les plaisirs même, que cet éclat se répand jusque sur les plus légères anecdotes d'une cour qui étoit regardée comme le modèle de toutes les cours, et dont la mémoire est toujours précieuse.

Tout ce que raconte madame la marquise de Caylus est vrai : on voit une femme qui parle toujours avec candeur. Ses Souvenirs serviront surtout à faire

oublier cette foule de misérables écrits sur la cour de Louis XIV, dont l'Europe a été inondée par des auteurs faméliques qui n'avoient jamais connu ni cette cour ni Paris.

Madame de Caylus, nièce de madame de Maintenon, parle de ce qu'elle a entendu dire et de ce qu'elle a vu avec une vérité qui doit détruire à jamais toutes ces impostures imprimées, et surtout les prétendus Mémoires de madame de Maintenon, compilés par l'ignorance la plus grossière et par la fatuité la plus révoltante, écrits d'ailleurs de ce mauvais style des mauvais romans qui ne sont faits que pour les antichambres.

Que penser d'un homme qui insulte au hasard les plus grandes familles du royaume, en confondant perpétuellement les noms, les événemens; qui vous dit d'un ton assuré que *M. de Maisons, premier président du parlement, avec plusieurs conseillers, n'attendoient qu'un mot du duc du Maine pour se déclarer contre la régence du duc d'Orléans*, tandis que M. de Maisons, qui ne fut jamais premier président, avoit arrangé lui-même tout le plan de la régence;

Qui prétend que la princesse des Ursins, à l'âge de soixante-et-un ans, avoit inspiré à Philippe V, roi d'Espagne, une violente passion pour elle;

Qui ose avancer que *les articles secrets du traité*

de Radstadt excluoient Philippe V *du trône*, comme s'il y avoit eu des articles secrets à Radstadt;

Qui a l'impudence d'affirmer que Monseigneur, fils de Louis XIV, *épousa mademoiselle Chouin* [1], et rappelle sur cette fausseté tous les contes absurdes imprimés chez les libraires de Hollande;

Qui, pour donner du crédit à ces contes, cite l'exemple d'Auguste, lequel, selon lui, étoit amoureux de Cléopâtre? C'est bien savoir l'histoire!

Voilà par quels gredins la plupart de nos histoires secrètes modernes ont été composées. Quand madame de Caylus n'auroit servi par ses Mémoires qu'à faire rentrer dans le néant les livres de ces misérables, elle auroit rendu un très-grand service aux honnêtes gens amateurs de la vérité.

(1) Voltaire a toujours affirmé que Monseigneur n'avoit pas épousé mademoiselle Chouin. C'est une question cependant qui sera toujours douteuse, et que ni Saint-Simon ni madame de Bavière n'ont pris sur eux de résoudre.

SOUVENIRS

DE

MADAME DE CAYLUS.

Le titre de Mémoires, quoique de toutes les façons d'écrire la plus simple et la plus libre, m'a cependant paru encore trop sérieux pour ce que j'ai à dire, et pour la manière dont je le dis. J'écris des souvenirs sans ordre, sans exactitude, et sans autre prétention que celle d'amuser mes amis, ou du moins de leur donner une preuve de ma complaisance : ils ont cru que je savois des choses particulières d'une cour que j'ai vue de près, et ils m'ont priée de les mettre par écrit. Je leur obéis : sûre de leur fidélité et de leur amitié, je ne puis craindre leur imprudence, et je m'expose volontiers à leur critique.

Je commencerai ces souvenirs par madame de Maintenon, dont l'esprit, le mérite, et les bontés qu'elle eut pour moi, ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Mais ni la prévention que donne l'éducation, ni les mouvemens de ma reconnoissance, ne me feront rien dire de contraire à la vérité.

Madame de Maintenon étoit petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, élevé auprès de Henri IV dans la maison de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et connu surtout par ses écrits et son zèle pour la religion protestante, mais plus recommandable encore par une sincérité dont il parle lui-même dans un ma-

nuscrit que j'ai vu de sa main, et dans lequel il dit que sa rude probité le rendoit peu propre auprès des grands.

Il eut l'honneur de suivre Henri IV dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir, et se retira, après la conversion de ce prince, dans sa petite maison de Murçay, près de Niort en Poitou (1).

Le zèle d'Agrippa d'Aubigné pour sa religion, et son attachement pour son maître, lui firent tenir un discours, après l'assassinat de Jean Châtel, qui lui fit beaucoup d'honneur dans le parti des huguenots : « Vous n'avez, dit-il à Henri IV, renié Jésus-Christ « que de bouche, vous avez été blessé à la bouche ; « mais si vous le renoncez de cœur, vous serez blessé « au cœur (2).

M. d'Aubigné s'occupa dans sa retraite à écrire l'histoire universelle de son temps, et dans la préface de ce livre il donne à Henri IV une louange qui m'a toujours paru si propre à lui et si belle, que je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Il appelle Henri IV *le conquérant du sien ;* éloge qui renferme, ce me semble, en deux mots toute la justice de sa cause, et toute la gloire des autres conquérans.

Théodore-Agrippa d'Aubigné, dont je parle, épousa Suzanne de Lezay, de la maison de Lusignan. Il eut de ce mariage un fils et deux filles : l'aînée épousa M. de Caumont Dadde, et l'autre M. de Villette, mon grand-père. Le fils fut malheureux, et mérita

(1) Il en fait la description dans le *Baron de Fœneste*, et c'est de lui-même qu'il parle sous le nom d'*Enay*. (A. N.) — *Voyez* le chapitre 5 du livre premier des Aventures du baron de Fœneste. — (2) *Voyez* les Mémoires de Théodore-Agrippa d'Aubigné, Amsterdam, 1731, p. 136.

ses malheurs par sa conduite. Il épousa, étant prisonnier dans le château Trompette de Bordeaux, Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, lieutenant de M. le duc d'Epernon, et gouverneur, sous ses ordres, de cette place. Sa femme ne l'abandonna jamais dans ses malheurs, et accoucha, dans la conciergerie de Niort, de Françoise d'Aubigné, depuis madame Scarron, et ensuite madame de Maintenon.

Je me souviens d'avoir entendu raconter que madame d'Aubigné étant venue à Paris demander au cardinal de Richelieu la grâce de son mari (1), ce ministre avoit dit en la quittant : « Elle seroit bien « heureuse si je lui refusois ce qu'elle me demande. »

Il est aisé de croire qu'un tel homme n'avoit pas beaucoup de religion, mais il est rare qu'il en parlât à sa fille et à un enfant; car j'ai ouï dire à madame de Maintenon que, la tenant entre ses bras, il lui disoit : « Est-il possible que vous, qui avez de l'es- « prit, puissiez croire tout ce qu'on vous apprend « dans votre catéchisme? »

Les mauvaises affaires que M. d'Aubigné s'étoit faites l'obligèrent à la fin de prendre un établissement en Amérique. Il y mena sa famille, qui consistoit en une femme, deux garçons, et cette petite fille, qui n'avoit, je crois, que dix-huit mois, et qui fut si malade dans le trajet, qu'on fut prêt à la jeter à la mer, la croyant morte.

M. d'Aubigné mourut à la Martinique à son second voyage (2), car je crois avoir entendu dire qu'il en

(1) Il fut accusé d'avoir fait de la fausse monnoie. (A. N.) — Théodore-Agrippa est entré dans de grands détails sur les désordres et sur les trahisons de son fils Constant. (*Voyez* ses Mémoires, p. 212.) — (2) Il

avoit fait deux. Quoi qu'il en soit, madame d'Aubigné revint en France avec ses enfans : elle trouva leurs biens vendus et dissipés par les créanciers de leur père, et par l'injustice de quelques-uns de ses parens. Ma grand'mère, sœur de leur père, et femme de mérite, prit soin de cette famille malheureuse, et surtout de la petite fille, qu'elle demanda à sa mère, et qu'elle élevoit comme ses propres enfans; mais mon grand-père et ma grand'mère étant huguenots, madame de Neuillan, mère de la maréchale de Navailles et parente de M. d'Aubigné, demanda à la Reine mère un ordre pour retirer cette enfant de leurs mains.

Madame de Neuillan voulut faire par là sa cour à la Reine; mais son avarice la fit bientôt repentir de s'être chargée d'une demoiselle sans bien, et elle chercha à s'en défaire à quelque prix que ce fût. C'est dans ce dessein qu'elle l'amena à Paris, et qu'elle la mit dans un couvent où elle se fit catholique, après une longue résistance pour sa jeunesse, car je crois qu'elle n'avoit pas encore quatorze ans faits.

Je me souviens, à propos de cette conversion, d'avoir entendu dire à madame de Maintenon qu'étant convaincue sur les articles principaux de la religion, elle résistoit encore, et ne vouloit se convertir qu'à condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que sa tante, qui étoit morte, et qu'elle avoit vue vivre dans sa religion comme une sainte, fût damnée.

Après que madame de Neuillan eut fait mademoi-

mourut au retour de son second voyage de la Martinique, dans un voyage qu'il fit à Orange. (A. N.)

selle d'Aubigné catholique, elle la maria au premier qui se présenta ; et ce fut M. Scarron, trop connu par ses ouvrages pour que j'aie rien de nouveau à dire de lui.

Voilà donc Françoise d'Aubigné, à quatorze ans, dans la maison d'un homme de la figure et du caractère de M. Scarron, remplie de jeunes gens attirés par la liberté qui régnoit chez lui. C'est là cependant que cette jeune personne imprima, par ses manières honnêtes et modestes, tant de respect, qu'aucun n'osa jamais prononcer devant elle une parole à double entente, et qu'un de ces jeunes gens dit : « S'il falloit « prendre des libertés avec la Reine ou avec ma- « dame Scarron, je ne balancerois pas, j'en prendrois « plutôt avec la Reine. » Elle passoit ses carêmes à manger un hareng au bout de la table, et se retiroit aussitôt dans sa chambre, parce qu'elle avoit compris qu'une conduite moins exacte et moins austère, à l'âge où elle étoit, feroit que la licence de cette jeunesse n'auroit plus de frein, et deviendroit préjudiciable à sa réputation. Ce n'est pas d'elle seule que je tiens ces particularités ; je les tiens de mon père, de M. le marquis de Beuvron, et de plusieurs autres qui vivoient dans la maison dans ce même temps.

Je me souviens d'avoir ouï raconter qu'étant un jour obligée d'aller parler à M. Fouquet, elle affecta d'y aller dans une si grande négligence, que ses amis étoient honteux de l'y mener. Tout le monde sait ce qu'étoit alors M. Fouquet, son foible pour les femmes, et combien les plus haut hupées et les mieux chaussées cherchoient à lui plaire.

Cette conduite, et la juste admiration qu'elle causa,

parvinrent jusqu'à la Reine. Le baron de La Garde lui en parla le premier, et fut cause qu'à la mort de M. Scarron cette princesse, touchée de la vertu et du malheur d'une fille de condition réduite à une si grande pauvreté, lui donna une pension de deux mille livres, avec laquelle madame Scarron se mit dans un couvent; et ce fut aux Hospitalières du faubourg Saint-Marceau. Avec cette modique pension, on la vit toujours honnêtement et simplement vêtue. Ses habits n'étoient que d'étamine du Lude, du linge uni, mais bien chaussée, et de beaux jupons; et sa pension, avec celle de sa femme de chambre et ses gages, suffisoient à sa dépense; elle avoit même encore de l'argent de reste, et n'a jamais passé de temps si heureux (1). Elle ne comprenoit pas, disoit-elle alors, qu'on pût appeler cette vie une vallée de larmes.

Le maréchal d'Albret, qu'elle avoit connu chez M. Scarron, l'avoit liée d'amitié avec sa femme : preuve certaine encore de la vertu qu'il avoit reconnue dans madame Scarron; car les maris de ce temps-

(1) Le texte de madame de Caylus paroît avoir subi en cet endroit des altérations assez graves. La leçon suivante, empruntée des Mémoires de mademoiselle d'Aumale, nous paroîtroit préférable à celle qui a été jusqu'à présent répétée dans toutes les éditions : « Avec sa pension de deux « mille livres, elle conduisoit si bien ses affaires, qu'elle étoit toujours « honnêtement vêtue, quoique fort simplement. Elle m'a dit elle-même « que ses habits n'étoient que d'étamine du Lude, fort à la mode alors « pour les personnes d'une médiocre fortune; elle n'avoit que du linge « uni; elle étoit chaussée proprement, et avoit de très-belles jupes. *Elle* « *trouvoit moyen, sur ses deux mille livres, de s'entretenir ainsi que* « *je viens de le dire, de payer sa pension, celle de sa femme de cham-* « *bre et ses gages, ne brûloit que de la bougie, et avec cela avoit* « *souvent de l'argent de reste au bout de l'année.* Je n'ai jamais, me « disoit-elle, passé de temps plus heureux. »

là, quelque galans qu'ils fussent, n'aimoient pas que leurs femmes en vissent d'autres dont la réputation eût été entamée.

Madame la maréchale d'Albret étoit une femme de mérite, sans esprit; mais madame de Maintenon, dont le bon sens ne s'égara jamais, crut, dans un âge aussi peu avancé, qu'il valoit mieux s'ennuyer avec de telles femmes que de se divertir avec d'autres. La maréchale d'Albret la prit en si grande amitié, qu'elle fit son possible pour l'engager à venir demeurer chez elle, ce qu'elle refusa; mais elle y alloit souvent dîner, et on l'y retenoit quelquefois à coucher.

Madame Scarron s'attiroit cette amitié par une grande complaisance, et par une attention continuelle à lui plaire, à laquelle la maréchale étoit peu accoutumée; et j'ai ouï dire que quand elles alloient à quelque spectacle, cette pauvre femme, qui n'entendoit rien aux choses qu'on représentoit, vouloit toujours avoir auprès d'elle madame Scarron pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle voyoit elle-même devant ses yeux, et la détournoit ainsi de l'attention qu'elle auroit voulu donner aux pièces les plus intéressantes et les plus nouvelles.

C'est cette même maréchale d'Albret accusée, malgré sa dévotion et son mérite, d'aimer un peu trop le vin; ce qui paroissoit d'autant plus extraordinaire en ce temps-là que les femmes n'en buvoient presque jamais, ou du moins ce n'étoit que de l'eau rougie. Je me souviens, à propos de la maréchale et de son goût pour le vin, d'avoir ouï raconter que se regardant au miroir, et se trouvant le nez rouge, elle se dit à elle-même : « Mais où est-ce que j'ai pris ce nez-

« là? » Et que M. de Matha de Bourdeille (1), qui étoit derrière elle, répondit, entre bas et haut : « Au « buffet. »

Ce même Matha étoit un garçon d'esprit infiniment naturel, et par là de la meilleure compagnie du monde. Ce fut lui qui, voyant la maréchale d'Albret dans une grande affliction sur la mort ou de son père ou de son frère, et qui dans sa douleur ne vouloit point prendre de nourriture, lui dit : « Avez-vous résolu, madame, « de ne manger de votre vie? S'il est ainsi, vous « avez raison; mais si vous avez à manger un jour, « croyez-moi, il vaut autant manger tout-à-l'heure. » Ce discours la persuada; elle se fit apporter un gigot de mouton. C'est lui encore à qui l'on demanda comment il pouvoit faire pour être si légèrement vêtu en hiver; à quoi il répondit : « Je gèle de froid. »

Le maréchal d'Albret avoit deux parentes qui demeuroient avec madame sa femme, mademoiselle de Pons et mademoiselle de Martel, toutes deux aimables, mais de caractère différent. Ces deux filles ne s'aimoient pas, et ne s'accordoient guère que sur le goût qu'elles avoient l'une et l'autre pour madame de Maintenon.

Madame de Montespan, parente aussi du maréchal d'Albret, se joignoit à cette société, et c'est là qu'elle connut madame de Maintenon. Elles se plurent mutuellement, et se trouvèrent l'une et l'autre autant d'esprit qu'elles en avoient en effet.

Madame de Maintenon avoit encore l'hôtel de Richelieu, où elle alloit souvent, également désirée

(1) *Matha de Bourdeille* : L'un des héros des Mémoires de Gramont, par le comte Hamilton.

partout; mais je parlerai ailleurs de M. de Richelieu.

C'est sans doute à peu près dans le même temps qu'une des princesses de Nemours devint reine de Portugal (1). Les amis de madame de Maintenon lui parlèrent si avantageusement d'elle, qu'elle eut envie de l'emmener, et le lui fit proposer. Cette occasion paroissoit favorable pour l'état de sa fortune; mais il étoit triste de quitter son pays, et de renoncer à une vie pleine d'agrément. Elle fut quelque temps en balance, et bien affligée pendant la durée du combat que les raisons pour et contre excitoient en elle; mais enfin son étoile l'emporta : elle refusa les offres de cette reine.

Je me souviens d'avoir ouï raconter encore que madame la princesse des Ursins, alors madame de Chalais, faisoit de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Je lui ai entendu dire depuis à elle-même, parlant à madame de Maintenon, qu'elle souffroit impatiemment que le maréchal d'Albret et les autres seigneurs importans eussent toujours des secrets à lui dire pendant qu'on la laissoit avec la jeunesse, comme si elle eût été incapable de parler sérieusement. Madame de Maintenon avouoit avec la même sincérité qu'elle ne s'ennuyoit pas moins de ces confidences que madame des Ursins envioit, et qu'elle auroit souvent voulu qu'on l'eût crue moins solide pour la laisser se divertir, et ne pas la contraindre à écouter les fréquens murmures et les projets des courtisans. Cet échantillon marque, ce me semble, la différence

1) *Reine de Portugal* : Marie-Françoise-Elisabeth de Savoie-Nemours, dite *mademoiselle d'Aumale*, épousa Alphonse VI, roi de Portugal, le 25 juin 1666.

du caractère de ces deux femmes, qui depuis ont joué de si grands rôles; car il faut avouer que madame de Maintenon n'étoit pas née pour les affaires : elle craignoit les intrigues par la droiture de son cœur, et elle étoit faite pour les délices de la société par l'agrément de son esprit. Mais, avant de raconter les suites qu'eurent les commencemens de connoissance entre madame de Maintenon et madame de Montespan, je dirai un mot de ma famille, et de ce qui me regarde en particulier.

La paix étant faite (1), le Roi, tranquille et glorieux, crut qu'il ne manquoit à sa gloire que l'extirpation d'une hérésie qui avoit fait tant de ravages dans son royaume. Ce projet étoit grand et beau, et même politique, si on le considère indépendamment des moyens qu'on a pris pour l'exécuter. Les ministres et plusieurs évêques, pour faire leur cour, ont eu beaucoup de part à ces moyens, non-seulement en déterminant le Roi à en prendre de ceux qui n'étoient pas de son goût, mais en le trompant dans l'exécution de ceux qui avoient été résolus.

Mais il est bon de dire, pour rendre ma pensée plus claire, que M. de Louvois eut peur, voyant la paix faite, de laisser trop d'avantage sur lui aux autres ministres, et surtout à M. Colbert et à M. de Seignelay son fils, et qu'il voulut, à quelque prix que ce fût, mêler du militaire dans un projet qui ne devoit être fondé que sur la charité et la douceur. Des évêques, gagnés par lui, abusèrent de ces paroles de l'Evangile : *Contraignez-les d'entrer,* et soutinrent

(1) La paix de Nimègue. (A. N.) — Cette paix fut conclue le 10 août 1678.

qu'il falloit user de violence quand la douceur ne suffisoit pas, puisque après tout si cette violence ne faisoit pas de bons catholiques dans le temps présent, elle feroit au moins que les enfans des pères que l'on auroit ainsi forcés le deviendroient de bonne foi. D'un autre côté, M. de Louvois demanda au Roi la permission de faire passer dans les villes les plus huguenotes un régiment de dragons, l'assurant que la seule vue de ses troupes, sans qu'elles fissent rien de plus que de se montrer, détermineroit les esprits à écouter plus volontiers la voix des pasteurs qu'on leur enverroit. Le Roi se rendit, contre ses propres lumières et contre son inclination naturelle, qui le portoit toujours à la douceur. On passa ses ordres, et on fit, à son insu, des cruautés qu'il auroit punies si elles étoient venues à sa connoissance; car M. de Louvois se contentoit de lui dire chaque jour : « Tant « de gens se sont convertis, comme je l'avois dit à « Votre Majesté, à la seule vue de ses troupes. »

Le Roi étoit naturellement si vrai, qu'il n'imaginoit pas, quand il avoit donné sa confiance à quelqu'un, qu'il pût le tromper; et les fautes qu'il a faites n'ont souvent eu pour fondement que cette opinion de probité pour des gens qui ne la méritoient pas.

Ces violences, et la manière militaire dont on fit les conversions dont je viens de parler, ne furent employées qu'après la cassation de l'édit de Nantes; mais, avant qu'on en vînt là, le Roi fit de son mieux pour gagner par ses bienfaits les gens les plus considérables d'entre les huguenots; et il avoit déclaré qu'aucun ne seroit admis dans les charges et n'avan-

ceroit dans ses armées, soit de terre, soit de mer, que les catholiques.

Madame de Maintenon voulut, à son exemple, travailler à la conversion de sa propre famille; mais comme elle ne crut pas pouvoir gagner mon père par l'espérance d'une grande fortune, ni convaincre son esprit par la force du raisonnement, elle prit la résolution, de concert avec M. de Seignelay, de lui faire faire un voyage de long cours sur mer, pour avoir du moins le loisir de disposer de ses enfans. J'avois deux frères qui, quoique fort jeunes, avoient fait plusieurs campagnes : l'aîné s'étoit trouvé, à huit ou neuf ans, à ce combat fameux de Messine où Ruyter fut tué, et il y reçut une légère blessure. La singularité du fait, et le courage que cet enfant avoit témoigné, le firent nommer enseigne après le combat.

La campagne finie, mon père vint à la cour, et y amena mon frère. L'action qu'il avoit vue, et une jolie figure qu'il avoit en ce temps-là, lui attirèrent l'attention et les caresses de madame de Montespan et de toute la cour. Si mon père avoit voulu l'y laisser et se faire catholique, ils s'en seroient l'un et l'autre mieux trouvés par leur fortune; mais mon père résista à toutes les offres qui lui furent faites, et s'en retourna chez lui. Ainsi madame de Maintenon se trouva forcée, pour avoir la liberté de disposer de mon frère, de faire faire à mon père cette campagne dont je viens de parler, et de faire servir son fils avec M. de Château-Regnault, lui laissant seulement le cadet, qui n'étoit pas entré moins jeune dans la marine.

A peine mon père fut-il embarqué, qu'une de ses

sœurs (1), que ma mère avoit été voir à Niort, la pria de me laisser chez elle jusqu'au lendemain. Ma mère y consentit avec peine; car, quoiqu'elle fût catholique, elle n'étoit nullement dans la confidence des desseins qu'on avoit sur moi, parce qu'on la vouloit ménager par rapport à mon père. A peine ma mère fut-elle partie de Niort, que ma tante, accoutumée à changer de religion, et qui venoit de se convertir pour la seconde ou la troisième fois, partit de son côté, et m'emmena à Paris. Nous trouvâmes sur la route M. de Sainte-Hermine, une de ses sœurs, et mademoiselle de Caumont, aussi étonnés qu'affligés de me voir. Pour moi, contente d'aller sans savoir où l'on me menoit, je n'étois étonnée ni affligée de rien; mais comme les autres étoient des personnes faites que madame de Maintenon avoit demandées à leurs parens, il avoit été décidé dans le conseil des huguenots qu'on ne pouvoit les lui refuser, puisqu'elle ne demandoit qu'à les voir, et qu'elle promettoit de ne les pas contraindre dans leur religion. On eut donc pour elle cette complaisance, d'autant plus volontiers qu'on n'avoit rien à craindre de leur légèreté; et en effet la résistance de ces jeunes personnes fut infiniment glorieuse au calvinisme.

Nous arrivâmes ensemble à Paris, où madame de Maintenon vint aussitôt me chercher, et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup; mais je trouvai le lendemain la messe du Roi si belle, que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrois tous les jours, et qu'on me garan-

1 *Une de ses sœurs* : Madame de Fontmort. (*Voyez* la lettre de madame de Maintenon à M. de Villette, du 5 avril 1681.)

tiroit du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa, et la seule abjuration que je fis.

M. de Château-Regnault eut ordre d'envoyer mon frère à la cour. Il y arriva presque aussitôt que moi, et fit une plus longue résistance; mais enfin il se rendit : on le mit à l'académie, et il quitta la marine. Mon père, surpris et affligé au retour de sa campagne, écrivit à madame de Maintenon des lettres pleines d'amertume et de reproches, et l'accusa d'ingratitude à l'égard de sa mère, tante de madame de Maintenon, d'injustice et de dureté par rapport à lui; mais comme elle étoit soutenue de l'autorité du Roi, il fallut céder à la force. On promit seulement à mon père de ne pas contraindre ses enfans, s'ils ne vouloient pas se faire catholiques.

Ils se convertirent l'un et l'autre; et, après leur académie et le temps qu'ils devoient être aux mousquetaires, on donna à l'aîné une charge de cornette des chevau-légers, qu'il vendit quand la guerre recommença, pour acheter le régiment Dauphin cavalerie; et au cadet le régiment de la Reine dragons, à la tête duquel il fut tué au combat de Steinkerque.

Pour moi, on m'élevoit avec un soin dont on ne sauroit trop louer madame de Maintenon. Il ne se passoit rien à la cour sur quoi elle ne me fît faire des réflexions selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensois bien, me redressant quand je pensois mal. Ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture, et des amusemens honnêtes et réglés; on cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faisoit apprendre par cœur; et la nécessité de rendre compte de ma lecture ou d'un sermon, si j'en avois

entendu, me forçoit à y donner de l'attention. Il falloit encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille, ou à tel autre que je voulois choisir, et que je la portasse les soirs à madame de Maintenon, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, selon qu'elle étoit bien ou mal; en un mot, elle n'oublioit rien de ce qui pouvoit former ma raison et cultiver mon esprit.

Si je suis entrée dans ce détail, ce n'est pas pour en tirer une vaine gloire, mais pour marquer, par des faits bien au-dessus des louanges, la conduite et le caractère de madame de Maintenon; et il est impossible, ce me semble, de faire réflexion au poste qu'elle occupoit, et au peu de loisir qu'elle avoit, sans admirer l'attention qu'elle donnoit à un enfant dont, après tout, elle n'étoit chargée que parce qu'elle l'avoit bien voulu.

Mon père, après avoir résisté non-seulement aux bontés mais aux promesses du Roi, et avoir compté pour rien de n'être pas fait chef d'escadre à son rang; après avoir résisté à l'éloquence de M. de Meaux, qu'il aimoit naturellement, s'embarqua de nouveau sur la mer, et fit pendant cette campagne des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'évangile de l'ivraie et du bon grain lui parut alors clair contre le schisme; il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer. Ainsi convaincu, mais ne voulant tirer de sa conversion aucun mérite pour sa fortune, il fit à son retour son abjuration entre les mains de son curé, et perdit par là les récompenses temporelles qu'il en auroit pu attendre; si bien même qu'en venant après à la cour, le Roi lui ayant fait l'honneur de lui parler

avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, mon père répondit, avec trop de sécheresse, que c'étoit la seule occasion de sa vie où il n'avoit point eu pour objet de plaire à Sa Majesté.

J'arrivai à Saint-Germain au mois de janvier 1681. La Reine vivoit; monseigneur le Dauphin étoit marié depuis un an; et madame de Maintenon, dans une faveur déclarée, paroissoit aussi bien avec la Reine qu'avec le Roi. Cette princesse attribuoit à la nouvelle favorite les bons procédés que le Roi avoit pour elle depuis quelque temps, et elle la regardoit avec raison sur un pied bien différent des autres.

Mais, avant de parler des choses que j'ai vues, il est bon de raconter celles que j'ai entendu dire.

J'ai pu voir madame de Fontanges; mais, ou je ne l'ai pas vue, ou il ne m'en souvient pas. Je me souviens seulement d'avoir vu pendant quelque temps, à Saint-Germain, le Roi passer du château vieux au neuf pour l'aller voir tous les soirs : on disoit qu'elle étoit malade; et en effet elle partit quelques mois après pour aller mourir à Port-Royal de Paris [1]. Il courut beaucoup de bruits sur cette mort, au désavantage de madame de Montespan; mais je suis convaincue qu'ils étoient sans fondement, et je crois, selon que je l'ai entendu dire à madame de Maintenon, que cette fille s'est tuée pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le Roi, quoiqu'elle fût en travail, et prête à accoucher. Elle fut toujours languissante depuis, et mourut enfin peu regrettée.

Madame de Montespan n'auroit pas appréhendé la durée du crédit de madame de Fontanges; elle au-

(1) Le 28 juin 1681.

roit été bien sûre que le Roi seroit toujours revenu à elle, si elle n'avoit eu que cet obstacle. Son caractère, plus ambitieux que tendre, lui avoit fait souvent regarder avec indifférence les infidélités du Roi; et comme elle agissoit quelquefois par dépit, elle avoit elle-même contribué à fortifier les commencemens du goût que le Roi avoit pris pour la beauté de madame de Fontanges. J'ai ouï dire qu'elle l'avoit fait venir chez elle, et qu'elle n'avoit rien oublié pour la faire paroître plus belle aux yeux du Roi : elle y réussit, et en fut fâchée; mais la mort la délivra bientôt d'une rivale aussi dangereuse par la beauté que peu redoutable par l'esprit.

Madame de Fontanges joignoit à ce peu d'esprit des idées romanesques que l'éducation de la province et les louanges dues à sa beauté lui avoient inspirées; et, dans la vérité, le Roi n'a jamais été attaché qu'à sa figure; il étoit même honteux lorsqu'elle parloit, et qu'ils n'étoient pas tête à tête. On s'accoutume à la beauté; mais on ne s'accoutume point à la sottise tournée du côté du faux, surtout lorsqu'on vit en même temps avec des gens de l'esprit et du caractère de madame de Montespan, à qui les moindres ridicules n'échappoient pas, et qui savoit si bien les faire sentir aux autres, par ce tour unique à la maison de Mortemart. Cependant madame de Fontanges aima véritablement le Roi, et elle répondit un jour à madame de Maintenon, qui l'exhortoit à se guérir d'une passion qui ne pouvoit plus faire que son malheur : « Vous me parlez, lui dit-elle, de quitter une pas- « sion comme on parle de quitter un habit. »

Je me souviens aussi d'avoir souvent entendu par-

ler de madame de La Vallière. On sait qu'elle a précédé madame de Montespan ; et ce n'est pas l'histoire de chaque maîtresse que je prétends faire, je veux seulement écrire les faits qui me sont demeurés plus particulièrement dans l'esprit, soit que j'en aie été témoin, ou que je les aie entendu raconter par madame de Maintenon.

Le Roi prit donc de l'amour pour madame de Montespan dans le temps qu'il vivoit avec madame de La Vallière en maîtresse déclarée ; et madame de Montespan, en maîtresse peu délicate, vivoit avec elle : même table, et presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'il en usât ainsi, soit qu'elle espérât par là abuser le public et son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fît plus goûter le plaisir de voir à tous les instans humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portoit à la crainte de ses charmes. Quoi qu'il en soit, c'est un fait certain. Mais un jour, fâchée contre le Roi pour quelque autre sujet (ce qui lui arrivoit souvent), elle se plaignit de cette communauté avec une amertume qu'elle ne sentoit pas : elle y trouvoit, disoit-elle, peu de délicatesse de la part du Roi. Ce prince, pour l'apaiser, répondit avec beaucoup de douceur et de tendresse, et finit par lui dire que cet établissement s'étoit fait insensiblement. « Insensiblement pour « vous, reprit madame de Montespan, mais très- « sensiblement pour moi. »

Le personnage singulier de madame de La Vallière pendant plus de deux ans mérite de n'être pas oublié. Tout le monde l'a su, tout le monde en a parlé ; mais comme il pourroit être du nombre de ces choses

qui ne s'écrivent point et qu'on oublie, je veux en faire un article dans mes Souvenirs.

Madame de La Vallière étoit née tendre et vertueuse : elle aima le Roi, et non la royauté. Le Roi cessa de l'aimer pour madame de Montespan. Si, à la première vue, ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle passion, elle s'étoit jetée dans les Carmélites, ce mouvement auroit été naturel, et conforme à son caractère. Elle prit un autre parti, et demeura non-seulement à la cour, mais même à la suite de sa rivale. Madame de Montespan, abusant de ses avantages, affectoit de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, et assuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement si elle n'y mettoit la dernière main. Madame de La Vallière s'y portoit, de son côté, avec tout le zèle d'une femme de chambre dont la fortune dépendroit des agrémens qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries et de dénigremens n'eut-elle pas à essuyer pendant l'espace de deux ans qu'elle demeura ainsi à la cour, à la fin desquels elle vint prendre publiquement congé du Roi ! Il la vit partir d'un œil sec pour aller aux Carmélites, où elle a vécu d'une manière aussi édifiante que touchante.

Elle disoit souvent à madame de Maintenon, avant de quitter la cour : « Quand j'aurai de la peine aux « Carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-« là m'ont fait souffrir » (en parlant du Roi et de madame de Montespan); ce qui marque que sa patience n'étoit pas tant un effet de son insensibilité qu'une épreuve peut-être mal entendue et téméraire : je laisse aux dévots à en juger. Il est certain que le

style de la dévotion convenoit mieux à son esprit que celui de la cour, puisqu'elle a paru en avoir beaucoup de ce genre. Je l'ai vue dans les dernières années de sa vie, et je l'ai entendue, avec un son de voix qui alloit jusqu'au cœur, dire des choses admirables de son état, et du bonheur dont elle jouissoit déjà, malgré l'austérité de sa pénitence.

Je me souviens d'avoir ouï raconter que feu M. l'évêque de Meaux, Bossuet, lui ayant annoncé la mort de M. le comte de Vermandois son fils, elle avoit, par un mouvement naturel, répandu beaucoup de larmes; mais que, revenant tout à coup à elle, elle dit à ce prélat : « C'est trop pleurer la mort d'un fils « dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance. »

J'ai vu madame de Montespan aux Carmélites, bien des années après, et dans le temps qu'elle-même n'étoit plus à la cour, y venir chercher madame de La Vallière, devenue pour elle une espèce de directeur.

Mais mes souvenirs me rappellent à la cour, où madame de Maintenon jouoit un grand rôle auprès du Roi et auprès de la Reine. Elle avoit été faite dame d'atours de madame la dauphine de Bavière, et le Roi avoit acheté pour elle la terre de Maintenon en 1674 ou 1675, dont il voulut qu'elle prît le nom (1).

Mais les commencemens de la faveur de madame de Maintenon ont tant de liaison et de rapport à madame de Montespan, que je ne puis parler de l'une sans me souvenir de l'autre. Il est donc nécessaire de dire un mot des commencemens de leur connoissance pour en raconter les suites.

(1) J'ai vu, dans une lettre écrite à M. d'Aubigné, que le Roi lui avoit ordonné de prendre le nom de Maintenon. (A. N.)

Madame de Maintenon m'a dit souvent qu'elle avoit connu madame de Montespan chez le maréchal d'Albret, et qu'elle n'avoit point alors cette humeur qu'elle a fait paroître depuis, ajoutant que ses sentimens étoient honnêtes, sa conduite réglée, et sa réputation bien établie.

Elle devint peu après dame du palais de la Reine par la faveur de Monsieur, et le Roi ne fit alors aucune attention à sa beauté : toute sa faveur se bornoit à sa maîtresse, qu'elle amusoit à son coucher, qui duroit long-temps, parce que la Reine s'étoit fait une habitude d'attendre toujours le Roi pour se mettre au lit. Cette princesse étoit si vertueuse, qu'elle n'imaginoit pas facilement que les autres femmes ne fussent pas aussi sages qu'elle ; et pour faire voir jusqu'à quel point alloit son innocence, quoique avec beaucoup de hauteur dans ses sentimens, il suffit de rappeler ici ce qu'elle dit à une carmélite qu'elle avoit priée de l'aider à faire son examen de conscience pour une confession générale qu'elle avoit dessein de faire. Cette religieuse lui demanda si en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du Roi son père : « Oh ! non, ma mère, dit-elle ; « il n'y avoit point de roi. »

Mais enfin madame de Montespan plut au Roi ; elle en eut des enfans, et il fut question de les mettre entre les mains d'une personne qui sût et les bien élever et les bien cacher. Elle se souvint de madame de Maintenon, et elle crut qu'il n'y avoit personne qui en fût plus capable : elle lui en fit donc faire la proposition, à quoi madame de Maintenon répondit

que pour les enfans de madame de Montespan, elle ne s'en chargeroit pas; mais que si le Roi lui ordonnoit d'avoir soin des siens, elle lui obéiroit. Le Roi l'en pria, et elle les prit avec elle.

Si ce fut pour madame de Maintenon le commencement d'une fortune singulière, ce fut aussi le commencement de ses peines et de sa contrainte. Il fallut s'éloigner de ses amis, renoncer aux plaisirs de la société, pour lesquels elle sembloit être née; et il le fallut sans en pouvoir donner de bonnes raisons aux gens de sa connoissance. Cependant comme il n'étoit pas possible de s'en éloigner tout d'un coup, pour remédier aux inconvéniens qui pouvoient arriver dans une aussi petite maison que la sienne, dans laquelle il étoit aisé de surprendre une nourrice, d'entendre crier un enfant, et tout le reste, elle prit pour prétexte la petite d'Heudicourt, et la demanda à madame sa mère, qui la lui donna sans peine par l'amitié qui étoit entre elles, et par le goût qu'elle lui connoissoit pour les enfans. Cette petite fille fut depuis madame de Montgon (1), dame du palais de madame la dauphine de Savoie.

Je me souviens d'avoir ouï raconter beaucoup de particularités de ces temps-là qui ne méritent pas, je crois, d'être écrites, quoique le récit m'en ait infiniment amusée. Je n'en dirai qu'un mot.

On envoyoit chercher madame de Maintenon quand les premières douleurs pour accoucher prenoient à madame de Montespan. Elle emportoit l'enfant, le cachoit sous son écharpe, se cachoit elle-même sous

(1) Mère de l'abbé de Montgon, auteur de Mémoires où le cardinal de Fleury est très-dénigré. (A. N.)

un masque, et, prenant un fiacre, revenoit ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avoit-elle point que cet enfant ne criât! Ces craintes se sont souvent renouvelées, puisque madame de Montespan a eu sept enfans du Roi.

Mais je me souviens d'avoir ouï raconter qu'elle fut si pénétrée de douleur au premier, que sa beauté s'en ressentit. Elle devint maigre, jaune, et si changée, qu'on ne la reconnoissoit pas. Loin d'être née débauchée, le caractère de madame de Montespan étoit naturellement éloigné de la galanterie, et porté à la vertu. Son projet avoit été de gouverner le Roi par l'ascendant de son esprit : elle s'étoit flattée d'être maîtresse non-seulement de son propre goût, mais de la passion du Roi. Elle croyoit qu'elle lui feroit toujours désirer ce qu'elle avoit résolu de ne lui pas accorder : la suite fut plus naturelle. Elle se désespéra, comme je l'ai dit, à la première grossesse, se consola à la seconde, et porta dans les autres l'impudence aussi loin qu'elle pouvoit aller. Cependant on cachoit avec le même soin les enfans dont elle paroissoit publiquement grosse.

Il arriva une fois que le feu prit à une poutre de la chambre de ses enfans, à Paris. Ce feu, qui n'avoit pas encore eu d'air, étoit comme endormi; et madame de Maintenon, en prenant les mesures nécessaires sans faire de bruit, jugea cependant que ce feu pourroit s'allumer tout à coup, et de façon qu'il ne seroit pas possible de ne pas laisser entrer beaucoup de monde. Dans cette crainte, elle envoya en diligence à Saint-Germain pour demander à madame de Montespan ce qu'il faudroit qu'elle fît en pareil cas; sur

quoi elle dit pour toute réponse, à celui qu'on avoit envoyé : « J'en suis bien aise; dites à madame Scar-« ron que c'est une marque de bonheur pour ces « enfans. »

L'aîné des enfans du Roi et de madame de Montespan mourut à l'âge de trois ans. Madame de Maintenon en fut touchée comme une mère tendre, et beaucoup plus que la véritable; sur quoi le Roi dit, en parlant de madame de Maintenon : « Elle sait bien « aimer; il y auroit du plaisir à être aimé d'elle. »

Madame de Montespan eut cinq enfans de suite. Je ne sais s'ils furent reconnus tous ensemble ou séparément; je sais seulement que, ne pouvant les faire légitimer sans nommer la mère, parce qu'il n'y avoit point eu d'exemple d'une pareille reconnoissance, pour qu'il y en eût on fit précéder celle des enfans du Roi par celle du bâtard du comte de Saint-Paul, fils de madame de Longueville, qui se trouvoit dans le même cas, puisqu'il étoit fils de la maréchale de La Ferté, et qu'elle l'avoit eu du vivant de son mari (1).

Le Roi fit ensuite reconnoître les siens, savoir, M. le duc du Maine, M. le comte du Vexin, mademoiselle de Nantes, et mademoiselle de Tours; l'aîné étoit mort sans être reconnu, et M. le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois, depuis duchesse d'Orléans, n'étoient pas encore nés.

Madame de Maintenon alla à la cour avec ces enfans du Roi; mais elle s'attacha particulièrement à M. le duc du Maine, dont l'esprit promettoit beaucoup. Heureux (je l'oserai dire) si l'usage, ou la for-

(1) On l'appela le chevalier de Longueville. Il fut tué par accident au siége de Philisbourg, en 1688.

tune de madame de Maintenon, lui avoit permis de demeurer plus long-temps auprès de lui, et qu'elle eût pu achever son éducation comme elle l'avoit commencée! Elle n'auroit rien ajouté à l'agrément de son esprit, mais elle lui auroit peut-être inspiré plus de force et de courage (j'entends celui de l'esprit), qualités si nécessaires aux hommes élevés au-dessus des autres. Il faut avouer aussi que la figure de M. le duc du Maine, sa timidité naturelle, et le goût du Roi (car il n'aimoit pas naturellement que ceux qu'il admettoit dans sa familiarité fussent infiniment répandus dans le grand monde), ont contribué à éloigner ce prince du commerce des hommes, dont il auroit fait les délices s'il en avoit été connu. La timidité rend les hommes farouches, quand ils se font surtout un devoir de ne la pas surmonter.

Le mariage de M. le duc du Maine mit le comble à ses malheureuses dispositions. Il épousa une princesse du sang, d'un caractère entièrement opposé au sien, aussi vive et entreprenante qu'il étoit doux et tranquille. Cette princesse abusa de sa douceur; elle secoua bientôt le joug qu'une éducation peut-être trop sévère lui avoit imposé; elle dédaigna de faire sa cour au Roi, pour tenir la sienne à Sceaux, où par sa dépense elle ruina monsieur son mari, lequel approuvoit ou n'osoit s'opposer à ses volontés. Le Roi lui en parla, mais inutilement; et voyant enfin que ses représentations ne servoient qu'à faire souffrir intérieurement un fils qu'il aimoit, il prit le parti du silence, et le laissa croupir dans son aveuglement et sa foiblesse.

Je me souviens, à propos du mariage de M. le duc

du Maine, que le Roi, qui pensoit toujours juste, auroit désiré que les princes légitimés ne se fussent jamais mariés. « Ces gens-là, disoit-il à madame de « Maintenon, ne devroient jamais se marier. » Mais M. le duc du Maine ayant voulu l'être, cette même sagesse du Roi auroit fait du moins qu'il auroit choisi une fille d'une des grandes maisons du royaume, sans les persécutions de M. le prince, qui regardoit ces sortes d'alliances comme la fortune de la sienne. Je sais même que le Roi avoit eu dessein de choisir mademoiselle d'Uzès, et qu'il étoit sur le point de le déclarer, lorsque M. de Barbezieux vint lui faire part de son mariage avec elle; ce qui fit que le Roi n'y songea pas davantage. « Tout est conjoncture « dans cette vie, disoit le maréchal de Clérembault, « et la destinée de mademoiselle d'Uzès en est une « preuve. »

Le comte du Vexin mourut jeune, et ne vécut que pour faire voir par ses infirmités qu'il étoit heureux de mourir. Madame de Montespan ne haïssoit ni les remèdes ni les expériences; et j'ai ouï dire qu'on lui avoit fait treize cautères le long de l'épine du dos. On le destinoit à l'Eglise, et il possédoit déjà plusieurs grands bénéfices, entre lesquels étoit l'abbaye de Saint-Denis, qui fut depuis donnée à la maison royale de Saint-Cyr.

Mademoiselle de Tours, leur sœur, mourut à peu près au même âge, de huit à neuf ans. La quatrième étoit mademoiselle de Nantes (1), dont j'aurai souvent occasion de parler dans mes Souvenirs. Je dirai seulement ici qu'on n'oublioit rien dans son éducation

(1) *Mademoiselle de Nantes* : Depuis duchesse de Bourbon.

pour faire valoir les talens propres à plaire qu'elle avoit reçus de la nature. Elle répondit parfaitement à son éducation; mais ses grâces et ses charmes sont bien au-dessus de mes éloges. Ce n'est pourtant ni une taille sans défaut, ni ce qu'on appelle une beauté parfaite; ce n'est pas non plus, à ce que je crois, un esprit d'une étendue infinie : quoi qu'il en soit, elle a si bien tout ce qu'il faut pour plaire, qu'on ne juge de ce qui lui manque que lorsque la découverte de son cœur laisse la raison libre. Cette découverte devroit être aisée à faire, puisqu'elle ne s'est jamais piquée d'amitié : cependant la pente naturelle qu'on a à se flatter soi-même, et la séduction de ses agrémens est telle, qu'on ne l'en veut pas croire elle-même, et qu'on attend pour se désabuser une expérience personnelle, qui ne manque guère.

Après ces cinq enfans, madame de Montespan fut quelque temps sans en avoir; et ce fut dans cet intervalle que se fit cette fameuse séparation, et ce raccommodement si glorieux à M. l'évêque de Meaux, à madame de Montausier, et à toutes les personnes de mérite et de vertu qui étoient alors à la cour.

La rupture se fit dans le temps d'un jubilé. Le Roi avoit un fonds de religion qui paroissoit même dans ses plus grands désordres avec les femmes; car il n'eut jamais que cette foiblesse. Il étoit né sage, et si régulier dans sa conduite, qu'il ne manqua d'entendre la messe tous les jours que deux fois dans toute sa vie, et c'étoit à l'armée.

Les grandes fêtes lui causoient des remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions, ou de les faire mal. Madame de Montespan avoit les mêmes

sentimens, et ce n'étoit pas seulement pour se conformer à ceux du Roi qu'elle les faisoit paroître : elle avoit été parfaitement bien élevée par une mère d'une grande piété, et qui avoit jeté dans son cœur des semences de religion dès sa plus tendre enfance, dont elle ne se défit jamais. Elle les fit voir, comme le Roi, dans tous les temps; et je me souviens d'avoir ouï raconter que, vivant avec le Roi de la façon dont je viens de parler, elle jeûnoit si austèrement les carêmes, qu'elle faisoit peser son pain.

Un jour la duchesse d'Uzès, étonnée de ses scrupules, ne put s'empêcher de lui en dire un mot. « Hé « quoi! madame, reprit madame de Montespan, faut-« il, parce que je fais un mal, faire tous les autres? »

Enfin ce jubilé dont je viens de parler arriva [1]. Ces deux amans, pressés par leur conscience, se séparèrent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de Montespan vint à Paris, visita les églises, jeûna, pria, et pleura ses péchés; le Roi, de son côté, fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire. Le jubilé fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si madame de Montespan reviendroit à la cour. « Pour-« quoi non, disoient ses parens et ses amis même les « plus vertueux? Madame de Montespan, par sa nais-

(1) Madame de Caylus tombe ici dans une erreur de date qui a été partagée par M. de Rulhières dans ses *Eclaircissemens historiques sur la révocation de l'édit de Nantes*. La séparation passagère du Roi et de madame de Montespan n'eut point lieu à l'époque du jubilé de 1676, mais pendant la semaine sainte de l'année 1675. Madame de Caylus, qui n'arriva à la cour qu'en 1681, rapporte ici ce qu'elle a entendu dire; cette erreur a pu facilement lui échapper. (*Voyez* l'Histoire de Bossuet, par le cardinal de Beausset; Versailles, 1814, tom. 2, pag. 53, et une note de notre édition des Lettres de madame de Sévigné; Paris, Blaise, tom. 3, pag. 269.)

« sance et par sa charge, doit y être; elle peut y vivre « aussi chrétiennement qu'ailleurs. » M. l'évêque de Meaux fut de cet avis (1). Il restoit cependant une difficulté : « Madame de Montespan, ajoutoit-on, paroî- « tra-t-elle devant le Roi sans préparation? Il faudroit « qu'ils se vissent avant que de se rencontrer en pu- « blic, pour éviter les inconvéniens de la surprise. » Sur ce principe, il fut conclu que le Roi viendroit chez madame de Montespan; mais, pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables, et les plus graves de la cour, seroient présentes à cette entrevue, et que le Roi ne verroit madame de Montespan qu'en leur compagnie. Le Roi vint donc chez madame de Montespan, comme il avoit été décidé : mais insensiblement il la tira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez long-temps, pleurèrent, et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre; et il en avint madame la duchesse d'Orléans, et ensuite M. le comte de Toulouse.

Je ne puis me refuser de dire ici une pensée qui me vient dans l'esprit. Il me semble qu'on voit encore, dans le caractère, dans la physionomie, et dans toute la personne de madame la duchesse d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour et du jubilé.

Ces deux grossesses furent traitées avec beaucoup

(1) « Il ignoroit donc, ainsi que les autres, que la fuite est le seul re- « mède en pareil cas? » Cette réflexion, si vraie, se lit dans les manuscrits de mademoiselle d'Aumale : on ignore pourquoi elle n'a été admise dans aucune édition des Souvenirs de madame de Caylus.

de mystère : on cacha ces deux derniers enfans avec soin. Un des deux naquit à Maintenon pendant une campagne du Roi, et madame de Montespan avec madame de Thianges y firent un assez long séjour; mais madame de Maintenon ne fut pas chargée de ces derniers enfans comme elle l'avoit été des autres : M. de Louvois les fit élever à Paris, dans une maison au bout de la rue de Vaugirard.

Je me souviens de les avoir vu reconnoître pendant que j'étois encore chez madame de Maintenon. Ils parurent à Versailles sans préparation. La beauté de M. le comte de Toulouse surprit et éblouit tous ceux qui le virent. Il n'en étoit pas de même de mademoiselle de Blois, car c'est ainsi qu'on l'appela jusqu'à son mariage. La flatterie a fait depuis que ses favorites l'entretenoient continuellement de sa grande beauté, langage qui devoit d'autant plus lui plaire qu'elle y étoit moins accoutumée.

Les figures avoient un grand pouvoir sur l'esprit de madame de Montespan, ou, pour mieux dire, elle comptoit infiniment sur l'impression qu'elles ont accoutumé de faire sur le commun des hommes, et les effets qu'elles produisent. C'est sans doute par là qu'elle eut tant de peine à pardonner à mademoiselle de Blois d'être née aussi désagréable. Madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, et dont je parlerai quelquefois, encore moins raisonnable sur ce point, ne pouvoit supporter que la portion du sang de Mortemart, que cet enfant avoit reçue dans ses veines, n'eût pas produit une machine parfaite. Ainsi mademoiselle de Blois passoit sa vie à s'entendre reprocher ses défauts; et comme elle étoit naturelle-

ment timide et glorieuse, elle parloit peu, et ne laissoit rien voir du côté de l'esprit qui pût les réparer. Le Roi en eut pitié; et c'est peut-être là l'origine des grands biens qu'il lui a faits, et la première cause du rang où il la fit monter depuis.

Madame la duchesse d'Orléans ne laissoit pas d'avoir de la beauté, une belle peau, une belle gorge, de beaux bras et de belles mains, mais peu de proportion dans ses traits. Telle qu'elle étoit, madame de Thianges auroit dû avoir plus d'indulgence pour elle, puisqu'elle lui ressembloit beaucoup. Quant à l'esprit, il est certain que madame la duchesse d'Orléans en a, quoique, à dire la vérité, elle en ait peu montré dans sa conduite, par rapport à sa famille, depuis la mort du Roi.

Je reviens à madame de Maintenon, qui vécut chez madame de Montespan avec M. le duc du Maine, jusqu'au temps où elle le promena en différens endroits pour chercher du remède à sa jambe. Ce prince étoit né droit et bien fait, et le fut jusqu'à l'âge de trois ans, que les grosses dents lui percèrent, en lui causant des convulsions si terribles, qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre. On essaya en vain tous les remèdes de la faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers pour le faire voir à un homme dont on vantoit le savoir et les remèdes; mais comme on ne voulut pas que M. du Maine fût connu pour ce qu'il étoit, madame de Maintenon fit ce voyage sous le nom supposé d'une femme de condition du Poitou[1], qui menoit son fils à cet em-

[1] Sous le nom de la marquise de Surgères (Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale.)

pirique, dont les remèdes étoient apparemment bien violens, puisqu'il alongea cette malheureuse jambe beaucoup plus que l'autre, sans la fortifier; et les douleurs extrêmes que M. du Maine souffrit ne servirent qu'à la lui faire traîner comme nous voyons. Malgré ce mauvais succès, il ne laissa pas de faire encore deux voyages à Barèges, aussi inutilement que le reste. Connu en France pour être fils du Roi, il reçut, dans tous les lieux où il passa, des honneurs qu'on auroit à peine rendus au Dauphin.

Madame de Maintenon fut bien aise, en passant par le Poitou et la Saintonge, de revoir sa patrie, sa famille et ses connoissances. M. d'Aubigné, en ce temps-là gouverneur de Cognac, y reçut M. le duc du Maine avec une magnificence qui devoit lui plaire; mais le plus grand plaisir qu'elle eut dans ces différens voyages fut de n'être pas à la cour. Elle en trouva encore un autre dans la conversation de M. Fagon, alors médecin de M. le duc du Maine : c'est là que se forma entre eux cette estime et cette amitié qui ne se sont pas démenties. Plus M. Fagon vit madame de Maintenon de près, plus il admira sa vertu et goûta son esprit. Je le cite comme un bon juge du vrai mérite.

Au retour de ces voyages, la faveur de madame de Maintenon augmenta, et celle de madame de Montespan diminua avec la même rapidité. Son humeur s'en ressentit; et madame de Maintenon, qui vouloit encore la ménager, et qui sans doute ne prévoyoit pas jusqu'où sa faveur devoit la conduire, pensoit sérieusement à se retirer, ne désirant que la tranquillité et le repos de sa première vie. Je le sais, et pour

le lui avoir entendu dire, et par des lettres que j'ai vues depuis sa mort, écrites de sa main, et adressées à un docteur de Sorbonne, nommé l'abbé Gobelin, son confesseur; mais son étoile singulière ne lui permit pas d'accomplir un projet si sensé : tout l'acheminoit au grand personnage que nous lui avons vu jouer depuis.

J'ai vu encore dans ces mêmes lettres qu'on avoit voulu la marier au vieux duc de Villars, pour s'en défaire peut-être plus honnêtement. Je rapporte ici la manière dont elle s'en explique elle-même avec son confesseur : « Madame de Montespan et madame « de Richelieu travaillent présentement à un mariage « pour moi, qui pourtant ne s'achèvera pas. C'est un « duc assez malhonnête homme, et fort gueux. Ce « seroit une source d'embarras et de déplaisirs qu'il « seroit imprudent de s'attirer; j'en ai déjà assez [1] « dans une condition singulière et enviée de tout le « monde, sans aller en chercher dans un état qui « fait le malheur des trois quarts du genre hu- « main. »

Il faut avouer que le Roi, dans les premiers temps, eut plus d'éloignement que d'inclination pour madame de Maintenon; mais cet éloignement n'étoit fondé que sur une espèce de crainte de son mérite, et sur ce qu'il la soupçonnoit d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet, dont les hôtels d'Albret et de Richelieu, où elle avoit brillé, étoient une suite et une imitation, quoique avec des correc-

(1) La singularité de sa condition et de son état venoit sans doute de ce qu'elle se trouvoit à la cour, et la veuve de Scarron, dont pourtant elle n'avoit jamais été la femme. (A. N.)

tifs, et qu'il leur manquât un Voiture pour en faire passer à la postérité les plaisanteries et les amusemens.

On se moquoit à la cour de ces sociétés de gens oisifs, uniquement occupés à développer un sentiment et à juger d'un ouvrage d'esprit. Madame de Montespan elle-même, malgré le plaisir qu'elle avoit trouvé autrefois dans ces conversations, les tourna après en ridicule pour divertir le Roi.

L'éloignement de ce prince pour madame de Maintenon auroit paru plus naturel s'il eût été fondé sur ce qu'il savoit bien qu'elle condamnoit le scandale donné à toute la France par la manière dont il vivoit avec une femme mariée, et enlevée à son mari. Elle lâchoit même souvent sur ce sujet des traits dont on ne devoit pas lui savoir gré, et tels que celui-ci. Elle dit un jour au Roi, à une revue des mousquetaires : « Que feriez-vous, sire, si on vous disoit « qu'un de ces jeunes gens vit publiquement avec la « femme d'un autre, comme si elle étoit la sienne ? » Il est vrai que j'ignore le temps où elle fit cette question, et qu'il est à présumer qu'elle se croyoit alors bien sûre de sa faveur; j'ignore aussi quelle fut la réponse du Roi : mais le discours est certain, et il suffit pour faire voir quels ont été les sentimens et la conduite de madame de Maintenon à cet égard, d'autant plus qu'elle étoit encore dans ce temps-là chez madame de Montespan, auprès de ses enfans.

Cependant le Roi, si prévenu dans les commencemens contre madame de Maintenon, qu'il ne l'appeloit, d'un air de dénigrement, en parlant à madame de Montespan, que *votre bel esprit,* s'accoutuma à

elle, et comprit qu'il y avoit tant de plaisir à l'entretenir, qu'il exigea de sa maîtresse, par une délicatesse dont on ne l'eût peut-être pas cru capable, de ne lui plus parler les soirs quand il seroit sorti de sa chambre. Madame de Maintenon s'en aperçut; et voyant qu'on ne lui répondoit qu'un oui et qu'un non assez sec : « J'entends, dit-elle, ceci est un sacrifice; » et comme elle se levoit, madame de Montespan l'arrêta, charmée qu'elle eût pénétré le mystère. La conversation n'en fut que plus vive après, et elles se dirent sans doute, dans un genre différent, l'équivalent de ce que Ninon avoit dit du billet de La Châtre (1).

On peut juger par cet échantillon que le Roi n'étoit pas incapable de délicatesse, et que madame de Montespan n'étoit pas en droit de lui reprocher, comme elle lui reprocha une fois, de n'être point amoureux d'elle, mais de se croire seulement redevable au public d'être aimé de la plus belle femme de son royaume. Il est vrai que le Roi n'étoit point l'homme du monde le plus fidèle en amour, et qu'il a eu, pendant son commerce avec madame de Montespan, quelques autres aventures galantes dont elle se soucioit peu, et elle n'en parloit que par humeur, ou pour se divertir.

Je ne sais pourtant si madame de Soubise lui fut aussi indifférente, quoiqu'elle parût ne s'en pas soucier. Madame de Montespan découvrit cette intrigue par l'affectation que madame de Soubise avoit de

(1) M. de La Châtre avoit exigé de mademoiselle de Lenêlos un billet contenant la promesse de lui être fidèle pendant son absence; et étant avec un autre, dans le moment le plus vif elle s'écria : « Ah! le bon bil- « let qu'a La Châtre! » (A. N.)

mettre certains pendans d'oreilles d'émeraudes les jours que M. de Soubise alloit à Paris. Sur cette idée, elle observa le Roi, le fit suivre, et il se trouva que c'étoit effectivement le signal du rendez-vous.

Madame de Soubise avoit un mari qui ne ressembloit pas à celui de madame de Montespan, et pour lequel il falloit avoir des ménagemens. D'ailleurs madame de Soubise étoit trop solide pour s'arrêter à des délicatesses de sentiment, que la force de son esprit ou la froideur de son tempérament lui faisoit regarder comme des foiblesses honteuses. Uniquement occupée des intérêts et de la grandeur de sa maison, tout ce qui ne s'opposoit pas à ses vues lui étoit indifférent.

Pour juger si madame de Soubise s'est conduite selon ces maximes, il suffit de considérer l'état présent de cette maison, et de la comparer à ce qu'elle étoit quand elle y est entrée. A peine M. de Soubise avoit-il alors six mille livres de rente.

Madame de Soubise a soutenu son caractère, et suivi les mêmes idées dans le mariage de monsieur son fils avec l'héritière de la maison de Ventadour, veuve du prince de Turenne, dernier mort. Les discours du public, et la mauvaise conduite effective de la personne, ne l'arrêtèrent pas; elle pensa ce que madame Cornuel en dit alors, que ce seroit un grand mariage dans un siècle.

Pour dire la vérité, je crois que madame de Soubise et madame de Montespan n'aimoient guère plus le Roi l'une que l'autre : toutes deux avoient de l'ambition, la première pour sa famille, la seconde pour elle-même. Madame de Soubise vouloit élever sa

maison et l'enrichir; madame de Montespan vouloit gouverner, et faire sentir son autorité. Mais je ne pousserai pas plus loin le parallèle; je dirai seulement que si l'on en excepte la beauté et la taille, qui pourtant n'étoient en madame de Soubise que comme un beau tableau ou une belle statue, elle ne devoit pas disputer un cœur avec madame de Montespan. Son esprit, uniquement porté aux affaires, rendoit sa conversation froide et plate; madame de Montespan, au contraire, rendoit agréables les matières les plus sérieuses, et ennoblissoit les plus communes : aussi je crois que le Roi n'a jamais été fort amoureux de madame de Soubise, et que madame de Montespan auroit eu tort d'en être inquiète. Bien des gens ont cru M. le cardinal de Rohan fils du Roi; mais s'il y a eu un des enfans de madame de Soubise qui fût de lui, il est mort il y a long-temps.

Malgré ces infidélités du Roi, j'ai souvent entendu dire que madame de Montespan auroit toujours conservé du crédit sur son esprit, si elle avoit eu moins d'humeur, et si elle avoit moins compté sur l'ascendant qu'elle croyoit avoir. L'esprit qui ne nous apprend pas à vaincre notre humeur devient inutile quand il faut ramener les mêmes gens qu'elle a écartés; et si les caractères doux souffrent plus long-temps que les autres, leur fuite est sans retour.

Le Roi trouva une grande différence dans l'humeur de madame de Maintenon; il trouva une femme toujours modeste, toujours maîtresse d'elle-même, toujours raisonnable, et qui joignoit encore à des qualités si rares les agrémens de l'esprit et de la conversation.

Mais elle eut à souffrir avant de s'être fait con-

noître. Il est aisé de juger qu'une femme dont l'humeur est plus forte que l'envie de plaire à son maître et à son amant ne ménage pas une amie qu'elle croit lui devoir être soumise. Il paroît même que la mauvaise humeur de madame de Montespan augmentoit à proportion de la raison et de la modération qu'elle découvroit dans madame de Maintenon, et peut-être à mesure que le Roi revenoit des préventions qu'il avoit eues contre elle. Il étoit cependant bien difficile qu'on pût prévoir les suites qu'auroient un jour ces commencemens d'estime.

Je rapporterai ici quelques fragmens des lettres que madame de Maintenon écrivoit à l'abbé Gobelin : on y verra, mieux que je ne pourrois l'exprimer, et ce qu'elle eut à souffrir, et quels étoient ses véritables sentimens. Il est vrai qu'il seroit à désirer que ces lettres fussent datées; mais les choses marquent assez le temps où elles ont été écrites.

« Madame de Montespan et moi avons eu une con-
« versation fort vive; elle en a rendu compte au Roi à
« sa mode, et je vous avoue que j'aurai bien de la peine
« à demeurer dans un état où j'aurai tous les jours de
« pareilles aventures. Qu'il me seroit doux de me
« remettre en liberté ! J'ai eu mille fois envie d'être
« religieuse; mais la peur de m'en repentir m'a fait
« passer par dessus des mouvemens que mille per-
« sonnes auroient appelés vocation.... Je ne saurois
« comprendre que la volonté de Dieu soit que je
« souffre de madame de Montespan. Elle est inca-
« pable d'amitié, et je ne puis m'en passer; elle ne
« sauroit trouver en moi les oppositions qu'elle y
« trouve sans me haïr; elle me redonne au Roi comme

« il lui plaît, et m'en fait perdre l'estime. Je suis avec « lui sur le pied d'une bizarre, qu'il faut ménager. » Dans une autre lettre : « Il se passe ici des choses « terribles entre madame de Montespan et moi. Le « Roi en fut hier témoin ; et ces procédés-là, joints « aux maux continuels de ses enfans, me mettent dans « un état que je ne pourrai long-temps soutenir. »

C'est apparemment à cette lettre qu'il faut rapporter ce que j'ai ouï raconter à madame de Maintenon qu'étant un jour avec madame de Montespan dans une crise la plus violente du monde, le Roi les surprit ; et, les voyant toutes deux fort échauffées, il demanda ce qu'il y avoit. Madame de Maintenon prit la parole d'un grand sang froid, et dit au Roi : « Si « Votre Majesté veut passer dans cette autre cham- « bre, j'aurai l'honneur de le lui apprendre. » Le Roi y alla ; madame de Maintenon le suivit, et madame de Montespan demeura seule. Sa tranquillité en cette occasion paroît très-surprenante, et j'avoue que je ne la pourrois croire s'il m'étoit possible d'en douter.

Quand madame de Maintenon se vit tête à tête avec le Roi, elle ne dissimula rien ; elle peignit l'injustice et la dureté de madame de Montespan d'une manière vive, et fit voir combien elle avoit lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citoit n'étoient pas inconnues du Roi ; mais comme il aimoit encore madame de Montespan, il chercha à la justifier ; et, pour faire voir qu'elle n'avoit pas l'ame si dure, il dit à madame de Maintenon : « Ne vous êtes- « vous pas souvent aperçue que ses beaux yeux se « remplissent de larmes lorsqu'on lui raconte quelque « action généreuse et touchante ? » Avec cette dis-

position il est à présumer, comme je l'ai dit, que si madame de Montespan eût voulu, elle auroit encore long-temps gouverné ce prince.

Cette conversation de madame de Maintenon avec le Roi fut suivie de plusieurs autres; mais le mariage de Monseigneur fit trouver à madame de Maintenon, dans la maison de madame la Dauphine, une porte honorable pour se soustraire à la tyrannie de madame de Montespan.

Cependant, avant de quitter le chapitre des choses qui la regardent, la vérité m'oblige de convenir, d'après madame de Maintenon, que si madame de Montespan avoit des défauts, elle avoit aussi de grandes qualités. Sensible à la bonne gloire, elle laissoit à madame de Thianges, sa sœur, le soin de se prévaloir des avantages de la naissance, et se moquoit souvent de son entêtement sur ce chapitre.

Mais puisque je parle de madame de Thianges, je dirai un mot des trois sœurs.

« Madame de Montespan, disoit M. l'abbé Têtu, « parle comme une personne qui lit; madame de « Thianges comme une personne qui rêve; et ma- « dame de Fontevrault comme une personne qui « parle. » Il pouvoit avoir raison sur les deux autres; mais il avoit tort sur madame de Montespan, dont l'éloquence étoit sans affectation.

Je n'ai point eu l'honneur de connoître madame l'abbesse de Fontevrault; je sais seulement, par tous les gens qui l'ont connue, qu'on ne pouvoit rassembler dans la même personne plus de raison, plus d'esprit et plus de savoir : son savoir fut même un effet de sa raison. Religieuse sans vocation, elle chercha

un amusement convenable à son état; mais ni les sciences ni la lecture ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel.

Madame de Thianges, folle sur deux chapitres, celui de sa personne et celui de sa naissance [1], d'ailleurs dénigrante et moqueuse, avoit pourtant une sorte d'esprit, beaucoup d'éloquence, et rien de mauvais dans le cœur : elle condamnoit même souvent les injustices et la dureté de madame sa sœur, et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle avoit trouvé en elle de la consolation dans leurs démêlés.

Il y auroit des contes à faire à l'infini sur les deux points de sa folie; mais il suffit de dire, pour celle de sa maison, qu'elle n'en admettoit que deux en France, la sienne et celle de La Rochefoucauld [2]; et que si elle ne disputoit pas au Roi l'illustration, elle lui disputoit quelquefois l'ancienneté, parlant à lui-même. Quant à sa personne, elle se regardoit comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant pour la beauté extérieure que pour la délicatesse des organes qui composoient sa machine; et, pour réunir les deux objets de sa folie, elle s'imaginoit que sa beauté et la perfection de son tempérament procédoient de la différence que la naissance avoit mise entre elle et le commun des hommes.

[1] *Variante* : Avoit pourtant de l'esprit et de l'élocution; bonne et compatissante, quoique dénigrante et railleuse, elle condamnoit souvent les injustices et la dureté de sa sœur; et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle avoit trouvé dans madame de Thianges de la *conciliation* dans les démêlés qu'elle avoit avec madame de Montespan. (Manuscrits de mademoiselle d'Aumale.) — [2] Elle distinguoit la maison de La Rochefoucauld des autres, en faveur des fréquentes alliances qu'elle avoit eues avec la maison de Rochechouart. (A. N.)

Madame de Thianges étoit l'aînée de plus de dix ans de madame de Montespan, et je ne sais comment il s'étoit pu faire qu'ayant été élevée par une mère aussi vertueuse qu'étoit madame la duchesse de Mortemart, elle eût été élevée avec autant de liberté (1). Je n'en serois pas étonnée de la part de M. le duc de Mortemart leur père, qui, je crois, n'étoit pas fort scrupuleux, et dont j'ai entendu raconter plusieurs bons mots qui sont autant de preuves et de la mauvaise humeur de la femme et du libertinage du mari, tels que celui-ci : M. de Mortemart étant rentré fort tard à son ordinaire, sa femme, qui l'attendoit, lui dit : « D'où venez-vous? passerez-vous ainsi votre vie « avec des diables? » A quoi M. de Mortemart répondit : « Je ne sais d'où je viens; mais je sais que « mes diables sont de meilleure humeur que votre « bon ange. »

J'ai ouï dire au feu Roi que madame de Thianges s'échappoit souvent de chez elle pour le venir trouver, lorsqu'il déjeûnoit avec des gens de son âge. Elle se mettoit avec eux à table, en personne persuadée qu'on n'y vieillit point (2). Cette éducation ne devoit point contribuer à la faire bien marier : cependant elle épousa M. le marquis de Thianges, de la maison de Damas, et elle lui apporta en dot le dénigrement qu'elle avoit pour tout ce qui n'étoit pas de

(1) Le texte étoit altéré en cet endroit, ainsi que l'a fait observer M. Renouard dans l'édition de 1806. Nous le rétablissons d'après le texte de mademoiselle d'Aumale, qui confirme la conjecture de cet éditeur. — (2) C'étoit une maxime, devenue proverbe, du célèbre gourmand Broussain, de la famille des Brulart, l'un des trois frères auxquels Bachaumont et Chapelle ont adressé leur Voyage.

son sang, ni dans son alliance; et comme les terres de la maison de Thianges sont en Bourgogne, où elle fit quelque séjour, l'ennui qu'elle y eut lui inspira une aversion pour tous les Bourguignons, qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours; en sorte que la plus grande injure qu'elle pouvoit dire à quelqu'un étoit de l'appeler Bourguignon. Elle eut de ce mariage un fils et deux filles; mais elle ne vit dans ce fils que cette province qu'elle détestoit, et dans sa fille aînée que sa propre personne, qu'elle adoroit. Elle la maria au duc de Nevers; la cadette épousa le duc de Sforce, et partit aussitôt après son mariage pour l'Italie, dont elle ne revint qu'après la décadence de la faveur de madame de Montespan. Je l'ai vue à son retour encore assez jeune pour juger de sa beauté; mais elle n'avoit que de la blancheur, d'assez beaux yeux, et un nez tombant dans une bouche fort vermeille, qui fit dire à M. de Vendôme qu'elle ressembloit à un perroquet qui mange une cerise.

Madame de Thianges n'avoit pas tort d'admirer madame de Nevers; tout le monde l'admiroit avec elle : mais personne ne trouvoit qu'elle lui ressemblât, comme elle se l'imaginoit. Madame de Montespan fit ce qu'elle pouvoit pour inspirer au Roi du goût pour sa nièce; mais il ne donna pas dans le piége, soit qu'on s'y prît d'une manière trop grossière, capable de le révolter, ou que sa beauté n'eût pas fait sur lui l'effet qu'elle produisoit sur tous ceux qui la regardoient.

Au défaut du Roi, madame de Nevers se contenta de M. le prince, qu'on appeloit en ce temps-là M. le duc. L'esprit, la galanterie et la magnificence, quand

il étoit amoureux, réparoient en lui une figure qui tenoit plus du gnome que de l'homme. Il a marqué sa galanterie pour madame de Nevers par une infinité de traits ; mais je ne parlerai que de celui-ci : M. de Nevers avoit accoutumé de partir pour Rome de la même manière dont on va souper à ce qu'on appelle aujourd'hui une guinguette, et on avoit vu madame de Nevers monter en carrosse, persuadée qu'elle alloit seulement se promener, entendre dire à son cocher : *A Rome!* Mais comme avec le temps elle connut mieux monsieur son mari, et qu'elle se tenoit plus sur ses gardes, elle découvrit qu'il étoit sur le point de lui faire faire encore le même voyage, et en avertit M. le prince, lequel, aussi fertile en inventions que magnifique lorsqu'il s'agissoit de satisfaire ses goûts, pensa, par la connoissance qu'il avoit du génie et du caractère de M. de Nevers, qu'il falloit employer son talent, et réveiller sa passion pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à Monseigneur à Chantilly. Il la proposa ; on l'accepta. Il alla trouver M. de Nevers, et supposa avec lui un extrême embarras pour le choix du poëte qui feroit les paroles du divertissement, lui demandant en grâce de lui en trouver un, et de le vouloir conduire ; sur quoi M. de Nevers s'offrit lui-même, comme M. le prince l'avoit prévu. Enfin la fête se donna ; elle coûta plus de cent mille écus ; et madame de Nevers n'alla point à Rome (1).

Pour terminer l'article des nièces de madame de

(1) M. le duc, pour entrer secrètement chez madame de Nevers, dont le mari étoit si jaloux, avoit acheté deux maisons contiguës à l'hôtel de Nevers. (A. N.)

Montespan, je parlerai succinctement de l'aînée des filles du maréchal de Vivonne son frère, la seule qui ait paru à la cour du temps de sa faveur. Elle épousa le prince d'Elbœuf, par les soins et les représentations continuelles de madame de Maintenon, à qui elle fit pitié; car je ne sais par quelle fatalité madame sa tante eut tant de peine à l'établir. Rien cependant ne lui manquoit, beauté, esprit, agrémens; et madame de Montespan, quoiqu'elle ne l'aimât pas, ne l'a jamais blâmée que sur ce qu'elle n'avoit pas, disoit-elle, l'air assez noble. Quant au duc d'Elbœuf, on sait l'usage qu'il a fait de sa grande naissance, d'un courage qui en étoit digne, d'une figure aimable, et d'un esprit auquel il ne manquoit que de savoir mieux profiter de ces grands et rares avantages de la nature. Il a passé sa jeunesse à être le fléau de toutes les familles par ses mauvais procédés avec les femmes, et par se vanter souvent de faveurs qu'il n'avoit pas reçues. Comme il n'y avoit pas moyen de mettre dans son catalogue celles de madame sa femme, il semble qu'il ait voulu s'en dédommager par les discours qu'il en a tenus, et par une conduite fort injuste à son égard.

Madame de Maintenon conserva avec le duc d'Elbœuf une liberté qu'elle avoit prise dans la maison de madame de Montespan, où on ne l'appeloit en badinant que *le goujat*, pour marquer la vie qu'il menoit et la compagnie qu'il voyoit; et elle lui a fait souvent des réprimandes aussi inutiles que bien reçues. Le Roi avoit du foible pour ce prince; il lui parloit avec bonté, lui pardonnoit ses fautes, et ne lui a presque jamais rien refusé de ce qu'il lui demandoit; mais en-

fin madame sa femme n'a pas été heureuse, et madame de Montespan ne l'a pas assez soutenue dans ses peines domestiques.

Je reviens au caractère de la tante, dont la dureté a paru dans des occasions où il est rare d'en montrer, et plus singulier encore d'en tirer vanité. Un jour que le carrosse de madame de Montespan passa sur le corps d'un pauvre homme sur le pont de Saint-Germain, madame de Montausier, madame de Richelieu, madame de Maintenon, et quelques autres qui étoient avec elle, en furent effrayées et saisies comme on l'est d'ordinaire en pareille occasion : la seule madame de Montespan ne s'en émut pas, et elle reprocha même à ces dames leur foiblesse. « Si c'étoit, « leur disoit-elle, un effet de la bonté de votre cœur, « et une véritable compassion, vous auriez le même « sentiment en apprenant que cette aventure est ar- « rivée loin comme près de vous. »

Elle joignoit à cette dureté de cœur [1] une raillerie continuelle, [qui s'étendoit souvent même sur des personnes à qui elle devoit du respect. Il lui arrivoit souvent, par exemple, de plaisanter sur la Reine; et quand elle trouvoit un bon mot à placer, elle ne l'épargnoit pas plus qu'une autre. Un jour, on vint dire au Roi que le carrosse dans lequel étoit la Reine avoit été tout rempli d'eau; ce qui avoit assez effrayé cette

(1) *Cette dureté de cœur* : Le premier éditeur de ces Souvenirs demande comment peut s'accorder cette dureté avec les larmes compatissantes et généreuses dont madame de Caylus a parlé plus haut. Il suffit de faire remarquer que Louis XIV, qui parloit de ces marques de sensibilité de madame de Montespan, la voyoit avec toutes les préventions de l'amour.

princesse. Sur-le-champ madame de Montespan, présente à ce récit, dit avec un air moqueur : « Ah! si « nous l'avions su, nous aurions crié : *La Reine* « *boit!* » Le Roi fut fort piqué de cette raillerie, et il reprit à l'instant : « Souvenez-vous, madame, qu'elle « est votre maîtresse (1). »] Elle portoit des coups dangereux à ceux qui passoient sous ses fenêtres pendant qu'elle étoit avec le Roi. L'un étoit, disoit-elle, si ridicule, que ses meilleurs amis pouvoient s'en moquer sans manquer à la morale; l'autre, qu'on disoit être honnête homme : « Oui, reprenoit-elle, « il faut lui savoir gré de ce qu'il le veut être. » Un troisième ressembloit au valet de carreau; ce qui donna même à ce dernier un si grand ridicule, qu'il lui a fallu depuis tout le manége d'un Manceau pour faire la fortune qu'il a faite; car elle ne s'en tenoit pas à la critique de son ajustement, elle se moquoit aussi de ses phrases, et n'avoit pas tort (2).

Ces choses peuvent passer pour des bagatelles, et elles le sont en effet entre des particuliers; mais il n'en est pas de même quand il est question du maître. Ces bagatelles et ces traits satiriques reviennent

(1) Nous avons retrouvé le passage compris entre des crochets dans les manuscrits de mademoiselle d'Aumale, et nous le rétablissons, sans pouvoir deviner le motif qui l'a fait supprimer dans toutes les éditions. Madame de Montespan ne faisoit que répéter le mot de la duchesse de Verneuil en apprenant le danger que Henri IV et Marie de Médicis avoient couru le 9 juin 1606, en passant le bac de Neuilly. (*Voyez* le Mercure français, tome premier, f° 106, v°; les Mémoires de Dreux du Radier sur les Reines et régentes, tome 6, p. 103, édition de 1808, et le Journal de L'Estoile, tome 17, p. 534, de cette Collection.) — (2) Il est impossible de ne pas reconnoître ici le marquis de Dangeau, « le meilleur homme « du monde, dit Saint-Simon, mais à qui la tête avoit tourné d'être « seigneur; ce qui l'avoit *chamarré* de ridicules. »

dans des occasions importantes, et décisives pour la fortune. En un mot, on ne paroissoit guère impunément sous les yeux de madame de Montespan; et souvent un courtisan, satisfait de s'être montré, n'en a retiré qu'un mauvais office, dont il a été perdu sans en démêler la cause.

Mais, malgré ces défauts, madame de Montespan avoit des qualités peu communes, de la grandeur d'ame, et de l'élévation dans l'esprit. Elle le fit voir dans les sujets qu'elle proposa au Roi pour l'éducation de Monseigneur : elle ne songea pas seulement au temps présent, mais à l'idée que la postérité auroit de cette éducation par le choix de ceux qui devoient y contribuer. Car, en effet, si on considère le mérite et la vertu de M. de Montausier, l'esprit et le savoir de M. de Meaux, quelle haute idée n'aura-t-on pas et du Roi qui a fait élever si dignement son fils, et du Dauphin, qu'on croira savant et habile parce qu'il le devoit être ?

On ignorera les détails qui nous ont fait connoître l'humeur de M. de Montausier, et qui nous l'ont fait voir plus propre à rebuter un enfant tel que Monseigneur, né doux, paresseux et opiniâtre, qu'à lui inspirer les sentimens qu'il devoit avoir.

La manière rude avec laquelle on le forçoit d'étudier lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il seroit son maître. Il a tenu parole; mais comme il étoit bien né, et qu'il avoit un bon modèle devant les yeux dans la personne du Roi son père, qu'il admiroit et qu'il aimoit, son règne auroit été heureux et tranquille : je dis tranquille, parce que la paix

étant faite, et sachant bien que le Roi n'avoit pas envie de recommencer la guerre, il n'y auroit de lui-même pensé de long-temps, et jamais qu'avec justice. Il auroit suivi le même plan de gouvernement; nous n'aurions vu de changement que dans le lieu de son séjour, qu'il auroit, je crois, partagé entre Paris et Meudon.

Madame de Montespan, dans les mêmes vues de la gloire du Roi, fit choix de M. Racine et de M. Despréaux pour en écrire l'histoire. Si c'est une flatterie, on conviendra qu'elle n'est pas d'une femme commune, ni d'une maîtresse ordinaire.

Cependant madame de Montespan s'aperçut que le Roi lui échappoit, lorsque le mal étoit sans remède. Elle chercha à s'appuyer de M. de La Rochefoucauld, regardé comme une espèce de favori. Elle mit M. de Louvois dans ses intérêts, et voulut enfin regagner par l'intrigue ce qu'elle avoit perdu par son humeur, et par l'opinion où elle avoit toujours été que celui dont l'esprit est supérieur doit gouverner celui qui en a moins. Mais à quoi sert cette prétendue supériorité quand les passions nous aveuglent, et nous font prendre les plus mauvais partis?

Le Roi ne savoit peut-être pas si bien discourir qu'elle, quoiqu'il parlât parfaitement bien. Il pensoit juste, s'exprimoit noblement; et ses réponses les moins préparées renfermoient en peu de mots tout ce qu'il y avoit de mieux à dire selon les temps, les choses et les personnes. Il avoit, bien plus que sa maîtresse, l'esprit qui donne de l'avantage sur les autres. Jamais pressé de parler, il examinoit, il pénétroit les caractères et les pensées; mais comme il étoit sage, et qu'il

savoit combien les paroles des rois sont pesées, il renfermoit souvent en lui-même ce que sa pénétration lui avoit fait découvrir. S'il étoit question de parler de choses importantes, on voyoit les plus habiles et les plus éclairés étonnés de ses connoissances, persuadés qu'il en savoit plus qu'eux, et charmés de la manière dont il s'exprimoit. S'il falloit badiner, s'il faisoit des plaisanteries, s'il daignoit faire un conte, c'étoit avec des grâces infinies, un tour noble et fin que je n'ai vu qu'à lui.

La principale vue de madame de Montespan, de M. de La Rochefoucauld et de M. de Louvois fut de perdre madame de Maintenon, et d'en dégoûter le Roi. Mais ils s'y prirent trop tard; l'estime et l'amitié qu'il avoit pour elle avoient déjà pris de trop fortes racines. Sa conduite étoit d'ailleurs trop bonne et ses sentimens trop purs pour donner le moindre prétexte à l'envie et à la calomnie.

J'ignore les détails de cette cabale, dont madame de Maintenon ne m'a parlé que très-légèrement, et seulement en personne qui sait oublier les injures, mais qui ne les ignore pas.

Si j'ai dit que M. de La Rochefoucauld étoit une espèce de favori, c'est que depuis la disgrâce de M. de Lauzun, causée par la manière insolente dont il parla au Roi après la rupture de son mariage avec Mademoiselle, ce prince avoit pris la résolution de n'en jamais avoir, c'est-à-dire de favori déclaré. Ainsi M. de La Rochefoucauld eut tous les avantages de la faveur par les bienfaits, et le Roi se garantit des inconvéniens attachés à cette qualité.

M. de Lauzun, peu content d'épouser Mademoi-

selle, voulut que le mariage se fît de couronne à couronne; et, par de longs et vains préparatifs, il donna le loisir à M. le prince d'agir, et de faire révoquer la permission que le Roi lui avoit accordée. Pénétré de douleur, il ne garda plus de mesures, et se fit arrêter et conduire dans une longue et dure prison, par la manière dont il parla à son maître.

Sans cette folle vanité, le mariage se seroit fait; le Roi, avec le temps, auroit calmé M. le prince, et M. de Lauzun se seroit vu publiquement le mari de la petite-fille de Henri IV, refusée à tant de princes et de rois pour ne les pas rendre trop puissans : il se seroit vu cousin germain de son maître. Quelle fortune détruite en un moment par une gloire mal placée!

Peut-être aussi n'avoit-il plu à Mademoiselle que par ce même caractère audacieux, et pour avoir été le seul homme qui eût osé lui parler d'amour (1); mais comme cet événement est écrit partout, je ne m'y suis arrêtée que par sa singularité.

Mademoiselle, foible, et sujette à des mouvemens violens qu'elle soutenoit mal, ne cacha pas sa douleur. Après la rupture de son mariage, elle se mit au lit, et reçut des visites comme une veuve désolée; et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle s'écrioit dans son désespoir : « Il seroit là! il seroit là! » c'est-à-dire il seroit dans mon lit; car elle montroit la place vide (2).

(1) Par les Mémoires de Mademoiselle, il est manifeste que ce fut elle qui en parla la première. (A. N.) — Voy. aussi les Mémoires de Choisy, tome 63 de cette Collection, p. 520.) — (2) Madame de Sévigné raconte dans sa lettre à M. de Coulanges, du 31 décembre 1670, la visite qu'elle fit à Mademoiselle à l'occasion de la rupture de son mariage avec M. de Lauzun.

On a prétendu mal à propos que M. de Lauzun avoit été bien avec madame de Montespan avant qu'elle fût maîtresse du Roi : rien n'est plus faux, si j'en crois ce que madame de Maintenon m'en a souvent dit.

Par la suite des temps, Mademoiselle négocia avec madame de Montespan le retour de M. de Lauzun, et c'est à cette considération qu'elle fit une donation à M. le duc du Maine de la souveraineté de Dombes et du comté d'Eu : mais M. de Lauzun ne fit que saluer le Roi, et vécut ensuite à Paris jusqu'à la révolution d'Angleterre, dont je parlerai ailleurs.

Monseigneur fut marié en 1680; et madame de Maintenon, entrant en charge dans ce temps-là, n'eut plus rien à démêler avec madame de Montespan.

Elles ne se voyoient plus l'une chez l'autre; mais partout où elles se rencontroient elles se parloient, et avoient des conversations si vives et si cordiales en apparence, que qui les auroit vues sans être au fait des intrigues de la cour auroit cru qu'elles étoient les meilleures amies du monde.

Ces conversations rouloient sur les enfans du Roi, pour lesquels elles ont toujours agi de concert. L'habitude et le goût qu'elles avoient l'une et l'autre pour leur esprit faisoient aussi qu'elles avoient du plaisir à s'entretenir quand l'occasion s'en présentoit.

Je me souviens, à propos de ce goût indépendant de leurs procédés et de leurs mécontentemens, qu'elles se trouvèrent embarquées à faire un voyage de la cour dans le même carrosse, et, je crois, tête à tête. Madame de Montespan prit la parole, et dit à

madame de Maintenon : « Ne soyons pas la dupe de « cette affaire-ci; causons comme si nous n'avions « rien à démêler : bien entendu, ajouta-t-elle, que « nous ne nous en aimerons pas davantage, et que « nous reprendrons nos démêlés au retour. » Madame de Maintenon accepta la proposition, et elles se tinrent parole en tout.

Le Roi, avant de nommer madame de Maintenon seconde dame d'atours de madame la Dauphine, eut la politesse, pour madame la maréchale de Rochefort, de lui demander si cette compagne ne lui feroit point de peine, en l'assurant en même temps qu'elle ne se mêleroit pas de la garde-robe.

La conduite de madame de Maintenon ne démentit pas ces assurances : sa faveur occupoit tout son temps, et son caractère, encore plus que sa faveur, ne lui permettoit pas d'agir d'une autre manière.

Madame la duchesse de Richelieu fut faite dame d'honneur de madame la Dauphine : madame de Maintenon et même madame de Montespan, dans tous les temps, avoient inspiré au Roi une si grande considération pour elle, qu'il ne voulut pas lui donner le dégoût d'avoir une surintendante au-dessus d'elle.

Il fit aussi M. de Richelieu chevalier d'honneur, pour lui faire plaisir. Voici, je crois, l'occasion de parler de l'hôtel de Richelieu, comme je l'ai promis.

Madame de Richelieu [1], sans bien, sans beauté,

1 *Madame de Richelieu* : Anne Poussart, veuve de François-Alexandre d'Albret, sire de Pons, comte de Marennes, duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la Reine, et ensuite de madame la Dauphine. Elle mourut le 28 mai 1684.

sans jeunesse, et même sans beaucoup d'esprit, avoit épousé par son savoir faire, au grand étonnement de toute la cour et de la Reine mère, qui s'y opposa, l'héritier du cardinal de Richelieu, un homme revêtu des plus grandes dignités de l'Etat, parfaitement bien fait, et qui par son âge auroit pu être son fils; mais il étoit aisé de s'emparer de l'esprit de M. de Richelieu : avec de la douceur, et des louanges sur sa figure, son esprit et son caractère, il n'y avoit rien qu'on ne pût obtenir de lui; il falloit seulement prendre garde à sa légèreté naturelle, car il s'engouoit et se dégoûtoit facilement. Madame de Maintenon m'a dit que ses amis s'apercevoient même de la place qu'ils avoient dans son cœur par celle que leurs portraits occupoient dans sa chambre. Au commencement d'une connoissance et d'une idée d'amitié, il faisoit aussitôt peindre ceux qu'il croyoit aimer, les mettoit au chevet de son lit, et peu à peu ils cédoient leurs places à d'autres, reculoient jusqu'à la porte, gagnoient l'antichambre et puis le grenier, et enfin il n'en étoit plus question.

Madame de Richelieu continua, après son mariage, à ménager les foiblesses et à supporter les caprices de monsieur son mari : elle le voyoit se ruiner à ses yeux par son jeu et sa dépense, sans jamais en faire paroître un instant de mauvaise humeur. L'un et l'autre avoient du goût pour les gens d'esprit, et ils rassembloient chez eux, comme le maréchal d'Albret, ce qu'il y avoit de meilleur à Paris en hommes et en femmes, et c'étoit à peu près les mêmes gens, excepté que l'abbé Têtu, intime ami de madame de Richelieu, dominoit à l'hôtel de Richelieu, et s'en

croyoit le Voiture. C'étoit un homme plein de son propre mérite, d'un savoir médiocre, et d'un caractère à ne pas aimer la contradiction : aussi ne goûtoit-il pas le commerce des hommes : il aimoit mieux briller seul au milieu d'un cercle de dames, auxquelles il imposoit, ou qu'il flattoit plus ou moins, selon qu'elles lui plaisoient. Il faisoit des vers médiocres, et son style étoit plein d'antithèses et de pointes.

Le commerce de l'abbé Têtu avec les femmes a nui à sa fortune, et le Roi n'a jamais pu se résoudre à le faire évêque. Je me souviens qu'un jour madame d'Heudicourt parla en sa faveur ; et sur ce que le Roi lui dit qu'il n'étoit pas assez homme de bien pour conduire les autres, elle répondit : « Sire, il attend, « pour le devenir, que Votre Majesté l'ait fait « évêque. »

Madame de Coulanges, femme de celui qui a tant fait de chansons, augmentoit la bonne compagnie de l'hôtel de Richelieu. Elle avoit une figure et un esprit agréable, une conversation remplie de traits vifs et brillans ; et ce style lui étoit si naturel, que l'abbé Gobelin dit, après une confession générale qu'elle lui avoit faite : « Chaque péché de cette dame est « une épigramme. » Personne en effet, après madame de Cornuel, n'a plus dit de bons mots que madame de Coulanges.

M. de Barillon, amoureux de madame de Maintenon, mais maltraité comme amant et fort estimé comme ami, n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins bon dans cette société. Je ne l'ai vu qu'au retour de son ambassade d'Angleterre, après laquelle il trouva ma-

dame de Maintenon au plus haut point de sa faveur; et comme il vit un jour le Roi et toute la cour empressés autour d'elle, il ne put s'empêcher de dire tout haut : « Avois-je grand tort? » Mais, piqué de ne la pouvoir aborder, il dit aussi un autre jour, sur le rire immodéré et le bruit que faisoient les dames qui étoient avec elle : « Comment une personne « d'autant d'esprit et de goût peut-elle s'accommoder « du rire et de la bavarderie d'une récréation de « couvent, telle que me paroît la conversation de « ces dames? » Ce discours, rapporté à madame de Maintenon, ne lui déplut pas : elle en sentit la vérité.

Le cardinal d'Estrées n'étoit pas moins amoureux dans ce temps dont je parle; et il a fait pour madame de Maintenon beaucoup de choses galantes qui, sans toucher son cœur, plaisoient à son esprit.

M. de Guilleragues, par la constance de son amour, son esprit et ses chansons, doit aussi trouver place dans le catalogue des adorateurs de madame de Maintenon : enfin je n'ai rien vu ni rien entendu dire de l'hôtel de Richelieu qui ne donnât également une haute opinion de sa vertu et de ses agrémens.

Mademoiselle de Pons, depuis madame d'Heudicourt, et mademoiselle d'Aumale, depuis madame la maréchale de Schomberg, avoient aussi leurs amans déclarés, sans que la réputation de cette dernière en ait reçu la moindre atteinte; et si l'on a parlé différemment de madame d'Heudicourt, c'est qu'on ne regardoit pas alors un amour déclaré, qui ne produisoit que des galanteries publiques, comme des

affaires dont on se cache, et dans lesquelles on apporte du mystère.

Madame de Schomberg étoit précieuse; mademoiselle de Pons bizarre, naturelle, sans jugement, pleine d'imagination, toujours nouvelle et divertissante, telle enfin que madame de Maintenon m'a dit plus d'une fois : « Madame d'Heudicourt n'ouvre « pas la bouche sans me faire rire; cependant je ne « me souviens pas, depuis que nous nous connois- « sons, de lui avoir entendu dire une chose que « j'eusse voulu avoir dite (1). »

Il est temps de sortir de l'hôtel de Richelieu pour retourner à la cour, et reprendre ce que j'avois commencé à dire de la maison de madame la dauphine de Bavière, où madame de Maintenon eut beaucoup de part, tant au choix de madame la duchesse de Richelieu qu'à l'égard des autres charges. Cependant madame de Richelieu n'aima madame de Maintenon que dans la mauvaise fortune, et dans le repos d'une vie oisive. La vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle l'emporta sur le goût naturel, l'estime et la reconnoissance. La première place dans la confiance du Roi parut à ses yeux un vol qu'elle ne put pardonner à son ancienne amie; mais, désespérant d'y parvenir, elle se tourna du côté de madame la Dauphine, et, par des craintes, des soupçons, et mille fausses idées, elle contribua à l'éloignement que cette princesse eut pour le monde. Madame la Dauphine voyoit la nécessité d'être bien

(1) Madame de Caylus le répète plus loin : c'est une preuve de la négligence et de la simplicité dont elle écrivoit ses Mémoires, qui ne sont en effet que des souvenirs sans ordre. (A. N.)

avec la favorite, pour être bien avec le Roi son beau-père; mais, la regardant en même temps comme une personne dangereuse dont il falloit se défier, elle se détermina à la retraite, où elle étoit naturellement portée, et ne découvrit qu'après la mort de madame de Richelieu, dans un éclaircissement qu'elle eut avec madame de Maintenon, la fausseté des choses qu'elle lui avoit dites. Etonnée de la voir aussi affligée, elle marqua sa surprise, et par l'enchaînement de la conversation elle mit au jour les mauvais procédés de cette infidèle amie.

Si cet éclaircissement fournit à madame de Maintenon un motif de consolation, elle ne put voir sans douleur combien elle avoit été abusée; mais il produisit un changement favorable dans l'esprit de madame la Dauphine : elle songea dans ce moment à s'attacher plus étroitement madame de Maintenon; elle lui proposa de remplir la place de madame de Richelieu, et elle le demanda au Roi comme une chose qu'elle désiroit passionnément.

Le Roi avoit eu la même pensée, et ce fut son premier mouvement lorsqu'il apprit la mort de madame de Richelieu; mais madame de Maintenon refusa constamment un honneur que sa modestie lui faisoit regarder comme au-dessus d'elle. C'est sans doute ce qu'elle veut dire dans une de ses lettres à M. d'Aubigné, que j'ai lue, et qui est encore à Saint-Cyr; et comme je suis persuadée qu'on ne pourroit jamais la faire si bien parler qu'elle parle elle-même, je vais copier l'article de cette lettre, qui répond au sujet dont je parle :

« Je ne pourrois vous faire connétable quand je le

« voudrois ; et quand je le pourrois, je ne le vou-
« drois pas. Je suis incapable de vouloir demander
« rien que de raisonnable à celui à qui je dois tout,
« et que je n'ai pas voulu qui fît pour moi-même
« une chose au-dessus de moi. Ce sont des senti-
« mens dont vous pâtissez peut-être ; mais peut-être
« aussi que si je n'avois pas le fonds d'honneur qui
« les inspire, je ne serois pas où je suis. Quoi qu'il
« en soit, vous êtes heureux, si vous êtes sage. »

Ce refus fit beaucoup de bruit à la cour : on y trouva plus de gloire que de modestie, et j'avoue que mon enfance ne m'empêcha pas d'en porter le même jugement. Je me souviens que madame de Maintenon me fit venir, à son ordinaire, pour voir ce que je pensois ; elle me demanda si j'aimerois mieux être la nièce de la dame d'honneur, que la nièce d'une personne qui refuseroit de l'être. A quoi je répondis sans balancer que je trouvois celle qui refusoit infiniment au-dessus de l'autre ; et madame de Maintenon, contente de ma réponse, m'embrassa.

Il fallut donc choisir une autre dame d'honneur ; mais comme madame de Navailles avoit dégoûté le Roi de celles qui avoient de la fermeté et qui pouvoient être trop clairvoyantes, celles qui lui succédèrent, à l'exception de madame de Richelieu, le dégoûtèrent à leur tour de la douceur et du manque d'esprit. Il étoit cependant difficile de trouver dans la même personne titres, vertu, esprit, représentation ; et le nombre des duchesses, quelque grand qu'il soit, étant pourtant limité, le Roi fut embarrassé dans ce choix : madame de Maintenon essaya inutilement de le déterminer en faveur de madame la du-

chesse de Créqui, dame d'honneur de la feue Reine; elle n'en tira que cette réponse : « Ah! madame, « changeons au moins de sotte. » L'occasion lui parut alors trop favorable pour la duchesse d'Arpajon son ancienne amie, et sœur du marquis de Beuvron, auquel elle étoit bien aise de faire plaisir, pour ne la pas proposer. Le Roi l'accepta, et madame d'Arpajon a parfaitement rempli l'idée qu'on avoit d'elle.

Madame de Maintenon plaça encore, dans la maison de madame la Dauphine, madame de Montchevreuil, femme de mérite, si l'on borne l'idée du mérite à n'avoir point de galanteries. C'étoit d'ailleurs une femme froide et sèche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au-dessous du médiocre, et d'un zèle capable de dégoûter les plus dévots de la piété; mais attachée à madame de Maintenon, à qui il convenoit de produire à la cour une ancienne amie, d'une réputation sans reproche, avec laquelle elle avoit vécu dans tous les temps, sûre et secrète jusqu'au mystère. J'ignore l'occasion et les commencemens de leur connoissance; je sais seulement que madame de Maintenon a passé souvent, dans sa jeunesse, plusieurs mois de suite à Montchevreuil (1).

Je ne prétends pas dissimuler ce qui s'est dit sur M. de Villarceaux, parent et de même maison que madame de Montchevreuil. Si c'est par lui que cette liaison s'est formée, elle ne décide rien contre madame de Maintenon, puisqu'elle n'a jamais caché qu'il eût été de ses amis. Elle parla pour son fils, et obtint le cordon bleu pour lui : on voit même encore à Saint-Cyr

(1) On voit encore dans le château de Montchevreuil la chambre de madame de Maintenon : il appartient toujours à M. de Mornay.

une lettre écrite à madame de Villarceaux, où elle fait le détail de l'entrée du Roi à Paris après son mariage, dans laquelle elle parle de ce même M. de Villarceaux, et voici ce qu'elle en dit : « Je cherchai « M. de Villarceaux ; mais il avoit un cheval si fou- « gueux, qu'il étoit à vingt pas de moi avant que je « le reconnusse : il me parut fort bien ; il étoit des « moins magnifiques, mais des plus galamment vêtus. « De plus, il avoit un beau cheval qu'il manioit bien. « Sa tête brune paroissoit fort aussi ; et l'on se récria « sur lui quand il passa (1). »

Cependant, quelque persuadée que je sois de la vertu de madame de Maintenon, je ne ferois pas comme M. de Lassay, qui, pour trop affirmer un jour que ce qu'on avoit dit sur ce sujet étoit faux, s'attira une question singulière de la part de madame sa femme, fille naturelle de M. le prince (2). Ennuyée de la longueur de la dispute, et admirant comment monsieur son mari pouvoit être autant convaincu qu'il le paroissoit, elle lui dit, d'un sang froid admirable : « Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de « ces choses-là ? » Pour moi, il me suffit d'être persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont couru,

(1) Nous avons rétabli le texte de cette lettre d'après les manuscrits de mademoiselle d'Aumale, qui en contiennent plusieurs copies. M. Renouard, dernier éditeur, a cru devoir lire *sa veste brune*, au lieu de *sa tête brune* ; ce qui altéreroit gravement le sens. — (2) *De M. le prince* : Mademoiselle Guénani (anagramme d'*Anguien*) étoit fille de Henri-Jules de Bourbon-Condé, et de la comtesse de Marans, si ridiculisée par madame de Sévigné. Légitimée par lettres du mois de juin 1692, et appelée Julie de Bourbon, demoiselle de Châteaubriand, elle épousa, le 6 mars 1696, Armand de Madaillan de Lesparre, marquis de Lassay, et mourut le 10 mars 1710.

et d'en avoir assez dit pour montrer que je ne les ignore pas.

Je reviens à madame de Montchevreuil, pour laquelle toute la faveur et l'amitié de madame de Maintenon ne purent obtenir que la place de gouvernante des filles : c'étoit peu pour elle, mais on y attacha de grandes distinctions; elle fut regardée comme une quatrième dame qui suivoit et servoit madame la Dauphine, au défaut des dames d'honneur et de la dame d'atours; et la chambre, composée des plus grands noms du royaume, fut établie sur un pied différent de celle des filles de la Reine.

Le Roi, jeune et galant alors, avoit contribué aux choses peu exemplaires qui s'y étoient passées. On sait les démêlés qu'il eut avec madame de Navailles pour une fenêtre qu'elle fit boucher, et qu'elle suspendit par là certaines visites nocturnes que son austère vertu ne crut pas devoir tolérer. Elle dit en face au Roi qu'elle feroit sa charge, et qu'elle ne souffriroit pas que la chambre des filles fût déshonorée; sur quoi le Roi déclara qu'elle seroit à l'avenir dans la dépendance de madame la comtesse de Soissons, surintendante. Madame de Navailles soutint toujours ses droits avec la même fermeté, et s'attira enfin une disgrâce honorable, que monsieur son mari voulut partager avec elle.

Ainsi le Roi, instruit par sa propre expérience et corrigé par les années, n'oublia rien de ce qui pouvoit mettre les filles d'honneur de madame la Dauphine sur un bon pied. Voici les noms et à peu près le caractère des six premières.

Mademoiselle de Laval avoit un grand air, une belle

taille, un visage agréable, et dansoit parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au Roi; je ne sais ce qui en est. Il la maria avec M. de Roquelaure, et le fit duc à brevet, comme l'avoit été monsieur son père.

Les premières vues de M. de Roquelaure n'avoient pas été pour mademoiselle de Laval. La faveur de madame de Maintenon, qu'on voyoit augmenter chaque jour, le fit penser à moi; mais il me demanda inutilement : madame de Maintenon répondit que j'étois un enfant qu'elle ne songeroit pas si tôt à établir, et qu'il feroit bien d'épouser mademoiselle de Laval. M. de Roquelaure, surpris de ce discours, ne put s'empêcher de dire : « Pourrois-je l'épouser avec les « bruits qui courent? qui m'assurera qu'ils sont sans « fondement? — Moi, reprit madame de Maintenon; « je vois les choses de près, et je n'ai point d'intérêt « à vous tromper. » Il la crut, le mariage se fit; et le public, moins crédule, tint plusieurs discours, et en fit tenir à M. de Roquelaure de peu convenables. On fit aussi des chansons, comme on ne manque jamais d'en faire à Paris sur tous les événemens.

Mademoiselle de Biron n'étoit pas jeune : on disoit qu'elle avoit été belle, mais il n'y paroissoit plus. Ne pouvant donc faire usage d'une beauté passée, elle se tourna du côté de l'intrigue, à quoi son esprit étoit naturellement porté. Elle tira le secret de ses compagnes, se rendit nécessaire à Monseigneur, et obtint par là de la cour de quoi se marier.

Mademoiselle de Gontaut, sa sœur, avoit de la beauté, peu d'esprit, mais une si grande douceur et tant d'égalité d'humeur, qu'elle s'est toujours fait aimer et honorer de tous ceux qui l'ont connue. Le Roi

la maria au marquis d'Urfé, qu'il fit menin de Monseigneur.

Mademoiselle de Tonnerre n'étoit pas belle, mais bien faite, folle et malheureuse. M. de Rhodes, grand-maître des cérémonies, encore plus fou qu'elle dans ce temps-là, en devint amoureux, et fit des extravagances si publiques pour elle, qu'il la fit chasser de la cour (1). Madame de Richelieu, par un faux air d'austérité qui devenoit à la mode depuis la dévotion du Roi, l'emmena à Paris d'une manière peu convenable, et qui ne fut approuvée de personne; elle la mit dans un carrosse de suite avec des femmes de chambre (2).

Mademoiselle de Rambures avoit le style de la famille des Nogent, dont étoit madame sa mère; vive, hardie, et avec l'esprit qu'il faut pour plaire aux hommes sans être belle. Elle attaqua le Roi, et ne lui déplut pas, c'est-à-dire assez pour lui adresser plutôt la parole qu'à une autre. Elle en voulut ensuite à Monseigneur, et elle réussit dans ce dernier projet : madame la Dauphine s'en désespéra, mais elle ne devoit s'en prendre qu'à elle-même et à ses façons d'agir.

(1) *De la cour* : Le Roi ordonna à mademoiselle de Tonnerre de sortir de la cour pour entrer aux Filles Sainte-Marie à Paris. (Journal manuscrit de Dangeau, 12 avril 1684.) — M. de Rhodes sortit avant-hier de la Bastille, et revint à la cour : il n'apprit que chez M. de La Feuillade le malheur de mademoiselle de Tonnerre. (*Ibid.*, 15 avril 1684.) — (2) Elle fut mise à Port-Royal, et deux ans après elle épousa un gentilhomme du Dauphiné, nommé de Musy, dont le père étoit aussi de la maison de Clermont. Madame la Dauphine parut fort aise de cet établissement, et elle parla de mademoiselle de Tonnerre avec bonté. (Journal manuscrit de Dangeau, 31 janvier 1686.) — Le Roi refusa de signer son contrat de mariage, en disant qu'il ne vouloit faire cet honneur-là qu'aux personnes dont il avoit été content. (*Ibid.*, 2 février 1686.)

Mademoiselle de Jarnac, laide et malsaine, ne tiendra pas beaucoup de place dans mes Souvenirs. Elle vécut peu, et tristement; elle avoit, disoit-on, un beau teint pour éclairer sa laideur.

Mademoiselle de Lowenstein, depuis madame de Dangeau, entra fille d'honneur à la place de mademoiselle de Laval (1); et comme j'aurai souvent occasion de parler d'elle, il est bon de donner ici une légère idée de sa personne et de son caractère. On sait qu'elle est de la maison palatine : un de ses ancêtres, pour n'avoir épousé qu'une simple demoiselle, perdit son rang (2), et sa postérité n'a plus été regardée comme des princes souverains; mais messieurs de Lowenstein ont toujours porté le nom et les armes de la maison palatine, et ont été depuis comtes de l'Empire, et alliés aux plus grandes maisons de l'Allemagne.

M. le cardinal de Furstemberg, après une longue et dure prison qu'il s'attira par son attachement à la France, vint s'y établir, et amena à la cour mademoiselle de Lowenstein sa nièce, celle même dont je parle, dont la beauté, jointe à une taille de nymphe, qu'un ruban couleur de feu qu'elle portoit comme les hommes portent le cordon bleu, parce qu'elle étoit chanoinesse, relevoit encore. Mais sa sagesse et sa vertu y causèrent une plus juste admiration.

Cependant cette haute naissance, cette figure charmante, et une vertu si rare, n'ont trouvé que M. de

(1) Mademoiselle de Lowenstein prit possession de cette place le samedi 10 juin 1684. (Journal manuscrit de Dangeau.) — (2) Il ne perdit point son rang de prince; mais ses enfans n'en purent jouir, faute d'un diplôme de l'Empereur. (A. N.)

Dangeau capable d'en connoître le prix. Il étoit veuf, et n'avoit qu'une fille de son premier mariage; d'ailleurs la charge de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, qu'il avoit achetée de M. le duc de Richelieu, menin de Monseigneur, et un bien considérable, lui donnoient tous les agrémens qu'on peut avoir à la cour. La signature de son contrat de mariage causa d'abord quelques désagrémens à madame sa femme. Madame la Dauphine, surprise qu'elle s'appelât comme elle, voulut faire rayer son véritable nom; Madame entra dans ses sentimens : mais on leur fit voir si clairement qu'elle étoit en droit de le porter, que ces princesses n'eurent plus rien à dire; et même Madame a toujours rendu depuis à madame de Dangeau ce qui étoit dû à sa naissance et à son mérite, et elle a eu pour elle toute l'amitié dont elle étoit capable (1).

Madame la Dauphine étoit non-seulement laide, mais si choquante, que Sanguin, envoyé par le Roi en Bavière dans le temps qu'on traitoit son mariage, ne

(1) Il paroît cependant que madame de Dangeau fut obligée d'effacer le nom de *Bavière*. Voici ce que madame de Sévigné écrivoit au président de Moulceau le 3 avril 1686 : « Madame la Dauphine ayant su que cette « jolie personne avoit signé partout *Sophie de Bavière*, s'est transportée « d'une telle colère, que le Roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, « craignant pour sa grossesse. Enfin tout a été effacé, rayé, biffé, M. de « Strasbourg (*le cardinal de Furstemberg*) ayant demandé pardon, et « avoué que sa nièce est d'une branche égarée et séparée depuis long- « temps, et rabaissée par de mauvaises alliances, qui n'a jamais été « appelée que Lowenstein. » Madame de Dangeau n'étoit en effet de Bavière que du *côté gauche* : elle descendoit de Frédéric dit *le Victorieux*, qui, pour conserver l'électorat de Bavière à son neveu, avoit épousé en 1462 Claire de Tettingen, simple demoiselle, à la condition que les enfans à naître de ce mariage seroient seulement comtes du Saint-Empire, et n'auroient aucun droit sur les biens du palatinat.

put s'empêcher de dire au Roi, au retour : « Sire, sau-
« vez le premier coup d'œil. » Cependant Monseigneur l'aima, et peut-être n'auroit aimé qu'elle, si la mauvaise humeur et l'ennui qu'elle lui causa ne l'avoient forcé à chercher des consolations et des amusemens ailleurs.

Le Roi, par une condescendance dont il se repentit, avoit laissé auprès de madame la Dauphine une femme de chambre allemande élevée avec elle, et à peu près du même âge : cette fille, nommée Bessola, sans avoir rien de mauvais, fit beaucoup de mal à sa maîtresse et beaucoup de peine au Roi. Elle fut cause que madame la Dauphine, par la liberté qu'elle eut de l'entretenir et de parler allemand avec elle, se dégoûta de toute autre conversation, et ne s'accoutuma jamais à ce pays-ci. Peut-être que les bonnes qualités de cette princesse y contribuèrent : ennemie de la médisance et de la moquerie, elle ne pouvoit supporter ni comprendre la raillerie et la malignité du style de la cour, d'autant moins qu'elle n'en entendoit pas les finesses. En effet, j'ai vu les étrangers, ceux même dont l'esprit paroissoit le plus tourné aux manières françaises, quelquefois déconcertés par notre ironie continuelle ; et madame la dauphine de Savoie, que nous avions eue enfant, n'a jamais pu s'y accoutumer : elle disoit assez souvent à madame de Maintenon, qu'elle appeloit sa tante par un badinage plein d'amitié : « Ma
« tante, on se moque de tout ici. »

Enfin les bonnes et les mauvaises qualités de madame la dauphine de Bavière, mais surtout son attachement pour Bessola, lui donnèrent un goût pour la retraite peu convenable aux premiers rangs. Le Roi

fit de vains efforts pour l'en retirer : il lui proposa de marier cette fille à un homme de qualité, afin qu'elle pût être comme les autres dames, manger avec elle quand l'occasion se présenteroit, et la suivre dans ses carrosses; mais la Dauphine, par une délicatesse ridicule, répondit qu'elle ne pouvoit y consentir, parce que le cœur de Bessola seroit partagé.

Cependant le Roi, soutenu des conseils de madame de Maintenon, et porté par lui-même à n'être plus renfermé comme il l'avoit été avec ses maîtresses, ne se rebuta pas : il crut, à force de bons traitemens, par le tour galant et noble dont il accompagnoit ses bontés, ramener l'esprit de madame la Dauphine, et l'obliger à tenir une cour. Je me souviens d'avoir ouï raconter, et de l'avoir encore vu, qu'il alloit quelquefois chez elle, suivi de ce qu'il y avoit de plus rare en bijoux et en étoffes, dont elle prenoit ce qu'elle vouloit; le reste composoit plusieurs lots, que les filles d'honneur et les dames qui se trouvoient présentes tiroient au sort, ou bien elles avoient l'honneur de les jouer avec elle, et même avec le Roi. Pendant que le hoca fut à la mode, et avant que le Roi, par sa sagesse, eût défendu un jeu aussi dangereux, il le tenoit chez madame la Dauphine; mais il payoit, quand il perdoit, autant de louis que les particuliers mettoient de petites pièces.

Des façons d'agir si aimables, et dont toute autre belle-fille auroit été enchantée, furent inutiles pour madame la Dauphine; et elle y répondit si mal, que le Roi, rebuté, la laissa dans la solitude où elle vouloit être, et toute la cour l'abandonna avec lui.

Elle passoit sa vie renfermée dans de petits cabi-

nets derrière son appartement, sans vue et sans air; ce qui, joint à son humeur naturellement mélancolique, lui donna des vapeurs. Ces vapeurs, prises pour des maladies effectives, lui firent faire des remèdes violens; et enfin ces remèdes, beaucoup plus que ses maux, lui causèrent la mort, après qu'elle nous eut donné trois princes [1]. Elle mourut, persuadée que sa dernière couche lui avoit donné la mort, et elle dit, en donnant sa bénédiction à M. le duc de Berri :

> Ah! mon fils, que tes jours coûtent cher à ta mère!
> (*Androm.* de RACINE.)

Il est aisé de comprendre qu'un jeune prince tel qu'étoit Monseigneur alors avoit dû s'ennuyer infiniment entre madame sa femme et la Bessola, d'autant plus qu'elles se parloient toujours allemand (langue qu'il n'entendoit pas), sans faire aucune attention à lui. Il résista cependant, par l'amitié qu'il avoit pour madame la Dauphine; mais, poussé à bout, il chercha à s'amuser chez madame la princesse de Conti, fille du Roi et de madame de La Vallière. Il y trouva d'abord de la complaisance et du plaisir parmi la jeunesse qui l'environnoit : ainsi il laissa madame la Dauphine jouir paisiblement de la conversation de son Allemande. Elle s'en affligea quand elle vit le mal sans remède, et s'en prit mal à propos à madame la

(1) La dauphine de Bavière ne manquoit ni de goût ni de sensibilité; mais sa santé toujours mauvaise la rendoit incapable de société. On lui contestoit ses maux; elle disoit : « Il faudra que je meure pour me justi« fier. » Et ses maux empiroient, par le chagrin d'être laide dans une cour où la beauté étoit nécessaire. (A. N.)

princesse de Conti. Son aigreur pour elle, et les plaintes qu'elle fit souvent à Monseigneur, ne produisirent que de mauvais effets. Si nos princes sont doux, ils sont opiniâtres; et s'ils échappent une fois, leur fuite est sans retour. Madame de Maintenon l'avoit prévu, et en avoit averti inutilement madame la Dauphine.

Monseigneur ainsi rebuté ne se contenta pas d'aller, comme je l'ai dit, chez madame la princesse de Conti; il s'amusa aussi avec les filles d'honneur de madame la Dauphine, et devint amoureux de mademoiselle de Rambures : mais le Roi, instruit par sa propre expérience, et voulant prévenir les désordres que l'amour et l'exemple de Monseigneur causeroient infailliblement dans la chambre des filles, prit la résolution de la marier. Plusieurs partis se présentèrent, dont elle ne voulut point. M. de Polignac fut le seul avec lequel elle crut ne pas perdre sa liberté; c'étoit le seul aussi que le Roi ne vouloit pas, à cause de madame la vicomtesse de Polignac sa mère, qu'il avoit trouvée mêlée dans les affaires de madame la comtesse de Soissons, et qu'il avoit exilée dans le même temps. Le refus du Roi ne rebuta pas mademoiselle de Rambures : elle l'assura qu'elle savoit mieux que lui ce qu'il lui falloit, et qu'en un mot M. de Polignac lui convenoit. Le Roi, piqué, répondit qu'elle étoit la maîtresse de se marier à qui elle voudroit; mais qu'elle ne devoit pas compter, en épousant malgré lui M. de Polignac, de vivre à la cour. Elle tint bon, se maria, et vint à Paris. Je laisse à juger si M. de Polignac a justifié le discernement de sa première femme.

Il est, je crois, à propos de parler présentement de madame la princesse de Conti, fille du Roi, de cette princesse belle comme madame de Fontanges, agréable comme sa mère, avec la taille et l'air du Roi son père, et auprès de laquelle les plus belles et les mieux faites n'étoient pas regardées. Il ne faut pas s'étonner que le bruit de sa beauté se soit répandu jusqu'à Maroc, où son portrait fut porté [1]. Cependant le plus grand éclat de madame la princesse de Conti n'a duré que jusqu'à sa petite vérole, qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans; elle lui prit à Fontainebleau, et elle la donna à monsieur son mari, qui en mourut dans le temps qu'on le croyoit hors d'affaire, et qu'il le croyoit si bien lui-même qu'il expira en badinant avec madame sa femme et ses amis.

On ne peut nier que la coquetterie de madame la princesse de Conti ne fût extrême. Son esprit est médiocre, et son humeur capable de gâter d'excellentes qualités qui sont réellement en elle. Elle est bonne amie, généreuse, et a rendu de grands services aux personnes pour lesquelles elle a eu de la bonté; mais plusieurs se sont crues dispensées d'en conserver de la reconnoissance, par cette humeur qui les leur fai-

[1] Cela est très-vrai : l'ambassadeur de Maroc, en recevant le portrait du Roi, demanda celui de la princesse sa fille. Comme elle eut le malheur d'essuyer beaucoup d'infidélités de ses amans, Périgny fit ce couplet pour elle :

Pourquoi refusez-vous l'hommage glorieux
D'un roi qui vous attend, et qui vous croira belle?
Puisque l'Hymen à Maroc vous appelle,
Partez : c'est peut-être en ces lieux
Qu'il vous garde un amant fidèle.

(A. N.)

soit trop acheter. Il faut excepter de ce nombre les princesses de Lorraine, mademoiselle de Lillebonne, et mademoiselle de Commercy : j'ai vu de trop près la fidélité de leur attachement, et la persévérance inébranlable de leur reconnoissance.

Je ne sais si l'humeur de madame la princesse de Conti contribuoit à révolter les conquêtes que sa beauté lui faisoit faire, ou par quelle fatalité elle eut aussi peu d'amans fidèles que d'amis reconnoissans; mais il est certain qu'elle n'en conserva pas, et ce qui se passa entre elle et mademoiselle Chouin est aussi humiliant que singulier.

Mademoiselle Chouin étoit une fille à elle, d'une laideur à se faire remarquer, d'un esprit propre à briller dans une antichambre, et capable seulement de faire le récit des choses qu'elle avoit vues. C'est par ces récits qu'elle plut à sa maîtresse, et ce qui lui attira sa confiance. Cependant cette même mademoiselle Chouin enleva à la plus belle princesse du monde le cœur de M. de Clermont-Chate, en ce temps-là officier des gardes.

Il est vrai qu'ils pensoient à s'épouser; et sans doute qu'ils avoient compté, par la suite des temps, non-seulement d'y faire consentir madame la princesse de Conti, mais d'obtenir par elle et par Monseigneur des grâces de la cour, dont ils auroient eu grand besoin. L'imprudence d'un courrier pendant une campagne déconcerta leurs projets, et découvrit à madame la princesse de Conti, de la plus cruelle manière, qu'elle étoit trompée par son amant et par sa favorite. Le courrier de M. de Luxembourg remit à M. de Barbezieux toutes les lettres qu'il avoit : ce

ministre se chargea de les faire rendre, mais il porta le paquet au Roi. On peut aisément juger de l'effet qu'il produisit, et de la douleur de madame la princesse de Conti. Mademoiselle Chouin fut chassée, M. de Clermont exilé, et on lui ôta son bâton d'exempt.

Nous retrouverons ailleurs mademoiselle Chouin, et on la verra jouer par la suite un meilleur et plus grand rôle.

Madame la princesse de Conti donna l'exemple aux autres filles naturelles du Roi d'épouser des princes du sang. Madame de Montespan, persuadée que le mariage de la fille de madame de La Vallière seroit le modèle et le premier degré de l'élévation de ses propres enfans, contribua à celui-ci de tous ses soins. Le grand Condé, de son côté, ce héros incomparable, regarda cette alliance comme un avantage considérable pour sa maison. Il crut effacer par là l'impression que le souvenir du passé auroit laissé de désavantageux contre lui dans l'esprit du Roi. M. le prince son fils, encore plus attaché à la cour, n'oublia rien pour témoigner sa joie, et il marqua dans cette occasion, comme dans toutes les autres de sa vie, le zèle et la bassesse d'un courtisan qui voudroit faire sa fortune. J'oserai même assurer, et par ce que j'ai vu, et par ce que j'ai appris de gens bien informés, que le Roi n'auroit jamais pensé à élever si haut ses bâtards, sans les empressemens que ces deux princes de Condé avoient témoignés pour s'unir à lui par ces sortes de mariages.

Messieurs les princes de Conti avoient été élevés avec monseigneur le Dauphin, et, dans les premières

années de leur vie, par une mère d'une vertu exemplaire (1). Ils avoient tous deux de l'esprit, et étoient fort instruits; mais le gendre du Roi, gauche dans toutes ses actions, n'étoit goûté de personne, par l'envie qu'il eut toujours de paroître ce qu'il n'étoit pas. Le second, avec toutes les connoissances et l'esprit qu'on peut avoir, n'en montroit qu'autant qu'il convenoit à ceux à qui il parloit : simple et naturel, profond et solide, frivole même quand il falloit le paroître, il plaisoit à tout le monde; et comme il passoit pour être un peu vicieux, on disoit de lui ce qu'on a dit de César.

M. le prince de Conti l'aîné, pour faire l'homme dégagé, et montrer qu'il n'avoit pas la foiblesse d'être jaloux, amenoit chez madame sa femme les jeunes gens de la cour les plus éveillés et les mieux faits. Cette conduite, comme on peut le croire, fournit une ample matière à des histoires dont je ne parlerai que quand l'occasion s'en présentera, et lorsque je les croirai propres à éclaircir les faits que j'aurai à raconter.

Je vais présentement parler de la mort de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Elle mourut en peu de jours (2), d'une maladie qu'on ne crut pas d'abord considérable; mais une saignée faite mal à propos fit rentrer l'humeur d'un clou dont à peine s'étoit-on aperçu. Cette princesse perdit la vie dans le temps que les années et la piété du Roi la lui rendoient

(1) *D'une vertu exemplaire :* Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, mariée à Armand de Bourbon, prince de Conti, le 22 février 1654. Elle mourut le 4 février 1672. — (2) Le 30 juillet 1683. (A. N.)

heureuse. Il avoit pour elle des attentions auxquelles elle n'étoit pas accoutumée : il la voyoit plus souvent, et cherchoit à l'amuser ; et comme elle attribuoit cet heureux changement à madame de Maintenon, elle l'aima, et lui donna toutes les marques de considération qu'elle pouvoit imaginer : je me souviens même qu'elle me faisoit l'honneur de me caresser toutes les fois que j'avois celui de paroître devant elle. Mais cette pauvre princesse avoit tant de crainte du Roi, et une si grande timidité naturelle, qu'elle n'osoit lui parler, ni s'exposer au tête-à-tête avec lui.

J'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'un jour le Roi ayant envoyé chercher la Reine, la Reine, pour ne pas paroître seule en sa présence, voulut qu'elle la suivît ; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer, et remarqua un si grand tremblement dans toute sa personne, que ses mains mêmes trembloient de timidité.

C'étoit un effet de la passion vive qu'elle avoit toujours eue pour le Roi son mari, et que les maîtresses avoient rendue si long-temps malheureuse. Il falloit aussi que le confesseur de cette princesse n'eût point d'esprit, et ne fût qu'un cagot, ignorant des véritables devoirs de chaque état. J'en juge par une lettre de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin, où elle lui dit : « Je suis ravie que le monde loue ce que fait « le Roi. Si la Reine avoit un directeur comme vous, « il n'y a point de bien qu'on ne dût espérer de l'u- « nion de la famille royale ; mais on eut toutes les « peines du monde, sur la *médianoche*, à persua- « der son confesseur, qui la conduit par un chemin

« plus propre, selon moi, à une carmélite qu'à une « reine [1]. »

Enfin, soit par la faute du confesseur, soit par la timidité de la Reine, ou par la violence, comme je l'ai dit, d'une passion si long-temps malheureuse, il faut avouer qu'elle n'avoit rien en elle de ce qui pouvoit la faire aimer, et qu'au contraire le Roi avoit en lui toutes les qualités les plus propres à plaire, sans être capable d'aimer beaucoup. Presque toutes les femmes lui avoient plu, excepté la sienne, dont il exerça la vertu par ses galanteries; car d'ailleurs le Roi n'a jamais manqué à la considération qu'il devoit à la Reine, et a toujours eu pour elle des égards qui l'auroient rendue heureuse, si quelque chose avoit pu la dédommager de la perte d'un cœur qu'elle croyoit lui être dû.

Entre toutes les maîtresses du Roi, madame de Montespan est celle qui fit le plus de peine à la Reine, tant par la durée de cette passion et le peu de ménagement qu'elle eut pour elle, que par les anciennes bontés de cette princesse. Madame de Montespan avoit été dame du palais par le crédit de Monsieur, et elle fut quelque temps à la cour sans que le Roi fît attention ni à sa beauté, ni aux agrémens de son esprit. Sa faveur se bornoit à la Reine, qu'elle divertissoit à son coucher pendant qu'elle attendoit le Roi : car il est bon de remarquer que la Reine ne se couchoit jamais, à quelque heure que ce fût, qu'il ne fût rentré chez elle; et, malgré tant de galanteries, le Roi n'a jamais découché d'avec la Reine.

(1) Lettre à l'abbé Gobelin, du 2 juin 1682. Le passage est rétabli d'après les manuscrits de mademoiselle d'Aumale.

Elle aimoit alors madame de Montespan, parce qu'elle la regardoit comme une honnête femme, attachée à ses devoirs et à son mari. Ainsi sa surprise fut égale à sa douleur quand elle la trouva dans la suite si différente de l'idée qu'elle en avoit eue. Le chagrin de la Reine ne fut pas adouci par la conduite et les procédés de madame de Montespan, d'autant plus que ceux de M. de Montespan obligèrent le Roi, pour retenir sa maîtresse à la cour et pour lui donner des distinctions sans qu'elle les partageât avec lui, de la faire surintendante de la maison de la Reine.

Je sais peu le détail de ce qui se passa alors au sujet de M. de Montespan; tout ce que j'en puis dire, c'est qu'on le regardoit comme un malhonnête homme et un fou. Il n'avoit tenu qu'à lui d'emmener sa femme; et le Roi, quelque amoureux qu'il fût, auroit été incapable dans les commencemens d'employer son autorité contre celle d'un mari. Mais M. de Montespan, bien loin d'user de la sienne, ne songea d'abord qu'à profiter de l'occasion pour son intérêt et sa fortune; et ce qu'il fit ensuite ne fut que par dépit de ce qu'on ne lui accordoit pas ce qu'il vouloit. Le Roi se piqua à son tour; et, pour empêcher madame de Montespan d'être exposée à ses caprices, il la fit surintendante de la maison de la Reine, laissant faire en province à ce misérable Gascon toutes ses extravagances (1).

J'ai trouvé, dans les lettres de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin, qu'il y avoit eu une séparation

(1) Il se fit faire un carrosse de deuil, dont les pommeaux étoient des cornes. (A. N. — Nous sommes loin de garantir l'exactitude du fait rapporté dans cette note.

tion en forme au châtelet de Paris entre M. et madame de Montespan (1). Madame de Maintenon en parle par rapport à la sûreté d'une fondation que madame de Montespan vouloit faire aux Hospitalières. On voit encore par là qu'elle a dans tous les temps été occupée de bonnes œuvres.

La mort de la Reine ne donna à la cour qu'un spectacle touchant. Le Roi fut plus attendri qu'affligé; mais comme l'attendrissement produit d'abord les mêmes effets, et que tout paroît considérable dans les grands, la cour fut en peine de sa douleur. Celle de madame de Maintenon, que je voyois de près, me parut sincère, et fondée sur l'estime et la reconnoissance. Je ne dirai pas la même chose des larmes de madame de Montespan, que je me souviens d'avoir vue entrer chez madame de Maintenon sans que je puisse dire pourquoi ni comment. Tout ce que je sais, c'est qu'elle pleuroit beaucoup, et qu'il paroissoit un trouble dans toutes ses actions fondé sur celui de son esprit, et peut-être sur la crainte de retomber entre les mains de monsieur son mari.

La Reine expirée, madame de Maintenon voulut revenir chez elle; mais M. de La Rochefoucauld la prit par le bras, et la poussa chez le Roi, en lui disant : « Ce n'est pas le temps de quitter le Roi, il a « besoin de vous. » Ce mouvement ne pouvoit être dans M. de La Rochefoucauld qu'un effet de son zèle et de son attachement pour son maître, où l'intérêt de madame de Maintenon n'avoit assurément point de part. Elle ne fut qu'un moment avec le Roi, et revint aussitôt dans son appartement, conduite par

(1) Cette séparation eut lieu au mois de juillet 1676.

M. de Louvois, qui l'exhortoit d'aller chez madame la Dauphine, pour l'empêcher de suivre le Roi à Saint-Cloud, et lui persuader de garder le lit parce qu'elle étoit grosse, et qu'elle avoit été saignée. « Le « Roi n'a pas besoin, disoit M. de Louvois, de ces « démonstrations d'amitié, et l'Etat a besoin d'un « prince. »

Le Roi alla à Saint-Cloud, où il demeura depuis le vendredi que la Reine mourut, jusqu'au lundi, qu'il en partit pour aller à Fontainebleau ; et le temps où madame la Dauphine étoit obligée de garder le lit pour sa grossesse se trouvant expiré, elle alla joindre le Roi, et fit le voyage avec lui. Madame de Maintenon la suivoit, et parut aux yeux du Roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries; à quoi je ne jurerois pas qu'elle ne répondit en elle-même comme le maréchal de Gramont à madame Hérault (1).

Pendant le voyage de Fontainebleau dont je parle, la faveur de madame de Maintenon parvint au plus haut degré. Elle changea le plan de sa vie ; et je crois qu'elle eut pour principale règle de faire le contraire de ce qu'elle avoit vu chez madame de Montespan.

(1) Madame Hérault avoit soin de la ménagerie, et, dans son espèce, étoit bien à la cour. Elle perdit son mari, et le maréchal de Gramont, toujours courtisan, prit un air triste, pour lui témoigner la part qu'il prenoit à sa douleur; mais comme elle répondit à son compliment : « Helas! le pauvre homme a bien fait de mourir, » le maréchal répliqua : « Le prenez-vous par là, madame Hérault? Ma foi, je ne m'en soucie pas plus que vous. » Cette réponse a passé depuis en proverbe à la cour. *Note de madame de Caylus.* Elle fait même partie du texte dans les *Souvenirs* insérés dans les Mémoires de mademoiselle d'Aumale.)

Mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers, avec lesquelles elle se lia d'une étroite amitié, avoient le mérite auprès d'elle de n'avoir jamais fait leur cour à madame de Montespan, malgré l'alliance que M. Colbert leur père avoit faite de sa troisième fille avec le duc de Mortemart son neveu. Ce mariage coûta au Roi quatorze cent mille livres : huit cent mille livres pour les dettes de la maison de Mortemart, et six cent mille pour la dot de mademoiselle Colbert. Cependant, ni cette alliance, ni le goût que ces dames avoient naturellement pour la cour, ne purent les déterminer à faire la leur à madame de Montespan : elles crurent que madame de Maintenon leur ouvroit une porte honnête pour se rapprocher du Roi, et elles en profitèrent avec une joie d'autant plus grande qu'elles s'en voyoient plus éloignées par la mort de la Reine, dont elles étoient dames du palais. Cette liaison devint intime en peu de temps, et dura jusqu'à la disgrâce de M. de Cambray ; mais je réserve à parler ailleurs et de cette disgrâce, et de la faveur de M. de Cambray, auquel ces dames furent si attachées.

Si mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers recherchèrent l'amitié de madame de Maintenon, elle ne fut pas fâchée de son côté de faire voir au Roi, par leur empressement, la différence que des personnes de mérite mettoient entre madame de Montespan et elle.

A ces dames se joignirent madame de Montchevreuil, madame la princesse d'Harcourt, et madame la comtesse de Gramont. M. de Brancas, chevalier d'honneur de la Reine, fameux par ses distractions, et ami intime de madame de Maintenon, étoit le père

de madame la princesse d'Harcourt, que madame de Maintenon avoit mariée, et à laquelle elle s'est toujours intéressée, par ces raisons nécessaires à dire pour la justifier d'une amitié qu'on lui a toujours reprochée; à quoi il faut ajouter que madame de Maintenon n'a jamais su les histoires qu'on en a faites, et qu'elle n'a vu dans madame la princesse d'Harcourt que ses malheurs domestiques et sa piété apparente.

Madame la comtesse de Gramont [1] avoit pour elle le goût et l'habitude du Roi; car madame de Maintenon la trouvoit plus agréable qu'aimable. Il faut avouer aussi qu'elle étoit souvent Anglaise insupportable, quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine, et rampante; enfin, malgré les apparences, il n'y avoit de stable en elle que sa mine, que rien ne pouvoit abaisser, quoiqu'elle se piquât de fermeté dans ses sentimens et de constance dans ses amitiés. Il est vrai aussi qu'elle faisoit toujours paroître beaucoup d'esprit dans les différentes formes que son humeur et ses desseins lui faisoient prendre. Madame de Maintenon joignoit, à l'envie de plaire au Roi en attirant chez elle madame la comtesse de Gramont, le motif de la soutenir dans la piété, et d'aider autant qu'il lui étoit possible une conversion fondée sur celle de Du Charmel. C'étoit un gentilhomme lorrain, connu à la cour par le gros jeu qu'il jouoit : il étoit riche et heureux; ainsi il faisoit beaucoup de dépense, et étoit à la mode à la cour; mais il la quitta brusquement, et se retira à l'Institution, sur une vision qu'il crut avoir eue [2]; et la même grâce, par un contre-coup heu-

[1] *De Gramont* Elisabeth Hamilton, femme du comte de Gramont.
— [2] Du Charmel, capitaine de la compagnie des becs-à-corbin, prit

reux, toucha aussi madame la comtesse de Gramont. Peut-être que l'inégalité qu'elle a fait paroître dans sa conduite, et dont j'ai été témoin, étoit fondée sur le combat qui se passoit continuellement en elle entre sa raison et ses inclinations; car il faut avouer qu'elle n'avoit rien qui tendît à la piété.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos de parler ici de madame d'Heudicourt, quoiqu'elle ne fût pas encore revenue à la cour dans ce temps dont je parle; elle y revint peu après. Comme elle est une des plus singulières personnes que j'y aie vues, et qu'une infinité de circonstances la rappelleront souvent à ma mémoire, il est bon de la faire connoître.

Madame d'Heudicourt étoit cette même mademoiselle de Pons, parente du maréchal d'Albret, et dont la chronique scandaleuse prétend qu'il avoit été amoureux; amie de madame de Maintenon et de madame de Montespan jusqu'à sa disgrâce. Il est certain que sa fortune ne répondoit pas à sa naissance, et qu'elle

congé du Roi le 11 novembre 1687. Saint-Simon, qui l'a beaucoup connu, dit qu'avant sa retraite c'étoit un fort honnête homme et fort sûr, très-capable d'amitié, doux, et bon homme. Il fut touché par la lecture du livre d'Abbadie sur la *Vérité de la religion chrétienne*, et il se retira dans une maison qui étoit auprès de l'institution de l'Oratoire; il alloit tous les ans passer à la Trappe le temps du carnaval et du carême. « C'étoit, ajoute Saint-Simon, un homme d'une grande dureté pour soi, « d'un esprit au-dessus du médiocre, qui s'entêtoit aisément, et qui ne « revenoit pas de même; de beaucoup de zèle, qui n'étoit pas toujours « réglé, mais d'une grande fidélité à sa pénitence, à ses œuvres, et qui « se jetoit la tête la première dans tout ce qu'il croyoit de meilleur. » (Premier volume, page 164, du manuscrit autographe de Saint-Simon). Nous donnons ces détails sur un homme peu connu, parce que le premier éditeur a dit de Du Charmel que *c'étoit un fat à prétendues bonnes fortunes, et de l'esprit le plus mince*. Comment peut-on parler aussi légèrement d'un homme qu'on n'a pas connu?

n'auroit pu venir en ce pays-ci sans le maréchal d'Albret, ni avec bienséance sans madame sa femme, à laquelle il étoit aisé d'en faire accroire. Elle parut donc à la cour avec elle, et elle ne put y paroître sans que sa beauté et ses agrémens y fissent du bruit. Le Roi ne la vit pas avec indifférence, et balança même quelque temps entre madame de La Vallière et elle; mais les amies de madame la maréchale d'Albret, poussées peut-être par le maréchal, lui représentèrent qu'il ne falloit pas laisser plus long-temps cette jeune personne à la cour, où elle étoit sur le point de se perdre à ses yeux, et qu'elle en partageroit la honte, puisque c'étoit elle qui l'y avoit amenée. Sur ces remontrances, la maréchale la ramena brusquement à Paris, sur le prétexte d'une maladie supposée du maréchal d'Albret.

Madame d'Heudicourt n'étoit pas mauvaise à entendre sur cette circonstance de sa vie, surtout quand elle en parloit au Roi même, scène dont j'ai été quelquefois témoin. Elle ne lui cachoit pas combien sa douleur fut grande quand elle trouva le maréchal d'Albret en bonne santé, et qu'elle reconnut le sujet pour lequel on avoit supposé cette maladie. Ce fut en vain qu'elle retourna, après le voyage de Fontainebleau, à la cour : la place étoit prise par madame de La Vallière.

Madame d'Heudicourt, vieille fille, sans bien, quoique avec une grande naissance, se trouva heureuse d'épouser le marquis d'Heudicourt; et madame de Maintenon, son amie [1], y contribua de tous ses soins. Amie aussi de madame de Montespan, elle vé-

(1) Alors madame Scarron. A. N.

cut avec elle à la cour jusqu'à sa disgrâce, dont je ne puis raconter les circonstances, parce que je ne les sais que confusément. Je sais seulement qu'elle rouloit sur des lettres de galanterie écrites à M. de Béthune, ambassadeur en Pologne, homme aimable et de bonne compagnie; car, quoique je ne l'aie jamais vu, je m'imagine le connoître parfaitement à force d'en avoir entendu parler à ses amis, lesquels se sont presque tous trouvés des miens.

Sans doute qu'il y avoit plus que de la galanterie dans les lettres de madame d'Heudicourt à M. de Béthune; et il n'y a pas d'apparence que le Roi et madame de Montespan eussent été si sévères sur leur découverte d'une intrigue où il n'y auroit eu que de l'amour. Selon toutes les apparences, madame d'Heudicourt rendoit compte de ce qui se passoit de plus particulier à la cour (1). Je sais encore que madame de Maintenon dit au Roi que, pour cesser de voir et pour abandonner son amie, il falloit qu'on lui fît voir ses torts d'une manière convaincante. On lui montra ces lettres dont je parle, et elle cessa alors de la voir. Madame d'Heudicourt partit après pour s'en aller à Heudicourt, où elle a demeuré plusieurs années, et où le chagrin la rendit si malade, qu'elle fut plusieurs fois à l'extrémité. Une chose bien particulière qui lui arriva dans une de ses maladies, c'est qu'elle se démit

(1) Madame d'Heudicourt, dans le secret des amours du Roi, s'en ouvrit au marquis de Béthune, et même au marquis de Rochefort, qui ne lui fit la cour que pour en être instruit. Nous trouvons ce petit détail dans une lettre inédite de madame Du Bouchet au comte de Bussy-Rabutin, du 20 septembre 1669. On patienta quelque temps, et la disgrâce de madame d'Heudicourt n'éclata qu'au mois de février 1671.

le pied dans son lit; et comme on ne s'en aperçut pas, elle demeura boiteuse; et cette femme, si droite et si délibérée, ne pouvoit plus marcher quand elle revint à la cour.

Je ne l'ai vue qu'à son retour, si changée qu'on ne pouvoit pas imaginer qu'elle eût été belle. Elle y fut quelque temps sans voir madame de Maintenon, mais elle m'envoyoit assez souvent chez elle, parce que j'avois l'honneur d'être sa parente; elle me témoignoit mille amitiés.

Insensiblement tout s'efface. Le Roi rendit à madame de Maintenon la parole qu'elle lui avoit donnée de ne jamais voir madame d'Heudicourt [1]; et elle la vit à la fin avec autant d'intimité que si elles n'avoient jamais été séparées. Pour moi, je trouvois madame de Maintenon heureuse d'être en commerce avec une personne d'aussi bonne compagnie, naturelle, d'une imagination si vive et si singulière, qu'elle trouvoit toujours moyen d'amuser et de plaire. Cependant, en divertissant madame de Maintenon, elle ne s'attiroit pas son estime, puisque je lui ai souvent entendu dire : « Je ris des choses que dit madame d'Heudi-« court, il m'est impossible de résister à ses plaisante-« ries; mais je ne me souviens pas de lui avoir jamais « rien entendu dire que je voulusse avoir dit [2]. »

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit de madame de Montchevreuil, si ce n'est qu'elle fut la confidente des choses particulières qui se passèrent après

(1) Madame de Maintenon recommença à recevoir madame d'Heudicourt au mois de décembre 1673. Ce n'est qu'en 1676 qu'on la voit rétablie à la cour. (*Voyez* la lettre de madame de Sévigné, du 29 juillet 1676.) — (2) Madame de Caylus a déjà rapporté ce mot plus haut, p. 417.

la mort de la Reine, et qu'elle seule en eut le secret[1].

Pendant le voyage de Fontainebleau qui suivit la mort de la Reine, je vis tant d'agitation dans l'esprit de madame de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle étoit causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes et de ses espérances; en un mot, son cœur n'étoit pas libre, et son esprit fort agité. Pour cacher ses divers mouvemens, et pour justifier les larmes que son domestique et moi lui voyions quelquefois répandre, elle se plaignoit de vapeurs, et elle alloit, disoit-elle, chercher à respirer dans la forêt de Fontainebleau avec la seule madame de Montchevreuil; elle y alloit même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs passèrent, le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin de ce même voyage.

Je me garderai bien de pénétrer un mystère respectable pour moi par tant de raisons; je nommerai seulement ceux qui vraisemblablement ont été dans le secret. Ce sont M. de Harlay, en ce temps-là archevêque de Paris; M. et madame de Montchevreuil, Bontemps, et une femme de chambre de madame de Maintenon, fille aussi capable que qui que ce soit de garder un secret, et dont les sentimens étoient fort au-dessus de son état.

J'ai vu, depuis la mort de madame de Maintenon, des lettres d'elle gardées à Saint-Cyr, qu'elle écrivoit à ce même abbé Gobelin que j'ai déjà cité. Dans les premières, on voit une femme dégoûtée de la cour, et qui ne cherche qu'une occasion honnête de la quit-

(1) Ce secret est le mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon. (A. N.)

ter; dans les autres, qui sont écrites après la mort de la Reine, cette même femme ne délibère plus, le devoir est pour elle marqué, et indispensable d'y demeurer; et, dans ces temps différens, la piété est toujours la même (1).

C'est dans ce même temps que madame de Maintenon s'amusa à former insensiblement et par degrés la maison royale de Saint-Louis : mais il est bon, je crois, d'en raconter l'histoire en détail.

Madame de Maintenon avoit un goût et un talent particulier pour l'éducation de la jeunesse. L'élévation de ses sentimens, et la pauvreté où elle s'étoit vue réduite, lui inspiroient surtout une grande pitié pour la pauvre noblesse; en sorte qu'entre tous les biens qu'elle a pu faire dans sa faveur, elle a préféré les gentilshommes aux autres; et je l'ai vue toujours choquée de ce qu'excepté certains grands noms, on confondoit trop à la cour la noblesse avec la bourgeoisie.

Elle connut à Montchevreuil une ursuline dont le couvent avoit été ruiné, et qui peut-être n'en avoit pas été fâchée, car je crois que cette fille n'avoit pas une grande vocation. Quoi qu'il en soit, elle fit tant de pitié à madame de Maintenon, qu'elle s'en souvint dans sa fortune, et loua pour elle une maison. On lui donna des pensionnaires, dont le nombre augmenta à proportion de ses revenus. Trois autres religieuses se joignirent à madame de Brinon (car c'est le nom de cette fille dont je parle), et cette communauté s'établit d'abord à Montmorency, ensuite à

(1) Et l'abbé Gobelin l'encourage par ses lettres, et ne lui parle plus qu'avec un profond respect; et l'abbé de Fénelon, précepteur des Enfans de France, ne la nomme plus qu'Esther. A. N.

Ruel; mais le Roi ayant quitté Saint-Germain pour Versailles, et agrandi son parc, plusieurs maisons s'y trouvèrent renfermées, entre lesquelles étoit Noisy-le-Sec. Madame de Maintenon le demanda au Roi pour y mettre madame de Brinon avec sa communauté. C'est là qu'elle eut la pensée de l'établissement de Saint-Cyr : elle la communiqua au Roi; et, bien loin de trouver en lui de la contradiction, il s'y porta avec une ardeur digne de la grandeur de son ame. Cet édifice, superbe par l'étendue des bâtimens, fut élevé en moins d'une année, et en état de recevoir deux cent cinquante demoiselles, trente-six dames pour les gouverner, et tout ce qu'il faut pour servir une communauté aussi nombreuse. Si je dis des dames et non religieuses en parlant de celles qui devoient être à la tête de cette maison, c'est que la première idée avoit été d'en faire des espèces de chanoinesses qui n'auroient pas fait de vœux solennels; mais comme on y trouva des inconvéniens, il fut résolu, quelque temps après la translation de Noisy à Saint-Cyr, d'en faire de véritables religieuses : on leur donna des constitutions, et l'on fit un mélange de l'ordre des ursulines avec celui des filles de Sainte-Marie.

On sait que, pour entrer à Saint-Cyr, il faut faire également preuve de noblesse et de pauvreté; et s'il s'y glisse quelquefois des abus dans un de ces deux points, ce n'est ni la faute des fondateurs, ni celle des dames religieuses de cette maison. Le généalogiste du Roi fait les preuves de la noblesse, l'évêque et l'intendant de la province certifient la pauvreté : si donc ils se laissent tromper, ou qu'ils le veuillent bien être, c'est que tout est corruptible, et que la

prévoyance humaine ne peut empêcher les abus qui se glisseront toujours dans les établissemens les plus solides et les plus parfaits.

Les louanges qu'on donneroit à celui-ci seroient foibles et inutiles : il parlera, autant qu'il durera, infiniment mieux à l'avantage de ses fondateurs qu'on ne pourroit faire par tous les éloges, et il fera toujours désirer que les rois successeurs de Louis XIV soient non-seulement dans la volonté de maintenir un établissement si nécessaire à la noblesse, mais de le multiplier, s'il est possible, quand une longue et heureuse paix le leur permettra.

Quel avantage n'est-ce point pour une famille aussi pauvre que noble, et pour un vieux militaire criblé de coups, après s'être ruiné dans le service, de voir revenir chez lui une fille bien élevée, sans qu'il lui en ait rien coûté pendant treize années qu'elle a pu demeurer à Saint-Cyr, apportant même encore un millier d'écus qui contribuent à la marier, ou à la faire vivre en province? Mais ce n'est là que le moindre objet de cet établissement : celui de l'éducation que cette demoiselle a reçue, et qu'elle répand ensuite dans une famille nombreuse, est vraiment digne des vues, des sentimens et de l'esprit de madame de Maintenon.

Madame de Brinon présida, dans les commencemens de cet établissement, à tous les réglemens qui furent faits, et l'on croyoit qu'elle étoit nécessaire pour les maintenir : mais comme elle en étoit encore plus persuadée que les autres, elle se laissa si fort emporter par son caractère naturellement impérieux, que madame de Maintenon se repentit de s'être donné

à elle-même une supérieure aussi hautaine. Elle renvoya donc cette fille dans le temps qu'on la croyoit au comble de la faveur; car les gens de la cour, qui la regardoient comme une seconde favorite, la ménageoient, lui écrivoient, et la venoient quelquefois voir; chose qui ne plut pas encore à madame de Maintenon. Enfin, pendant un voyage de Fontainebleau, elle eut ordre de sortir de Saint-Cyr, et d'aller dans tel autre lieu qu'il lui conviendroit, avec une pension honnête.

De tous les gens qui la connoissoient, qui lui faisoient la cour auparavant, et à qui elle avoit fait plaisir, il ne se trouva que madame la duchesse de Brunswick qui la voulut bien recevoir. Elle la garda chez elle jusqu'à ce qu'elle eût écrit à madame sa tante, princesse palatine, en ce temps-là abbesse de Montbuisson, qui voulut bien la recevoir. Madame la duchesse de Brunswick lui fit l'honneur de l'y mener elle-même; et elle fut non-seulement bien reçue, mais bien traitée jusqu'au dernier moment de sa vie.

Madame de Maintenon, qui a toujours estimé et respecté madame la duchesse de Brunswick, respectable par tant d'autres endroits, lui sut le meilleur gré du monde de son procédé en cette occasion.

Madame de Brinon aimoit les vers et la comédie; et, au défaut des pièces de Corneille et de Racine, qu'elle n'osoit faire jouer, elle en composoit de détestables, à la vérité; mais c'est cependant à elle, et à son goût pour le théâtre, qu'on doit les deux belles pièces que Racine a faites pour Saint-Cyr. Madame de Brinon avoit de l'esprit, et une facilité incroyable d'écrire et de parler; car elle faisoit aussi des espèces

de sermons fort éloquens, et, tous les dimanches après la messe, elle expliquoit l'évangile comme auroit pu faire M. Le Tourneur.

Mais je reviens à l'origine de la tragédie dans Saint-Cyr. Madame de Maintenon voulut voir une des pièces de madame de Brinon : elle la trouva telle qu'elle étoit, c'est-à-dire si mauvaise, qu'elle la pria de n'en plus faire jouer de semblables, et de prendre plutôt quelques belles pièces de Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il y auroit le moins d'amour. Ces petites filles représentèrent Cinna assez passablement pour des enfans qui n'avoient été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles jouèrent ensuite Andromaque; et, soit que les actrices en fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à prendre des airs de la cour, dont elles ne laissoient pas de voir de temps en temps ce qu'il y avoit de meilleur, cette pièce ne fut que trop bien représentée, au gré de madame de Maintenon, et elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentimens opposés à ceux qu'elle vouloit leur inspirer [1]. Cependant, comme elle étoit persuadée que ces sortes d'amusemens sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer, et cultivent la mémoire (car elle n'oublioit rien de tout ce qui peut contribuer à l'éducation de ces demoiselles, dont elle se croyoit avec raison

[1] Il n'est pas étonnant que de jeunes filles de qualité, élevées si près de la cour, aient mieux joué Andromaque, où il y quatre personnages amoureux, que Cinna, dans lequel l'amour n'est pas traité fort naturellement, et n'étale guère que des sentimens exagérés et des expressions un peu ampoulées : d'ailleurs une conspiration de Romains n'est pas trop faite pour des filles françaises. (A. N.)

particulièrement chargée), elle écrivit à M. Racine, après la représentation d'Andromaque : « Nos petites « filles viennent de jouer Andromaque, et l'ont si « bien jouée qu'elles ne la joueront plus, ni aucune « de vos pièces. » Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ses momens de loisir quelque espèce de poëme moral ou historique dont l'amour fût entièrement banni, et dans lequel il ne crût pas que sa réputation fût intéressée, puisqu'il demeureroit enseveli dans Saint-Cyr; ajoutant qu'il ne lui importoit que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avoit de divertir les demoiselles de Saint-Cyr en les instruisant.

Cette lettre jeta Racine dans une grande agitation. Il vouloit plaire à madame de Maintenon : le refus étoit impossible à un courtisan, et la commission délicate pour un homme qui comme lui avoit une grande réputation à soutenir, et qui, s'il avoit renoncé à travailler pour les comédiens, ne vouloit pas du moins détruire l'opinion que ses ouvrages avoient donnée de lui. Despréaux, qu'il alla consulter, décida brusquement pour la négative : ce n'étoit pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva dans le sujet d'Esther tout ce qu'il falloit pour plaire à la cour. Despréaux lui-même en fut enchanté, et l'exhorta à travailler avec autant de zèle qu'il en avoit eu pour l'en détourner. Racine ne fut pas long-temps sans porter à madame de Maintenon non-seulement le plan de sa pièce (car il avoit accoutumé de les faire en prose, scène par scène, avant d'en faire les vers), mais même le premier acte tout fait. Madame de Maintenon en fut char-

mée, et sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther, et dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthi avoit ses applications [1] ; Aman avoit de grands traits de ressemblance [2]. Indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenoit parfaitement à Saint-Cyr. Les chœurs, que Racine, à l'imitation des Grecs, avoit toujours eu en vue de remettre sur la scène, se trouvoient placés naturellement dans Esther, et il étoit ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connoître, et d'en donner le goût. Enfin je crois que, si l'on fait attention au lieu, au temps et aux circonstances, on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit dans cette occasion que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

Esther fut représentée un an après la résolution que madame de Maintenon avoit prise de ne plus laisser jouer de pièces profanes à Saint-Cyr. Elle eut un si grand succès, que le souvenir n'en est pas encore effacé. Jusque là il n'avoit point été question de moi, et on n'imaginoit pas que je dusse y représenter un rôle ; mais, me trouvant présente aux récits que M. Racine venoit faire à madame de Maintenon de chaque scène à mesure qu'il les composoit, j'en retenois des vers ; et comme j'en récitai un jour à

(1) Madame de Maintenon, dans une de ses lettres, dit, en parlant de madame de Montespan : « Après la fameuse disgrâce de l'altière Vas-« thi, dont je remplis la place. » (A. N. — (2) M. de Louvois avoit même dit à madame de Maintenon, dans le temps d'un demêlé qu'il eut avec le Roi, les mêmes paroles d'Aman lorsqu'il parle d'Assuérus : *Il sait qu'il me doit tout.* A. N.)

M. Racine, il en fut si content, qu'il demanda en grâce à madame de Maintenon de m'ordonner de faire un personnage; ce qu'elle fit : mais je n'en voulus point de ceux qu'on avoit déjà destinés; ce qui l'obligea de faire pour moi le prologue de la Piété. Cependant, ayant appris à force de les entendre tous les autres rôles, je les jouai successivement, à mesure qu'une des actrices se trouvoit incommodée : car on représenta Esther tout l'hiver; et cette pièce, qui devoit être renfermée dans Saint-Cyr, fut vue plusieurs fois du Roi et de toute sa cour, toujours avec le même applaudissement (1).

(1) On cadençoit alors les vers dans la déclamation; c'étoit une espèce de mélopée : et en effet les vers exigent qu'on les récite autrement que la prose. Comme, depuis Racine, il n'y eut presque plus d'harmonie dans les vers raboteux et barbares qu'on mit jusqu'à nos jours sur le théâtre, les comédiens s'habituèrent insensiblement à réciter les vers comme de la prose; quelques-uns poussèrent ce mauvais goût jusqu'à parler du ton dont on lit la gazette; et peu, jusqu'au sieur Le Kain, ont mêlé le pathétique et le sublime au naturel. Madame de Caylus est la dernière qui ait conservé la déclamation de Racine. Elle récitoit admirablement la première scène d'Esther : elle disoit que madame de Maintenon la lisoit aussi d'une manière fort touchante. Au reste, Esther n'est pas une tragédie; c'est une histoire de l'ancien Testament mise en scène. Toute la cour en fit des applications : elles se trouvent détaillées dans une chanson du baron de Breteuil, qui fut faite en 1689 :

Racine, cet homme excellent,
Dans l'antiquité si savant,
Des Grecs imitant les ouvrages,
Nous peint sous des noms empruntés
Les plus illustres personnages
Qu'Apollon ait jamais chantés.

Sous le nom d'Aman le cruel,
Louvois est peint au naturel;
Et de Vasthi la décadence
Nous retrace un tableau vivant
De ce qu'a vu la cour de France
A la chute de Montespan.

La persécution des Juifs
De nos huguenots fugitifs
Est une vive ressemblance;
Et l'Esther qui règne aujourd'hui
Descend de rois dont la puissance
Fut leur asyle et leur appui.

Ce grand succès mit Racine en goût; il voulut composer une autre pièce; et le sujet d'Athalie, c'est-à-dire la mort de cette reine et la reconnoissance de Joas, lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvoit tirer de l'Ecriture sainte. Il y travailla sans perdre de temps; et l'hiver d'après, cette nouvelle pièce se trouva en état d'être représentée. Mais madame de Maintenon reçut de tous côtés tant d'avis et tant de représentations des dévots, qui agissoient en cela de bonne foi, et de la part des poëtes jaloux de la gloire de Racine, qui, non contens de faire parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes, qu'ils empêchèrent enfin Athalie d'être représentée sur le théâtre. On disoit à madame de Maintenon qu'il étoit honteux à elle d'exposer sur le théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du royaume pour recevoir une éducation chrétienne, et que c'étoit mal répondre à l'idée que l'établissement de Saint-Cyr avoit fait concevoir. J'avois part aussi à ces discours, et on trouvoit encore qu'il étoit fort indécent à elle de me faire voir sur un théâtre à toute la cour.

Le lieu, le sujet des pièces, et la manière dont les spectateurs s'étoient introduits dans Saint-Cyr, devoient justifier madame de Maintenon, et elle auroit pu ne pas s'embarrasser de discours qui n'étoient

Cette Esther, qui tient à nos rois,
Ainsi que la Juive autrefois,
Eprouva d'affreuses misères;
Mais, plus dure que l'autre Esther,
Pour chasser le dieu de ses pères
Elle prend la flamme et le fer.

Pourquoi donc, comme Assuerus,
Mon roi, si rempli de vertus,
N'a-t-il pas calmé sa colère?
Je vais vous le dire en deux mots
Les Juifs n'eurent jamais affaire
Aux jésuites et aux dévots.

A. N

fondés que sur l'envie et la malignité; mais elle pensa différemment, et arrêta ces spectacles dans le temps que tout étoit prêt pour jouer Athalie. Elle fit seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les actrices, pour jouer dans sa chambre, devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette pièce est si belle, que l'action n'en parut pas refroidie : il me semble même qu'elle produisit alors (1) plus d'effet qu'elle n'en a produit sur le théâtre de Paris, où je crois que M. Racine auroit été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être par une Josabet fardée, par une Athalie outrée, et par un grand prêtre plus ressemblant aux capucinades du petit père Honoré qu'à la majesté d'un prophète divin (2). Il faut ajouter encore que les chœurs, qui manquoient aux représentations faites à Paris, ajoutoient une grande beauté à la pièce, et que les spectateurs, mêlés et confondus avec les acteurs, refroidissent infiniment l'action (3); mais, malgré ces défauts et ces inconvéniens, elle a été admirée, et elle le sera toujours.

(1) Cela n'est pas vrai; elle fut très-dénigrée, les cabales la firent tomber : Racine étoit trop grand; on l'écrasa. (A. N.) — (2) La Josabet fardée étoit la Duclos, qui chantoit trop son rôle; l'Athalie outrée étoit la Desmares, qui n'avoit pas encore acquis la perfection du tragique. Le Joad capucin étoit Beaubourg, qui jouoit en démoniaque avec une voix aigre. (A. N.) — (3) Cette barbarie insupportable, dont madame de Caylus se plaint avec tant de raison, ne subsiste plus, grâce à la générosité singulière de M. le comte de Lauraguais, qui a donné une somme considérable pour réformer le théâtre : c'est à lui seul qu'on doit la décence et la beauté du costume qui règnent aujourd'hui sur la scène française. Rien ne doit affoiblir les témoignages de la reconnoissance qu'on lui doit : il faut espérer qu'il se trouvera des ames assez nobles pour imiter son exemple. On peut faire un fonds moyennant lequel les spectateurs seront assis au parterre comme on l'est dans le reste de l'Europe. (A. N.) — Ce vœu de Voltaire ne tarda pas à s'accomplir.

On fit après, à l'envi de M. Racine, plusieurs pièces pour Saint-Cyr; mais elles y sont ensevelies : il n'y a que la seule Judith, pièce que M. l'abbé Têtu fit faire par Boyer, et à laquelle il travailla lui-même, qui fut jouée sur le théâtre de Paris avec le succès marqué dans l'épigramme de M. Racine :

A sa Judith Boyer par aventure, etc.

Mais je laisse Saint-Cyr et le théâtre pour revenir à madame de Montespan, qui demeura encore à la cour quelques années, dévorée d'ambition et de scrupules, et qui força enfin le Roi à lui faire dire, par M. l'évêque de Meaux, qu'elle feroit bien pour elle et pour lui de se retirer. Elle demeura quelque temps à Clagny, où je la voyois assez souvent avec madame la duchesse; et comme elle venoit aussi la voir à Versailles pendant le siége de Mons, où les princesses ne suivirent pas le Roi, on disoit que madame de Montespan étoit comme ces ames malheureuses qui reviennent dans les lieux qu'elles ont habités expier leurs fautes. Effectivement on ne reconnut à cette conduite ni son esprit, ni la grandeur d'ame dont j'ai parlé ailleurs; et même, pendant les dernières années qu'elle demeura à la cour, elle n'y étoit que comme la gouvernante de mademoiselle de Blois. Il est vrai qu'elle se dépiquoit de ses dégoûts par des traits pleins de sel et des plaisanteries amères.

Je me souviens de l'avoir vue venir chez madame de Maintenon un jour de l'assemblée des pauvres: car madame de Maintenon avoit introduit chez elle ces assemblées au commencement de chaque mois, où les dames apportoient leurs aumônes, et madame de

Montespan comme les autres. Elle arriva un jour avant que cette assemblée commençât; et comme elle remarqua dans l'antichambre le curé, les sœurs grises, et tout l'appareil de la dévotion que madame de Maintenon professoit, elle lui dit en l'abordant : « Savez-« vous, madame, comme votre antichambre est mer-« veilleusement parée pour votre oraison funèbre? » Madame de Maintenon, sensible à l'esprit, et fort indifférente au sentiment qui faisoit parler madame de Montespan, se divertissoit de ses bons mots, et étoit la première à raconter ceux qui tomboient sur elle.

Les enfans légitimés du Roi ne perdirent rien à l'absence de madame de Montespan : je suis même convaincue que madame de Maintenon les a mieux servis qu'elle n'auroit fait elle-même; et je paroîtrai d'autant plus croyable en ce point, que j'avouerai franchement qu'il me semble que madame de Maintenon a poussé trop loin son amitié pour eux, non qu'elle n'ait pensé, comme toute la France, que le Roi, dans les derniers temps, les a voulu trop élever; mais il n'étoit plus possible alors d'arrêter ses bienfaits, d'autant plus que la vieillesse et les malheurs domestiques du Roi l'avoient rendu plus foible, et madame la duchesse du Maine plus entreprenante. J'expliquerai plus au long ce que je pense sur cette matière, quand je raconterai ce qui s'est passé dans les dernières années de la vie de Louis XIV.

M. de Clermont-Chate, en ce temps-là officier des gardes, ne déplut pas à madame la princesse de Conti, dont il parut amoureux; mais il la trompa pour cette même mademoiselle Chouin dont j'ai parlé. Son infidélité et sa fausseté furent découvertes par

un paquet de lettres que M. de Clermont avoit confié à un courrier de M. de Luxembourg pendant une campagne. Ce courrier portant à M. de Barbezieux les lettres du général, il lui demanda s'il n'avoit point d'autres lettres pour la cour; à quoi il répondit qu'il n'avoit qu'un paquet pour mademoiselle Chouin, qu'il avoit promis de lui remettre à elle-même. M. de Barbezieux prit le paquet, l'ouvrit, et le porta au Roi : on vit dans ces lettres le sacrifice dont je viens de parler; et le Roi, en les rendant à madame la princesse de Conti, augmenta sa douleur et sa honte [1]. Mademoiselle Chouin fut chassée de la cour, et se retira à Paris, où elle entretint toujours les bontés que Monseigneur avoit pour elle. Il la voyoit secrètement, d'abord à Choisy, maison de campagne qu'il avoit achetée de Mademoiselle, et ensuite à Meudon. Ces entrevues ont été long-temps secrètes; mais à la fin, en y admettant tantôt une personne, tantôt une autre, elles devinrent publiques, quoique mademoiselle Chouin fût presque toujours enfermée dans une chambre quand elle étoit à Meudon. On se fit une grande affaire à la cour d'être admis dans le particulier de Monseigneur et de mademoiselle Chouin : madame la Dauphine même, belle-fille de Monseigneur, le regarda comme une faveur; et enfin le Roi lui-même et madame de Maintenon la virent quelque temps avant la mort de Monseigneur. Ils allèrent dîner à Meudon; et après le dîner, où elle n'étoit pas, ils allèrent seuls avec la Dauphine dans l'entresol de Monseigneur, où elle étoit [2].

(1) Madame de Caylus a déjà raconté ces faits. — (2) Il paroît aujourd'hui très-vraisemblable qu'il a existé un mariage secret entre Monsei-

La liberté de mes souvenirs me fait revenir à M. le comte de Vermandois, fils du Roi et de madame de La Vallière, prince bien fait, et de grande espérance. Il mourut de maladie à l'armée, à sa première campagne (1) ; et le Roi donna son bien, dont il héritoit, à madame la princesse de Conti sa sœur, et sa charge d'amiral à M. le comte de Toulouse, le dernier des enfans du Roi et de madame de Montespan.

Mademoiselle de Nantes, sa sœur, épousa M. le duc de Bourbon (2) ; et comme elle n'avoit que douze ans accomplis, on ne les mit ensemble que quelques années après. Ce mariage se fit à Versailles dans le grand appartement du Roi, où il y eut une illumination, et toute la magnificence dont on sait que le Roi étoit capable. Le grand Condé et son fils n'oublièrent rien pour témoigner leur joie, comme ils n'avoient rien oublié pour faire réussir ce mariage.

Madame la duchesse eut la petite vérole à Fontainebleau, dans le temps de sa plus grande beauté. Jamais on n'a rien vu de si aimable ni de si brillant

gneur et mademoiselle Chouin. Cette opinion est cependant traitée d'absurde par Voltaire, et par les écrivains qui suivent aveuglément ses décisions historiques. Au reste, ce point présentera peu de doute lorsqu'on aura publié une édition entière des Mémoires du duc de Saint-Simon, et quand nous aurons fait connoître ceux de mademoiselle d'Aumale.

(1) Le 18 novembre 1683. L'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de la cour de Perse prétend que le comte de Vermandois a été le prisonnier mystérieux connu sous le nom de *l'homme au masque de fer*. Ce système est depuis long-temps mis au rang des fables, et il est difficile de se refuser aujourd'hui à la démonstration faite sur les pièces originales que ce prisonnier étoit le comte Malthioli, secrétaire d'Etat du duc de Mantoue. (*Voyez* l'Histoire de l'Homme au masque de fer, par J. Delort; Paris, 1825, in-8°.) — (2) *Le duc de Bourbon* : Petit-fils du grand Condé.

qu'elle parut la veille que cette maladie lui prit : il est vrai que ceux qui l'ont vue depuis ont eu peine à croire qu'elle lui eût rien fait perdre de ses agrémens. Quoi qu'il en soit, elle courut risque de perdre encore plus que la beauté, et sa vie fut dans un grand péril. Le grand Condé, alarmé, partit de Chantilly avec la goutte, pour se renfermer avec elle, et venir lui rendre tous les soins non-seulement d'un père tendre, mais d'une garde zélée. Le Roi, au bruit de l'extrémité de madame la duchesse, voulut l'aller voir ; mais M. le prince se mit au travers de la porte pour l'empêcher d'entrer, et il se fit là un combat entre l'amour paternel et le zèle d'un courtisan, bien glorieux pour madame la duchesse. Le Roi fut le plus fort, et passa outre, malgré la résistance de M. le prince.

Madame la duchesse revint à la vie : le Roi alla à Versailles, et M. le prince demeura constamment auprès de sa belle petite-fille. Le changement de vie, les veilles et la fatigue, dans un corps aussi exténué que le sien, lui causèrent la mort peu de temps après.

M. le prince de Conti profita des dernières années de la vie de ce héros, heureux dans sa disgrâce d'employer d'une manière aussi avantageuse un temps qu'il auroit perdu à la cour. Mais je ne crois pas déplaire à ceux qui par hasard liront un jour mes Souvenirs, de leur raconter ce que je sais de messieurs les princes de Conti, et surtout de ce dernier, dont l'esprit, la valeur, les agrémens et les mœurs ont fait dire de lui ce que l'on avoit dit de Jules-César.

La paix dont jouissoit la France ennuya ces princes ;

ils demandèrent au Roi la permission d'aller en Hongrie : le Roi, bien loin d'être choqué de cette proposition, leur en sut gré, et consentit d'abord à leur départ; mais, à leur exemple, toute la jeunesse vint demander la même grâce, et insensiblement tout ce qu'il y avoit de meilleur en France et par la naissance et par le courage auroit abandonné le royaume pour aller servir un prince son ennemi naturel, si M. de Louvois n'en avoit fait voir les conséquences, et si le Roi n'avoit pas révoqué la permission qu'il avoit donnée trop légèrement. Cependant messieurs les princes de Conti ne cédèrent qu'en apparence à ces derniers ordres : ils partirent secrètement avec M. le prince de Turenne et M. le prince Eugène de Savoie [1]. Plusieurs autres devoient les suivre à mesure qu'ils trouveroient les moyens de s'échapper; mais leur dessein fut découvert par un page de ces princes qu'ils avoient envoyé à Paris, et qui s'en retournoit chargé de lettres de leurs amis. M. de Louvois en fut averti, et on arrêta le page comme il étoit sur le point de sortir du royaume. On prit (et M. de Louvois apporta au Roi) ces lettres, parmi lesquelles il eut la douleur d'en trouver de madame la princesse de Conti sa fille, remplies des traits les plus satiriques contre lui et contre madame de Maintenon. Celles

(1) Madame de Caylus se trompe : le prince Eugène de Savoie étoit déjà passé au service de l'Empereur, et avoit un régiment. (A. N.) — Madame de Caylus ne se trompe que sur l'époque. Le prince Eugène sortit de France en 1683, avec les princes, qui avoient obtenu du Roi la permission d'aller combattre comme volontaires sous les drapeaux de l'Empereur. Le prince de Savoie ne revint pas, et prit du service. C'est en 1685 que les princes partirent sans prendre congé du Roi; ce qui entraîna leur disgrâce. (*Voy.* les Mémoires de La Fare, t. 55, p. 25:, de cette Collect.)

de messieurs de La Rochefoucauld et de quelques autres étoient dans le même goût; mais il y en avoit qui se contentoient de quelques traits d'impiété et de libertinage [1] : telle étoit la lettre du marquis d'Alincourt, depuis duc de Villeroy; sur quoi le vieux maréchal de Villeroy son grand-père, qui vivoit encore, dit : « Au moins mon petit-fils n'a parlé que de « Dieu; il pardonne, mais les hommes ne pardonnent « point. » Le Roi exila toute cette jeunesse.

Madame la princesse de Conti en fut quitte pour la peur, et la honte de paroître tous les jours devant son père et son roi justement irrité, et d'avoir recours à une femme qu'elle avoit outragée pour obtenir son pardon. Madame de Maintenon lui parla avec beaucoup de force, non pas sur ce qui la regardoit, car elle ne croyoit pas, avec raison, que ce fût elle à qui l'on eût manqué; mais, en disant des vérités dures à madame la princesse de Conti, elle n'oublioit rien pour adoucir le Roi; et comme il étoit naturellement bon, et qu'il aimoit tendrement sa fille, il lui pardonna. Cependant son cœur étant véritablement blessé, il faut avouer que sa tendresse pour elle n'a jamais été la même depuis, d'autant plus qu'il trou-

[1] Madame de Maintenon écrivoit à son frère, le 27 septembre 1685 : « Le Roi a eu envie savoir ce qui obligeoit messieurs les princes de « Conti d'envoyer incessamment des courriers, on en a fait arrêter un; « on a pris toutes les lettres, et l'on en a trouvé plusieurs pleines de ce « vice abominable qui règne présentement, de très grandes impiétés, et « des sentimens pour le Roi bien contraires à ceux que tout le monde lui « doit, et bien éloignés de ceux que devroient avoir des enfans de gens « comblés par lui de bienfaits et d'honneurs. Ceux de M. de La Roche- « foucauld sont les plus criminels; M. d'Alincourt (Villeroy) y est pour « sa part. »

voit journellement bien des choses à redire dans sa conduite.

Messieurs les princes de Conti revinrent après la défaite des Turcs : l'aîné mourut peu de temps après, comme je l'ai dit, de la petite vérole [1], et l'autre fut exilé à Chantilly. Pour madame la princesse de Conti, elle ne perdit à sa petite vérole qu'un mari qu'elle ne regretta pas : d'ailleurs, veuve à dix-huit ans, princesse du sang, et aussi riche que belle, elle eut de quoi se consoler. On a dit qu'elle avoit beaucoup plu à monsieur son beau-frère; et comme il étoit lui-même fort aimable, il est vraisemblable qu'il lui plut aussi [2].

Le grand Condé demanda en mourant, au Roi, le retour à la cour de M. le prince de Conti, qu'il obtint; et ce prince épousa peu de temps après mademoiselle de Bourbon, mariage que ce prince avoit infiniment désiré. M. le prince de Conti, qui, comme

(1) Le 9 novembre 1685. — (2) Il lui plut très-fort. M. le duc lui envoya un jour un sonnet dans lequel il comparoit madame la princesse de Conti, sa belle-sœur, à Vénus. Le prince de Conti répliqua par ces vers, aussi malins que charmans :

Adressez mieux votre sonnet :
De la déesse de Cythère
Votre épouse est ici le plus digne portrait,
Et si semblable en tout, que le dieu de la guerre,
La voyant dans vos bras, entreroit en courroux.
Mais ce n'est pas la première aventure
Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
Adieu, grand prince, heureux époux !
Vos vers semblent faits par Voiture
Pour la Vénus que vous avez chez vous.

Le Voiture de M. le duc étoit le duc de Nevers.

La malignité de la réponse consiste dans ces mots, *Si semblable en tout*. C'étoit comparer le mari à Vulcain. (A. N.)

je l'ai déjà dit, avoit été élevé avec Monseigneur, fut toujours parfaitement bien avec lui; et il y a beaucoup d'apparence que, s'il avoit été le maître, ce prince auroit eu part au gouvernement.

Je me mariai en 1686. On fit M. de Caylus menin de Monseigneur; et comme j'étois extrêmement jeune, puisque je n'avois pas encore tout-à-fait treize ans, madame de Maintenon ne voulut pas que je fusse encore établie à la cour. Je vins donc demeurer à Paris chez ma belle-mère; mais on me donna en 1687 un appartement à Versailles, et madame de Maintenon pria madame de Montchevreuil, son amie, de veiller sur ma conduite.

Je m'attachai, malgré les remontrances de madame de Maintenon, à madame la duchesse. Elle eut beau me dire qu'il ne falloit rendre à ces gens-là que des respects, et ne s'y jamais attacher; que les fautes que madame la duchesse feroit retomberoient sur moi, et que les choses raisonnables qu'on trouveroit dans sa conduite ne seroient attribuées qu'à elle, je ne crus pas madame de Maintenon: mon goût l'emporta; je me livrai tout entière à madame la duchesse, et je m'en trouvai mal.

La guerre recommença en 1688 par le siége de Philisbourg, et le roi d'Angleterre fut chassé de son trône l'hiver d'après. La reine d'Angleterre se sauva la première avec le prince de Galles son fils, et la fortune singulière de Lauzun fit qu'il se trouva précisément en Angleterre dans ce temps-là. On lui sut gré ici d'avoir contribué à une fuite à laquelle le prince d'Orange n'auroit eu garde de s'opposer. Le Roi cependant l'en récompensa comme d'un grand service

rendu aux deux couronnes. A la prière du roi et de la reine d'Angleterre, il le fit duc, et lui permit de revenir à la cour, où il n'avoit paru qu'une fois après sa prison. M. le prince, en le voyant revenir, dit que c'étoit une bombe qui tomboit sur tous les courtisans.

Si le prince d'Orange n'avoit pas été fâché de voir partir d'Angleterre la Reine et le prince de Galles, il fut encore plus soulagé d'être défait de son beau-père.

Le Roi les vint recevoir avec toute la politesse d'un seigneur particulier qui sait bien vivre, et il a eu la même conduite avec eux jusqu'au dernier moment de sa vie.

M. de Montchevreuil étoit gouverneur de Saint-Germain; et comme je quittois peu madame de Montchevreuil, je voyois avec elle cette cour de près : il ne faut donc pas s'étonner si, ayant vu croître le prince de Galles, naître la princesse sa sœur, et reçu beaucoup d'honnêtetés du roi et de la reine d'Angleterre, je suis demeurée jacobite, malgré les grands changemens qui sont arrivés en ce pays-ci par rapport à cette cause.

La reine d'Angleterre s'étoit fait haïr, disoit-on, par sa hauteur, autant que par la religion, qu'elle professoit en Italienne; c'est-à-dire qu'elle y ajoutoit une infinité de petites pratiques inutiles partout, et beaucoup plus mal placées en Angleterre. Cette princesse avoit pourtant de l'esprit et de bonnes qualités, qui lui attirèrent de la part de madame de Maintenon une estime et un attachement qui n'ont fini qu'avec leurs vies.

Il est vrai que madame de Maintenon souffroit impatiemment le peu de secret qu'ils gardoient dans leurs affaires : car on n'a jamais fait de projet pour leur rétablissement qu'il n'ait été aussitôt su en Angleterre qu'imaginé à Versailles ; mais ce n'étoit pas la faute de ces malheureuses majestés : ils étoient environnés à Saint-Germain de gens qui les trahissoient, jusqu'à une femme de la Reine, et pour laquelle elle avoit une bonté particulière, qui prenoit dans ses poches les lettres que le Roi ou madame de Maintenon lui écrivoient, les copioit pendant que la Reine dormoit, et les envoyoit en Angleterre. Cette femme s'appeloit madame Strickland, mère d'un petit abbé Strickland qui dans ces derniers temps, digne héritier de madame sa mère, a prétendu au cardinalat par son manége.

Je ne parlerai point de la guerre, ni des différens succès qu'elle eut, plus ou moins heureux pour la France, et toujours glorieux pour les armes du Roi ; ces choses se trouvent écrites partout : une femme, et surtout de l'âge dont j'étois, tourne ses plus grandes attentions sur des bagatelles.

Le Roi alla lui-même faire le siége de Mons en 1691 : les princesses demeurèrent à Versailles, et madame de Maintenon à Saint-Cyr, dans une si grande solitude qu'elle ne vouloit pas même que j'y allasse. Je demeurai à Versailles avec les princesses ; et comme il n'y avoit point d'hommes, nous y étions dans une grande liberté. Madame la princesse de Conti et madame la duchesse avoient chacune leurs amies différentes ; et comme elles ne s'aimoient pas, leurs cours étoient fort séparées. C'est là que madame la duchesse

fit voir cette humeur heureuse et aimable par laquelle elle contribuoit elle-même à son amusement et à celui des autres. Elle imagina de faire un roman, et de transporter les caractères et les mœurs du temps présent sous les noms de la cour d'Auguste. Celui de Julie avoit par lui-même assez de rapport avec madame la princesse de Conti, à ne le prendre que suivant les idées qu'Ovide en donne, et non pas dans la débauche rapportée par les historiens; mais il est aisé de comprendre que ce canevas n'étoit pas mal choisi, et avec assez de malignité. Nous ne laissions pas d'y avoir toutes nos épisodes, mais en beau, au moins pour celles qui étoient de la cour de madame la duchesse. Cet ouvrage ne fut qu'ébauché, et nous amusa; et c'étoit tout ce que nous en voulions.

Pendant une autre campagne, les dames suivirent le Roi en partie, c'est-à-dire madame la duchesse d'Orléans, madame la princesse de Conti, et madame de Maintenon. Madame la duchesse ne suivit pas, parce qu'elle étoit grosse : elle demeura à Versailles; et quoique je le fusse aussi (ce qui m'empêcha de suivre madame de Maintenon), on ne me permit pas de demeurer avec elle. Madame de Maintenon m'envoya avec madame de Montchevreuil à Saint-Germain, où je m'ennuyai comme on peut croire. Il arriva qu'un jour, étant allée rendre une visite à madame la duchesse, je lui parlai de mon ennui, et lui fis sans doute des portraits vifs de madame de Montchevreuil et de sa dévotion, qui lui firent assez d'impression pour en écrire à madame de Bouzoles [1], d'une

[1] *Madame de Bouzoles* : Marie-Françoise Colbert-Croissy épousa, le 15 mai 1696, Joachim de Montaign, marquis de Bouzoles, lieutenant

manière qui me rendit auprès du Roi beaucoup de mauvais offices. Le Roi fut curieux de voir sur quoi leur commerce pouvoit rouler; et malheureusement cet article, qui me regardoit, tomba ainsi entre ses mains. On regarda ces plaisanteries, qui m'avoient paru innocentes, comme très-criminelles; on y trouva de l'impiété, et elles disposèrent les esprits à recevoir les impressions désavantageuses qui me firent enfin quitter la cour pour quelque temps. Ainsi madame de Maintenon avoit eu raison de m'avertir qu'il n'y avoit rien de bon à gagner avec ces gens-là.

Ces choses se passèrent pendant le siége de Namur (1), et les dames qui suivirent le Roi s'arrêtèrent à Dinant. Ce fut aussi dans cette même année que se donna le combat de Steinkerque (2), où je perdis un de mes frères à la tête du régiment de la Reine dragons. Le Roi vint à Versailles après la prise de Namur.

Les hivers ne se ressentoient point de la guerre : la cour étoit aussi nombreuse que jamais, magnifique, et occupée de ses plaisirs, tandis que madame de Maintenon bornoit les siens à Saint-Cyr, et à perfectionner cet ouvrage.

Le Roi fit le mariage de M. le duc d'Orléans avec mademoiselle de Blois. Feu Monsieur y donna les mains, non-seulement sans peine, mais avec joie. Madame tint quelques discours mal à propos, puisqu'elle savoit bien qu'ils étoient inutiles. Il est vrai qu'il seroit à désirer pour la gloire du Roi, comme je l'ai déjà dit, qu'il n'eût pas fait prendre une telle al-

général, et chevalier des ordres du Roi. C'étoit une amie intime de madame la duchesse, et une femme de beaucoup d'esprit.

(1) En 1692. — (2) Le 3 août.

liance à son propre neveu, et à un prince aussi près de la couronne; mais les autres mariages avoient servi de degrés à celui-ci.

Je me souviens qu'on disoit déjà que M. le duc d'Orléans étoit amoureux de madame la duchesse; j'en dis un mot en badinant à mademoiselle de Blois, et elle me répondit, d'une façon qui me surprit, avec son ton de *lendore* : « Je ne me soucie pas qu'il « m'aime; je me soucie qu'il m'épouse. » Elle a eu ce contentement.

Feu Monsieur avoit eu envie de préférer madame la princesse de Conti, fille du Roi, veuve depuis plusieurs années, à mademoiselle de Blois; et je crois que le Roi y auroit consenti si elle l'avoit voulu : mais elle dit à Monsieur qu'elle préféroit la liberté à tout. Cependant elle fut très-fâchée de voir sa cadette de tant d'années passer si loin devant elle. Mais je dois dire, à la louange de madame la duchesse, qu'elle ne fut pas sensible à ce petit désagrément, qui la touchoit pourtant de plus près; et je lui ai entendu dire que puisqu'il falloit que quelqu'un eût un rang au-dessus d'elle, elle aimoit mieux que ce fût sa sœur qu'une autre. Elle étoit d'autant plus louable d'avoir ces sentimens, qu'elle n'avoit qu'une médiocre tendresse pour sa sœur. Il est vrai qu'elles se réchauffèrent quelques années après, et que leur union parut intime; mais les communes favorites, par la suite des temps, les brouillèrent d'une manière irréconciliable; et j'aurai occasion plus d'une fois de parler de cette brouillerie, à laquelle il faut attribuer beaucoup de nos malheurs.

Il faudroit, pour faire le portrait de M. le duc d'Or-

léans, un singulier et terrible pinceau. De tout ce que nous avons vu en lui, et de tout ce qu'il a voulu paroître, il n'y avoit de réel que l'esprit, dont en effet il avoit beaucoup, c'est-à-dire une conception aisée, une grande pénétration, beaucoup de discernement, de la mémoire, et de l'éloquence. Malheureusement son caractère, tourné au mal, lui avoit fait croire que la vertu n'est qu'un vain nom, et que, le monde étant partagé entre des sots et des gens d'esprit, la vertu et la morale étoient le partage des sots; et que les gens d'esprit affectoient seulement, par rapport à leurs vues, d'en paroître avoir selon qu'il leur convenoit. Ce prince avoit été parfaitement bien élevé; et comme dans sa jeunesse les qualités de son esprit couvroient les défauts de son cœur, on avoit conçu de grandes espérances de lui. Je me souviens que madame de Maintenon, instruite par ceux qui prenoient soin de son éducation, se réjouissoit de ce qu'on verroit paroître dans la personne du duc de Chartres (car c'est ainsi qu'il s'est appelé jusqu'à la mort de Monsieur) un prince plein de mérite, et capable par son exemple de faire goûter à la cour la vertu et l'esprit. Mais à peine (1) M. le duc de Chartres fut-il marié, et maître de soi, qu'on le vit adopter des goûts qu'il n'avoit pas : il courtisa toutes les

(1) *Mais à peine, etc.* : A la place de ce paragraphe, qui est conforme au manuscrit, on lit dans plusieurs éditions ce qui suit :

« Mais à peine M. le duc fut-il marié, et maître de lui, qu'on le vit « adopter des goûts qu'il n'avoit pas, s'enivrer sans aimer le vin, ga- « lant sans amour, et même sans galanterie : mais comme ces mauvaises « qualités n'avoient pas encore paru au point où nous les avons vues « depuis, on dit qu'il ressembloit au feu prince de Conti. Nous verrons « par la suite qu'il a bien passé ce modèle. » (*Note de M. Renouard.*)

femmes, et la liberté qu'il se donna dans ses actions et dans ses propos souleva bientôt les dévots, qui fondoient sur lui de grandes espérances.

M. le duc du Maine se maria dans le même temps, et épousa, comme je l'ai dit, une fille de M. le prince. L'aînée avoit épousé M. le prince de Conti, cadet de celui qui mourut de la petite vérole, et madame la duchesse du Maine n'étoit pas l'aînée de celle qui restoit à marier; cependant on la préféra à sa sœur, sur ce qu'elle avoit peut-être une ligne de plus : peut-on marquer plus sensiblement, et même plus bassement, qu'on se sent honoré d'une alliance? Mademoiselle de Condé, aînée de madame du Maine, ressentit vivement cet affront, et elle en a conservé le souvenir jusqu'à la fin de ses jours. J'avoue qu'on lui avoit fait tort, et que si elle étoit un tant soit peu plus petite, elle étoit beaucoup mieux faite, d'un esprit plus doux, et plus raisonnable [1]. Quoi qu'il en soit de l'une et de l'autre, madame la duchesse, portée à se moquer, appeloit ses belles-sœurs les poupées du sang; et quand le mariage fut déclaré, elle redoubla ses plaisanteries avec monsieur son frère (M. le duc) d'une façon qui les a par la suite brouillées très-sérieusement. C'est encore une des causes d'une dissension dans la famille royale, dont les effets ont été funestes.

A peine madame du Maine fut-elle mariée, qu'elle se moqua de tout ce que M. le prince lui put dire, dédaigna de suivre les exemples de madame la princesse, et les conseils de madame de Maintenon : ainsi, s'étant rendue bientôt incorrigible, on la laissa

(1) Elle épousa depuis M. le duc de Vendôme, et n'en eut point d'enfans. (A. N.)

en liberté faire tout ce qu'elle voulut. La contrainte qu'il falloit avoir à la cour l'ennuya : elle alla à Sceaux jouer la comédie [1], et faire tout ce qu'on a entendu dire des nuits blanches [2], et tout le reste. M. le duc son frère, pendant un temps, prit un très-grand goût pour elle : les vers et les pièces d'éloquence volèrent entre eux; les chansons contre eux volèrent aussi. L'abbé de Chaulieu et M. de La Fare, Malézieux et l'abbé Genest, secondoient le goût que M. le duc avoit pour la poésie : enfin le frère et la sœur se brouillèrent, au grand contentement, je crois, de madame la duchesse.

M. le duc avoit de grandes qualités, de l'esprit et de la valeur au suprême degré; il aimoit le Roi et l'Etat. Bien loin d'avoir cet intérêt sordide qu'on a toujours reproché aux Condé, il étoit juste et désintéressé, et il en donna des marques après la mort de M. le prince son père, quand il fut en possession du gouvernement de Bourgogne. M. le prince exigeoit de cette province une somme d'argent considérable, indépendante des droits de son gouvernement; et M. le duc son fils, en prenant sa place, la remit généreusement à la province. Ce prince ne laissoit pas

(1) Elle l'aimoit beaucoup, et la jouoit fort mal. On la vit sur le même théâtre avec Baron : c'étoit un singulier contraste; mais sa cour étoit charmante, on s'y divertissoit autant qu'on s'ennuyoit alors à Versailles; elle animoit tous les plaisirs par son esprit, par son imagination, par ses fantaisies : on ne pouvoit pas ruiner son mari plus gaiement. (A. N.) — (2) Ces nuits blanches étoient des fêtes que lui donnoient tous ceux qui avoient l'honneur de vivre avec elle. On faisoit une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet : celui qui tiroit le C donnoit une comédie, l'O exigeoit un petit opéra, le B un ballet. Cela n'est pas aussi ridicule que le prétend madame de Caylus, qui étoit un peu brouillée avec elle. (A. N.)

d'avoir des défauts : il étoit brutal ; et quant à son esprit, les meilleures choses qu'il avoit pensées devenoient ennuyeuses à force de les lui entendre redire. Il aimoit la bonne compagnie, mais il n'y arrivoit pas toujours à propos. On ne peut pas, en apparence, être moins fait pour l'amour qu'il l'étoit ; cependant il se donnoit à tout moment comme un homme à bonnes fortunes. Il aimoit madame sa femme plus qu'aucune de celles dont il vouloit qu'on le crût bien traité, et cependant il affectoit beaucoup d'indifférence pour elle : il en étoit excessivement jaloux, et ne vouloit pas le paroître. Quoi qu'il en soit, l'Etat et madame la duchesse ont fait une perte irréparable à sa mort (1). Ses défauts n'étoient aperçus que de ceux qui avoient l'honneur de le voir familièrement ; et ses bonnes qualités auroient été d'une grande ressource à la France à la mort de Louis XIV, dont il étoit plus estimé qu'aimé, parce qu'en effet il étoit plus estimable qu'aimable.

M. le prince de Conti étoit le contraire. Quoiqu'il eût de grandes qualités, bien de la valeur, et beaucoup d'esprit, cependant on peut dire qu'il étoit plus aimable qu'estimable. Il n'avoit jamais que l'esprit qui convenoit avec ceux avec qui il étoit ; tout le monde se croyoit à sa portée ; jamais, je ne dis pas un prince, mais aucun homme, n'a eu au même degré que lui le talent de plaire : d'ailleurs il étoit foible pour la cour autant qu'avec madame sa femme. On dit qu'il étoit intéressé : je n'en sais rien ; je sais seulement que l'état de sa fortune ne lui permettoit pas

(1) *A sa mort :* Il mourut le 4 mars 1710, à l'âge de quarante-deux ans. C'est son fils qui a été principal ministre sous Louis XV.

de paroître fort généreux. Sa figure n'avoit rien de régulier; il étoit grand sans être bien fait, maladroit avec de la grâce, un visage agréable : ce qui formoit un tout plein d'agrémens et de charmes, à quoi l'esprit et le caractère contribuoient. M. le duc ne l'aimoit pas naturellement ni surnaturellement, par l'amour qu'il eut pour madame la duchesse; cependant il le copioit, et vouloit souvent qu'on crût qu'il avoit imaginé les mêmes choses que lui.

M. le prince de Conti, jusqu'à la passion qu'il eut pour madame la duchesse, n'avoit pas paru capable d'en avoir de bien sérieuses. Il avoit eu plusieurs affaires galantes, et avoit fait voir plus de coquetterie que d'amour; mais il en eut un violent pour madame la duchesse. Peut-être que le rapport d'agrémens qu'on trouvoit en eux, et la crainte des personnes intéressées, ont contribué à faire naître cette passion : il est certain du moins que les soupçons de M. le prince, les précautions de madame la princesse, et l'inquiétude de M. le duc, l'ont prévenue. Il y avoit long-temps que madame la duchesse étoit mariée, et que sa beauté faisoit du bruit dans le monde, sans que M. le prince de Conti parût y faire attention; quelques personnes même s'y étoient attachées particulièrement : mais aucune ne lui a plu, si on excepte le comte de Mailly, dont je ne répondrois pas, quoique je n'aie rien vu, en passant ma vie avec elle, qui pût autoriser les bruits qui ont couru. Je l'ai bien vu amoureux; j'en ai parlé quelquefois en badinant, et madame la duchesse me répondoit sur le même ton. Madame de Maintenon en a souvent parlé, et en ma présence, à M. de Mailly;

mais il se tiroit des réprimandes qu'elle lui faisoit par des plaisanteries, qui réussissoient presque toujours avec madame de Maintenon quand elles étoient faites avec esprit. Lassé pourtant des discours qu'on tenoit, et craignant enfin qu'ils ne revinssent au Roi, il fit semblant d'être amoureux d'une autre femme. Ce prétexte réussit assez pour alarmer la famille de cette femme; et comme c'étoient des gens bien à la cour, ils vinrent prier madame de Maintenon d'empêcher le comte de Mailly de continuer les airs qu'il se donnoit à l'égard de leur fille : c'étoit tout ce que vouloit le comte de Mailly; et il ne manqua pas de dire à madame de Maintenon que si elle le grondoit sur cette femme, il falloit au moins qu'elle fût en repos sur l'autre. Quoi qu'il en soit, et le prétexte et la réalité prirent fin.

M. le prince de Conti ouvrit les yeux sur les charmes de madame la duchesse, à force de s'entendre dire de ne la pas regarder : il l'aima passionnément; et si de son côté elle a aimé quelque chose, c'est assurément lui, quoi qu'il soit arrivé depuis.

On prétend (et ce n'est pas, je crois, sans raison) que ce prince, qui n'avoit été jusque là sensible qu'à la gloire ou à son plaisir, le fut assez aux charmes de madame la duchesse pour lui sacrifier une couronne.

On sait qu'il fut appelé par un parti en Pologne, et on prétend qu'il auroit été unanimement déclaré roi s'il l'avoit bien voulu, et si son amour pour madame la duchesse n'avoit pas ralenti son ambition. Je crois pourtant que beaucoup d'autres choses ont contribué au mauvais succès de son voyage en Pologne; mais comme on croyoit ici, dans le temps qu'il partit,

l'affaire certaine, et qu'il étoit persuadé de ne jamais revenir en France, les adieux furent aussi tendres et aussi tristes entre madame la duchesse et lui qu'on peut se l'imaginer (1).

Ils avoient un confident contre lequel la jalousie et la véhémence de M. le duc ne pouvoient rien : ce confident étoit M. le Dauphin, et je crois qu'ils n'en ont jamais eu d'autre. Cette affaire a été menée avec une sagesse et une conduite si admirable, qu'ils n'ont jamais pu donner aucune prise sur eux ; si bien que madame la princesse fut réduite à convenir avec madame sa belle-fille qu'elle n'avoit d'autres raisons de soupçonner cette galanterie que parce que M. le prince de Conti et elle paroissoient faits l'un pour l'autre.

M. le prince de Conti ne goûta pas long-temps le dédommagement qu'il trouvoit dans sa passion au défaut d'une couronne. Son tempérament foible le fit, presque aussitôt après son retour, tomber dans une maladie de langueur qui termina enfin sa vie trois ou quatre ans après (2), infiniment regretté de toute la France, de Monseigneur, et de sa maîtresse.

Elle eut besoin de la force qu'elle a naturellement sur elle-même pour cacher à M. le duc sa douleur. Elle y réussit d'autant plus, je crois, qu'il étoit si soulagé de n'avoir plus un tel rival ni un tel concurrent, qu'il ne se soucia d'examiner ni le passé, ni le fond du cœur.

(1) Le prince de Conti fut élu roi de Pologne le 27 juin 1697 ; mais l'électeur de Saxe le devança, et se fit sacrer le 15 septembre. Le prince alla jusqu'à Dantzick, et il revint en France. — (2) *Trois ou quatre ans après.* Il mourut le 22 février 1709.

Madame la duchesse vécut comme un ange avec lui ; elle fit même que l'éloignement de Monseigneur pour la personne de M. le duc diminua. Il paroissoit s'accoutumer à lui ; et il y auroit été fort bien par la suite, si une mort prompte ne l'avoit enlevé dans le temps qu'il étoit, comme je l'ai déjà dit, le plus nécessaire à la France, et à sa maison, et à madame sa femme. Elle en parut infiniment affligée, et je crois que c'étoit de bonne foi : elle n'avoit que de l'ambition dans la tête et dans le cœur depuis la mort de M. le prince de Conti, et M. le duc avoit toutes les qualités propres à lui faire concevoir de grandes espérances de ce côté-là. Il étoit impossible, de quelque façon que la famille royale se pût tourner, que M. le duc n'eût pas joué un grand rôle, madame la duchesse gouvernant alors Monseigneur, et M. le duc ayant de son côté tout le courage et toute la capacité nécessaire pour commander les armées, et même pour gouverner l'Etat.

La faveur de madame la duchesse auprès de Monseigneur redoubla après cette mort. Il étoit continuellement chez elle, et l'envie que M. le duc de Berri avoit de lui plaire faisoit aussi qu'il s'y trouvoit souvent avec lui ; et comme madame la duchesse mit dans le monde, dans ce même temps, les princesses ses filles, et que par conséquent elles étoient souvent avec Monseigneur et M. le duc de Berri, on jugea que madame la duchesse avoit dessein de faire le mariage de mademoiselle de Bourbon avec M. le duc de Berri, ou du moins on se servit de cette raison pour presser celui de mademoiselle d'Orléans avec ce prince.

Il faut avouer ici que madame de Maintenon entra dans cette crainte, et que son amitié pour madame la duchesse de Bourgogne lui fit appréhender le grand crédit de madame la duchesse. Elle ne put imaginer sans une peine extrême que madame la duchesse de Bourgogne se verroit un jour abandonnée, et que toute la cour seroit aux pieds de madame la duchesse pour plaire à Monseigneur : elle voyoit dans madame la duchesse une conformité de caractère, de vues et d'humeur entre elle et madame de Montespan qui la détermina entièrement pour le côté d'Orléans. Mais je me souviens que je n'ai pas encore dit un mot de madame la duchesse de Bourgogne.

On sait que cette princesse n'avoit que dix à onze ans quand elle vint en France [1]. Sa grande jeunesse, et les prières de madame la duchesse de Savoie sa mère, firent que madame de Maintenon en prit un soin particulier; ou, pour mieux dire, l'intérêt du Roi et celui de toute la France l'engagèrent encore plus à donner tous ses soins pour achever l'éducation que madame la duchesse de Savoie avoit si bien commencée; car, il faut dire la vérité, et je l'ai souvent entendu dire à madame de Maintenon, qu'on ne peut avoir été mieux élevée que l'avoit été cette princesse. « Nous n'aurions fait, disoit-elle, que la gâter ici, si « les bonnes qualités qui sont en elles y avoient été « moins fortement imprimées. » Madame de Maintenon se mit donc en possession de la princesse de Savoie dès qu'elle arriva ici; et elle, soit par esprit ou par sentiment, déféra entièrement à ses avis. Elle fut jusqu'à son mariage, et quelque temps encore après,

[1] Le Roi la reçut à Montargis le 5 novembre 1696.

fort séparée des princesses et du reste de la cour. Madame de Maintenon la formoit sous les yeux du Roi : elle l'environna autant qu'il lui fut possible de personnes de mérite ; elle lui donna pour dame d'honneur madame la duchesse Du Lude ; pour dame d'atours, madame la comtesse de Mailly ; et les dames du palais étoient choisies entre ce qu'il y avoit de meilleur, ou du moins regardé comme tel par madame de Maintenon.

La duchesse Du Lude avoit de la dignité dans l'extérieur, et une déférence à l'égard de madame de Maintenon qui lui tenoit lieu d'esprit. On n'avoit voulu dans cette place qu'une représentation ; c'est aussi tout ce qu'elle avoit, et elle ne faisoit rien sans en rendre compte. Les princesses, qui virent qu'on éloignoit madame la duchesse de Bourgogne de leur commerce, n'en surent pas bon gré à madame de Maintenon ; et surtout madame la duchesse, qui dans le fond ne l'aimoit pas, moins par rapport à madame de Montespan, que parce qu'elle avoit voulu autrefois lui donner des avis, et qu'elle l'avoit souvent blâmée dans sa conduite ; mais, dans le fond, c'étoit plus pour la rendre telle qu'il convenoit au Roi, que pour tout autre motif. Mais, comme on ne se rend pas justice, elle l'accusoit d'une chose dont pourtant madame de Maintenon l'avoit bien avertie, et qu'il n'avoit tenu qu'à elle de prévenir. Il est vrai qu'ayant pensé, peut-être assez à propos, que son exemple et ses discours pouvoient être dangereux, et gâter en un instant tout ce qu'elle auroit fait avec beaucoup de peines et de temps auprès de madame la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon fit en sorte

qu'elle ne vît guère madame la duchesse, et qu'elle ne lui parlât jamais en particulier. Elle ne craignoit pas de même madame la duchesse d'Orléans, dont l'esprit étoit moins porté à la raillerie, et qui s'étoit plus ménagée avec madame de Maintenon. D'ailleurs madame la Dauphine et madame de Maintenon étoient entourées de femmes attachées à madame la duchesse d'Orléans, qui la faisoient valoir, et qui relevoient avec malignité tout ce que faisoit et disoit madame la duchesse, et lui attribuoient même souvent des choses à quoi elle n'avoit pas pensé.

J'ai ouï dire à madame la duchesse, dans le temps de la déclaration du mariage de M. le duc de Berri, qu'elle n'avoit jamais parlé à Monseigneur de lui faire épouser mademoiselle de Bourbon; et véritablement Monseigneur étoit peu propre à recevoir de pareilles propositions, et à entrer dans un projet qu'il n'auroit pas confié au Roi. Madame la duchesse, qui le connoissoit, se seroit bien gardée de lui laisser seulement croire qu'elle en eût la pensée : peut-être imaginoit-elle que, le Roi étant vieux, il pourroit arriver que, M. le duc de Berri n'étant pas marié, il lui seroit alors facile de déterminer le choix de Monseigneur en faveur d'une de ses filles; mais à coup sûr elle ne lui auroit jamais, en attendant, confié cette pensée. A dire la vérité, quoique la fille de M. le duc d'Orléans dût passer devant une fille d'une branche cadette, il n'étoit pas naturel et convenable, après ce qui s'étoit passé en Espagne, d'allier la maison d'Orléans à un prince aussi près de la couronne, et frère du roi d'Espagne.

Il eût été à désirer, ou que le Roi n'eût point ma-

rié M. le duc de Berri (ce qui ne pressoit pas), ou qu'il eût fait un autre choix. Il ne lui falloit ni une fille de madame la duchesse, ni une fille de madame la duchesse d'Orléans, par la bâtardise des mères; mais il falloit encore moins prendre la fille d'un homme qui au moins avoit eu des intelligences avec les ennemis de la couronne d'Espagne dans le temps qu'il y commandoit les armées, pour conserver cette couronne à Philippe v. Je laisse même à part tout ce qui s'est dit et du poison, et de la conduite qu'il tenoit dans ce pays-là : ses traités avec l'Angleterre étoient suffisans pour qu'on fît avec justice le procès à ce prince; et c'étoit une assez grande clémence au Roi de lui avoir pardonné, sans avoir voulu l'approcher de plus près de sa personne par cette alliance : mais enfin la destinée de la France fit qu'il pensa autrement. Ce roi si sage consentit à un mariage dont il eut lieu de se repentir; Monseigneur y donna les mains par cette déférence qu'il eut toujours aux volontés du Roi, et de si bonne grâce qu'il ne parut pas même en être fâché. Madame la Dauphine en fut ravie : elle regardoit ce mariage comme son ouvrage, et elle croyoit qu'il assureroit le repos et l'agrément de sa vie après la mort du Roi; mais à peine fut-il conclu, qu'elle eut lieu de s'en repentir.

Madame la duchesse de Berri ne se contraignit plus, et il est bien plus étonnant qu'avec son caractère et son tempérament elle eût pu prendre autant sur elle qu'elle y prit pendant les deux années qui précédèrent son mariage, qu'il l'est qu'étant parvenue à ce qu'elle désiroit, elle dédaignât de se contraindre après. Elle se montra donc, dès le lendemain de ses noces, telle

qu'elle étoit, c'est-à-dire une autre reine de Navarre pour les mœurs; à quoi elle ajoutoit le goût du vin, et une ambition que les personnes fort dissolues n'ont ordinairement pas. Mais il faut avouer qu'elle avoit été élevée d'une manière bien propre à porter ses mauvaises qualités aussi loin qu'elles pouvoient aller. Monsieur son père avoit eu pour elle, dès sa naissance, une amitié singulière; et, à mesure qu'elle avançoit en âge, il lui confioit ses goûts, et la rendoit témoin de ses actions. Elle le voyoit avec ses maîtresses; il la faisoit souvent venir en tiers entre madame d'Argenton et lui; et comme il avoit le goût de la peinture, il peignit lui-même sa fille toute nue. Malgré cette éducation, elle sut si bien se contraindre deux ans avant son mariage, qu'on ne parloit à madame la Dauphine et à madame de Maintenon que de sa retenue; et madame la duchesse d'Orléans, qui désiroit ardemment ce mariage, et qui vit bien qu'il ne réussiroit pas tant que cette princesse demeureroit à Paris ou à Saint-Cloud entre les mains de son père, la fit venir à Versailles sous ses yeux. Là, cette jeune princesse, qui comprit que sa fortune dépendoit de sa conduite, en eut une si bonne, qu'on ne s'apercevoit pas de ses mauvaises inclinations; et même, quelque temps avant que de venir à Versailles, dès l'âge de douze ans, elle pensa qu'elle avoit trop de disposition à engraisser, et que si elle continuoit sa manière de vivre, ce pourroit être un obstacle aux vues qu'on avoit pour elle : cette idée lui fit prendre la résolution de ne guère manger, de peu dormir, et de faire beaucoup d'exercice, quoiqu'elle fût naturellement gourmande et paresseuse. On ne peut disconvenir

qu'une fille capable à cet âge d'une pareille résolution par le seul motif d'ambition, et sans qu'elle y fût portée par l'autorité des gens qui en avoient sur elle, devoit être un jour bien dangereuse. Mais quand elle fut une fois mariée, elle crut que rien ne valoit la peine qu'elle se contraignît : aussi s'enivra-t-elle avec monsieur son père deux jours après son mariage, dans un souper qu'il donna à madame la Dauphine à Saint-Cloud, aux yeux de cette princesse, de madame sa mère, et de M. le duc de Berri. Non contens d'avoir beaucoup bu à table, ils allèrent s'achever avec des liqueurs dans un petit cabinet, et madame la Dauphine fut bien honteuse d'avoir à la ramener dans cet état à Versailles. Je ne dirai point comment elle manifesta ses autres inclinations ; il suffit de dire qu'elle ne tarda pas à les faire connoître. Je passerai de là à l'histoire des pendans d'oreilles, qui firent tant de bruit, et qui, si on en croit la commune opinion, eurent des suites si funestes.

Madame la duchesse d'Orléans avoit des pendans d'oreilles très-beaux, que feu Monsieur avoit eus de la Reine mère ; M. le duc d'Orléans les lui prit pour les donner à madame la duchesse de Berri. La manière et la chose devoient lui être désagréables ; mais elle eut tort, les connoissant tous deux, d'en faire tant de bruit. Elle se plaignit, elle pleura, elle en parla au Roi, qui gronda madame la duchesse de Berri. Madame la Dauphine entra, pour son malheur, dans cette querelle, et prit parti pour madame la duchesse d'Orléans.

Depuis ce moment, madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse de Berri ne furent plus

ensemble de la même manière; car il faut avouer que, dans les commencemens du mariage, la première ne regardoit pas l'autre comme sa belle-sœur, mais comme sa propre fille. Elle lui donnoit des conseils, et elle l'avoit voulu former, comme elle-même l'avoit été, d'une manière propre à plaire au Roi; sentimens et dispositions bien rares non-seulement dans une princesse, mais dans une femme ordinaire.

Madame la Dauphine ne l'étoit pas; et si cette princesse avoit des défauts et des foiblesses, elle avoit aussi de grandes qualités, et il faut avouer que son commerce étoit charmant. Le public a de la peine à concevoir que les princes agissent simplement et naturellement, parce qu'il ne les voit pas d'assez près pour en bien juger, et parce que le merveilleux qu'il cherche toujours ne se trouve pas dans une conduite simple et dans des sentimens réglés. On a donc mieux aimé croire que madame la Dauphine ressembloit à monsieur son père, et qu'elle étoit, dès l'âge de onze ans qu'elle vint en France, aussi fine et aussi politique que lui, affectant pour le Roi et madame de Maintenon une tendresse qu'elle n'avoit pas. Pour moi, qui ai eu l'honneur de la voir de près, j'en juge autrement; et je l'ai vue pleurer de si bonne foi sur le grand âge de ces deux personnes, qu'elle croyoit avec raison devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le Roi [1]. Mais madame la Dauphine étoit jeune, elle étoit femme, et naturellement coquette; ce qui suffit pour faire comprendre qu'il y avoit journellement dans sa conduite beaucoup de petites choses qu'elle auroit voulu cacher : ce n'est

(1) Ici s'arrête l'édition de 1770.

pas là être fausse. Je ne dois pas même céler, pour sa justification, qu'il y a bien de ces petites fautes où elle s'est laissée entraîner par les autres, et que le plus grand défaut que je lui aie connu étoit d'être trop facile, et de laisser prendre trop d'empire aux jeunes personnes qui l'approchoient; ce qui l'a jetée dans quelques inconvéniens qui ont pu faire quelque tort à sa réputation.

On a parlé de deux hommes pour lesquels on a prétendu qu'elle avoit eu du goût : le premier étoit un fou [1], et elle étoit un enfant quand il alla en Espagne, où il fit aussi l'amoureux de la reine d'Espagne [2], sœur de madame la duchesse de Bourgogne.

Je ne l'ai pas connu, parce que je n'étois pas à la cour dans ce temps-là; mais j'en sais assez pour dire que les passions étoient en lui des folies, et par les excès où elles le portoient, et par les moyens qu'il employoit. Cependant, comme il avoit de l'esprit, il a ébloui pendant un temps les gens les plus sages. Madame de Maintenon n'a pas même été exempte d'avoir quelque bonne opinion de lui; ce qui a paru par des audiences particulières qu'elle a bien voulu lui donner quelquefois. Madame de Maulevrier, fille du maréchal de Tessé, qui fut bien avec madame la Dauphine jusqu'à la mort de son mari, s'est brouillée

(1) On voit bien que c'est de M. de Maulevrier que je veux parler; et la manière dont il s'est tué justifie assez ce que j'en ai dit : il se jeta par une fenêtre. (*Cette note paroît être de madame de Caylus.*) — (2) La reine d'Espagne lui avoit écrit quelquefois. Chaque mot de la lettre étoit enfermé dans une boule de hoca; le paquet étoit adressé à l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois. (*Cette note paroît être aussi de madame de Caylus.*)

avec cette princesse pour n'avoir pas voulu, à ce qu'on dit, lui rendre ses lettres, mais, dans la vérité, pour avoir, je crois, répandu ce bruit-là sans fondement. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle a toujours été mal avec elle depuis, quoiqu'elle fût fille du premier écuyer de cette princesse, et d'un homme dont le Roi s'étoit servi pour travailler à son mariage.

Nangis est le second pour lequel madame la Dauphine a eu du goût. Je ne parlerai pas de celui-là comme j'ai parlé de l'autre, et j'avouerai que je le crois comme le public : la seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit, et je suis convaincue que cette intrigue s'est passée en regards, et en quelques lettres tout au plus. Je me le persuade par deux raisons : l'une, que madame la Dauphine étoit trop gardée, et l'autre que Nangis étoit trop amoureux d'une autre femme qui l'observoit de près, et qui m'a dit à moi-même que, dans le temps qu'on soupçonnoit qu'il pouvoit être avec madame la Dauphine, elle étoit bien assurée du contraire, puisqu'il étoit avec elle.

FIN DES SOUVENIRS DE MADAME DE CAYLUS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SOIXANTE-SIXIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BERWICK.

SECONDE PARTIE. Page 1
SUITE abrégée des Mémoires. 265

SOUVENIRS DE MADAME DE CAYLUS.

NOTICE sur madame de Caylus et sur ses Souvenirs. 335
PRÉFACE de l'édition de Jean Robert. 357
SOUVENIRS DE MADAME DE CAYLUS. 361

FIN DU TOME SOIXANTE-SIXIÈME.

Paris, imprimerie de A. BÉLIN, rue des Mathurins S.-J., n°. 14.

Storage N3

542706

HF.C Petitot, Claude Bernard (éd.)
P4916co Collection ~~complète~~ des mémoires relatifs
à l'histoire de France.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED